This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

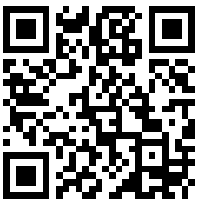

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

DC
30
C75
v.18-20
1911-13

CORNELL
UNIVERSITY
LIBRARY

BOUGHT WITH THE INCOME
OF THE SAGE ENDOWMENT
FUND GIVEN IN 1891 BY
HENRY WILLIAMS SAGE

Digitized by Google

CORNELL UNIVERSITY LIBRARY
3 1924 092 245 400

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

Fondée en 1895 par BOURNON et F. MAZEROLLE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

E. MAREUSE ET JEAN RABUTAUX
DIRECTEURS

20e ANNÉE. — 1913

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1913

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUVENIRS D'UN PROSCRIT ESPAGNOL

Réfugié en Angleterre

(1810)

PREFACE

Madame d'Aulnoy, qui visita l'Espagne en 1679, sous le règne du débile Charles II, le dernier descendant de la dynastie autrichienne, a laissé un récit que Taine estime un document des plus précieux sur les mœurs de ce pays, parce qu'il commente et complète les renseignements épars, fournis à notre curiosité, surprise et quelque peu effarée, par les drames espagnols, les romans picaresques et la peinture. « Ni les livres, ni les tableaux n'avaient menti, écrit Taine. Les personnages de Lope, de Calderon, de Murillo et de Zurbaran couraient les rues (1). »

Pour l'époque de Charles IV et de Ferdinand VII, nous trouvons un autre livre, plus précieux encore que celui de Madame d'Aulnoy et qui doit se lire, en contemplant les tableaux ou les eaux-fortes de Goya. Il est l'œuvre d'un prêtre espagnol, réfugié en Angleterre, en 1810, et qui s'y rendit coupable d'une double apostasie religieuse et nationale. Est-ce l'antipathie que l'on ressent, instinctivement, pour un tel personnage, qui a laissé tomber dans l'oubli des pages d'une telle valeur? Le grand critique espagnol, Marcelino Menendez y Pelayo que ses opinions ne rendaient pas suspect de partialité, n'hésitait pas à proclamer que de tels documents sont : « de l'or pour l'historien. » Blanco, c'est le nom de l'auteur, est un observateur plus perspicace que Madame d'Aulnoy, pour deux raisons : Espagnol, il était

(1) Taine : *Essai de Critique et d'histoire*, p. 330.

Digitized by Google

mieux initié aux mœurs de son pays natal qu'une étrangère ; exilé, il s'extériorisa, en quelque sorte, et comprit ce qui, dans les habitudes de ses compatriotes, pouvait surprendre ou choquer ceux qui venaient du dehors. Il participe donc à une double personnalité, par suite des vicissitudes de son existence, puisqu'il fut, à la fois, Espagnol et Anglais.

Cette traduction permet, maintenant, à d'autres qu'aux seuls érudits, de feuilleter cet ouvrage. Mais, pour bien le comprendre, quelques éclaircissements biographiques relatifs à celui qui le composa paraissent indispensables (1).

Joseph Blanco naquit à Séville en 1775. Son père était un négociant d'origine irlandaise, qui exportait, en Angleterre, des fruits et de la laine. Sa mère appartenait à une famille noble d'Andalousie. L'orgueil de celle-ci se trouvait quelque peu blessé d'être unie à un marchand. Aussi existait-il, dans cet intérieur, deux partis très opposés que l'enfant sut vite discerner, l'un tendait uniquement à la prospérité commerciale de la maison, l'autre visait au relèvement de la famille et destinait le fils à un emploi plus noble et moins terre à terre de ses facultés.

Ce fut la tenacité maternelle qui l'emporta. Ses classes secondaires terminées, Blanco entra dans un des grands collèges de Séville pour faire de hautes études et obtenir, au concours, un canonicat. Il existait, parmi les membres de ces établissements privilégiés, un esprit de confraternité très actif, pour se pousser mutuellement. Ceux qui étaient déjà pourvus de places lucratives dans l'administration, la magistrature ou le haut clergé, appuyaient, de tout leur crédit, les démarches de leurs cadets. Quoique ces institutions fussent dépouillées, en grande partie, de leur ancienne puissance, depuis Charles III et son ministre de la Justice, Roda, leur ennemi acharné, il était encore fort avantageux d'être admis dans ces collèges.

Blanco devint prêtre moins par vocation que par condescendance. Il obéit à l'ambition de sa mère et, s'il faut l'en croire, n'eut pas le courage de la contrister. Aussitôt lié par ses vœux ecclésiastiques, de terribles combats de conscience le torturèrent. Sa famille l'avait marqué d'une profonde

(1) *The life of rev. Joseph Blanco White*, Hamilton, 3 vol. in-8, London, 1845.

Digitized by Google

empreinte religieuse, tandis que son esprit, nourri par de nombreuses lectures assez mal digérées, penchait, de plus en plus, vers le scepticisme. Il obtint au concours une place de chapelain dans la chapelle royale de Saint-Ferdinand à Séville. A la suite d'un sermon qu'il y prêcha, quelques membres du haut clergé se le firent présenter. En causant avec ces derniers, il s'aperçut que leurs convictions n'étaient guère conformes à l'habit qu'ils portaient. L'un d'entre eux, qu'il ne nomme pas, s'ouvrit graduellement à lui, lorsqu'il connut davantage son interlocuteur. Ces deux hommes se lièrent, par la crainte commune de l'Inquisition. Blanco devint le disciple de cet impie. Il trouva, dans sa bibliothèque, la plupart de nos philosophes français et spécialement le livre athée du baron d'Holbach, le *Système de la Nature*.

Quand Madrid fut occupée par Murat, Blanco espéra, un instant, que l'Empereur régénérerait son pays.

Comme beaucoup de ses compatriotes, il déplorait le régime dégradant, sous lequel végétait l'Espagne. Il attendait un libérateur et Napoléon lui parut, tout d'abord, l'homme prédestiné ! Il crut que l'Empereur reconnaîtrait la royauté du prince des Asturies, proclamée, par le peuple, après l'abdication de Charles IV ; qu'un mariage introduirait le nouveau souverain dans la famille impériale. La susceptibilité espagnole se serait contentée de quelques ménagements, elle eût accepté, sans trop y regarder de près, les apparences de l'autonomie. Un monarque national suffisait à son loyalisme, peu importait, que le langage et les gestes de ce fantoche couronné fussent réglés par les Tuileries. Mais les nouvelles de Bayonne survinrent et révélèrent la duplicité de Napoléon. Le peuple espagnol, de plus en plus indigné, ne parla plus que d'exterminer les Français, cantonnés dans Madrid. Murat n'attendit pas qu'on mit à exécution les complots qui se machinaient. Dès la fin d'avril, des piquets de cavalerie parcouraient les principales rues, dissipant les groupes et sabrant ceux qui ne se dispersaient pas assez vite. Pour légitimer la brutalité de sa répression, pour en finir tout d'un coup avec de sourdes résistances, le grand duc de Berg, d'après Blanco, provoqua, par ses manœuvres, l'émeute du 2 mai 1808. Le départ des infants, pour Bayonne, fut préparé de telle sorte qu'il ne pouvait manquer d'exciter un soulève-

Digitized by Google

ment. On lira, plus loin, les sanglants détails de cette journée. Blanco, bouleversé par l'horreur de ces scènes tragiques, voulut quitter Madrid d'où il s'était fixé et gagner Séville.

Il fit marché avec un charretier aragonais. Sans vêtements de rechange, par une chaleur torride, exposé souvent à de grands dangers, il gagna, à petites journées, la capitale de l'Andalousie.

Il n'y trouva ni la sûreté, ni le repos. Une junte insurrectionnelle régentait la ville et, comme tous les gouvernements nés de l'émeute, elle se montrait tracassière, soupçonneuse, irritable et cruelle.

Blanco assista à l'entrée triomphale des vainqueurs de Baylen. Les troupes que le général triomphant traînait, à sa suite, ressemblaient plutôt à des hordes de bandits qu'à des soldats réguliers. Sales, déguenillés, ils effrayaient de leurs gestes et de leurs refrains les bourgeois paisibles. De telles gens, grisés par un succès aussi inattendu, s'imaginaient être, à jamais, débarrassés de Napoléon et de ses armées. Blanco ne partagea pas l'ivresse générale. Sa clairvoyance lui laissait discerner ce que valaient de pareils défenseurs.

Six mois plus tard, Napoléon rentrait à Madrid.

Au mois de janvier 1810, l'armée française, sous les ordres de Joseph, envahit l'Andalousie. Blanco abandonna Séville et vint à Cadix, où il pouvait se croire en sûreté, mais bientôt un paquebot l'emporta vers Falmouth.

En agissant ainsi, il obéissait à d'autres motifs qu'à ceux d'un découragement patriotique. Jusqu'alors, la vie de ce prêtre ressemblait à celle de beaucoup de clercs lettrés de son temps, peu orthodoxes, dans leur doctrine et dans leurs mœurs. Comme eux, Blanco aurait pu sauver les apparences et garder une correction relative, si une certaine honorabilité de son caractère ne l'eût rendu honteux de sa misère, si la tendresse paternelle n'eût mis fin à une douloureuse incertitude! Il avait plusieurs fils, qu'il aimait avec passion et il voulait leur assurer un nom et un état social réguliers. Un pareil sentiment lui inspira la force de s'expatrier.

Malgré son exil, Blanco demeura mêlé, pour quelques années encore, à la vie espagnole, à laquelle il participa en qualité de journaliste. Il fonda un périodique, *l'Espagnol* que subventionna un de ses protecteurs, lord Holland, neveu de Fox. Les articles, rédigés en castillan, eurent pour but de

Digitized by Google

combattre l'esprit de défiance et de jalousie qui s'élevait, non sans raison, dans la Péninsule, contre la politique britannique. Blanco s'y montra le champion des idées constitutionnelles anglaises. Selon lui, pas de relèvement possible, pour sa patrie, sans le concours de la Grande-Bretagne ; c'est par elle seulement que l'Espagne gagnerait assez de vigueur pour résister, dans la suite, à la double tyrannie de la religion et du despotisme.

Un autre thème qu'il développa fut la légitimité de l'émancipation coloniale espagnole. Au début de la lutte contre Napoléon, toutes les régions d'outre-mer montrèrent pour la cause de la métropole un véritable enthousiasme. Mais, après, la première ferveur, l'opinion changea. L'exemple des Etats-Unis, brisant à la fin du XVIII[e] siècle le lien qui les unissait à la Grande-Bretagne, s'offrit souvent à l'esprit des colons espagnols, dans l'impatience des maux trop réels dont ils souffraient. Comme le gouvernement de la métropole ne répondait à leurs doléances que par des discours, les colons se débarrassèrent des anciens fonctionnaires, délégués par la Péninsule ; les créoles se partagèrent les emplois ; les ports, si jalousement fermés, par la monarchie castillane, s'ouvrirent aux Anglais. Blanco, dans son journal, encourageait les tentatives d'émancipation. « Le peuple Américain, écrivait-il, « a été pendant trois cents ans dans un complet esclavage... « La raison et la philosophie crient en faveur de l'indépen- « dance américaine ! » Les créoles répondaient à l'avocat de leur cause, par de l'argent et des abonnements, les ministres anglais, par des subventions, tandis qu'à Cadix les Cortès n'avaient pas assez d'injures pour « un coupable de lèse « nation. »

On ne poursuivra pas plus loin la biographie de Blanco ; les détails recueillis sur ce personnage ayant pour but, seulement, d'éclairer la partie espagnole de sa vie ! Pour la compléter, pour la conduire jusqu'en 1841, année où il mourut, il faudrait toucher à des questions trop nombreuses et parfois trop arides. Cette intelligence déliée, subtile même, fut affligée d'une versalité incurable. Ce malheureux se dépensa en crises d'enthousiasme auxquelles succédaient des périodes d'abattement et de dégoût. Le doute, chez lui, ne fut pas l'épreuve transitoire où se trempent les croyances et le caractère ; ce ne fut pas, non plus, le système, plus ou moins sin-

Digitized by Google

cère, derrière lequel le libertin abrite son insouciance de l'au-delà et quelquefois ses vices. Il fut, au contraire, toujours obsédé de l'idée religieuse, mais il ne réussit jamais, à s'attacher à une foi ou à un système philosophique. Son esprit démolissait le lendemain ce qu'il avait édifié la veille. Chevalier errant de la libre pensée, il passa du catholicisme à la Haute Eglise, pour aboutir finalement à une négation presque complète du christianisme.

Les Anglais avaient traduit son nom de Blanco en celui de *White*. Comme on le désignait alternativement par cette double appellation espagnole et anglaise, il adopta le pseudonyme littéraire de Leucadio Doblado. C'est ainsi qu'il signa les *Letters from Spain*, parues dans le *Monthly Magazine* et réunies en volume en 1822. Ce livre dont nous donnons ici la traduction lui valut le titre de maître ès arts à Oriel collège, où Newman, le futur cardinal, enseignait alors.

Quelques modifications nous ont paru nécessaires dans l'établissement du texte. Il nous a semblé qu'on pouvait, sans inconvénient, diviser l'ouvrage par chapitres et non par lettres, si l'on supprimait des préliminaires assez languissants. On a cru également devoir omettre certains passages sur la religion catholique. Ils plaisaient, sans doute, à des anglais protestants, mal informés, amusés de railleries souvent déplacées, par lesquelles l'apostolat donnait, à son nouveau culte, des gages de sincérité. Aujourd'hui ce fatras ne paraîtrait que fastidieux. Un autre chapitre a été aussi supprimé. Sous forme d'une auto-biographie, à peine déguisée, il contenait, avec moins d'exactitude toutefois, quelques-uns des renseignements rassemblés dans cette préface.

Les « Souvenirs d'un Proscrit espagnol » offrent donc les observations personnelles d'un témoin fort averti, qui vécut sous le règne de Charles IV, qui recueillit avec une curiosité assez indiscrète tous les faits divers sur la vie scandaleuse de Marie-Louise et de Godoy, qui fut mêlé, enfin, à quelques-uns des évènements terribles de la guerre de l'Indépendance. Mais à côté de scènes tragiques, il y a des récits qui en tempèrent l'émotion, des notes de voyage, dans des coins assez peu fréquentés de l'Espagne, Blanco nous initie, en outre, aux mœurs de la vie andalouse, aux charmes de ses *tertulias*, à ses fêtes, aux pratiques extérieures du culte, que le peuple,

Digitized by Google

avec une inconscience toute méridionale, mêle parfois à de trop profanes divertissements.

Il y a quelque fiction dans les Souvenirs de Blanco. Il imagine un Espagnol, revenant dans sa patrie et débarquant à Cadix, ce voyageur n'est autre que lui-même; pourtant, il ne retourna jamais en Espagne. Ce prêtre, fourvoyé dans le sacerdoce, se donna tout entier à la nouvelle patrie, qui le libéra de liens détestés. A ce prix, il accepta volontairement ce que d'autres considéreraient comme le plus grand des malheurs : la rupture avec sa famille, le mépris de ses concitoyens, l'exil définitif en pays étranger.

François Rousseau.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

Lorsque, par un jour radieux, on approche de son port magnifique, Cadix, vu de la mer, paraît une des beautés les plus attrayantes, qui fut jamais ! Les hautes bâtisses de pierre blanche, situées en face de la baie, reflètent la lumière intense et profonde d'un ciel du midi. Dès l'extrémité de l'horizon, elles fixent l'œil du navigateur.

La mer baigne actuellement les remparts de la cité. Du côté opposé, une étroite bande de terre relie Cadix au continent voisin ! Quand on commence à découvrir la partie supérieure des édifices, les faîtes blancs de ces brillantes poteries, semblables à des vases de Chine, posées sur les parapets, couronnant les toits plats des maisons, ces constructions aériennes se fondent, par instant, dans le lointain éclat des vagues ; on croit au spectacle d'une délicieuse féerie, qui se transforme, à mesure que le navire avance, en bâtisses hautes, uniformes et massives, ramenant ainsi, malgré lui, le spectateur aux tristes réalités de la vie.

On débarque sur un quai populeux et on longe le bas des remparts, par une voûte noire, à l'extrémité de laquelle les voyageurs doivent subir la visite de la douane. Quelque menue monnaie, présentée en même temps que les clefs des malles, épargne à l'étranger l'ennui de voir répandre, dans le plus grand désordre, son linge et ses vêtements

J'ai oublié de dire que rarement un bateau parvient jusqu'au quai, sans être pris d'assaut, par trois ou quatre *gallegos*. Ce sont des habitants de la Galice. Les seuls porteurs de la ville. Aussitôt, ils commencent, entre eux, une lutte, dont le prix est, pour le plus fort, de s'emparer de vos bagages. L'heureux champion devient votre guide, jusqu'à votre logis.

Comme il n'y a que deux portes à Cadix, la Porte de Mer et la Porte de Terre, ceux qui débarquent sont obligés de traverser le grand marché, place qui ressemble, assez, à *Covent-garden*. Les paysans y exposent et y vendent des

Digitized by Google

légumes et des fruits. On y vend aussi du poisson, qu'on jette, sur le pavé, tout sortant du filet.

Le bruit et le tapage de ce marché sont absolument intolérables. Tout le monde, en Espagne, sans en excepter les dames, a plutôt la parole haute et bruyante. Mais ici c'est une lutte entre trois ou quatre cents paysans ; c'est un concours de voix rauques et gutturales, qui se haussent, qui cherchent à s'étouffer mutuellement, pour informer les passants du prix et de la qualité des denrées.

A peine avais-je appellé mon *gallego*, à peine m'occupais-je de la direction que je devais prendre, que d'un ton de voix très décidé, cet homme s'écria : *Dios, Su Majestad !* Je fis semblant de ne pas entendre, je me retournai brusquement et je cherchai à m'esquiver, mais ce fut impossible ! Enflammé d'un saint zèle, mon porteur éleva sa voix rauque et répéta trois ou quatre fois, avec l'accent barbare de sa province : *Dios, Su Majestad*, ajoutant avec un juron : c'est un hérétique ! Il n'y avait pas de résistance possible à ce mot terrible. Il me cloua en terre. Je tirai de ma poche mon mouchoir et, l'étendant sur la partie la moins sale du pavé, je m'y agenouillai, non pour prier, mais pour me conformer à la coutume du pays. Je frappais ma poitrine de mon poing droit, aussi doucement que possible, sans scandaliser personne. Je ne pouvais m'empêcher de maudire l'instant où j'avais été contraint de me dégrader et de trembler, au simple soupçon, conçu par un être, à peine supérieur aux bêtes à quatre pieds, qu'il soulageait de leurs fardeaux.

Dans les plus populeuses villes d'Espagne, ces rencontres désagréables sont fréquentes. La partie, la plus retirée de la maison, ne met pas à l'abri de la cloche sainte. Lorsqu'elle résonne, un charme magique opère sur tous les Espagnols. Au milieu d'une partie de plaisir, gaie et bruyante, le mot pieux *Su Majestad* précipite tout le monde à genoux, jusqu'à ce que le tintement meure en s'éloignant. Etes-vous à dîner ? Il faut quitter la table. Au lit ? Vous pouvez, au moins, vous asseoir. Mais le plus absurde effet de cette coutume se remarque au théâtre. Lorque l'hostie approche d'un corps de garde, le tambour bat, les hommes sortent ; à la vue du prêtre ils mettent le genou en terre et renversant leur fusil, la pointe de la baïonnette vers le sol. Comme un poste, commandé par un officier, est toujours de service à la porte d'un théâtre espa-

Digitized by Google

gnol, j'ai souvent ri, à la dérobée, de l'effet de tout ce bruit sur les acteurs et les spectateurs. *Dios, Dios*, murmurait-on de toutes parts et chacun de tomber, à l'instant, sur les genoux. La déclamation de l'acteur, ou les castagnettes du *fandango* se taisaient, quelque temps, jusqu'à ce que la cloche, de plus en plus faible, en s'éloignant, le divertissement fût repris, les dévôts sur leurs jambes, soucieux de réparer le temps perdu. Tel est l'empire d'une habitude native, qu'à Londres, bien des semaines après ma venue, quand résonnait la cloche du facteur, le soir, je m'inclinais pour accomplir la génuflexion obligatoire.

Cadix est une des villes bien déchue de la splendeur où elle était parvenue, quand elle possédait le privilège exclusif de commercer avec les colonies de l'Amérique du Sud. Néanmoins c'est encore une des rares cités de l'Espagne qui, par son élégance, peut être comparée à celles du second rang, en Angleterre. Le peuple y est hospitalier et gai ; les femmes, sans être le moins du monde des beautés, sont, en réalité, enchanteresses. Quelques *tertulias*, réunions du soir quotidiennes, où l'on est admis sur une simple présentation à la maîtresse de la maison, sont très plaisantes et très agréables. La roideur de l'étiquette n'y règne pas. On peut, à son gré, entrer ou sortir. Les jeunes dames, cependant, trouveront bientôt, ou imagineront la maison et la compagnie que vous préférez. Au bout d'une semaine, vous deviendrez le but d'un grand nombre de gaies plaisanteries, à propos de vos courtes visites. Les chansons, accompagnées de guitare ou de piano sont les divertissements ordinaires de ces sortes de réunions. Mais les talents musicaux des dames espagnoles ne peuvent supporter la plus lointaine comparaison avec ceux des simples amateurs, à Londres En chantant, elles possèdent, cependant, un avantage, celui d'ouvrir la bouche, ce que nos *Misses* semblent considérer comme la violation de toutes les convenances.

Les habitants de Cadix, resserrés sur le rocher, où leur ville est bâtie, ont transformé les localités de Chiclana, Puerto Real et Port Sainte-Marie en villégiatures, spécialement pendant l'été. Le passage, par eau, à Port Sainte-Marie, est d'environ une heure et demie et le va et vient presque aussi constant qu'entre une grande ville et ses faubourgs. Des bateaux, pleins de passagers, se croisent incessamment,

Digitized by Google

depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. La traversée, cependant, offre quelque danger, en été, lorsque souffle un fort vent d'est, ou en hiver, par le gros temps. A l'embouchure du Guadalete, rivière qui traverse la baie de Cadix, par Port-Sainte-Marie, on rencontre de grands bancs de sable mouvant, où chaque année beaucoup d'embarcations périssent. Les bateaux, qui font le passage, sont souvent encombrés d'un public fort mêlé. Les espagnols, néanmoins, ne sont pas aussi ombrageux, envers les inconnus, que les Anglais. Que deux d'entre eux, homme ou femme, se rencontrent, ils entreront immédiatement en conversation. Cette insouciance, à l'égard d'un étranger, que l'usage a établie, en Angleterre, serait regardée comme une insulte, partout, en Espagne. Aussi conserve-t-on peu de gravité, dans ces excursions nautiques.

Par le beau temps, quand les femmes ne craignent pas le mal de mer, les passagers se laissent aller à une joie bruyante, commune aux Andalous de toutes les classes. Elle est connue par ce vieux mot espagnol : *Arana* que les gens du sud prononcent comme s'il y avait une *h* aspirée: *Harana*. Je ne sais si je serai capable de donner une idée de ce genre d'amusement. Il n'admet aucun acte libre mais autorise les mots qui n'atteignent pas la grossière indécence. C'est, si je puis me servir de cette expression, une sorte de dispute, sous forme de conversation, ou, pour me permettre un assemblage encore plus étrange d'idées, l'*Arana* est, à la conversation, ce que un jeu rude est à la promenade bras dessus, bras dessous. Cependant, au milieu de gros rires et de bruyants quolibets, aussitôt que le bateau approche des endroits dangereux, le pilote élève la voix, avec une gravité digne d'un curé et s'adresse à la compagnie, à peu près en ces termes : « Prions pour les âmes de tous ceux qui ont péri, en cet endroit. » La pieuse exhortation produit un effet irrésistible. Pendant une ou deux minutes, chacun murmure une oraison, tandis qu'un mousse fait la quête. Les sous recueillis sont scrupuleusement dépensés à procurer des messes aux âmes du purgatoire. Cette cérémonie terminée, le tapage reprend de plus bel, jusqu'à l'instant de débarquer.

Je vins par terre à San Lucar, ville de quelque richesse et de quelque importance, à l'embouchure du Guadalquivir, là où ce fleuve se perd dans la mer, par un canal d'une largeur

Digitized by Google

d'un quart de lieue environ. Le voyage vers Séville, d'une vingtaine de lieues, en amont, est ennuyeux, mais je l'ai accompli, souvent, dans ma première jeunesse, et je ne me souviens plus du changement que vingt ans de vie auront apporté à mes sentiments primitifs. En Espagne, nul moyen de transport n'est commode, ou expéditif. Les bateaux de San Lucar sont massifs et lourds, dépourvus de tout aménagement agréable aux passagers. La moitié de la barque est couverte d'un pont si bas qu'on ne peut se tenir debout ; un morceau de toile négligemment attaché à l'arrière sépare les voyageurs de l'équipage. Une personne d'une condition un peu relevée ne supporterait qu'à grand peine l'ennui d'une compagnie fort mêlée. Heureusement, il n'est ni difficile, ni coûteux de se reserver la location exclusive d'une de ces barques. Avant d'y monter, il faut supporter la corvée de chevaucher sur les épaules d'un homme qui vous transporte du rivage jusqu'à un petit esquif.

Le pays, des deux côtés du Guadalquivir, est, en général, plat et désolé. L'œil erre, en vain, sur de vastes terrains d'alluvion, à la recherche de quelque habitation humaine. Des troupeaux de bétail blanc et de grandes bandes de moutons se voient sur deux îles considérables, formées par les différentes branches de la rivière. Les féroces taureaux Andalous, destinés à paraître dans le cirque, sont livrés à eux-mêmes, dans de vastes herbages, afin que la solitude les rende plus sauvages. On les aperçoit rôdant çà et là, secouant leurs têtes velues et frappant le sol, à l'approche du bâteau.

Les détours du fleuve et l'exhaussement progressif du fond, qui obstrue le chenal, obligent les barques à attendre la marée, excepté quand souffle un fort vent du sud. Après deux jours ennuyeux de voyage et deux mauvaises nuits, je me trouvai devant la *Torre del Oro*, large monument octogone, d'une grande antiquité, puisqu'on le suppose bâti par Jules César. Cette tour se dresse près du môle, sur le quai de la capitale Andalouse.

Je laisse à d'autres le soin de fournir des renseignements géographiques et statistiques sur Séville. Ma tâche se bornera à décrire des particularités qui nécessairement ont échappé à des auteurs étrangers.

La coutume orientale de bâtir des maisons sur les quatre côtés d'une cour ouverte est si générale, en Andalousie, que,

Digitized by Google

jusqu'à mon premier voyage à Madrid, je ne concevais pas une demeure habitable, construite d'après un autre plan. Les maisons ont ordinairement deux étages, avec une galerie ou corridor, qui, ainsi que le nom l'indique, court le long des quatre, ou au moins, des trois côtés du *Patio*; ainsi désigne-t-on la cour centrale. Il existe, de cette manière, une communication extérieure, entre les chambres des étages supérieurs ; le plancher de ce corridor forme une promenade couverte pour les appartements du rez-de-chaussée. Ces différentes chambres sont alternativement habitées ou désertées dans les saisons d'hiver ou d'été. Vers le milieu d'octobre, chaque maison à Séville, pendant deux ou trois jours, se trouve bouleversée de fond en comble. On vide de leurs ameublements les appartements d'en bas, chaises, tables, etc. ; le temple même de la cuisine prend ses quartiers d'hiver. Ce changement de chambres et le déploiement sur les briques, qui pavent le sol, de nattes offrant un tissu plus serré et plus chaud que celles employées, pendant l'été,-voilà toutes les précautions dont on use contre le froid, dans ce pays. En outre on brûle du charbon de bois, fait avec des broussailles, combustible appelé *cisco*, dans un bassin de cuivre plat et ouvert, d'environ deux pieds de diamètre, élevé, à quelques pouces au-dessus du sol, par un cadre de bois, sur lequel ceux qui se chauffent posent les pieds. Les fumées du charbon altèrent la santé, mais tel est l'effet de l'habitude que les habitants ont rarement à se prémunir contre les dangers de ces brasiers malodorants.

En revanche, les précautions contre la chaleur sont nombreuses. Dès la fin de mai, la population entière descend l'escalier. Une tente légère, mise en mouvement, par des cordes et des poulies, s'étend au-dessus de la cour centrale, au même niveau que le toit de la maison. On ferme, presque entièrement, les contrevents, depuis le matin jusqu'au coucher du soleil, n'admettant que juste assez de lumière pour se voir les uns les autres, pourvu que les yeux n'aient pas été éblouis par le jour éclatant de la rue. On lave chaque matin le sol, afin que l'évaporation de l'eau, qui mouille les briques, abatte la chaleur de l'air. On emploie, en guise de tapis, une natte légère, faite d'un jonc très flexible et teinte de couleurs variées. On orne le *patio* de pots de fleurs, spécialement, autour d'un jet d'eau qui, dans beaucoup de maisons, occupe

Digitized by Google

le centre. Pendant la saison chaude, les dames s'asseoient et reçoivent leurs amis dans le *patio*. Les portes de la rue restent ouvertes, invariablement depuis le lever du soleil jusqu'à onze heures ou minuit. Trois ou quatre grosses lampes de verre se balancent, sur une seule ligne, depuis la porte de la rue jusqu'au côté opposé du Patio. Comme dans la plupart des maisons, l'éclairage des *testulias* se voit de la rue, la ville présente, jusqu'à près de minuit, une scène très jolie et très animée. La classe la plus pauvre, pour éviter l'intolérable chaleur des habitations, passe une grande partie de la nuit à bavarder sur les portes, tandis que des personnes de tout rang circulent, jusqu'à une heure avancée, soit pour voir des amis, soit pour goûter la fraîcheur de l'air, dans les promenades publiques.

Ces spectacles, pleins de gaieté, s'évanouissent, cependant, à l'approche de l'hiver. Les habitants se retirent aux étages supérieurs, les rues, mal éclairées, deviennent désertes, à la tombée du jour, et paraissent si dangereuses, à cause des voleurs, que seuls les jeunes gens montrent assez d'audace pour revenir d'une *tertulia*, dans la compagnie d'un domestique, porteur d'une torche allumée. La méfiance des habitants interdit, en cette saison, le libre accès des maisons. On y pénètre par un passage, fermé de deux portes. L'une s'ouvre sur la rue, l'autre s'appelle la porte du milieu, car il en existe une troisième, au haut de l'escalier, qui ouvre le Patio. Ce passage se nomme *zaguan*, pur mot arabe, qui signifie, je crois, un portique. La porte du milieu reste généralement close, durant le jour. Celle du dehors ne se ferme qu'à la nuit. Tous ceux qui veulent être admis, dans l'intérieur, doivent frapper à la porte du milieu et répondre à une question, qui ne sera pas déplacée, dans mon récit.

Entre parenthèses, quand on heurte à la porte, il ne faut frapper qu'un seul et léger coup. On répond, de l'intérieur, par un : Qui est là ? L'étranger doit répliquer : Ami. La porte s'ouvre, alors, sans plus de question. Les paysans et les mendiants s'annoncent, au dehors, par un *Ave Maria purissima !* Invocation à laquelle on répond, de l'intérieur, par : *Conçue sans péché.* Cette coutume est le dernier reste d'une féroce controverse entre Franciscains et Dominicains, pour décider si la Vierge Marie avait été, ou non, soumise aux conséquences fatales du péché originel. Les Dominicains

Digitized by Google

refusaient toute exemption tandis que les Franciscains soutenaient un tel privilège. Les Espagnols et, spécialement les Sévillans, si connus par leur galanterie, furent les champions de Notre-Dame et embrassèrent, si chaudement, cette dernière opinion que le mot de ralliement de leur parti devint cette invocation, qui prévaut, encore, en Andalousie. Pendant la chaleur de la dispute et, avant que les Dominicains eussent été réduits au silence, par l'autorité du Pape, le peuple de Séville commençait à s'assembler dans diverses églises et sortait avec un tableau emblématique de Marie sans péché, placé sur une sorte d'étendard, surmonté d'une croix. Ils parcouraient, en procession, la cité de différents côtés, chantant un hymne et répétant tout haut leurs patenôtres. Ces processions ont subsisté jusqu'à notre temps et elles constituent une des incommodités nocturnes de cette ville. Bien que restreintes aux gens de la plus basse classe, de telles réunions prennent cette importance caractéristique et cet esprit dominateur, qui s'attache à la plus insignifiante association religieuse, dans ce pays. Partout où se présente une de ces processions râpées, elle occupe les deux côtés de la rue, arrête les passants et les oblige à rester debout et tête nue, jusqu'à ce que la bannière ait passé. Ces embarrassantes et lourdes bannières sont appelées à Séville : *Sin pecados*, sans péchés, c'est l'emblème de l'opinion théologique, au nom de laquelle elles furent élevées.

Le gouvernement espagnol, sous Charles III, montra la plus grande ardeur pour que le Pape ajoutât aux dogmes de la Foi catholique celui de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. La cour de Rome, cependant, avec l'esprit prudent, qui a toujours guidé sa politique, essaya de se dégager d'un empiètement d'autorité, que même quelques-uns de ses docteurs seraient prêts à discuter. Elle trancha le différend, avec une subtilité toute théologique. Les censures de l'Eglise frappèrent ceux qui auraient la hardiesse d'affirmer que la Vierge Marie avait reçu quelque flétrissure de son *grand ancêtre* ! L'Immaculée conception fut personnifiée et les domaines espagnols, d'Europe et d'Amérique, placés sous la protection de ce mystère. Cette déclaration répandit une joie universelle dans toute la nation. On célébra des réjouissances publiques des deux côtés de l'Atlantique. Le roi institua un ordre de chevalerie dont l'Immaculée Conception

Digitized by Google

fut l'emblème (une femme vêtue de blanc et de bleu). Une loi fut édictée, elle requérait une déclaration, sous la foi du serment, d'une ferme croyance à l'Immaculée-Conception de tout candidat à un grade quelconque, dans les Universités ou dans une de ces corporations civiles et religieuses, si nombreuses, en Espagne.

Digitized by Google

CHAPITRE II

La division la plus générale du peuple espagnol est celle des nobles et des plébéiens. Cependant, il faut se garder d'une erreur que ces mots peuvent provoquer chez un Anglais. En Espagne, toute personne dont la famille, par prescription immémoriale ou par décret royal se trouve exemptée de certaines charges ; qui jouit de certains privilèges, cette personne, dis-je, appartient à la noblesse. Cette distinction a pour origine, il me semble, le partage des territoires appartenant aux villes conquises sur les Maures. Je ne peux dire si ces avantages sont tous semblables. Le roi, après l'énumération des privilèges et exemptions qu'il concède à une famille, ajoute cette formule : « ils seront considérés à tous points de vue comme *Hidalgos de casa y solar conocido* », c'est-à-dire, comme nobles d'une maison et d'une terre connues. Beaucoup de privilégiés, attachés à cette classe de grands propriétaires, ou de basse noblesse, ont disparu, sans qu'on se préoccupât de déterminer, d'une manière précise, le rang qu'ils pouvaient revendiquer avant l'amendement de la loi. Cependant, un gentilhomme espagnol ou *cavallero*, ne peut être enrôlé dans la milice. Nul, sauf un *hidalgo*, ne peut entrer dans l'armée comme cadet. A l'ancienneté, dix cadets recevront une commission, avant un sergent, et même celui-ci sera exposé à bien des passe-droits. Celui qui, par chance, sortira du rang, évitera rarement la froideur et le mépris des officiers, ses orgueilleux camarades. L'appellation de *Pinos*, *pins*, allusion, sans doute, à la hauteur requise chez un sergent, pour passer officier, implique, comme celle d'affranchi, chez les Romains, une tache que les premières situations, dans l'armée, ne peuvent complètement effacer.

La noblesse ; je me servirai de ce nom, pour éviter toute équivoque, la noblesse, dis-je, provient du père. Il la transmet, pour toujours, à tous ses enfants mâles. Bien qu'une femme ne puisse léguer son privilège à sa descendance, il faut qu'elle soit la fille d'un *hidalgo*, pour constituer ce

Digitized by Google

qu'on appelle, dans notre pays, un noble de quatre côté, c'est-à-dire un homme dont les parents, leurs parents et les parents de leurs parents appartenaient à une classe privilégiée. Personne, excepté ces nobles *carrés*, ne peut recevoir un ordre de chevalerie. Mais nous sommes tombés dans des temps dégénérés et je puis nommer beaucoup de chevaliers, à Séville, qui doivent à la dextérité du notaire ce qui leur manquait, car ces derniers recueillent et rédigent les preuves ainsi que les documents requis.

Il existe une autre distinction de sang, particulière à l'Espagne. La masse du peuple y tient tellement que le plus simple paysan en regarde la privation comme une source de misère et de dégradation, atteignant sa postérité la plus reculée. Le plus léger mélange de sang africain, maure ou juif, souille une famille entière jusqu'à la plus lointaine génération. Un tel évènement ne s'efface pas, par la suite des années ; l'obscurité et l'humilité de ceux qui sont atteints par ce malheur ne les dérobe pas à l'opprobre. Aucun enfant, dans cette populeuse cité, n'ignore qu'une famille, tenant de mémoire d'homme une boutique de confection au centre de la ville, a vu un de ses ancêtres, puni par l'Inquisition, comme relaps. Un individu, exempt de sang corrompu, porte le titre de *vieux chrétien*, pur de toute tâche et de toute mauvaise race. La sévérité de la loi, ou plutôt de l'opinion publique, encore plus rigoureuse que la loi elle-même, exclue ceux qu'elle frappe de tout emploi, dans l'Eglise ou dans l'Etat. Elle leur ferme même les *Fraternités* ou associations religieuses, qui s'ouvrent aux personnes les plus humbles. Je crois vraiment que si saint Pierre était espagnol, il refuserait d'admettre, dans le ciel, les gens de sang mêlé, ou les placerait dans un coin si écarté qu'ils ne blesseraient pas les yeux des *vieux chrétiens*.

Mais, hélas, quand on parle de lois, je crois que dans beaucoup de pays, anciens ou modernes, excepté, toutefois, en Angleterre, elles sont, comme les toiles d'araignée, capables d'arrêter le faible, mais déchirées par les forts et les audacieux. Cet aphorisme s'applique, également, à l'opinion publique, car il est avéré que beaucoup de grands ou de nobles titrés, dans ce pays, ont dans les veines du sang juif ou maure. La généalogie de ces branches gangrenées a été établie, dans un livre, que ni l'influence du gouvernement, ni

Digitized by Google

la terreur de l'Inquisition n'ont été capables de supprimer complètement. Il est intitulé : *Tizon de España,* la torche de l'Espagne. Mais la richesse et le pouvoir ont rendu suspecte l'opinion publique. Tandis qu'un pauvre artisan, dont les pensées ne s'élèvent guère au-dessus de celles d'un indien paria, osera, à peine, saluer son voisin dont le quatrième ou cinquième ancêtre est tombé aux mains de l'Inquisition pour avoir refusé de manger du porc, le Grand d'Espagne, orgueilleux de sa naissance et peut-être plus proche de la race d'Abraham que le roturier, se croira déshonoré s'il se marie à une dame noble, qui ne lui apportera pas un chapeau, ajouté aux six ou huit, portés par lui, devant le Roi. Mais ceci requiert quelque explication.

Le plus haut privilège de la grandesse est celui de se couvrir, devant le Roi. Par deux ou plusieurs chapeaux, dans une famille, on entend le droit d'hériter d'autant de titres de grandesse. L'orgueil des grands les pousse à ne se marier qu'entre eux, dans leur propre caste. Les domaines et les titres se transmettent aux femmes ; une énorme quantité de propriétés et d'honneurs se concentrent, en quelques mains. Le principal but de chaque famille est constamment d'accroître cette absurde accumulation. Leurs descendants sont mariés, avec dispense, dans leur enfance, à quelque important héritier ou héritière et telle est la multitude des noms de famille, que chaque Grand réclame et dont il use que si on parcourt un simple passe-port, on verra toute la première page d'une large feuille de papier, employée, uniquement, à désigner le personnage dont la signature doit clore pareille énumération. S'il ne s'agissait que de vanité, cet ambitieux déploiement de titres et d'alliances ne mériterait qu'un sourire. Mais il se cache dans ce système absurde et odieux, si soigneusement conservé, par notre première noblesse, un mal plus sérieux. Leurs domestiques les entourent, la classe moyenne qui éprouve, dans leur commerce, un sentiment d'infériorité, les évite. Aussi une telle vie provoque-t-elle, chez les grands, des conséquences dont peu d'entre eux demeurent exempts. Par exemple, une profonde ignorance, une intolérable bonne opinion d'eux-mêmes et, parfois, quoique plus rarement, une forte dose de vulgarité. Je voudrais, cependant, demeurer juste et ne pas, pas une généralisation excessive, frapper des innocents. Mais je crois que

Digitized by Google

j'exprime, sur ce point, le sentiment prédominant du pays. Les grands se sont dégradés par leur conduite servile, à la cour et se sont attiré une grande haine, par leur hauteur. *Ils* ont ruiné leurs domaines, par une mauvaise gestion et, par leurs extravagances, ils ont appauvri le pays, en laissant, à l'abandon, leurs immenses possessions. Supposons une révolution en Espagne. L'orgueil blessé et l'esprit de parti leur refuseront, dans la Constitution, la part de pouvoir que leur mériteraient leurs terres, leurs anciens droits, leur influence subsistante. Aussi, exclus de leur principal et spécial devoir qui consiste à tenir la balance d'un pouvoir en équilibre, entre le trône et le peuple, les grands d'Espagne demeureront, pour la nation, un lourd fardeau. Jaloux de leurs privilèges excessifs, impatients des réformes, qui doivent principalement tomber sur eux et sur le clergé, ils seront toujours disposés à se joindre à la couronne, pour restaurer les abus d'un gouvernement arbitraire.

Plût au ciel qu'une occasion se présentât, d'elle-même, pour remanier notre constitution, d'après le seul système politique qui ait été sanctionné, par l'expérience des âges, je veux dire le système anglais. Nous disposons d'éléments presque semblables. Bas et dégradés, comme nous le sommes, par la venimeuse influence du despotisme, nous devons, cependant, par une combinaison convenable de nos forces politiques, jeter les fondements d'une constitution permanente, dont la liberté soit éprouvée. Peut-être souffrira-t-on l'existence d'une couronne, aussi bien que la présence des grands et des évêques, faute de pouvoir suffisant parmi le peuple? Mais le dédain et la jalousie qu'on leur témoignera, rendra leur condition pire qu'inutile. Je ne suis, ce que vous appelez, ni un tory, ni un bigot, et je n'invente pas de prophétiques élégies sur l'abaissement des couronnes, des blasons et des mitres. Je déteste, en vérité, l'esprit de nivellement et, de tout mon cœur, je dois abhorrer toute sorte de spoliation. Bien des années, cependant, passeront et d'étranges évènements adviendront avant que se réalisent les maux nombreux qui menacent ce pays. Le despotisme espagnol n'est pas, par nature, insultant et irritant, capable de conduire à la folie un peuple tout entier. Ce n'est pas le despotisme du maître dont le fouet éveille la vengeance, dans le cœur de l'esclave. C'est la cauteleuse prévoyance du laboureur, qui mutile le bétail dont

Digitized by Google

il craint la force. L'animal dégradé grandit, inconscient de son infirmité, et après un peu de temps, on pourrait supposer qu'il va jusqu'à aimer son joug. Tel est, je crois notre état. Les impôts, parmi nous, sont plutôt mal perçus qu'écrasants et des millions de paysans ne prennent pas garde à la contribution qui leur échoit. Ils aiment leur roi, tout en détestant le percepteur. Les droits seigneuriaux existent à peine ; bourgeois et paysans ont effacé dans la mémoire des grands les pouvoirs exorbitants que l'imprévoyance et la vie paresseuse, à la cour, laisse dormir inactifs, entre les mains de ces derniers. La majorité de la nation méprise plutôt ces nobles qu'elle ne les hait. Peu de gens lèveraient un doigt pour défendre leurs droits, ils imiteraient encore moins les Français, en portant le fer et le feu, dans les châteaux.

Parlons, maintenant, des évêques et de leurs pouvoirs spirituels. Une seule classe du peuple se trouve gênée et tourmentée. Malheureusement, elle n'est ni ne sera, jamais, nombreuse, dans ce pays. La classe, que je mentionne, est capable de sentir les empiètements de la tyrannie sur ses droits intellectuels. Son orgueil d'esprit et la conscience de sa force provoqueraient chez elle des grondements quotidiens, dans la nécessité où il est de suivre le sentier boueux et tortueux, dans lequel l'ignorance et la superstition ont confiné les âmes actives. Mais celles-ci, comparées à la masse de la nation, ne sont qu'une minorité infime ! Cependant ces compatriotes, en profitant de favorables circonstances, augmenteront leurs forces, grâce à l'ambition de toutes les classes. Il leur faudra, d'abord, déguiser leurs vues, cacher leurs doctrines favorites, encourager même les préjugés nationaux. Car si leurs desseins véritables étaient connus, ils seraient réduits en poussière. La masse du peuple acceptera, peut-être, provisoirement, le nouvel ordre de choses. Ces sentiments lui seront inspirés, soit par un vague désir de changement et d'amélioration, soit par des habitudes passives, enracinées et entretenues, depuis des siècles, par un lourd despotisme. L'armée peut jeter le poids décisif de son sabre, sur le côté populaire de la balance, aussi longtemps que cela conviendra à ses vues. Mais si l'Eglise et la grande noblesse restent négligées, dans la répartition du pouvoir législatif, si au lieu de les attirer, dans le sentier de la liberté, par le doux appât de l'influence constitution-

Digitized by Google

nelle, ces deux pouvoirs voient leurs droits et leurs privilèges menacés, sans espoir de compensation, s'ils craignent d'être jetés de côté, comme un sable stérile, ils demeureront immobiles, dans leur massive indolence, guettant chez leurs adversaires la plus petite division. Ils se glisseront par cette fissure et étoufferont sous leur poids, la minorité qu'ils écraseront.

Une chambre des pairs, composée de grands n'existe pas, actuellement, par suite de l'accumulation des titres, dans une même famille. Il serait opportun d'en créer une, où siègeraient des évêques et un certain nombre de hauts dignitaires. Cette mesure aurait une importance capitale. car elle combattrait utilement cet orgueil de la naissance, un des maux les plus dangereux qui sévit, actuellement, dans la noblesse espagnole. Cette chambre, dis-je, retardera, peut-être, les travaux de réformation et mettra obstacle à l'ardeur du parti populaire. Mais ce corps législatif possèdera, en lui-même, un régulateur, qui marquera les progrès nécessaires. Les membres des chambres privilégiées s'amélioreront d'eux-mêmes, et s'éclaireront par l'exercice du pouvoir constitutionnel et l'influence de la discussion publique. S'ils laissent échapper l'occasion d'essayer une constitution libre, ils répandront comme un membre malade et mal soigné, l'infection, dans le corps tout entier, ils l'exposeront aux dangers d'une sanglante et périlleuse amputation. Mais il est temps de revenir à nos *hidalgos*.

Pour mériter cette qualité il suffit d'être le descendant mâle d'un père, qui jouissait de ce privilège. Aussi l'Espagne est-elle envahie par une classe moyenne,qui subsiste des plus humbles emplois. La province des Asturies abrita les derniers débris de la nation, qui conservèrent le nom et le trône espagnols, malgré les efforts de la conquête arabe. Dans cette province presque tout habitant peut montrer un titre régulier d'honneurs et d'immunités, gagné par ses ancêtres. Ces soldats espagnols recevaient une part du territoire, reconquis sur les envahisseurs, ou telle autre récompense comme l'exemption perpétuelle des taxes et des corvées dont les simples paysans demeuraient grèvés. Parmi les Asturiens modernes, ceux qui revendiquent ces privilèges me font songer que, dans les premiers temps de la monarchie espagnole, chaque soldat fut élevé au rang de grand proprié-

Digitized by Google

taire. Mais les circonstances changèrent étrangement Les Asturies comptent parmi les provinces les plus pauvres de l'Espagne, et les nobles habitants qui la peuplent, ne reçoivent pour la plupart, de leurs ancêtres, d'autre patrimoine que des muscles vigoureux. Aussi en font-ils le meilleur usage, parmi les populations plus chétives du sud. A Séville, ils ont, en réalité, accaparé les emplois de porteurs d'eau, de commissionnaires et de valets de pied. Ceux qui appartiennent à ces deux premiers métiers forment une confrérie à laquelle une chapelle de la cathédrale reste, exclusivement, réservée. Le privilège qu'ils apprécient le plus est celui dont jouissent les vingt hommes les plus robustes d'entre eux. Il consiste à pousser l'échafaudage mobile sur lequel on expose l'Hostie Consacrée, enfermée dans un petit temple d'argent massif, le jour du *Corpus Christi*. Ceux qui remuent cette machine se cachent derrière la riche draperie d'or, qui pend jusqu'à terre, sur les quatre côtés de la charpente. Le poids de tout ceci est énorme. Néanmoins ces vingt hommes portent sur la nuque un pareil fardeau et le manœuvrent avec une aisance, une régularité et une précision mécaniques.

Ces hidalgos, privilégiés de par la loi, relégués, de fait, aux plus humbles emplois, sont classés, malgré tous leurs titres, par l'opinion publique, à leur véritable rang. La seule chance, pour ces gentilhommes, ainsi humiliés d'être officiellement traités, avec les honneurs et le respect qu'ils réclament, ne se réduit, malheureusement, qu'à un cas fort pénible. C'est quand ils sont livrés aux mains du bourreau. J'ai vu un exemple de cette coutume et je raconterai cette anecdote, car j'y trouve un témoignage très caractéristique de nos préjugés nationaux sur la pureté du sang.

Une troupe de cinq bandits fut capturée, dans le ressort de l'audience ou tribunal suprême de Séville. L'un d'entre eux, pauvre diable, né et nourri au plus bas échelon de la société, était cependant un *hidalgo* et comptait quelques parents, parmi les membres les plus distingués de la noblesse. Après avoir langui quatre ou cinq ans, en prison, ces misérables furent convaincus de plusieurs meurtres et vols à main armée, sur les grands chemins. Le tribunal les condamna à mort. Les parents de l'*hidalgo* suivaient le procès. Pour empêcher que la famille ne fût souillée, si un cousin éloigné mourait en plein air, comme un vilain, ils présentèrent une

Digitized by Google

pétition aux autorité, avec pièces à l'appui, réclamant, pour ledit cousin, les honneurs dûs à son sang et s'engageant à payer les dépenses de l'exécution. La requête fut accordée et la scène suivante se déroula : Les quatre voleurs vulgaires furent pendus en grappes, au centre d'un rond point, revêtus d'un blanc linceul, les mains liées, sur le devant du corps, afin que le bourreau qui monte sur les épaules des suppliciés pour rompre la colonne vertébrale, puisse poser le pied sur ces mains, comme sur un étrier. A une courte distance de la potence, fut élevé un échafaud, de dix pieds de haut et d'une surface de quinze pieds sur vingt. Il fut tout entier couvert de drap noir. Au centre, on plaça un fauteuil avec un pieu derrière, où un collier de fer, fixé par une vis, serre le cou d'un seul tour de la poignée. Cette machine se nomme *garrote*, du bâton, employé, autrefois pour tordre la corde. On accédait à l'échafaud par plusieurs marches, situées aux deux extrêmités opposées, les unes réservées au criminel et au prêtre, les autres, à l'exécuteur et à son aide.

Le condamné, habillé d'une robe flottante, était porté par un cheval, marque distinctive de son rang, car les plébéiens vont à âne ou sont tirés sur une claie. Un prêtre l'assistait, ainsi qu'un notaire. Des soldats entouraient le cortège. On prépara, pour lui attacher les bras, des cordes de soie noire, car des cordes de chanvre passent pour déshonorantes. Après s'être agenouillé, afin de recevoir la dernière absolution du prêtre, ce malheureux tira de son doigt une bague, dont on l'avait pourvu. D'après l'étiquette, il devait dédaigneusement la jeter à l'exécuteur, mais, par humilité chrétienne, il la lui mit dans la main. La sentence exécutée, quatre chandeliers d'argent de cinq pieds de haut, garnis de cierges d'une grandeur et d'un poids déterminés, furent placés aux quatre coins de l'échafaud. Au bout de trois heures, les amis posthumes du noble voleur suivirent des funérailles décentes. Si ceux-ci, de son vivant, eussent consacré, à secourir cet infortuné, la moitié de ce qu'ils dépensèrent pour cette absurde et dégoûtante parade, peut-être auraient ils sauvé ce misérable d'une aussi triste fin ? Mais ces honneurs sont ce qu'on appelle un acte positif de noblesse. Un certificat authentique de cette cérémonie se délivre aux survivants, pour être rangé parmi les preuves légales de leur rang. Ceux-ci peuvent donc avoir tenu une telle conduite dans l'idée que leur

Digitized by Google

parent, par sa mort, ajouterait un nouveau lustre à la famille.

Je ne m'amuserai pas à décrire ces innombrables et fantaisistes degrés de noblesse, forgés par les Espagnols, en dehors des lois du pays. Quoique le titre d'*hidalgo* soit nécessaire, spécialement dans les villes de province, pour être admis, dans la meilleure société, il ne suffirait cependant pas, pour briguer une alliance de famille avec le sang bleu. Ces préjugés, cependant, excepté parmi les grands, ont perdu beaucoup de leur force, à Madrid et dans les villes maritimes, comme Malaga et Cadix où le commerce a élevé beaucoup de familles nouvelles et étrangères. Mais il règne, dans la nation espagnole, un esprit prédominant de vanité. Il chatouille même les plus humbles. Il se remarque dans la susceptibilité des domestiques ou des ouvriers, si l'on omet certains qualificatifs, en leur adressant la parole. Appeler un homme forgeron, boucher, cocher, serait l'insulter. Ces gens veulent être appelés soit par leur nom de baptême, ou avec le titre de *maestro*, précédé du mot *señor*. On ne déroge à cet usage que si la désignation de leur emploi implique une supériorité, comme *Mayoral*, chef cocher, *Rabadan*, chef berger, *aperador*, métayer. Ces qualificatifs et d'autres semblables s'emploient sans addition et sonnent bien aux oreilles des habitants. Mais aucune femme ne souffrirait qu'on l'appelât : cuisinière, blanchisseuse, etc. Ils accomplissent ces fonctions, comme si appelées par nature, à un rang plus élevé, le malheur seul les avait dégradés. La pauvreté, à moins d'être extrême, ne diminue pas un homme de famille, dans la société de ses égaux. Le clergé séculier, quoique plébéien, se voit accueilli partout avec honneur, mais cette faveur ne s'étend pas aux moines dont les manières mal polies trahissent, trop ouvertement, la rusticité de leur origine. La grande bourgeoisie n'évitera pas des marchands en gros, s'ils appartiennent à la classe des *hidalgos*. Dans la basoche, les avoués, les notaires sont considérés comme inférieurs aux *caballeros*, quoique le rang, comme en Angleterre, dépende, en grande partie, de la richesse et de la respectabilité personnelle. Il en est de même pour les médecins.

Nous connaissons, maintenant, la partie la plus relevée du peuple. On aimera peut-être contempler un croquis de sa vie journalière. Nous choisirons nos exemples dans la classe moyenne.

Digitized by Google

Le déjeuner, en Espagne, n'est pas un repas régulier, en famille. Il consiste généralement en chocolat et en tartines grillées et beurrées, ou en gâteaux, appelés *molletes*. On use beaucoup de beurre salé irlandais, car la chaleur du climat ne permet pas le luxe du laitage, excepté dans les régions montagneuses du nord. Chacun demande son chocolat, quand cela lui convient et bien des gens le prennent lorsqu'ils reviennent de la messe, cérémonie à laquelle assistent, même ceux qui ne passent pas pour très religieux. Après le déjeuner, les hommes vont à leurs affaires et les dames qui se rendent, rarement, les unes chez les autres, se procurent, souvent, le plaisir de la musique et d'un sermon, dans une église où l'on adore, ce jour-là, le Très Saint-Sacrement.

Vers midi, les dames reviennent de l'église et attendent, en travaillant à l'aiguille, les visites matinales de leurs amis. J'ai déjà montré combien il est facile, pour un homme, d'être introduit dans une famille ; le plus léger prétexte provoquera ce que nous appelons : *l'offre de la maison*. On dit en toutes lettres à la personne que l'on invite : la maison vous appartient. Après de telles paroles, on est autorisé à y venir à son caprice, pour y couler les heures du jour dans des conversations insignifiantes ou intéressantes.

Cette offre de la maison donne une idée de l'hyperbolique civilité de mes compatriotes. Un noble anglais voyageait, il y a quelques années, dans ce pays. Il désira passer une quinzaine à Barcelone. L'auberge était peu confortable pour lui et sa famille. Il chercha une maison de campagne dans le voisinage de la ville. Un riche marchand pour lequel l'Anglais avait une lettre, vint le saluer. Après une kyrielle de de compliments verbeux il mit au service de Sa Seigneurie sa maison de ville et sa maison de campagne. Les yeux de milady étincelèrent de joie et elle parut surprise de la discrédition que montrait son mari. Milady ne pouvait se persuader que des offres aussi pressantes eussent la valeur de l'expression : Madame, je me mets à vos pieds, compliment que tout homme adresse à une dame. Le marchand reçut un billet fort civil, par lequel on acceptait la jouissance de sa maison de campagne. Mais, en réponse, il envoya une excuse assez gauche et ne reparut plus. Le pauvre homme ne méritait pas le blâme, car il avait suivi la coutume de son pays. Il serait, en effet, grossier de ne pas offrir tout ou partie de ce que l'on

Digitized by Google

possède, mais si l'étiquette espagnole ne pardonne pas l'omission de l'offre elle n'en pardonne pas, davantage, l'acceptation.

Un étranger demeure surpris du curieux mélange de méfiance et de liberté que présentent les manières espagnoles. Beaucoup de chambres ont des portes vitrées. Mais, dans celles qui en sont dépourvues, il serait tout à fait inconvenant qu'une dame restât assise avec un monsieur, si la porte ne demeurait ouverte. Cependant, quand une dame légèrement indisposée, garde le lit, elle n'éprouve aucun scrupule à recevoir des visites masculines. Une dame prend rarement le bras d'un Monsieur, et ne lui donne jamais une poignée de mains ; mais quand on revoit un vieil ami, après une longue absence, ou quand on félicite quelqu'un d'un évènement heureux, la salutation d'usage est un baiser. Une femme, non mariée, ne doit pas sortir seule, ne doit pas s'asseoir en tête à tête avec un Monsieur, même quand les portes de la chambre sont ouvertes ; mais, aussitôt mariée elle peut aller partout où il lui plaît et s'asseoir seule, avec un homme à ses côtés pendant plusieurs heures, chaque jour. On colporte, en Angleterre, d'étranges notions sur la jalousie espagnole. Je puis affirmer que si les maris espagnols furent, jadis, tels que les réprésentent les romans et les pièces de théâtre, aucune race, en Europe, n'a subi une plus profonde métamorphose.

Le dîner se sert, en général, à une heure ; dans quelques maisons, à deux ou trois heures. On invite rarement à dîner. Dans des occasions extraordinaires, comme la première messe d'un jeune homme, la prise de voile d'une jeune fille et, dans les maisons plus riches, les anniversaires des chefs de la famille, on fait ce qu'on appelle un *convite* ou fête. Le comble du luxe est alors ce qu'on appelle une *comida de fonda* ou dîner venant du restaurant. Tous les plats sont préparés à une auberge et apportés tout dressés, pour être servis sur la table. Les maisons espagnoles, même les meilleures, sont si mal pourvues de toutes les choses nécessaires, que le vin, les assiettes, les verres, les couteaux et les fourchettes viennent de l'auberge en même temps que le repas. Le bruit et la confusion de ces fêtes est inconcevable. Chacun essaie de payer l'hospitalité par de la joie et du bruit. Bien que les Espagnols soient, d'ordinaire, grands buveurs d'eau,

Digitized by Google

on use très librement de la bouteille, dans ces repas. Mais on ne reste pas à boire, comme en Angleterre, après le dessert. Dans une famille, à la mort de quelqu'un des membres, les plus proches parents offrent un dîner semblable, le jour des funérailles, pour épargner, à celui qui conduit le deuil, le tracas d'ordonner un repas, destiné à ceux de la parenté qui ont accompagné le corps à l'église. Le *decorum*, cependant, interdit toute manifestation de gaieté.

Lorsqu'après mon exil, je me fus accoutumé aux habitudes anglaises, je fus frappé d'un usage espagnol qui, jusqu'alors, me paraissant tout naturel, n'attirait pas mon attention. Une invitation à dîner, qui, par parenthèse, n'est jamais écrite, ne doit pas être acceptée, dès la première offre. Peut-être, en raison de notre langage complimenteur, est-il nécessaire de s'assurer que l'amphitryon désire vraiment que l'on accepte sa politesse. Un usage complaisant a créé une règle qui donne libre jeu à notre vanité nationale, tout en évitant la fortune du pot, car cette fortune sourit, rarement, à ce misérable ustensile. Si on vous invite « à manger la soupe » il faut refuser par des milliers de remerciements. Si après cet assaut de bonne éducation l'offre était renouvelée, on peut commencer à soupçonner que l'ami désire vous recevoir. On répondra par les mots habituels : *No se meta Ud en eso*, ne vous inquiétez pas de cela. Dès ce moment, les deux parties sont trop avancées pour reculer, l'invitation est répétée, une troisième fois, et acceptée.

J'aurais probablement négligé ces détails si je n'y trouvais un curieux rapprochement à faire avec la coutume des Grecs. Vous vous rappelez, sans doute, le début du petit livre de Xénophon, intitulé le *Banquet*. On y voit comment Socrate et ses disciples, qui formaient la partie la plus importante de ce festin, y prirent part, invités par Callias, riche citoyen d'Athènes. La fête se donnait, en l'honneur d'un jeune homme, vainqueur aux jeux des Panathénées. Callias rentrait chez lui, avec son jeune ami, au Pirée. Il vit Socrate et ses compagnons habituels. Il aborda familièrement le philosophe et le pria, lui et ses disciples, de lui tenir compagnie, à table. Eux, cependant, écrit Xénophon, le remercièrent, comme il convenait et déclinèrent l'invitation. Mais quand il parut clairement que Callias se blesserait d'un refus, ils le suivirent.

Digitized by Google

Partout où le dîner n'est pas, comme en Angleterre, le moment principal et presque exclusif de la conversation, une invitation à ce repas peut sembler, en quelque sorte, un don, un présent. Tout homme délicat répugne à l'accepter d'une simple connaissance et il opposera quelque résistance, si l'offre vient d'un ami. Nous savons les ridicules dont Grecs et Romains chargeaient les parasites, c'est-à-dire ceux qui faisaient la chasse aux dîners. Il est très naturel de supposer qu'un homme bien né, évite, très soigneusement, la plus lointaine ressemblance avec ces malheureux affamés.

La coutume de dormir après le dîner, appelée *siesta*, est universelle, en été, spécialement en Andalousie, où l'intensité de la chaleur produit de la langueur et de l'engourdissement. En hiver, une promenade, au sortir de table, est plus générale. Beaucoup d'hommes, avant de faire leur promenade, se donnent rendez-vous au café. Cet usage commence maintenant à être à la mode.

Dans presque toute ville importante de l'Espagne se trouve une promenade publique, où les gens bien élevés s'assemblent l'après dîner. Ces places sont appelées *Alamedas* du nom des peupliers qui les ombragent. Sur de larges bancs de pierre, placés le long des allées, s'asseoit le peuple, soit pour se reposer, soit pour entamer de voisin à voisine une longue conversation, amusement exprimé dans l'argot du pays par cette locution : *pelar la pava*, plumer la dinde. Nous avons dans nos *Alamedas* plusieurs fontaines de l'eau la plus délicieuse. Environ vingt ou trente hommes, avec des verres, courent dans toutes les directions. Ils heurtent, si habilement, deux de ces verres, l'un contre l'autre, que, sans danger de les casser, ils produisent un joli tintement, semblable à celui de cloches bien timbrées. Ils vendent tant d'eau aux habitués que beaucoup de ces marchands vivent toute l'année de ce qu'ils gagnent ainsi l'été. Le succès, dans leur commerce, dépend de leur promptitude à répondre au moindre appel, de leur propreté à laver les verres et, plus que tout cela, de leur esprit, dans ces plaisanteries joviales, particulières aux basses classes de l'Andalousie. Un air connu, un sourire malin et quelque mot caressant de flatterie ou de louange, tels que ma rose, mon âme, et d'autres encore, que même une dame bien élevée n'entendra pas sans plaisir, sont des moyens infaillibles de réussir, parmi les habitués de

Digitized by Google

ces avenues, ou parmi la plus *tendre* partie du public.

La compagnie, dans ces promenades, présente une foule bigarrée d'officiers en uniforme, de prêtres en soutane, avec manteaux noirs et chapeaux à larges bords, semblables à ceux des charbonniers de Londres. D'autres se montrent enveloppés de leurs capes ou vêtus de quelque uniforme, sans lequel un Espagnol bien né, est presque honteux de se montrer.

Les habits des femmes, pour la promenade, n'offrent pas beaucoup de variété. Rien, même si la maison flambait, n'obligerait une femme espagnole à sortir sans une jupe noire, appelée *basquina* ou *saya* et un large voile noir ou *mantilla*, tombant de la tête sur les épaules, croisé sur le sein, comme un schall. La mantille est généralement en soie, garnie d'une large dentelle. Dans les soirs d'été, on voit quelques mantilles blanches, mais aucune femme ne voudrait en porter le matin, encore moins, s'aventurer dans une église avec un habit aussi profane.

Un éventail voyant est, pour une femme, indispensable à la maison, ou dehors, en toute saison. Une femme andalouse en a besoin autant que de sa langue. L'éventail a même l'avantage de transmettre les pensées à distance. Un tremblement rapide de l'éventail, accompagné de petits saluts significatifs, accueillera un ami chéri, du plus loin qu'on l'apercevra à la promenade. On congédie un indifférent en jouant de l'éventail d'une manière si lente et si compassée que le sang se glace. L'éventail sert d'écran pour les petits rires et les chuchotements. Il condense un sourire lorsque des yeux noirs et étincelants visent, par dessus l'éventail, l'objet aimé. Une tape légère, corrige le distrait, un mouvement ondulant appelle l'ami éloigné, un certain tour, entre les doigts, trahit le doute ou l'anxiété. La fermeture ou le déploiement rapide de ses plis indique le plaisir ou la joie. L'éventail se combine parfaitement avec les traits expressifs des femmes de mon pays ; c'est une baguette magique dont on sent le pouvoir mieux qu'on ne le décrit. Qu'est-ce que la beauté, comparée à la puissance fascinatrice qui jaillit d'une extrême sensibilité ? Ceux qui touchent ces invisibles charmes ne trouveront pas une figure commune aux femmes d'Andalousie. Leurs traits, à première vue, ne plaisent pas, mais ils semblent se perfectionner, chaque jour, jusqu'à devenir

Digitized by Google

magnifiques. Dépourvues des avantages de l'éducation, dépourvues même de qualités extérieures, la vivacité de leur fantaisie répand un perpétuel éclat sur leur conversation, et la chaleur de leur cœur donne de l'intérêt et même de l'affection à leurs actions les plus indifférentes. Mais la Nature, comme une mère trop tendre, les a gâtées et la Superstition a complété leur ruine. Livrées à elles-mêmes l'activité précoce de leur esprit, la conscience de leur pouvoir enchanteur suffit à leur apprendre que la vie n'a qu'une source de bonheur. Si leurs charmes produisaient l'effet de cette flamme à la fois brillante et froide, qui émane de la femme française, elles ne seraient que dangereuses pour la paix domestique et utiles à la moitié de la société. Mais, au lieu de devenir les capricieux tyrans des hommes, elles demeurent, en général, leurs victimes. Très peu de femmes espagnoles et aucune, j'ose le dire, parmi les Andalouses ne sont coquettes. J'avouerai que ce vice se rencontre beaucoup plus chez les hommes de notre pays que chez les femmes. Ceux-ci mènent une vie de paresse qu'opprime un gouvernement ignorant et superstitieux, ennemi de tout objet capable d'élever et de nourrir une honnête ambition. Aussi gaspillent-ils toute leur jeunesse et une partie de leur maturité, en bagatelles avec le beau sexe, pour le plaisir unique de faire le mal. Mais notre malheur est le plus dur, le plus complexe qui se soit abattu jamais sur la société humaine. Avec les plus nobles qualités qu'un peuple puisse posséder (pardonnez cet involontaire mouvement d'orgueil national), nous sommes pires que dégradés ; nous sommes dépravés par ce qui doit relever ou exalter toute vertu sociale ! Nos corrupteurs, nos mortels ennemis sont la Religion et le gouvernement. Mais il m'est impossible de mettre en lumière la hardiesse d'une pareille thèse !

(A suivre.)

François Rousseau.

Digitized by Google

LETTRES

de Princes et de Princesses appartenant à la Maison de Savoie.

(XVI^e^, XVII^e^ ET XVIII^e^ SIÈCLES)

Conservées à la bibliothèque de Lyon, dans la collection Morin-Pons.

Par Louis CAILLET, avec la collaboration de M. VALLADE (1).

Les onze lettres qui suivent ne présentent entre elles d'autre caractère commun que celui d'émaner de la famille des princes de Savoie et d'être conservées dans la même collection, à Lyon. Elles sont comprises entre les années 1571 et 1780.

Les auteurs de ces missives sont : Marguerite de France, la femme d'Emmanuel-Philibert ; le duc Emmanuel-Philibert ; l'infante d'Espagne, Catherine d'Autriche, qui avait épousé le duc Charles-Emmanuel I^er^ ; Marguerite de Savoie, comtesse de Brienne ; Jacques, bâtard de Savoie ; Chrétienne, plus connue sous le nom de Christine de France, qui allait bientôt épouser le duc Victor-Amédée I^er^ ; Marie, infante d'Espagne et femme de l'empereur Ferdinand, qui était la cousine des princes de la maison de Savoie ; Marie-Christine, duchesse de Savoie, alors régente, par suite de la mort de son mari, Victor-Amédée I^er^ (2) ; H[enriette-] Adélaïde de Savoie, l'épouse de l'électeur de Bavière Ferdinand-Marie ; Marie de Savoie-Nemours, reine de Portugal ; Marie-Clotilde de France, sœur de Louis XVI, et femme du futur roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel IV.

Tous ces documents sont en français, sauf deux : la lettre de Catherine, duchesse de Savoie, (30 octobre 1586) et celle de l'infante Marie (7 novembre 1637) qui sont en espa-

(1) M. Vallade, comme nous l'expliquons plus loin, s'est occupé des deux documents espagnols.

(2) Il s'agit de Christine de France, mentionnée plus haut.

Digitized by Google

gnol. Nous devons à ce propos remercier M. Vallade, l'aimable et savant professeur d'espagnol de l'Ecole supérieure de commerce de Limoges, d'avoir bien voulu lire et traduire ces deux documents qui présentent des difficultés paléographiques et linguistiques spéciales. Nous remercions également très vivement M. Morel-Fatio, l'éminent philologue, et M. Mérimée, le savant doyen de la Faculté des lettres de Toulouse, qui, au sujet de ces deux textes, nous ont fait profiter de leur science.

Plusieurs de ces lettres ont un objet politique, mais d'autres ont un caractère tout à fait intime. Nous signalerons à ce propos la lettre d'Adélaïde de Savoie, la femme de l'électeur de Bavière, d'une orthographe si pittoresque, et celle de Jacques, bâtard de Savoie, qui est un simple billet d'invitation à dîner.

Au point de vue diplomatique, nous ferons diverses remarques. Toutes ces lettres sont signées, sauf une, celle de Marie-Christine, qui est du 4 novembre 1638. Au début de la lettre, on lit seulement ces mots : *La duchesse de Savoie, reyne de Chypre, regente.*

Dans sa lettre à Louis XIII, écrite peu après le 25 novembre 1615, (la seule qui ne renferme ni date de lieu, ni date de temps), elle signe seulement : *Chrestienne*, mot qui est l'équivalent de Christine. Mais cela ne doit pas nous surprendre. C'est seulement en 1619 qu'elle devint duchesse de Savoie par suite de son mariage avec Victor-Amédée Ier. Du reste, n'ayant alors que neuf ans, elle n'avait aucune raison d'employer des formules bien solennelles.

Le duc Emmanuel-Philibert signe : E. Philibert ; Jacques, bâtard de Savoie : Jacques B. de Savoye.

La femme d'Emmanuel-Philibert signe : Marguerite de France ; — Catherine, l'épouse de Charles-Emmanuel Ier : La Infanta doña Catalina ; — la comtesse de Brienne, Marguerite, qui appartenait à la maison de Savoie, signe : Marguerite de Savoye ; — Adélaïde écrit simplement : H. Adélaïde ; — Marie de Savoie-Nemours, reine de Portugal, se contente de mettre au bas de sa lettre : Marye ; — Marie-Clotilde, la femme du futur Charles-Emmanuel IV, signe simplement : Marie-Clotilde. Quant à l'infante d'Espagne, la femme de l'empereur Ferdinand III, elle termine sa lettre en écrivant : J. Maria.

Digitized by Google

Nous devons signaler le ton enjoué de la lettre de Marie-Clotilde qui plaisantait aimablement au sujet de la santé de son « cher Piémont » que d'aucuns à la cour croyaient malade. Elle rassurait ainsi sa correspondante au sujet de la santé de son mari qu'elle aimait tant. L'infortunée princesse était encore tout à la joie ; elle ne se doutait pas alors qu'elle finirait ses jours dans l'amertume de l'exil (1).

I

1571. — 8 octobre. — Rivoli (2). — *Lettre de Marguerite de France, [appelée Marguerite de Valois] (3), au comte de Stroppiana, grand chancelier de Savoie, le remerciant de la lettre dans laquelle il lui donnait des nouvelles de Turin et de l'armée de la Ligue, et lui demandant de venir le lendemain ou le surlendemain.*

(Bibl. mun de Lyon. — Coll. de chartes léguée par M. Henry Morin-Pons, récemment classée et inventoriée).

Sur papier. — Deux folios, aujourd'hui séparés. Empreinte au dos du 2e.

A Monseigneur le comte de Stroppiana (4), grand || chancellier de Savoye. || (*Au dos du 2e folio*).

(*Au recto du 1er folio*). Monseigneur le Chancellier, j'ay esté

(1) *A titre de curiosité, nous avons respecté l'orthographe et la ponctuation de ces textes.* Cela a un certain intérêt pour des documents de cette époque. On n'induit jamais le lecteur en erreur lorsqu'on met des apostrophes dans un texte du moyen âge, puisqu'à cette époque, il n'y en avait pas. — Au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècle on en mettait, mais pas aussi régulièrement que de nos jours. On nous permettra donc, *pour une fois*, de ne pas suivre l'usage habituel, afin de conserver à ces curieuses lettres leur cachet d'originalité.

Les lettres *en italique*, dans *les documents espagnols*, sont les *lettres restituées*. Nous avons agi ainsi conformément à la demande très justifiée de M. Vallade. *Pour ces deux documents, nous avons mis la ponctuation et les signes orthographiques.*

(2) Rivoli (anc. Rivoles), prov. de Turin, sur la rive droite de la Dora Riparia, affl. de g. du Pô, qu'il ne faut pas confondre avec Rivoli-Véronèse, (prov. de Vérone, célèbre par la bataille des 14 et 15 janvier 1797.

(3) Marguerite de Valois, fille de François Ier et sœur d'Henri II, avait épousé Emmanuel-Philibert après le traité du Cateau-Cambrésis de 1559 (3 avril), et, en vertu de ce traité, le 9 juillet, dans la chambre de Henri II, peu avant la mort de celui-ci blessé dans un tournois. C'est elle que l'on surnomma la 10e Muse et c'est à elle que Jacques Pelletier du Mans dédia son poème de la Savoie. Son fils unique fut le duc Charles-Emmanuel Ier. Elle mourut le 14 septembre 1574.

(4) Cf. Langosco di Stroppiana (in Lomellina, verso Vercelli).

Digitized by Google

bien aise d'entendre par vostre lettre, tant des || nouvelles de Thurin que celles de l'armée de la Ligue (1), qui m'ont esté agreables || et ne feray aultre responce a vostre dite lettre, esperant que, ayant donné ordre aux affaires || là, demain ou apres demain, vous en veniendrez icy. Cependant, pour fin de ceste, je || prieray le Createur, Monseigneur le Chancellier, vous conserver en sainte garde. De || Rivoles, ce VIII octobre 1571. ||

Vostre bonne amie, || Marguerite de France. ||

II

1574. — 12 août. — Verceil (2). — *Lettre d'Emmanuel-Philibert* (3), *[duc de Savoie], au cardinal de Lorraine, [Charles]* (4), *lui annonçant que le roi [de France]* (5) *est arrivé le jour même*

(1) Allusion faite à la Ligue par les princes chrétiens, à la demande de Pie V, contre les Turcs qui avaient attaqué Chypre et déclaré la guerre aux Vénitiens. Le duc de Savoie avait refusé le commandement de l'armée, mais avait offert 2.000 fantassins et 400 cavaliers. Il avait envoyé aussi Andrea Rovana, seigneur de Leyni, avec des galères. Les flottes confédérées gagnèrent la célèbre bataille de Lépante, le 7 octobre 1571, sous les ordres de don Juan d'Autriche. — Voir p. 690 du t. II de l'*Histoire généalogique de la royale maison de Savoie* de Guichenon (Lyon, Guillaume Barbier), 1660, in-folio. Avec don Juan et le seigneur de Leyni se trouvaient Antoine Colonna, André Doria, Barberigo, Venier, etc. (Voir la *Gde Encyclopédie*, tome XXIV, p. 852, au mot Naupacte, et Jurien de la Gravière : *La guerre de Chypre et la bataille de Lépante* (Paris, 1888, — 2 vol.)

Quant à la Sainte Ligue elle-même, formée dès le 25 mai, elle avait compté d'abord le Pape, Malte, l'Espagne et Venise, puis le Grand-Duc de Toscane, Cosme de Médicis, « Gènes, la Savoie, Mantoue, Parme, Lucques, et Ferrare ». Voir dans le t. V de l'*Hist. générale* de Lavisse et Rambaud, — le chapitre de M. Rambaud sur l'empire Ottoman (p. 859, — 2e parag.)

(2) Verceil (Vercelli) ch. l. d'arr. de la prov. de Novare, sur la Sesia, entre Turin et Milan.

(3) Emmanuel-Philibert fut duc de Savoie, de 1553 à 1580.

(4) Charles de Lorraine, né le 17 février 1525, mort le 26 décembre 1574. Frère de François de Lorraine, 2e duc de Guise, il fut fait cardinal en 1547. Après 1550, on cessa de l'appeler cardinal de Guise, pour l'appeler cardinal de Lorraine. Son frère Louis, cardinal aussi, était appelé le cardinal de Guise.

(5) Henri III, qui régnait depuis peu, son frère Charles IX étant mort le 31 mai 1574. Henri III revenait de Venise et de Milan. Il passa 12 jours à Turin. C'est le duc qui l'avait invité à passer par ses états (Voir Guichenon : *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, déjà citée, tome II, p. 691-692). — Le duc l'accompagna aussi jusqu'à Lyon. Il lui donna une garde de 6.000 hommes commandés par le comte de Masino et

Digitized by Google

dans ses États, et qu'il en informe la régente (1) *par l'intermédiaire du sieur de Bienvenu, porteur de la présente, qui doit le voir pour lui donner des nouvelles de sa famille.*

(Bibliothèque municipale de Lyon. — Collection Morin-Pons récemment classée et inventoriée, nº 997).

Sur papier. — Au dos du 2e folio, traces de scellement en cire rouge.

Monsieur mon cousin Monsieur le || Cardinal de Lorraine. ||
(*Au dos du 2e folio.*)

(*Fol.* 1 r°). Monsieur mon cousin. Estant ce jourdhuy, graces a Dieu, arrivèe en mes estatz en tres bonne disposicion || sa Majesté tres chrestienne ou elle peult dire destre en sa maison. (2) Je depesche expressement le sieur de Bienvenù || present pourteur, pour en donner advis a la reine regente. auquel jay donné charge de vous visiter || de ma part et faire entendre de ma bonne santè et dé celle de Madame et du prince mon filz || . Je vous prie de luy vouloir donner la mesme creance que si ce fut a moy mesme et vous asseurer || toujours de ma bonne voulenté prompte a vous fere service. Et parce que du dit de Bienvenu || vous serez informè des nouvelles de ceste court, coume de celuy qui en est bien instruict je ne || feray la presente plus longue, que pour me recommander a vostre bonne grace et prier le Createur Monsieur || mon cousin vous conserver en sa saincte et digne garde. De Verceil ce XIIe. de Aoust || 1574. ||

Vostre bien affectionné cousin a vouz fere service ||
E. Philibert.

(*Au bas*). A Monseigneur le Cardinal de Lorraine. || Sur Bienvenu. ||

III

1586. — 30 octobre. — Turin. — *Lettre de l'infante Catherine* (3), [*duchesse de Savoie*], *au roi de France*, [*Henri III*], *son oncle, le*

de 1.000 chevaux commandés par le marquis de Lanzo pour prévenir une attaque des religionnaires du Dauphiné. (Voir id. p. 692).

(1) Catherine de Médicis.

(2) Le sens exigerait une virgule ici.

(3) Catherine d'Autriche, fille du roi d'Espagne Philippe II, épousa le duc Charles-Emmanuel Ier, le Grand (1580-1630), le 11 mars 1585. Elle lui donna 10 enfants : 4 garçons et 6 filles : Victor-Amédée Ier ; Emmanuel-Philibert, prince d'Oneille et de Léon, grand amiral d'Espagne, mort en 1624 ;

Digitized by Google

remerciant de ses lettres, en particulier de celle qu'avait apportée le duc de Luxembourg, et l'assurant de sa fidélité.

(Bibliothèque municipale de Lyon. — Collection de chartes léguée par M. Henri Morin-Pons, récemment classée et inventoriée, n° 1026).

Sur papier. — Au dos du 2e folio, empreinte (1).

A l[*a Mages*]tad del rey de || Franzia, mi tio || . (*Au dos du 2e folio*).

Señor. ||

Azeme (2) V.*uestra* Mag*estad* tanta m*erced* sienpre con sus cartas || q*ue* no sabria encarezerlo y en particular con la q*ue* me || trujo y recado el duq*ue* de Luzenburc y ansi tornan || dose e q*uer*ido responder, aun q*ue* el dira a. V*uestra* Mag*estad* q*ue* no || tiene sobrina q*ue* mas voluntad tenga a todo lo q*ue* fue || re de servizio de V.*uestra* Mag*estad* pues espero la misma ten || dra el prinzipe (3). Ya deseo fuese grande para poderse || hechar (4) de ver y Dios guarde a. V.(5) *uestra* Mag*estad*, como deseo || . De Turin. a 30. de otubre. 1586. ||

B.[*esa*] l[*as*] ma.[*nos*] V.*uestra* Mag*estad* ||

La Infanta doña Catalina || (6).

(*Au dos du 2e folio*). [*Autre main*] Juillet || 1586. ||

Maurice, cardinal à 14 ans, qui épousa sa nièce Louise-Marie de Savoie; Thomas-François, prince de Carignan; Marguerite, épouse de François III, duc de Mantoue; Isabelle, épouse d'Alfonse III, d'Este, duc de Modène; Marie; Françoise, Catherine et Jeanne.

Elle mourut le 6 novembre 1597.

(Voir l'*Art de vérifier les dates*. Ed. de M. de St-Allais (depuis Jésus-Christ jusqu'en 1870). Tome XVII, Paris (Valade), 1819, in-8°, p. 199-200. (Une bonne partie de ce volume, d'ailleurs, est consacrée à la Maison de Savoie), et le t. IX de la Nlle Ed. du *Grand Dictionnaire historique de Moréri* (Paris, 1759, in-folio), au mot *Savoie*, — p. 195 2e colonne).

(1) On remarquera que, dans ce texte, les b et les v sont faits de même; les v sont faits comme des b. Cf. ver. — En haut, une croix (usage espagnol).

(2) Azeme = hazeme, háceme (me fait). Dans le texte, il y a un point après.

(3) Prinzipe (prinçipe ?). Ici, il faudrait un point.

(4) Hechar = echar.

(5) Ces points après le V de Vuestra sont dans le texte. De même pour celui qui est après a et pour ceux de la date.

(6) Voici la *traduction littérale de ce texte*. — A la Majesté du roi de France, mon oncle.

SIRE.

Votre Majesté me fait toujours tant de grâce avec [= par] ses lettres que je ne saurais trop louer, et, en particulier, avec celle que m'apporta

Digitized by Google

IV

1588. — 24 octobre. — Ligny [en Barrois] (1). *Lettre de Marguerite de Savoie* (2), *duchesse de Brienne* (3), *à son fils* [*François*] *de Luxembourg* (4), *duc de Piney* (5), *et pair de France, le remerciant de sa missive, lui annonçant l'envoi du sieur de Verrines, porteur de sa réponse, lui déclarant que des coureurs de la garnison de Sedan, croit-on, appartenant sans doute au groupe qui captura Didier Ausbin, viennent aux portes de la ville, et qu'elle même, depuis son retour, a pu une fois seulement aller à l'Annonciade* (6).

(Bibliothèque municipale de Lyon. Coll. de chartes léguée par M. Henry Morin-Pons récemment classée et inventoriée, n° 1032). *Sur papier. Déchirure.*

avec une commission le duc de Luxembourg. Et c'est pourquoi, comme il s'en retourne [au moment il s'en retourne], j'ai voulu répondre, bien qu'il doive dire à Votre Majesté qu'elle n'a pas de nièce qui ait plus de volonté pour tout ce qui serait utile à (= du service de) Votre Majesté, car j'espère que le prince aura le même [désir]. Je désirerais qu'il fût grand pour qu'on pût le voir [= s'en convaincre] (et) Dieu garde Votre Majesté, comme je le désire. De Turin, le 30 octobre 1586.

L'Infante doña Catherine
baise les mains [de] Votre Majesté.

(1) Ligny en-Barrois (Meuse). — Ch. l. de canton de l'arr. de Bar-le-Duc). Voir la fin, *Notes supplémentaires* : IV.

(2) Marguerite, fille de René de Savoie (comte de Villars et de Tende), et d'Anne de Lascaris, comtesse de Tende.

Elle épousa Antoine II de Luxembourg, comte de Brienne.

(V. Moreri, t. IX, p. 199, n° XVII).

(3) Brienne-le-Château (Aube. — Ch. l. de canton de l'arr. de Bar-sur-Aube). — Le scribe qui, plus tard, ajouta *comtesse de Brienne*, a commis une légère erreur, car, en mai 1587, le comté de Brienne avait été érigé en duché-pairie en faveur de Charles de Luxembourg (V. le t. VIII de la *Grande Encyclopédie*, p. 13 (2e col.) au mot *Brienne* ; l. 14). — Après la mort en 1356 de Gauthier VI de Brienne, le comté passa aux d'Enghien, puis aux de Luxembourg. Louis de Luxembourg, le célèbre connétable de Saint-Pol, le posséda. — Louis XI, en 1475, le confisqua, mais Louis XII, le 29 mai 1504, le rendit à sa famille.

(4) François de Luxembourg, 2e fils d'Antoine II et frère de Jean, qui fut la souche des Luxembourg-Piney. Il mourut le 30 septembre 1613 après avoir vu Henri III ériger Piney en duché (en 1576), puis en pairie (1581). Henri III l'avait nommé prince de Tingry également. Son père, Antoine II était fils de Charles et petit-fils d'Antoine Ier qui avait fondé la branche des Luxembourg-Brienne, éteinte en 1608.

(V. t. XXII de la *Grande Encyclopédie*, art. *Luxembourg*, p. 800 2e colonne, 2e partie).

(5) Piney (Aube. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Troyes).

(6) Couvent de l'Annonciade fondé près de Ligny par Marguerite de Savoie en 1554. (Commun. de M. Paul d'Arbois de Jubainville.) (Aujourd'hui : les Annonciades, comm. de Ligny).

Digitized by Google

A mon filz || de Luxembourg duc de || Pigney pair de France || (*Au dos*).

Mon filz jay receu vostre lettre par le gruyer ayant esté bien || ayse d'avoir entendu de voz nouvelles par ce que || jestois bien en peine d'en scavoir je m'assure bien que || ne permettrez que lon me face tort par ce que tout || mon appuy secours et espoir est en vous. Je vous envoye||par le s[r] de Verrines ung papier sur lequel je vous prie || me mander vostre advis et volunté Jay dict au dit de Verrines || aultres choses pour vous faire entendre. Il faut que je || vous die que nous sommes bien en peines icy pour les || coureurs qui viennent jusques aux portes de ceste ville || et dict lon qu'ilz sont de la garnison de Sedan et de ceulx || qui ont pris prisonnier le pauvre Didier Ausbin et le || tiennent bien estroictement je n'ay esté a Lannuntiate || qu'une foys depuis mon retour d'aupres de vous et n'ause || sortir et sur ce me recommandant tres affectionneement || a voz bonnes graces je prieray Dieu qui vous donne || Mon filz en santé heureuse et longue vie

A Liney (1) ce || XXIIII[e] Octobre 1588. ||

Vostre entierement bien bonne mere et amie || Marguerite de Savoye || (*Au dos*) Marguerite de Savoie (*et d'une écriture très postérieure*) comtesse de Brienne. || (*Ecriture du temps*) 14 octobre [8[bre]] 1588. ||

V

1593. — 9 mai. — Entremont (2). — *Lettre de Jacques, bâtard de Savoie, à Monsieur d'Angevylle* (3), *primicier de la Roche* [*sur Foron*] (4), *le priant de venir dîner le lendemain pour causer avec lui de diverses affaires.*

(Bibliothèque municipale de Lyon. — Collection de chartes léguée par M. Henry Morin-Pons récemment classée et inventoriée, n° 1045).

Sur papier. — Au dos, 2 cachets de cire rouge très petits.

A Monsieur || Monsieur Dangevylle premyssier || de la Roche A la Roche || (*Au dos*).

(1) Forme populaire actuellement encore usitée. (Commun. de M. Paul d'Arbois de Jubainville.)

(2) Entremont (Haute-Savoie), arr. et cant. de Bonneville).

(3) Claude d'Angeville. (Voir sur lui, à la fin, *Notes supplémentaires.*)

(4) La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie. Ch.-l. de canton de l'arr. de Bonneville).

Digitized by Google

Monsieur despuis quyl vous a plu nous oblyger que nous || assyster jusques ycy en touttes nos affayre je vous suplye en || contynuatyon de cette bonne volonte vous vouloyr achemyner || jusques ycy *demain pour dysner* (1) affyn que jaye ce bonheur que davoyr vostre || conseyl et advys sur quelque partyculiarites la resolutyon des || quelles me rendra a jamays ||

Monsieur

Vostre tres affectyonne servyteur ||
Jacques B. de Savoye (2) ||

Dentremont ce 9me may 1593. ||

VI

[Après le 25 novembre 1615]. — *Lettre de Chrétienne* (Christine de France) (3), *à son frère le roi* [Louis XIII], *le félicitant de son heureux mariage.*

(Bibl. mun. de Lyon. — Collect. de chartes léguée par M. Henry Morin-Pons récemment classée et inventoriée, n° 1146).

Sur papier. Au dos, petit cachet de cire rouge avec flots bleus.

Au roy || Monsieur mon || frere || (*Au dos*).

Monsieur ||

La malladie que jay eue est cause du long || temps que jay

(1) En surcharge.

(2) Il ne doit pas être confondu avec Jacques de Savoie, duc de Nemours, mort le 15 juin 1585 (Cf. Moreri, t. IX, p. 198, n° XVIII).

Ce Jacques, bâtard de Savoie, est connu sous le nom de Jacques II de Savoie-Nemours. Il était le fils naturel de Jacques de Savoie, duc de Genevois-Nemours. (Voir à la fin, *Notes supplémentaires.*)

On remarquera la façon modeste et timide avec laquelle ce personnage se reconnait le titre de bâtard.

Il se contente de l'abréviation B. On sait que d'autres seigneurs du XVIe siècle n'ont pas craint d'écrire dans leurs actes et en toutes lettres leur qualité de bâtard.

Voir dans 3e édition de l'*Histoire du droit civil français* de Paul Viollet (Paris, Larose et Forcel, 1905 in-8), livre III, chapitre VI, I. *De la bâtardise*, fin du 1er paragraphe de cette subdivision du chapitre.

Ce personnage n'est pas mentionné par Moreri, qui donne cependant une liste assez complète des bâtards secondaires de Savoie; voir la fin de son article *Savoie*, au tome IX.

(3) On sait que Chrétienne est le synonyme de Christine. — Il n'y a aucune autre princesse de la maison de France ou de Savoie, au XVIIe ou au XVIIIe siècle, qui eût pu écrire cette lettre. Christine de Suède doit être écartée aussi puisqu'elle était fille unique. Marie-Christine, la fille

Digitized by Google

este sans avoir lhonneur de vous || escrire pour me ramentevoir (1) en vos bonnes || grace maintenant que je me porte bien grace || a Dieu je le loue avec vous du bon heur de || vostre mariage je susplie le benir et avec || tout contentement vous donner un || heureux retour et aussy parfaicte sanste || et longue vie que vous desire ||

Monsieur ||

Vostre tres humble et tres obeisant || soeur et servente ||

Chrestienne (2) ||

VII

Lettre de l'Impératrice Marie à son cousin le Cardinal de Savoie.

La princesse Marie qui écrivit cette lettre était à la fois la fille du roi d'Espagne Philippe III, la sœur de la reine de France Anne d'Autriche (3) et la femme de l'Empereur d'Allemagne Ferdinand III (4). Par sa tante Catherine, qui avait

de Henri IV, qui épousa le dimanche 10 février 1619 le duc de Savoie Victor-Amédée Ier (Héroard, II, 231), est la seule princesse de ces deux maisons (ou écrivant en français) qui eût un *frère roi et marié de son vivant*. Elle était née le 10 février 1606. Elle avait donc alors près de dix ans. La signature est de la même écriture que le reste de la lettre qui est peut-être de la fin de 1615 ou du début de 1616. Sur cette lettre, voir plus loin, *Notes supplémentaires*. — Sur cette princesse, voir la *Grande Encyclopédie*, t. XII, p. 280, au mot Christine de France.

(1) *Ramentevoir*, rappeler,

(2) Voir aussi le *Dict. Lalanne* au mot *Christine* ou *Chrétienne*.

Charlotte-Chrétienne et Louise-Chrétienne de Savoie (branche Savoie-Carignan, 2e partie du XVIIe s.) doivent être écartées, car elles n'eurent pas de frères rois (V. t. XIII de l'*Art de vérifier les dates*, p. 200-201, note). — Anne-Christine de Neubourg et Christine de Hesse, épouses de Charles-Emmanuel III (XVIIIe s.), doivent aussi être écartées.

Du reste, Christine de France était appelée souvent *Chrestienne* dans les documents du temps (Voir Guichenon, ouvrage cité, t. III (livre VI). Preuves p. 579 (au bas de la page). Il est question de Louis XIII... et « de tres haute et puissante princesse Madame Chrestienne de France, sa sœur. »

(3) Marie-Anne d'Autriche, née en 1606, était le 6e enfant du roi d'Espagne Philippe III (1598-1621) et de Marguerite d'Autriche qui en eurent sept. Sa sœur Marie née en 1603 était morte la même année. Anne-Marie-Maurice, née en 1601, avait épousé Louis XIII. Son frère aîné était Philippe IV, alors roi d'Espagne.

(V. Moreri : *Dictionnaire historique*, nlle éd., t. I (1759), p. 563, n° XI.)

(4) Elle l'avait épousé en 1631, alors qu'il n'était que roi de Bohême et

Digitized by Google

épousé Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, elle était la cousine du duc Victor-Amédée Ier et du frère de celui-ci, le cardinal Maurice de Savoie (1). A la mort du duc Victor-Amédée, survenue le 7 octobre 1637, elle écrivit de Vienne (Autriche) une lettre de condoléances à ce dernier. A la fin de sa lettre, elle remerciait le cardinal des félicitations qu'il lui avait envoyées au sujet de la naissance de son fils [Philippe-Auguste], qui d'ailleurs mourut en 1639 (2).

1637. — 7 novembre. — Vienne. — *Lettre de l'Impératrice Marie, [infante d'Espagne,] à son cousin, le cardinal [Maurice] de Savoie, pour lui présenter ses condoléances au sujet de la mort du duc de Savoie [Victor-Amédée Ier,] son cousin, et le remercier de la lettre où il lui témoignait sa joie de ce qu'elle ait eu un autre enfant.*

(Bibliothèque municipale de Lyon. — Collection de chartes léguée par M. Henry Morin-Pons, récemment classée et inventoriée, nº 1230).

Sur papier. Au dos du 2e folio, petit cachet en cire rouge.

Al *serenissimo* Cardenal de Savoya ||, mi primo (3). || (*Au dos du 2e folio*).

de Hongrie. Elle mourut le 13 mai 1646. Ferdinand se maria deux fois encore.

Ferdinand III, à ce moment-là, était empereur depuis peu, car son père Ferdinand II était mort le 15 février 1637. Il était roi des Romains depuis 1636.

(1) Maurice, né le 10 janvier 1593, mort le 4 octobre 1657. A ce moment, il disputa la régence à Christine.

(2) Elle avait déjà eu un fils, Ferdinand-François né le 3 septembre 1633, et une fille Marie-Anne, née en 1634. — Elle eut encore d'autres enfants : Maximilien-Thomas, né en 1638 ; Léopold-Ignace (né le 9 juin 1640) qui succéda à Ferdinand ; et Marie, née et morte en 1646. — (Voir le t. I. du *Dictionn. de Moreri* (1759) au mot *Autriche*, p. 564 (nº XII).

(3) Voici la *traduction* pour ainsi dire *littérale* de ce document :

Au Sérénissime cardinal de Savoie, mon cousin.

Sérénissime cousin, j'ai toujours tellement estimé les parents de votre maison que je ne puis manquer de me lamenter avec vous au sujet de la mort du duc, mon cousin, regrettant tout ce qui pourra être [une cause] de chagrin pour vous et vous remerciant beaucoup de la satisfaction que par une de ces lettres vous me montrez avoir eue de ce que Notre Seigneur m'ait donné un autre fils et j'ai tardé à vous répondre à ce sujet parce que [je suis] convalescente à la suite de cet accident, comme aussi pour avoir été [et aussi parce que j'ai été ensuite loin d'ici. Maintenant, je puis vous assurer que, plus j'aurai d'enfants, plus vous

Digitized by Google

(*Fol.* 1ro) (1). Se*renissimo* primo, e estimado siempre tanto los pa || rientes de v*uestra* casa q*ue* no puedo dejar || de condolerme con vos por la muerte || de el duq*ue*, mi primo, sintiendo todo lo || q*ue* os fuera de disgusto y agradeciendo || os mucho el contento q*ue* por una car || ta v*uestra* mostrais aver tenido de aver || me dado N*uestro* Señor (2) otro hijo e tardado en || responderos della, asi por conbaleciente || de este acidente como por aver estado || despues fuera de aqui. Aora os puedo || asegurar q*ue*, cuantos mas hijos tubiere (3) ||, tendreis en ellos mas buenos parientes || y amigos, como yo lò tengo deser. Siem || pre v*uestra*. Dios os guarde como deseo. De || Viena 7 de noviembre 1637. ||

V*uestra* buena Prima || (4),
J. Maria. ||

(*Au dos du* 2e *folio*). Vienna || 7 noviembre (9mbre) 1637. || L'Imp*eratrice* || Si en dole della morte di S. A. R. ||

VIII

1638. — 4 novembre. — Turin. — *Lettre de* [Marie-Christine] (5), *duchesse de Savoie et reine de Chypre* (6), *alors régente* (7), *au*

aurez en eux de bons parents et des amis, ainsi que je tiens à l'être. Toujours vôtre. Que Dieu vous garde, comme je le désire. De Vienne, le 7 novembre 1637.

Votre bonne cousine,
Marie.

(*Au dos, en italien*). Vienne, 7 novembre 1637. — L'Impératrice. Elle se lamente de la mort de Son Altesse royale.

(1) En haut, une croix.

(2) Il y a Sre, comme plus haut. Sre est l'abréviation de serenissimo ; ser, celle de señor. Sre ici ne peut s'expliquer que par un lapsus (Commun. de M. Morel-Fatio).

(3) Pour tuviere. (Cf. Conbaleciente.) Dans ce texte, les v sont distingués des b. (Cf. la lettre n° III où c'est l'inverse.) Le b de tubiere est fait comme celui de buenos. « *b* et *v* se confondent en espagnol à l'initiale, dans la prononciation et bien souvent dans l'écriture. Tubiere est aussi bon que tuviere. » (Commun. de M. Morel-Fatio.)

(4) Dans ce texte et dans le texte espagnol précédent, il convient de remarquer l'i. Le point de l'i est une sorte de trait penché à droite qui fait corps avec lui.

(5) Marie-Christine de France, comme nous l'avons vu plus haut, avait épousé en 1619 (10 février) le duc Victor-Amédée Ier, qui régna de 1630 à 1637. (Ce prince mourut le 7 octobre 1637).

(6) On sait que le duc de Savoie portait le titre de roi de Chypre et de Jérusalem. Pour cette raison, Victor-Amédée avait pris le titre d'Altesse royale que l'Empereur ne voulut pas lui reconnaître.

(7) Elle fut régente onze ans, d'abord au nom de son jeune fils Fran-

Digitized by Google

comte de Polens, le remerciant du zèle mis par lui à s'occuper des intérêts des gabelles, zèle qu'elle connaît par le fermier de la gabelle du sel Bugniat.

(Bibliothèque municipale de Lyon. — Collection de chartes léguée par M. Henry Morin-Pons récemment classée et inventoriée, n° 1233.)

Sur papier. — Empreinte aujourd'hui détachée.

Au comte de Polens (1). || (*Au dos du 2e folio*).

(*Fol.* 1ro). La duchesse de Savoye || reyne de Chypre, regente ||

Comte de Polens. Nous avons esté informée par || le fermier de la gabelle du sel Bugniat du zele || que vous faites paroistre en toute sorte de rencontre || pour les interests, et la conservation des gabelles. || Nous vous en sçavons tres bon gré, et vous || promettons de vostre affection que lorsqu'il recourra || a vous, vous luy continuerés vos assistances : vous || asseurant que nous en conserverons une memoire || particuliere sur quoy nous prions Dieu qu'il vous || ait en sa saincte et digne garde, De Turin le 4 : novembre. [9bre] 1638. ||

(*En bas, à gauche*) Au Comte de Polens. ||

IX

1673. — 21 août. — Munich. — *Lettre d'* [*Henriette-*] || *Adélaïde* (2) [*de Savoie, femme de l'Electeur de Bavière,*] *à sa sœur* (3),

çois-Hyacinthe (1637-1638), né le 14 septembre 1632, ensuite au nom de son 2e fils Charles-Emmanuel II (1638-1675), né le 20 juin 1635. Sa régence prit fin en 1648, à la majorité de Charles-Emmanuel.

Elle mourut le 27 décembre 1663.

(1) Sur ce nom, voir à la fin : *Notes supplémentaires.*

(2) Henriette-Adélaïde, la 3e fille de Victor-Amédée Ier et de Christine de France, avait épousé l'électeur de Bavière, Ferdinand-Marie, le 22 juin 1652. Elle mourut en 1676 (le 18 mars). Elle lui donna de nombreux enfants. Les seuls qui fussent alors vivants, étaient Maximilien-Marie, Joseph-Clément et Marie-Anne-Victoire, qui, en 1680, épousa Louis Dauphin, fils de Louis XIV.

Elle avait pour sœurs : 1° Louise-Marie, qui avait épousé son oncle, le cardinal Maurice de Savoie, et qui mourut en 1692; 2° Marguerite-Yolande, qui épousa Rainuce-Farnèse II, duc de Parme, en 1660, et mourut en 1663. (Voir le t. XVII de l'*Art de vérifier les dates* déjà cité, p. 296 (lignes 21-22) et le t. IX du *Dictionn. de Moréri*, p. 196 (n° XX), ainsi que le t. II p. 205, n° XI) au mot Bavière.)

(3) Louise-Marie de Savoie avait épousé, en 1642, son oncle, le cardinal Maurice de Savoie qui quitta son chapeau de cardinal et abandonna ses

Digitized by Google

[*Louise-Marie de Savoie*], *la priant de lui envoyer divers objets.*

(Bibliothèque municipale de Lyon. Collection de chartes léguée par M. Henry Morin-Pons récemment classée et inventoriée, n° 1359.)

Sur papier. — Au dos du 2e folio, 1 cachet de cire rouge avec flots de soie rose. Un autre cachet a à peu près disparu par suite d'un trou.

A ma soeur || a Paris ||

(*Au dos du 2e folio*).

(*Fol.* 1ro) — De Munich ce 21 aout 1673 (1). ||

MA SOEUR ||

Par l'ordinere passe vous maves || ecrit que si je desire quelque chose || que je vous l'anvoiat a dire cest leure (2) || ma chere seur je vous veux prier de || manvoier de monstre (3) de rubans seulle || mant 2 ras de chaque coulleur pour || Mme le lectrice qui an voudret avoir || pour an feire achetter a Prauge ou || elle vat an leure de coulleurs de feu || e dangellique (4) et coulleur de serise me || qui soit beaux je vous prie aussi que || quant il cerat le tamps des lasèrolle (5) || de m'an anvoyer dans la sire car il et || ipaossible par issy dans trover vous mesc || usere ci je suis ci facheuse me set vostre || bonte qui et cause que je suis ci hardie (*Fol.* 2ro) || e je finyrey vous prian de meymer || tousjeurs e de me croyre come je || serey a jiameis toute a vous ||

Je vous prie a feire ma recomandation || a toute nous fillie et Dame (6) et à || la Mere del Maro e de Sirie || et a toute les dame de la Cour ||

Vostre ||
H Adelaide ||

bénéfices. Elle ne lui donna pas d'enfants. Maurice mourut le 3 octobre 1657.

(1) Probablement. — 73 ressemble à un **n**, dont la 2e jambe aurait vers le milieu, à gauche, un petit renflement. C'est un 3 plutôt qu'un 2. Le 7 ressemble à un 1. D'ailleurs la lettre est en écriture très cursive ; les j sont faits comme des i.

(2) C'est leure = C'est l'eure (heure).

(3) *De monstre*, par montre, comme échantillon, en quelque sorte.

(4) Angélique, « plante aromatique ombellifère », à la tige verte, qu'on confit ; de couleur verte, par conséquent.

(5) La 1re lettre qui n'est pas un b et n'est probablement pas un c doit être un l. Voir *Notes supplémentaires*, IX, à la fin.

(6) Au lieu du D, on avait mis un P, d'abord.

Digitized by Google

X

1682. — 9 février. — Lisbonne. — *Lettre de Marie* (1) [de Savoie-Nemours, reine de Portugal], *à son cousin, le cardinal Rospigliosi, à Rome, le remerciant des souhaits qu'il lui avait envoyés au sujet des bonnes fêtes* (2).

(Bibl. mun. de Lyon. — Coll. de chartes léguée par M. Henry Morin-Pons récemment classée et inventoriée, n° 1393).

Sur papier. — 2 folios. — Au dos du 2e, 2 cachets en cire rouge avec flots de soie verte.

Principi. || (*En haut du fol. 1ro, d'une autre main*).

A mon cousin le Cardinal || Rospigliosi (3) || a Rome || (*Au dos du 2e folio*).

(*Fol.* 1ro) Mon Cousin. Jay receu avec tout l'aggrément possible || les souhaits que vous me faittes au sujet des bonnes festes; || Jay eu jusques icy tant de preuves de vostre zele et de vostre || affection qu'ils n'en sont q'une continuation : Je vous la demande, || tousjours avec autant d'instance, que jay d'envie d'avoir || l'occasion de vous donner des marques de mon estime et de || la consideration singuliere que j'ay pour vous. Le confiance || que j'ay en vos bonnes prieres, fait que je vous prie de me les || accorder; elles ne scauroient qu'elles ne soient exaucées, venans || d'une per-

(1) Sur elle, voir Claretta : *Vita di Maria Francesca Elisabetta di Savoia-Nemours, regina di Portigallo*, Turin, 1865. Marie-Françoise-Elisabeth était la 2e fille de Charles-Amédée de Savoie-Nemours et d'Elisabeth de Vendôme. Elle naquit le 21 juin 1646, épousa, le 25 juin 1666, Alphonse VI, roi de Portugal. Elle fit casser son mariage pour cause d'impuissance et épousa le 28 mars 1668 Pierre II (frère d'Alphonse), qui fut régent (1667) et roi de Portugal (1683-1706), à la place d'Alphonse détrôné.

Elle mourut le 27 décembre 1683 (V. t. IX du *Dictionnaire de Moreri*, p. 198 (n° XX, fin).

(2) M. de Saint-Léger pense qu'il s'agit probablement des fêtes du nouvel an.

(3) Le cardinal Rospigliosi. — Il y avait alors deux cardinaux Rospigliosi : le cardinal Félix Rospigliosi, du titre de Ste Marie in Porticu, (4e promotion de 1673), mort en 1688. (Voir le *Trésor de Chronologie* de M. de Mas-Latrie, colonne 1233); et le cardinal Jacques Rospigliosi, du titre de St Sixte, archiprêtre de Ste Marie-Majeure, promu le 12 décembre 1667, mort en 1684 (id., col. 1202). Tous deux étaient neveux du Pape Clément IX. Jules Rospigliosi, né en 1600 à Pistoie, en Toscane, qui était cardinal depuis 1657, avait été élu pape, le 10 juin 1667. Il mourut le 9 décembre 1669. (Voir id , col. 1146).

Digitized by Google

sonne de tant de merite, et d'une vertu si connüe. || Je prie aussy Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte || garde. Ecrit a Lisbonne ce 9e fevrier 1682 ||

Marye ||

Vostre affectionnée cousine ||

XI

1780. -- 6 juin. — La Vénerie (1). — *Lettre de Marie-Clotilde [de France, épouse du prince de Piémont, le futur Charles-Emmanuel]* (2), *[à une dame de la cour de France, probablement,]* (3) *la remerciant de sa missive, la rassurant sur la santé de son [mari, le prince de] Piémont, et la priant d'embrasser Clotilde, ainsi que ses jumeaux.*

(Bibliothèque municipale de Lyon. Collection de chartes léguée par M. Henry Morin-Pons récemment classée et inventoriée, n° 1639).

Sur papier. — 2 folios.

(*Fol.* 1ro) A la Venerie ce 6 juin 1780. ||

J'ai reçue votre lettre || Madame (4), ou vous me || marques vos inquiétudes sur la sante : de mon || cher Piémont (5) qu'on vous a dit étre bien malade || Je m'empresse de vous tranquilliser sur cette || nouvelle, qui, graces a Dieu, est tres fausse || et n'a pas eue le moindre fondement, mais || elle a été répandue généralement, et on m'a || fait la méme question que vous, de tous les cotés || je ne scai qu'el plaisir on trouve, a le faire || passer continuellement pour malade. Tandis || que grace

(1) La Venerie (Veneria), rendez-vous de chasse célèbre près de Turin (Nord-Ouest). (Château des princes de Savoie et fameuse résidence de la Cour du XVIe au XVIIIe s.)

(2) Charles-Emmanuel IV, qui fut duc de Savoie de 1796 à 1802. Le roi de Sardaigne était alors son père, Victor Amédée III (1773-1796).

(3) Peut-être à une ancienne gouvernante ou sous-gouvernante de la princesse. (Nous remercions M. Sepet, le savant historien de Louis XVI, de cette aimable communication.) Voir plus loin, *Notes supplémentaires : XI.*

(4) Le mot Madame n'est pas ici un titre honorifique, mais l'appellation habituelle de politesse commune. Cette lettre n'a pu être adressée pour diverses raisons ni à la fille ainée du roi, ni à la comtesse de Provence, femme de Monsieur, *l'ainé des frères.* — Si la princesse écrivait à la comtesse d'Artois (comme il s'agit d'une lettre intime), elle lui donnerait le nom de sœur (belle-sœur).

(5) Il ne s'agit pas du Piémont (Comm. de M. Sepet).

Digitized by Google

a Dieu. il se porte tres bien, enfin || l'essentiel pour moi. est de le voir en bonne || santé. et an verte on est bien le maitre de dire || tout ce qu'on voudra, je vous remercie bien || de la marque damitié que vous me donnes en || (*Fol* 1ᵛᵒ) vous interressant a l'objet le plus cher a || mon cœur, et dont tout mon bonheur dépend || Jy suis extremement sensible, et vous en fais || bien des remerciements. La saison a été bien || retardé aussi, mais beaucoup moins qu'en || France. Elle en est dautant plus belle actuellement || excepté les premiers foins qui ont un peu été || brulés du soleil ardent que nous avons eue || au commencement de may, la récolte s'annonce || bien avantageusement, et nous joüissons du || plus beau temps qu'il se puisse. Je suis enchantee || que Clotilde (1) devienne raisonnable. Je vous prie || de l'embrasser ainsi que vos ² jumeaux (2). Adieu || Madame, ne doutes jamais, je vous prie de toute || mon amitié pour vous avec laquelle je vous || embrasse de tout mon cœur

Marie Clotilde (3) ||

(1) Clotilde doit être la fille de la dame à laquelle s'adresse la princesse (C'est aussi l'avis de M. Sepet).

(2) Ce passage est capital pour l'intelligence de la lettre.

(3) Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France était, comme on sait, la sœur de Louis XVI et de Louis XVIII.

Elle ne donna aucun enfant à son mari qui abdiqua en 1802 en faveur de son frère Victor-Emmanuel Iᵉʳ (1802-1821), et qui mourut en 1819, à Rome, jésuite (il était jésuite depuis 1817).

Elle mourut le 7 mars 1802.

Nous remercions beaucoup M. H. Carré, le savant professeur de l'Université de Poitiers, de divers renseignements qu'il nous a donnés et de diverses hypothèses qu'il nous a soumises au sujet de cette lettre énigmatique.

Louis CAILLET.

NOTES SUPPLEMENTAIRES (1)

IV

« En 1588, le duc de Lorraine était en guerre avec le duc de Bouillon, au sujet de la ville de Jametz, et les coureurs de ce dernier, sortis des villes fortes de Sedan et de Jametz, parcouraient la région de Bar-le-Duc » (Voir Davillé (Louis) : *Les prétentions de Charles III, duc de Lorraine*,

(1) Nous remercions très vivement aussi M. Francesco Cognasso, de Turin, de divers renseignements concernant des noms de personnes et de lieux savoyards et italiens.

Digitized by Google

à la couronne de France. Paris, Alcan, 1909). Ligny était très loin de Sedan. Nous remercions MM. Paul d'Arbois de Jubainville, Davillé, Laurent et A. Philippoteaux [de Sedan] de leurs communications à ce sujet.

V

1° *Note sur Jacques, bâtard de Savoie.* — Il était le fils de Jacques de Savoie, duc de Genevois-Nemours, cette « fleur de toute chevallerie » dont s'est occupé M. Max Bruchet (*Etude biographique sur Jacques de Savoie, duc de Genevois-Nemours...*, Annecy, Abry, 1898, in-8°, 64 p.).

Il fut prieur de Talloires et abbé d'Entremont. Il mourut en 1596. (Cf. MUGNIER (Fr.), *Note sur Jacques de Savoie-Nemours, abbé d'Entremont, Revue Savoisienne*, 1898, p. 146-147, et GONTHIER (Abbé J.-Fr.), *Les deux Jacques de Savoie, abbés de Talloires (Revue Savoisienne*, 1898, p. 140-142), et *Consuetudinarium insignis prioratus Tallieriarum*, publié par Dominique Brienne. Paris, Champion, 1908, in-4°, p. LXXVII-LXXVIII).

2° *Note sur Claude d'Angeville.* — Voici, à son sujet, la note biographique publiée dans les *Œuvres de Saint François de Sales. Edition de la Visitation d'Annecy*. Tome XI. Lettres, 1er volume, p. 152 :

« Claude d'Angeville, chanoine de Saint-Pierre de Genève, primicier de la Roche (1568), vicaire général et official (1579-1591), plebain de Thônes (6 octobre 1587), doyen de Vuillonex (14 mars 1590), prieur de Dompaire (6 décembre 1595), était, à cette époque, l'un des hommes les plus remarquables de la Savoie. Sa piété, sa prudence et son savoir lui méritèrent l'estime et la confiance de son prince qui le chargea (1598) de seconder saint François de Sales dans la réorganisation des paroisses du Chablais. Le primicier d'Angeville mourut en 1627, âgé de quatre-vingt-neuf ans, après avoir été cinquante-neuf ans à la tête de sa collégiale ».

Nous remercions vivement M. Letonnelier, le savant archiviste de la Haute-Savoie, qui nous a communiqué ces deux notes.

VI

Notre attribution à Christine, sœur de Louis XIII, nous est confirmée par divers savants ayant étudié particulièrement cette époque (MM. Batiffol, Fagniez, Hauser, Nouaillac). Les trois premiers la jugent absolument certaine, le dernier très probable. L'âge ne saurait être une objection. « La lettre écrite à 9 » ou 10 « ans n'a rien que de conforme aux habitudes du XVII° siècle » (Commun. de M. Hauser). « Cette lettre ne peut-être qu'une autographe. Le protocole exigeait en effet qu'on écrivit au roi de sa propre main. La famille royale était soumise à cette règle. Enfant, Christine signait des *mêmes caractères* ou à peu près dont elle écrivait ses lettres » (Commun. de M. Batiffol), et ceci, ajouterons-nous, est très naturel. L'écriture de la lettre est très originale ; elle est un peu penchée à droite ; les lettres sont hautes et étroites ; le mot Chrestienne est écrit plus gros que le reste.

Christine signait Chrestienne (Commun. de MM. Batiffol et Letonnelier). Elle avait assez mauvaise santé (voir Batiffol : *La Vie intime d'une reine de France*, p. 286, n. 1). On a « assez bien conservé la trace des maladies graves des enfants royaux. Nous savons par exemple que Christine a été fort malade en 1613. En dehors des cas inspirant quelques inquiétudes, les enfants en question ont eu souvent de petites indispositions qu'on appelait tout de même des « maladies ». Nous ne savons si la future duchesse de Savoie a été atteinte en décembre 1615, mais il n'est pas

Digitized by Google

impossible qu'elle ait subi une de ces indispositions passagères dans laquelle on peut voir la maladie dont elle parle ». (Commun. de M. Batiffol). M. Batiffol pense que la lettre a été écrite de Paris, mais sans le garantir, car on déplaçait souvent les enfants royaux, sans qu'on ait conservé la trace de tous ces déplacements. Le mariage du roi ayant eu lieu à Bordeaux, le 25 novembre 1615 (1), M. Batiffol estime qu'à moins d'un retard forcé la lettre a dû être écrite dans la première quinzaine de décembre. Il admet toutefois, mais sans le garantir, qu'à cause de la maladie de Christine il faille reculer la date de la lettre jusqu'à la seconde quinzaine de décembre. Christine parle bien du *long temps* qu'elle a passé sans écrire au roi, mais il se peut que le mariage ait été la *fin* de ce long temps ; aussi ne pourrait-on pas s'appuyer sur ce passage pour trop retarder la rédaction de la lettre qui est tout au plus du début de 1616. — « Nous avons », ajoute M. Batiffol, « un certain nombre de lettres adressées par Christine à son frère ; elles sont contenues dans divers recueils manuscrits. Il en existe plusieurs de l'époque qui précède son mariage ».

Il est donc pour ainsi dire certain que cette lettre est de Christine de France, la fille d'Henri IV.

Toutefois, il importe de remarquer avec Monsieur Nouaillac qui lui juge notre hypothèse seulement très vraisemblable que le mot *frère* est souvent un terme de *politesse* dans la bouche des rois et des princes et qu'il ne signifie pas toujours *frère* (Cf. d'autre part, sœur pour belle-sœur, etc.). En conséquence, la lettre pourrait être d'une autre Christine et être antérieure ou postérieure à cette date. L'écriture qui est celle de la fin du XVI^e^ siècle et du début du XVII^e^ s'oppose à ce qu'on recule de beaucoup la date, mais on pourrait avancer un peu celle-ci. Vers la même époque, il y eut précisément une autre Christine, Christine de Lorraine, fille de Charles III de Lorraine et de Claude de France, et petite-fille de Catherine de Médicis, née en 1565, mariée au grand duc de Toscane (mort en 1609), qui vécut jusqu'à la fin de 1637 (M. Duvernoy ne connait pas de lettre d'elle conservée à Nancy dans son dépôt). « Elle a pu écrire au roi Henri IV pour le féliciter ». Le mariage d'Henri IV et de Médicis eut lieu, comme on sait, d'abord, par procuration, le 5 octobre 1600, à Florence. De son côté, M. Duvernoy, le savant archiviste de Meurte-et-Moselle, nous signale une autre Christine, aïeule de celle-ci, et mère du duc Charles III, Christine de Danemark qui mourut à Tortone, en Italie, en 1590. « Elle écrivait beaucoup et signait toujours *Chrestienne* », *elle aussi*. Il y a beaucoup de lettres d'elle dans la Collection de Lorraine à la Bibliothèque Nationale » (inventoriée jadis par M. Paul Marichal).

Néanmoins, nous pensons avec M. Batiffol qu'il s'agit de Christine de France. En effet, M. Paul Marichal qui s'est fait communiquer le document à la Bibliothèque Nationale a comparé la signature de celui-ci avec les signatures conservées dans ce dépôt de Chrétienne de Danemark (ms. lorr. 12, fol. 161) et de Chrétienne de Lorraine (mss. lorr. 487, fol. 53 et franç. 3649, fol. 53 et 59). Or, « il est de toute évidence, me dit-il, que la lettre conservée à Lyon n'émane ni de l'une ni de l'autre de ces princesses. Je crois avec vous que la signataire de cette lettre est la sœur de Louis XIII. Celle-ci... avait neuf ans lors du mariage de son frère. Cette

(1) D'après le P. Griffet, *Hist. de Louis XIII*, 1758, t. I, p. 122, Anne d'Autriche arriva le 21 (nov. 1615) à Bordeaux, sur les neuf heures du soir et le 25 Leurs Majestés reçurent la bénédiction nuptiale des mains de l'évêque de « Xaintes. » (Voir aussi Héroard, *Journal*, éd. de Barthélemy, II, 186.)

Digitized by Google

circonstance justifie une particularité que j'ai observée. On distingue très bien sur la lettre en question des traits parallèles au crayon entre lesquels la jeune « Chrestienne » a écrit, traits analogues à ceux qu'on voit dans les « cahiers d'écriture » de « gros » et de « moyen » et qu'on trace pour permettre aux enfants d'écrire droit et de former des caractères de dimensions égales. »

Nous remercions vivement MM. Batiffol, Duvernoy, Fagniez, Hauser, Marichal et Nouaillac des renseignements complémentaires qu'ils nous ont fournis au sujet de notre hypothèse.

VIII

« *Comte de Polens* ». « Il n'y a point de famille de ce nom dans l'Armorial de *Foras*. Mais il y eut un jésuite du nom de Polliens au XVII^e^ siècle, et, ce qui est mieux, peut-être, une famille des N. de Pollinge, bien connue » (Communication de M. Letonnelier). D'autre part, M. Pérouse me signale des comtes de Piolenc, dont le nom s'écrit aussi Piolens, établis en Provence et en Dauphiné (Nobiliaire des Bouches-du-Rhône), qui se fixèrent en Savoie au XVIII^e^ siècle.

IX

1° *Prauge*. — Nous supposons qu'il s'agit de *Prague*. Un savant de Munich, M. E. Stollreither, bibliothécaire à la *Hof und Staats-bibliothek* de cette ville, que nous avons consulté à ce sujet, confirme notre hypothèse. Il ne connaît pas non plus de ville du nom de Prange et il n'y a pas non plus, en Bavière, du moins, de Brenge ni de Brenche, mot ressemblant un peu à Prange. La lettre à laquelle celle-ci répond n'est pas dans cette bibliothèque. Elle n'est pas non plus au *Königl. Bayerisches Geheimes Hausarchiv* de Munich (Residenz). Nous remercions vivement M. Stollreither et M. le D^r^ Jokner de cette communication.

Ras de rubans (Mesure de rubans). Bas de rubans signifierait *bouts* de ruban, mais il y a un *r*.

Des Lasèrolle (avec *a* en forme d'*u*, comme celui de Paris, celui de rubans, celui de quant, celui de tamps, et le 2^e^ d'Adélaïde). (Les autres *a* sont ou des *a* très bien faits ou des lettres intermédiaires entre l'*a* et l'*u*; l'*a* cursif a tendance à ressembler à un *u*). — Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire, pas plus que luserolle, et, comme luserolle est inconnu, à tous les botanistes et à tous les philologues. Pour M. A. Thomas, *des laserolle* = *des l'aserolle* (azerole) avec article agglutiné. En italien, on trouve précisément *azzeruola* et *lazzeruola* (cf. le lierre au lieu de l'ierre, de edera). (Voir dans la *Revue de philologie française*, tome XX (1896), p. 168, un article de M. Désormeaux : *Sur l'agglutination de l'article dans les parlers savoyards*.) La confiture d'azerole est excellente, à la différence de celle faite avec des busserolles qui sont un remède, surtout. Les fruits aigrelets de l'azerolier mûrissent en automne. « L'azerolier (Cratœgus azarolus, de la famille des Rosacées » (cf. l'espagnol azarolla (1), arabe az-zorour, d'où vient azerole) « est originaire » de l'Orient et « de la Méditerranée; il est cultivé en Provence, en Italie et en Espagne comme arbre fruitier. Il ne donne de fruits acceptables que dans la région méditerranéenne. Ses fruits sont consommés frais, ou bien on en fait des gelées ». (Communic. de M. Gérard, professeur de botanique

(1) L'azerolier est aussi appelé *épine d'Espagne*.

Digitized by Google

à la Faculté des Sciences de Lyon). Dès lors, comment concilier les données de la botanique avec celles de la philologie et de la paléographie? On pourrait supposer qu'Adélaïde peu au courant de la botanique, et qui avait vu en Italie des azéroliers à l'état sauvage, avait cru à tort que ces arbustes croissent également aux environs de Paris. M. Gibault déclare la chose possible. Mais « peut-être aussi », dit-il, « n'ignorait-elle pas qu'un grand marchand établi près de S'-Germain-l'Auxerrois (voir l'*Almanach des adresses de Paris*) vendait aux gens riches toutes sortes de denrées exotiques. Il pouvait recevoir des azeroles du midi (quelques jours à peine suffisaient à cette époque) pour ses clients méridionaux, qui séjournaient à Paris ». Il repousse une 3e hypothèse que je lui avais soumise aussi, celle de la culture en serre. « Certainement », ajoute-t-il, « on ne cultivait pas l'azérolier en serre. Les auteurs horticoles en auraient fait mention, avec l'oranger, le figuier, le grenadier, etc., sur lesquels ils s'étendent beaucoup. L'azérolier n'a jamais été mis au nombre des arbres fruitiers *cultivés* » en grand. « L'azerole peut rentrer dans la catégorie de ces fruits sauvages ou de fantaisie qu'on utilise parfois sans y attacher aucune importance horticole : cornouiller, sorbier, ronce, etc. »

La 2e hypothèse, plus séduisante, pourrait se concilier avec la 1re. Il peut se faire qu'Adélaïde ait ignoré à la fois l'existence de ce marchand, si sa sœur ne l'avait pas renseignée, — et aussi la botanique. Mais sa sœur, grâce au grand marchand qu'elle connaissait sans doute, a très bien pu la satisfaire. Toutefois aucune de ces hypothèses n'est la bonne, croyons-nous. Et il n'y a pas lieu de disserter longuement pour concilier des sciences diverses. Outre l'azerolier, dont nous parle M. Gérard, il y en avait un qu'à cette époque on cultivait à *Versailles*, à l'air libre, et c'est de celui-là qu'il s'agit, sans nul doute.

D'après le *Dictionn. universel vulg. appell. D. de Trévoux*, éd. 1771, t. I (mot Azerolier), l'Azerolier est un « arbre sauvage, épineux et de moyenne hauteur. Cet arbre est commun en Provence, en Languedoc... Il *y en a un* qui vient du Canada... Il y en aussi *un blanc, qui vient de Florence, qu'on ne trouve qu'à Versailles et qui ne diffère de l'autre que par la couleur de son fruit.* »

Voici à ce sujet un renseignement tiré de La Quintinye que nous communique M. Gibault :

« La Quintinye, « Directeur des Jardins fruitiers et Potagers du Roy », a en effet cultivé l'azerolier à Versailles, quoiqu'il ne paraisse pas attacher une grande importance à ce fruit de second ordre. On trouve ceci dans l'édition de 1730 de son *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers*... (Paris, 2 vol. in-4°), tome I, pages 387-388 :

« L'Azerolle est une espece d'Epine blanche, qui fait son fruit semblable en couleur et figure au fruit de cette Epine blanche, mais il est une fois plus gros, l'œil en est fort grand et fort ouvert, la queuë courte, menuë et enfoncée, la chair jaunâtre et un peu pâteuse, ayant deux assez gros noyaux, ce qui fait que ce Fruit n'a pas beaucoup de chair ; le goût en est aigret qui plait à de certaines gens : si bien que, quand on a cinq à six cent toises d'Espaliers, il n'est pas mal à propos d'en avoir une couple de pieds, il fait beaucoup de bois, et par consequent l'Arbre en est assez beau, il a la feüille un peu plus grande, que celle de l'Epine ordinaire et n'est pas à beaucoup près, si heureux à rapporter qu'elle. » Pages 408-409, même volume, il ajoute : « Enfin songeons à planter quelques Azerolliers en Buisson ; pour qui ne sera pas content des deux qui sont en Espalier ; ils ne réussissent point mal de cette maniere, et sur tout pour la quantité, mais à l'égard de la grosseur, ceux des Espaliers l'emportent au-dessus des autres ; »

Le *Dictionnaire de Trévoux* est donc dans le vrai. Au XVIIe et au

Digitized by Google

XVIII[e] siècle, on a cultivé cet arbuste à Versailles. Evidemment quelques personnes de la Cour aimaient les azeroles. » Nous remercions très vivement MM. Brunot, Dorveaux, Bonnet, Gibault, Desormeaux, Gérard, Le Gendre et Thomas des hypothèses qu'ils nous ont suggérées à propos de ce mot. La paléographie s'oppose à la lecture *busserolle* (raisin d'ours, des régions alpines et du nord de l'Europe), qui serait une lecture très séduisante au premier abord ; d'autres objections d'un autre ordre pourraient d'ailleurs être faites à cette lecture. (Voir plus haut.)

D'ailleurs, suivant la remarque d'Ed. Lef (*Grande Encyclopédie*, t. IV, p. 990), « l'Azerolier est cultivé en pleine terre sous le climat de Paris, mais ses fruits n'y acquièrent point le goût agréable qui les fait rechercher par les habitants du Midi. »

Maro et *Sirie*. Il y a sûrement Maro et Sirie (l's de Sirie est fait comme celui de sœur). La Mère del Maro est l'abbesse du couvent del Maro. (Commun. de M. de Saint-Léger. Nous le remercions vivement.)

XI

Nous avons dû renoncer avec MM. Carré, Funck-Brentano, Sepet et de Nolhac à identifier la dame à laquelle cette missive est adressée. Nous pensons finalement avec M. de Nolhac que, si cette dame n'a pas été la gouvernante ou la sous-gouvernante de Marie-Clotilde, elle a dû faire partie du groupe des « dames pour accompagner » qui ont fait partie de l'ancienne maison de la princesse. M. Hirschauer qui a eu l'amabilité de chercher dans *l'Almanach royal* de 1774 la liste de ces dames, n'a pu la trouver.

Nous avons demandé à M. Cognasso si on a conservé à Turin la lettre à laquelle celle-ci répond. Ce serait le meilleur moyen d'identifier le nom de la dame en question. Mais, comme il s'agit d'une lettre intime, elle a fort bien pu être détruite. La même observation s'applique à la lettre écrite à Adélaïde (Voy. plus haut) (1).

(1) Nous tenons à exprimer ici toute notre reconnaissance à M. Cantinelli, bibliothécaire de la ville de Lyon, qui, malade au moment de la correction de nos épreuves, a bien voulu néanmoins nous communiquer à nouveau divers documents.

Digitized by Google

LÉONOR MÉRIMÉE

(Suite et fin)

Dans sa volumineuse correspondance nous n'avons rien trouvé sur son frère aîné Charles-François, qui fut, comme son père, avocat au parlement et dont le nom est cité en 1789 dans une affaire de la ville de Bernay au sujet des canons enlevés au château de Broglie. Nous n'avons rien trouvé non plus sur sa sœur Thérèse-Jeanne-Victoire qui ne se maria point, hérita de la maison paternelle et s'en alla demeurer chez son beau-frère à Mathieu où elle mourut en 1819. Mais nous sommes riches de renseignements sur sa seconde sœur, Augustine et sur ses neveux, les Fresnel.

Augustine-Charlotte-Marie-Louise Mérimée, douée des plus heureuses qualités du cœur et de l'esprit, avait reçu dans sa jeunesse une éducation solide. Elle épousa le 20 janvier 1785 l'architecte Jacques Fresnel (1) que le maréchal de Broglie avait appelé auprès de lui l'année précédente pour exécuter des travaux sur ses domaines. Cinq ans après, son mari ayant été chargé de la construction du fort de Querqueville près Cherbourg, elle alla habiter la maison qu'il possédait au village de Mathieu, dans les environs de Caen où la tourmente révolutionnaire le força bientôt à se retirer. Là cette noble femme se consacra à l'éducation de ses quatre fils auxquels elle donna constamment l'exemple de la piété, du devoir et de l'abnégation. Les deux premiers étaient nés à Broglie; le troisième vint au monde à Mathieu.

(1) La famille de Jacques Fresnel était fixée depuis deux siècles à Mathieu, patrie du poète Jean Marot. Son père, Jacques Fresnel, était architecte inspecteur des Travaux publics et membre du Conseil des prisons. C'est lui qui a construit le château de Grandchain (canton de Beaumesnil). En 1731 il a publié un ouvrage intitulé : *Considérations sur la nécessité de fonder des maisons de refuge pour les condamnés libérés.* Paris, 1731, in-8° avec plan.

Digitized by Google

Tous les trois firent leurs études à l'Ecole centrale de Caen qui présentait alors une réunion de professeurs du plus grand mérite. Tous les trois entrèrent à l'Ecole Polytechnique.

L'aîné, *Louis-Jacques*, y fut admis en 1803. Sa rare intelligence semblait l'appeler aux plus brillants succès dans la carrière des sciences et des lettres, et la pieuse mère priait Dieu « de lui faire la grâce d'employer les grands talents qu'il avait reçus pour l'utilité et le bien général »; mais la destinée en décida autrement. Le jeune homme, de santé robuste, embrassa la carrière des armes et il fut tué en Espagne au siège de Jacca en 1809, quand il n'avait encore que les épaulettes de lieutenant d'artillerie.

Le second, *Augustin*, dont la santé extrêmement délicate avait d'abord retardé les études, fut reçu en 1804 à seize ans. C'est l'illustre savant. A peine sorti de l'Ecole des Ponts et Chaussées, celui-là faisait paraître successivement, de 1814 à 1822, avec une rapidité extraordinaire, la série des *Mémoires* qui établirent d'une manière définitive la théorie des phénomènes lumineux et qui remplirent d'admiration le monde savant. A trente-cinq ans, il était membre de l'Académie des Sciences; un an plus tard membre de la Société royale de Londres, décoré de la Légion d'honneur et lauréat du prix Rumford. A trente-neuf ans, épuisé par l'énormité de son labeur, il mourait dans les bras de sa mère, à Ville-d'Avray, le 14 juillet 1827. Son monument érigé à Broglie le 14 septembre 1884 est adossé à sa maison natale (1), sur la façade qui regarde la vieille église romane du village, au bord de la grande route de Rouen.

Le troisième, *Léonor*, reçu en 1807, sortit également dans le corps des Ponts et Chaussées. Il fut le digne successeur de son frère. Appelé à la direction des phares, il y fit prospérer son noble héritage et il mourut en 1869 après avoir consacré plusieurs années à la publication de ses œuvres.

Le quatrième fils, *Fulgence*, né à Mathieu, fit ses études au Lycée Napoléon. Il embrassa la carrière des lettres et devint un orientaliste de premier ordre. Agent consulaire de la

(1) Cette maison fut achetée en 1768 par l'avocat François Mérimée, père de Léonor Mérimée. Elle passa après sa mort à sa fille Thérèse-Jeanne-Victoire, qui mourut en 1819 la laissant à son frère Léonor et à sa sœur Mme Fresnel. Elle fut vendue 5.000 francs, le 21 juin de cette même année, à un épicier dont les héritiers la possèdent aujourd'hui.

Digitized by Google

France, membre de la Société Asiatique et correspondant de l'Académie des Inscriptions, il mourut en 1855 à Bagdad où le gouvernement l'avait envoyé explorer les antiquités de la Mésopotamie.

Prosper Mérimée n'a pas connu Louis, l'aîné de ses cousins germains. Il n'avait encore que douze ans quand Augustin, exilé en Bretagne, fut rappelé à Paris pour achever ses travaux de physique mathématique auxquels lui ne pouvait rien entendre. Il entretint les relations les plus affectueuses avec Léonor dont la carrière s'écoula tout entière à Paris, qui le recevait à Saint-Chéron pendant la saison d'été et qui mit plus tard à sa disposition la moitié du premier étage de sa maison de la rue de Lille. Il fut vraiment l'ami de Fulgence ; c'est que l'âge de celui-ci se rapprochait du sien, qu'ils avaient été ensemble sur les bancs du collège et que la similitude de leurs études, ainsi qu'une même passion pour l'archéologie les attiraient l'un vers l'autre.

Pour ses neveux, Léonor Mérimée fut un véritable père. Heureux de leurs succès, fier des éloges dont ils étaient l'objet, il lui semblait retrouver chez eux, mais à un degré bien supérieur, les aptitudes diverses dont lui-même avait été doué. Louis qui avait fait des études littéraires brillantes était surnommé par lui l'*écrivain* ; Léonor, son filleul, qui montrait d'heureuses dispositions pour le dessin, était l'*artiste* ; Augustin, dont tous les professeurs vantaient la rare intelligence, était le *savant*. Celui-ci fut son préféré. Quand on l'envoya dans le département de la Drôme, occuper un poste d'ingénieur, Mérimée entama aussitôt avec lui une correspondance qui dura jusqu'à l'année 1815. Cette correspondance a été recueillie et insérée à la suite de l'édition des œuvres d'Augustin Fresnel publiée sous les auspices de l'Académie des Sciences. Elle nous montre l'oncle s'intéressant aux méditations philosophiques qui occupèrent d'abord les loisirs de son neveu, l'encourageant, comme nous l'avons dit au chapitre précédent, à poursuivre les recherches chimiques qu'il avait commencées, s'occupant de lui faire parvenir les livres nécessaires à ses études physico-chimiques, se chargeant enfin de remettre ses mémoires à l'Institut et de le recommander aux savants.

C'est lui qui, au commencement de l'année 1814, envoya, à Augustin un mémoire sur la polarisation de la lumière

Digitized by Google

dont l'Académie avait pris connaissance quelques mois auparavant et qui le détermina ainsi à se consacrer tout entier aux travaux d'optique dans lesquels il devait trouver l'immortalité. On lira ici avec intérêt quelques-unes de ses lettres adressées d'abord à Nyons où Fresnel fut relégué sous la surveillance de la police, au commencement des *Cent jours*, pour s'être joint comme volontaire à la petite armée du duc d'Angoulême en marche contre Napoléon, ensuite à Rennes où le gouvernement le nomma ingénieur à la fin de l'année 1815. On y verra que Mérimée entretenait des rapports d'amitié avec plusieurs savants, tels qu'Ampère, Arago, Prony, qu'il était au courant des petites intrigues de l'Académie des Sciences dont Laplace était le *grand Electeur* et dont Arago voulait déjà être le *Général*, qu'il employait toute son influence à gagner à la cause de la théorie nouvelle des *Ondulations* imaginée par son neveu, certains *Emissionnaires*, partisans avec Biot de la théorie de l'*Emission*, qu'il travaillait enfin à obtenir du Gouvernement le rappel à Paris du glorieux inventeur.

20 décembre 1814.

« Ampère m'avait promis qu'il répondrait à tes deux lettres « aussitôt qu'il serait nommé à l'Institut. Il a été nommé, le « traître, et cependant il n'a pas encore écrit une panse d'*a* « sur le sujet de ton mémoire. J'ai pourtant cabalé de tout « mon pouvoir en ta faveur et, quoique je n'aie eu que des « portes ouvertes à enfoncer, je ne le tiens pas quitte pour « quelques phrases de remerciements et pour le dîner qu'il « me donne aujourd'hui avec quelques hommes d'élite de sa « brigade...

« ... Si Arago se trouvait par hazard de la réunion d'au- « jourd'hui je dirais à Ampère de lui remettre ton mémoire « sous la condition de te faire passer ses observations. »

Cette lettre portait en post-scriptum :

« Ainsi que je l'avais présumé, j'ai dîné hier avec Arago et « devant Ampère je lui ai parlé de ton mémoire ; je l'ai prié « d'y jeter un coup d'œil et d'y répondre par écrit. Il me l'a « promis de très-bonne grâce. »

Du 15 novembre 1815.

« Je te réponds de suite pour te tranquilliser sur ton mé- « moire. Il ne m'est parvenu qu'hier mardi ; ainsi il n'était plus « temps de le faire enregistrer à l'Institut ; mais comme il fait

Digitized by Google

« suite à l'autre, j'ai pensé que je pouvais directement le pré-
« senter à M. Arago et je sors de chez lui. Il m'a dit qu'il allait
« le lire et qu'il désirait beaucoup y trouver la confirmation
« d'un fait qui, selon lui, établit mieux qu'aucun autre la théorie
« des Ondulations... »

1er décembre 1815.

« ... M. Arago a reçu ta lettre et il doit te répondre. Il ira
« un de ces matins trouver M. de Prony pour lui représenter
« que la gloire du Corps des Ponts et Chaussées est inté-
« ressée à ce qu'un de ses membres continue certaines
« plaisantes et curieuses expériences qu'il a commencées et,
« attendu que de longtemps on ne pourra occuper nos ingé-
« nieurs, pour que le susdit soit envoyé à Paris... »

6 mars 1817.

« ... Tu as dû recevoir il y a une quinzaine de jours au
« moins une lettre de ton défenseur Arago qui m'a rencontré
« comme il venait d'avoir un rude combat à soutenir envers et
« contre les *émissionnaires* lesquels ont trouvé à propos de
« remettre en question la *diffraction* de la lumière et proposé
« un prix pour celui qui l'expliquerait le mieux suivant la
« doctrine qu'ils ont adoptée. Arago, pris au dépourvu, fait
« e têtà l'attaque ennemie, appelle les siens et parvient à
« arrêter l'invasion, c'est-à-dire qu'il obtient qu'il serait fait
« mention de ton mémoire dans le programme.

« Il pensait dans les premiers instants que tu ne devais pas
« descendre dans l'arène, mais publier dans les *Annales* tout
« ce que tu trouverais de nouveau...

« ... Hier j'ai vu Ampère qui m'a demandé de tes nouvelles
« et m'a fortement engagé à t'écrire de te mettre sur les rangs
« et de renvoyer au concours ton mémoire avec les nouvelles
« observations que tu as faites et que tu pourras faire encore.
« Il gagnera assurément le prix, m'a-t-il dit; pour lui et pour
« la chose il faut qu'il concoure ».

« J'ai fait quelques objections sur la partialité des Commis-
« saires s'ils étaient choisis dans la secte des *Biotistes*. Ampère
« m'a répondu que ce n'était point à craindre, que le Général
« Arago ne manquerait pas à l'époque de la nomination des
« Commissaires de faire sentir l'inconvenance de nommer des
« hommes de couleur, et qu'il arriverait ce qui arrive toujours
« lorsqu'on avertit la République que le citoyen Laplace veut

Digitized by Google

« dominer. Alors le peuple savant est plutôt incliné à prendre « le contre pied et à punir de l'ostracisme l'ambition du « citoyen (1).

« Je pourrais aussi te dire que j'ai dîné il y a bien un mois « avec le directeur Prony : qu'il me demande de tes nouvelles « avec beaucoup d'intérêt ; qu'il me témoigne le désir de te voir « à Paris. A quoi je répondis que cela dépendait de lui, qu'il « n'avait qu'à négocier cela avec les puissances. Je ne me sou- « viens plus du reste de la conversation mais j'en rendis compte « sur le champ à l'*artiste* Léonor et je le chargeai de te le « mander. »

Léonor Mérimée parvint à l'extrême vieillesse. En 1834 le chétif *Lisciaso* du palais Mancini était encore sur pied presque sans infirmité, « Malgré mes soixante-dix-sept ans », écrivait-il à Fabre, « je me porte passablement ; mais mon « oreille devient plus dure de jour en jour et cela n'est pas « commode dans les assemblées délibérantes qu'il faut diri- « ger et dont il faut rendre compte (2). » Jusqu'à la veille de sa mort il assista aux réunions du Conseil des Professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts. L'année 1836 lui apporta tout un cortège d'infirmités et de souffrances auxquelles il espéra trouver quelque soulagement par un séjour à la campagne à Saint-Cheron, chez le docteur Régnier. Le 29 mai il écrivit à Rochard :

« Ma santé, mon cher ami, est toujours mauvaise. Les « médecins n'ont pas pu depuis quatre mois arrêter une « maladie d'entrailles qui m'affaiblit de jour en jour au point « que je n'ai plus que la peau et les os. Je vais aller à la « campagne à dix lieues d'ici chez un médecin de mes amis ; « nous verrons si l'air vif me ranime un peu. Si je ne suis « pas remis durant la belle saison, il faudra que je plie « bagages (3). » Un traitement homéopathique le remit sur pied pendant quelques semaines ; mais le 27 septembre une bronchite l'emporta. Les détails de sa fin sont connus. Prosper Mérimée les a donnés à Rochard dans la lettre qu'il

(1) Il est juste de rappeler que les objections présentées par Léonor Mérimée n'étaient pas fondées et qu'Ampère avait raison, car Laplace rendit une éclatante justice à la belle découverte de Fresnel.

(2) Lettre à Fabre du 30 mai 1834.

(3) Lettre à Rochard du 29 mai 1836.

Digitized by Google

lui écrivit le 25 janvier 1837 et que nous reproduisons ici tout entière :

« MON CHER AMI,

« Je profite d'une occasion pour répondre à votre lettre du « 14 décembre dernier. Au moment de la mort de mon père, « j'étais trop accablé pour écrire à ses amis ; un de mes cousins « s'était chargé de ce soin, et je pense que c'est par lui que vous « avez appris la perte que nous avons faite. Vous me demandez « de tristes détails, je vais vous les donner. Mon père tomba « malade l'hiver dernier. Son médecin, après avoir fait tout « ce que l'expérience lui conseillait, n'était pas parvenu à « arrêter le mal qui était un désordre dans les voies diges- « tives. Il n'avait rien gagné au bout de trois mois que « quelques courts répits pendant lesquels les symptômes « disparaissaient pour revenir bientôt. Mon père était « devenu d'une faiblesse extrême, mais il n'avait pourtant « rien perdu de son activité et continuait à se livrer à ses « occupations ordinaires. Au mois de juin 1836, j'étais en « Alsace fort inquiet, et j'avais chargé un de mes amis qui le « voyait tous les jours de me prévenir s'il était nécessaire de « hâter mon retour. Mon père m'écrivit alors qu'il n'avait « presque aucune espérance, m'engageant pourtant à ne pas « quitter ma tournée parce que sa maladie serait longue et « qu'il aurait le temps de me revoir. Il est impossible, mon cher « ami, de montrer plus de calme, de résignation, de vraie « philosophie que mon père n'en avait dans un moment où les « hommes les plus fermes se sentent ébranlés. J'allais revenir, « lorsque je reçus de lui une autre lettre dans laquelle il me « mandait qu'ayant essayé de l'homéopathie, son état s'était « sensiblement amélioré. Soit que ce traitement ait eu un effet « réel, soit que la nature eût fait un effort, il est certain que « depuis le jour où il s'était mis entre les mains du docteur Pé- « troz, mon père allait beaucoup mieux. L'appétit était « revenu, il était gai, confiant, et ne souffrait en aucune « manière. Lorsque je le revis au mois d'août, je le trouvai « beaucoup mieux que je ne l'avais laissé. Vous savez, « mon cher ami, que mon père n'était pas crédule et qu'il avait « pour habitude d'examiner toute chose avant de la regarder « comme vraie. Des expériences de chimie qu'il avait faites

Digitized by Google

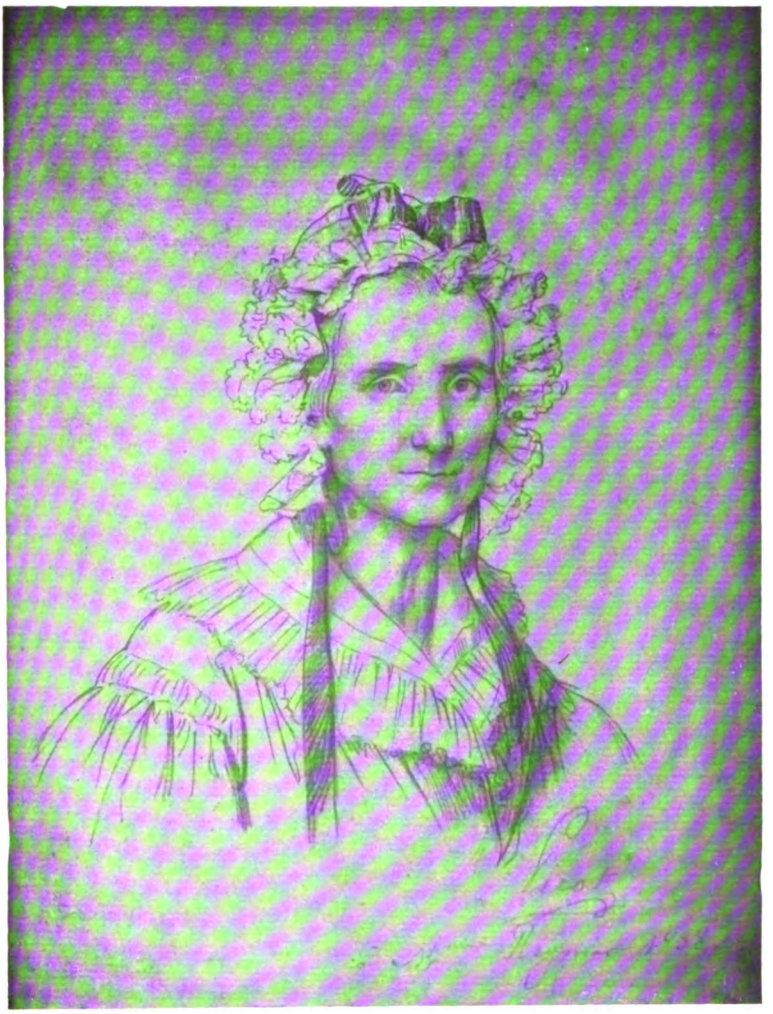

Portrait de Madame Mérimée, par Picot.

Digitized by Google

Digitized by Google

« lui-même, lui avaient démontré qu'il y avait dans la médecine « homéopathique des faits vrais, et ce n'est qu'après ces expé- « riences qu'il se détermina à suivre ce régime. A la fin de l'été « il était aussi bien que possible. La digestion était bonne, il se « portait parfaitement, seulement il n'avait pas encore repris « ses forces et après une maladie de langueur qui avait duré « six mois et à 79 ans, vous sentez que cela est très difficile. « Malgré sa convalescence, nous redoutions beaucoup, ma mère « et moi, l'approche de l'hiver. Au mois de septembre, le doc- « teur Pétroz fut obligé de faire un voyage. Il regardait mon « père comme guéri. Il partit, nous indiquant un médecin de « ses amis, par précaution et le croyant tout à fait inutile. Un « jour, mon père fit une longue course en voiture et eut l'impru- « dence de laisser ouvertes les deux portières de la voiture Il « gagna un rhume qui se changea bientôt en catarrhe. Cette « indisposition n'eut été rien en tout autre temps ; mais fatigué « comme il était, ce devint une maladie sans remède. Il n'avait « pas la force matérielle pour repousser les flegmes qui s'amas- « saient dans sa poitrine. Quatre jours après, il n'était plus. Sa « mort fut douce. Il expira comme une lampe qui s'éteint faute « d'huile, sans souffrance apparente et conservant jusqu'au « dernier moment ce calme et cette sérénité que vous lui « connaissiez. S'il est pour nous un adoucissement à une « si grande perte, c'est de penser que sa fin n'a point été « accompagnée de douleurs et même qu'elle a été si imprévue « qu'il n'a pu se livrer à des pensées tristes avant de suc- « comber. Il avait d'ailleurs conservé sa connaissance jusqu'au « dernier instant et il s'était levé toute la journée qui précéda « sa mort.

« Ma mère a supporté cette perte avec son courage accou- « tumé. Heureusement un événement qu'elle désirait depuis « longtemps lui a apporté quelque distraction. C'était le « mariage d'un de mes cousins avec une femme qu'elle aimait « tendrement et qu'elle a vu entrer avec bien du plaisir dans « notre famille. Adieu, mon cher ami, je suis bien sensible à « l'intérêt que vous nous avez montré dans notre malheur. Ma « mère me charge de vous en remercier.

« Croyez, je vous prie, à tous les sentiments de votre tout « dévoué,

« P. MÉRIMÉE. »

Digitized by Google

Cette lettre portait en post-scriptum : « Rappelez-moi au souvenir de Harley et de tous nos amis de Londres (1). » Le mariage dont il est question dans les dernières lignes est celui de Léonor Fresnel qui venait d'épouser la baronne Lacuée, fille du comte Réal, ministre de l'Empire (2).

Après la mort de son mari, Madame Mérimée alla demeurer avec son fils dans la rue des Beaux-Arts et plus tard dans la rue Jacob. Ils étaient maintenant nécessaires l'un à l'autre. La mère environna son fils de soins et, lui, la « paya de retour en égards affectueux ». Elle s'appliqua à l'affranchir de tous les soucis de la vie matérielle. Prosper, qui sentait sa jeunesse sur le point de finir, commençait à régler sa vie et à désirer sincèrement retrouver son coin de feu après ses tournées officielles et ses voyages de fantaisie. A l'époque où il était le plus recherché dans le monde, dit M. d'Haussonville, « rien ne pouvait le déterminer à ne pas « revenir dîner avec elle lorsqu'il le lui avait promis (3). » Ils vécurent ensemble pendant quinze ans. Elle mourut, après quelques jours de maladie, le 30 avril 1852, à l'âge de soixante-dix-sept ans et demi.

Prosper, dont la sensibilité se cachait d'ordinaire sous un masque impassible, ressentit vivement la perte de cette mère dévouée qui avait tenu une grande place dans sa vie. Le *Journal des Débats* a publié la lettre qu'il écrivit huit jours après sa mort à son ami Albert Stapfer. Nous la reproduisons :

« Vous avez connu ma mère et vous savez tout ce que j'ai « perdu. Je suis encore dans l'étourdissement. Mais je sens « que chaque jour me montrera davantage l'étendue de la « perte que je viens de faire. Ma pauvre mère a peu souffert, « du moins son médecin me le dit et je crois qu'il dit vrai. « Elle a succombé à une fluxion de poitrine. Les huit jours « de sa maladie ont été une alternative incessante de lueurs

(1) Lettre publiée dans la *Revue de Paris*, 1895.

(2) Le comte Réal mourut en 1834 en laissant une fortune considérable à sa fille, qui avait épousé en premières noces le baron Lacuée et qui devint veuve cette même 1834. Prosper Mérimée parle d'elle dans deux lettres à son ami Panizzi, datées du mois d'août 1869 : « Une cousine, dit-il, qui demeure dans ma maison, est devenue folle, renvoie les domestiques de son mari et sur laquelle je ne peux rien, parce qu'elle n'est même pas ma parente, me rend la vie insupportable. » Léonor Fresnel mourut en 1869. Madame Léonor Fresnel mourut à Saint Chéron en 1875.

(3) *Mérimée*, par d'Haussonville, *Revue des Deux-Mondes* de 1879.

Digitized by Google

« d'espérances sans cesse trompées. Quand la maladie inflam-
« matoire a été vaincue, la nature était épuisée et n'avait plus
« de force pour une réaction. Elle s'est éteinte doucement et
« sans avoir conscience de son état, chose étrange, car sou-
« vent dans des maladies bien moins graves, elle se préoccu-
« pait beaucoup plus et prenait ses mesures pour la mort avec
« le calme et le courage que vous lui connaissiez. Mes amis
« ont été excellents pour moi et se sont réunis pour m'ôter,
« du moins pendant les premiers jours, le sentiment du
« vide affreux qui s'est fait autour de moi (1). »

On connaît la lettre dans laquelle il dit à Madame Lenormand : « J'ai vécu si longtemps par le dévouement de ma « mère que je crois être tous les jours comme un enfant le « jour de son entrée au collège ». On connaît aussi la réponse faite par lui dix-huit mois plus tard, à Emile Augier qu'un pareil malheur venait de frapper :

« Mon cher ami, je reçois un billet qui m'annonce la perte « que vous venez de faire. Il n'y en a pas de plus grande. « J'ai passé par cette cruelle épreuve et j'y pense encore sans « cesse. »

Comédien de l'insensibilité ; mais au fond, homme de cœur ! voilà donc Prosper Mérimée !

La maison de la rue Jacob qu'habita Madame Mérimée et qu'occupe aujourd'hui la librairie Hetzel porte le nº 18. Elle a été bâtie sur les terrains de l'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et elle possède un petit jardin ombragé de quelques marronniers que Colbert aurait, dit-on, planté de ses propres mains. Madame Mérimée, avancée en âge, appuyée sur la canne de son mari, y venait quelquefois respirer la fraîcheur. Miss Lagden et sa sœur Mistress Ewers, ses deux vieilles amies, et leur parente Madame Hémon à qui elles laissèrent leur héritage, venaient souvent lui tenir compagnie. Elle reçut un jour la visite de la comtesse de Montijo et de ses filles dont l'une allait être, quelques années plus tard, l'impératrice Eugénie. Toujours habillée de même, serrée dans un corsage étroit et haut, coiffée d'un bonnet blanc fanfreluché, elle passait pour originale. Son bonnet suranné faillit un jour lui coûter la vie ; une bougie qu'elle

(1) Lettre à Albert Stapfer du 9 mai 1852, publiée par le *Journal des Débats* avec les lettres inédites.

Digitized by Google

tenait à la main y mit le feu ; en un moment les flammes l'entourèrent, mais, sans s'émouvoir, elle étouffa l'incendie avec une couverture de son lit et en fut quitte, grâce à son sang-froid, pour quelques cheveux grillés (1).

Nous avons d'elle deux portraits dans cette toilette caractéristique de la vieille dame du temps de Louis-Philippe. L'un, au crayon noir, est de Picot, le fidèle ami de son mari ; il fut donné à Madame Régnier, grand'mère de Madame Rerolle, à qui il appartient maintenant, et qui a bien voulu nous autoriser à le reproduire. L'autre est de son frère Paul Moreau.

Elle a été enterrée au Père-Lachaise dans le même caveau que son mari (2). Une tombe élevée recouvre les deux cercueils, à gauche de la statue de Casimir Périer, dans la 14e division, sur la 5e ligne en bordure du rond-point. Elle est surmontée à plat d'une dalle de marbre blanc qui a une croix creusée très profondément. Aux pointes de fer du grillage qui l'entoure, une main pieuse vient encore accrocher des couronnes d'immortelles.

On lit sur la pierre au-dessus de la croix :

†

ANNE-LOUISE MÉRIMÉE née MOREAU décédée le 30 avril 1852 dans sa 78e année — *Requiescat in pace.*	JEAN-FRANÇOIS-LÉONOR MÉRIMÉE *Peintre d'histoire* décédé le 27 septembre 1836 à l'âge de 79 ans — *Requiescat in pace.*

Madame Mérimée avait trois sœurs et trois frères au pays d'Avallon. De ses sœurs nous ne savons rien. Ses deux frères aînés entretinrent quelques rapports avec son mari et firent pour lui, dans le Morvan, certaines recherches techniques. Son frère Paul, le professeur et l'artiste dont nous avons précédemment parlé, plus jeune qu'elle, était, après son fils, l'objet de toute son affection. Chaque année, il venait la

(1) Lettre de Mérimée à la comtesse de Montijo du 12 décembre 1846, citée par M. Augustin Filon dans son livre *Mérimée et ses amis*.

(2) Tout à côté est la tombe de Madame Jacques Fresnel, sœur de Léonor Mérimée, qui mourut le 5 avril 1833, à l'âge de 78 ans.

Digitized by Google

Portrait de Madame Mérimée, par son frère Paul Moreau,
(Collection de M. Maurice Tourneux.)

Digitized by Google

Digitized by Google

voir à Paris à l'époque des vacances. Maintes fois dans sa jeunesse elle avait formé le projet d'aller le surprendre à Avallon où il s'était marié ; elle voulait embrasser son neveu qu'elle se représentait « beau comme l'amour ». Mais sa santé délicate l'obligeait toujours à ajourner ce voyage. Alors elle lui écrivait de longues lettres, tout en se plaignant, qu'assise devant une table, ses idées arrivassent péniblement. « Je ne suis en « état de bien babiller qu'étendue, lui disait-elle, tu sais que « ça toujours été ma position favorite. »

On nous permettra de citer ici encore quelques passages de sa lettre du mois d'août 1812 dont nous avons déjà parlé, et dans laquelle elle lui annonçait les succès de Prosper au bout de sa première année de collège :

« Mon cher Paul, lui dit-elle, je t'ai écrit deux lettres, mais je « ne suis pas étonnée que tu ne les aies pas reçues puisqu'elles « sont encore dans mon secrétaire. Pourquoi ? Ce serait bien « long à te dire ; l'une parce qu'elle était triste, l'autre parce « que je voulais te donner plus de détails; puis enfin je causais « avec toi ; il me semblait que tu devais m'entendre... »

Et comme son frère lui avait écrit que, cette année-là, il lui serait impossible de venir à Paris, elle ajoute :

« Ne pas te voir cette année m'afflige beaucoup. J'avais « arrangé que tu pourrais venir à Paris ces vacances ; j'ai de « côté quelques louis pour ton voyage ; tu serais bête et « m'aimerais bien peu si tu faisais la moindre façon. Si tu « étais dans ma position et moi dans la tienne je ne ferais « pas la plus légère objection... »

Et, plus loin :

« Mon mari est toujours gras et frais, toujours bon et « calme... Je suis pour le moment aussi heureuse qu'on peut « l'être quand on n'a ni ambition ni goûts à satisfaire. »

Nous surprenons là cette jeune femme, nonchalante, bonne au fond, dans un moment de sincère épanchement fraternel.

Puis, les années passent ; sa santé « jamais très-bonne, « jamais très-mauvaise » se dérange, ses cheveux grisonnent, elle doit « prendre lunettes », c'est la vieillesse ! Rares alors sont les lettres. Plus rares encore les entrevues. Mais l'image de ce frère bien-aimé est présente à ses derniers moments. Peu de jours avant de mourir, elle laisse, en effet, quelques lignes pour charger son fils de remettre plusieurs petits souvenirs à ses parents et à ses amis et dans l'une de ces notes elle dit :

Digitized by Google

« On enverra à ma belle-sœur mon grand schale gris écos-
« sais. Je ne sais qu'offrir à mon cher Paul ; il désirait la
« canne de mon mari ; je l'ai gardée pour soutenir ma vieil-
« lesse ; je la lui donne pour lui rendre le même service. »

Prosper Mérimée exécuta pieusement les dernières volontés de sa mère. Huit jours après son décès il écrivit à son oncle la lettre qu'on va lire :

Paris, 7 mai.

« MON CHER ONCLE,

« Je vous remercie de l'excellente lettre que vous m'avez
« écrite. Si quelque chose peut adoucir les regrets d'une
« perte comme la mienne c'est la sympathie des personnes
« qui ont connu et apprécié ma mère comme vous. Vous
« l'aimiez comme elle vous aimait. Mes amis ont été excel-
« lents pour moi. Leurs soins m'ont toujours entouré et je
« ne puis assez les remercier. Ma mère a laissé quelques
« lignes pour me charger de remettre plusieurs petits souve-
« nirs à ses parents et à ses amis. Elle m'a chargé de vous
« envoyer une canne de mon père dont elle se servait dans
« les dernières années de sa vie et un châle pour ma tante.
« Je vous enverrai cela par Mr Amé d'Avalon qui part
« dimanche ou lundi. Vous ne me donnez pas de nouvelles
« de ma tante. Puis-je espérer qu'elle se trouve un peu
« mieux ? Veuillez l'embrasser de ma part et lui dire tous les
« vœux que je fais pour son rétablissement. Adieu, mon cher
« oncle, merci encore des paroles affectueuses que vous me
« dites. J'aurais bien du plaisir à vous revoir et à parler de
« ma mère avec vous.

« Pr MÉRIMÉE. »

On le voit, Prosper Mérimée et son oncle avaient l'un pour l'autre une grande affection. La crise qui survint, à ce moment, dans la vie de l'écrivain nous en fournit une nouvelle preuve. Cette crise, c'est l'affaire Libri ; je veux dire, du moins, la part qu'y prit Mérimée. L'affaire judiciaire est connue. La culpabilité de Libri longtemps débattue est aujourd'hui certaine. Cet épisode de la vie de Mérimée reste cependant enveloppé de mystère. Pourquoi cette intervention et cette fougue chez un homme d'ordinaire si réservé et si prudent ? Et pourquoi une intervention *deux ans après la*

Digitized by Google

condamnation de Libri (1) ? L'observation que nous faisons ici n'a jamais été faite, sauf erreur de notre part. Que d'autres expliquent le mystère, nous nous bornons à le signaler.

Les conséquences pour Mérimée, on les connait. Traduit en police correctionnelle peu de jours après la mort de sa mère, « pour offense envers la magistrature », il fut condamné, le 26 mai, à mille francs d'amende et à quinze jours de prison. A cette nouvelle, Paul Moreau mit immédiatement sa bourse à la disposition de son neveu dont la douleur filiale venait de s'accroître de tracas et d'irritation. Mérimée refusa l'offre gracieuse de son oncle et le remercia par une lettre que nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici grâce à M. Bernard Schmitt, arrière-petit-fils de Paul Moreau, qui a bien voulu nous la communiquer. Voici cette lettre inédite, très intéressante, dans laquelle Mérimée explique son fait à sa manière, porte à son tour un jugement sur les juges qui l'ont condamné en lui « dorant la pilule » et expose les raisons qu'il a pour ne pas interjeter appel.

Paris, 6 juin 1852.

« MON CHER ONCLE,

« Je vous remercie de cœur de la bonne lettre que j'ai reçue « de vous hier. Je suis bien sensible à l'intérêt que vous me « témoignez, mais croyez que j'ai assez de philosophie pour « prendre très en patience l'arrêt qui me condamne. Mon fait « était des plus graves. Je me suis moqué de gens qui n'ont ni « assez d'esprit ni assez de considération eux-mêmes pour ne « pas avoir une peur extrême des plaisanteries. Lorsque « les chefs de la magistrature s'appelaient Lamoignon, ou « D'Aguesseau, ils n'auraient pas songé à sévir contre un « homme de lettres qui aurait dit qu'un tel procureur du Roi ne « savait pas le latin et faisait des bévues dans ses réquisitoires. « Aujourd'hui il faut se mettre à la place de pauvres diables « mal payés, dont personne ne sait le nom, et qui sont obligés « d'avaller des couleuvres de tous les gouvernements pour faire « bouillir leur marmite. Leur position explique leur susceptibi- « lité. Pour moi, je ne leur en veux guère. Ils ont été polis.

(1) Libri fut condamné par contumace le 22 juin 1850 et la protestation véhémente de Mérimée contre l'arrêt parut dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1852.

Digitized by Google

« Juges et substituts m'ont doré la pilule. Ils ont rendu un « arrêt beaucoup plus pour eux que contre moi. Ils disent qu'ils « sont gens d'esprit et qu'ils savent leur métier. Le public ap- « précie ce témoignage impartial à sa juste valeur. L'arrêt ne « m'a pas fait perdre un seul de mes amis et m'a valu des com- « pliments de quantité de gens dont l'opinion m'est précieuse. « Je me suis bien gardé d'en appeler 1° parce que je sais que « toutes les robes noires sont solidaires et que je n'aurais rien « à attendre d'un nouveau tribunal ; 2° parce que c'est déjà bien « de l'ennui d'avoir eu affaire une fois à ces Messieurs et que, « dussé-je obtenir un adoucissement de peine, il ne vaudrait pas « l'ennui de les revoir et de les entendre une autre fois. Je suis « bien touché de l'offre que vous me faites, mon cher oncle, « mais je n'en profiterai pas. Je suis en état de payer mon « amende et je me plains seulement de ne pouvoir le faire tout « de suite. Avec ces Messieurs il faut des formalités sans fin, « même pour les payer et se faire mettre en prison. Je pense « cependant que je pourrai m'acquitter envers dame Justice « d'ici à quelques jours. Je lui demanderai de ne me mettre à « l'ombre qu'au commencement de Juillet et on m'assure que « c'est une faveur qui n'est jamais refusée. Vers la fin de Juillet « je pense me mettre en route pour ma tournée et j'espère « passer par Avalon (*sic*). Je serai bien heureux de vous em- « brasser au passage. J'apprends avec grand plaisir que ma « tante va un peu mieux et souhaite que le beau temps lui « rende un peu de force et de santé. Adieu, mon cher oncle, je « vous embrasse de cœur.

« P^r^ MÉRIMÉE. »

L'appréhension d'une seconde audience publique, voilà donc, d'après cette lettre, quelle fut au fond la vraie et unique raison de la résignation du condamné. Rien d'étonnant à cela chez un homme pour qui un discours à prononcer à l'Académie était un supplice. Au reste, ses souvenirs de la licence en droit étaient bien effacés ; il parle à plusieurs reprises d'un « arrêt » du Tribunal de première instance ! On sait qu'il subit sa peine, sans rigueur, à l'époque par lui désirée, et on trouve à ce sujet d'amusants détails dans sa correspondance.

Paul Moreau eut un fils, Marie-François-Gaspard Moreau, qui entra à l'Ecole normale supérieure vers 1829, à vingt et un ans et qui fut un des plus remarquables élèves de la classe

Digitized by Google

des sciences. Savant éminent, possédant les connaissances les plus étendues et les plus profondes en géologie, en botanique, en archéologie, ami de Daubrée, de Ragon, de Bouchardat, il resta toute sa vie à Avallon (1). Son savoir, sa vertu, sa piété sincère, sa charité inépuisable, son caractère aimable et sa modestie lui ont conquis dans le pays la réputation du véritable homme de bien. Il n'eut que peu de rapports avec son cousin Prosper qui était lancé dans sa vie de plaisirs à l'époque où il vint faire ses études à Paris, mais qui, sans partager aucune de ses idées, le tenait en haute estime. C'est à François Moreau que l'on doit le musée d'Autun et quelques autres musées de la région. C'est lui qui signala le premier à Prosper Mérimée l'état déplorable de l'église de Vezelay et qui partage ainsi avec Montalembert la gloire d'avoir contribué à la conservation de cet admirable édifice.

Il n'y a plus aujourd'hui un seul descendant de la famille d'Anne Moreau portant son nom. Celui de Mérimée n'est pas éteint, mais ceux qui le portent à présent se rattachent à une autre branche de sa famille, celle de Laigle, que nous avons des raisons de croire assez éloignée.

Soixante ans après la mort de Léonor Mérimée, un monument lui fut élevé à Broglie, son pays natal. Une société locale, *la Société libre d'Agriculture, des Arts et Belles-Lettres* du département de l'Eure (section de Bernay) qui s'est donné pour mission d'honorer les savants, les artistes, les poètes, toutes les gloires du pays d'Ouche, a pensé qu'elle devait un hommage à sa mémoire. Elle fit apposer un médaillon en terre cuite sur la façade postérieure de la mairie du village. Remercions-la de cette heureuse initiative. La terre cuite, le marbre ou le bronze n'ont pas toujours été aussi bien employés. Le médaillon a été exécuté par le sculpteur normand Miserey (2), prix de Rome, d'après le portrait qu'Ingres avait dessiné. Au-dessous, sur une plaque de marbre noir, est gravée l'inscription :

(1) Né en 1808, il entra à l'Ecole normale en 1829. Il prit sa retraite à Avallon en 1872 et y mourut en 1883.

(2) Albert Miserey, né en 1862 à Menillet (Eure). Une reproduction de son médaillon de Mérimée est au musée d'Angers.

Digitized by Google

MÉRIMÉE

JEAN-FRANÇOIS-LÉONOR

Peintre-Professeur de chimie à l'Ecole Polytechnique
Secrétaire de l'Ecole nationale des Beaux-Arts

Né à Broglie le 16 septembre 1757 (1).

Ce modeste monument fut inauguré le 8 septembre 1895. Il y eut une cérémonie sous la présidence de M. le duc de Broglie, de l'Académie Française. On lut une notice de M. l'abbé Porée (2), exacte et substantielle qui retraçait à peu près complètement ce que l'on savait alors de la vie de Léonor Mérimée. Un poète du cru qui ne connaissait rien de son personnage récita une poésie de circonstance ; tout ce que nous pouvons en dire c'est qu'elle était pleine de bonnes intentions, mais que ce n'est pas elle qui aurait réconcilié Prosper Mérimée avec la poésie.

G. PINET.

(1) Cette inscription devrait être rectifiée. Au lieu de professeur de chimie, il faudrait mettre *maitre de dessin*. Au titre de secrétaire, il faudrait ajouter *secrétaire perpétuel* ; enfin, il faudrait mentionner que Léonor Mérimée est mort à Paris le 27 septembre 1836.

(2) Cette excellente notice a été insérée dans les *Annales de la Société d'Agriculture de l'Eure* (année 1895).

Digitized by Google

CHRONIQUE

Société nationale des Antiquaires de France. — *Séance du 8 janvier 1913.* — M. G. Lafaye, président sortant, prononce le discours d'usage. M. Ad. Blanchet, élu président pour l'année 1913, lui succède au fauteuil présidentiel.

M. Et. Michon annonce la découverte d'un sarcophage antique aux environs de Naplouse, découverte qui lui a été signalée par le R. P. Lagrange. Il en étudie les représentations qu'il compare avec la décoration d'autres sarcophages connus de provenance romaine ou italienne.

M. P. Monceaux communique et étudie plusieurs plombs byzantins qui lui ont été envoyés par le R. P. Delattre, de Carthage.

Séance du 15 janvier 1913. — M. Piou lit un mémoire de M. Ernest Petit sur l'emplacement de Baudritum, localité indiquée sur la Table de Peutinger entre Auxerre et Sens. M. Petit propose d'identifier Baudritum avec le lieu dit *Les Baudières* sur le Serein.

M. Prinet étudie les deux noms Bracedone et Vernemita inscrits sur des monnaies mérovingiennes. Il retrouve ces deux noms dans ceux de Bresdon (Charente-Inférieure) et Vernantes (Maine-et-Loire).

M. Noël Valois communique un document relatif au peintre Jehan Fouquet et qui se trouve aux Archives du Vatican.

M. P. Monceaux étudie divers plombs byzantins récemment trouvés à Carthage par le R. P. Delattre.

Séance du 22 janvier 1913. — M. Héron de Villefosse communique l'empreinte d'une bague en bronze récemment trouvée à Minot (Côte-d'Or). Sur cette bague on lit l'inscription : *Te amo.*

M. Boinet décrit les fragments aujourd'hui conservés des sculptures qui ornaient le portail de l'église Saint-Yved à Braisne (Aisne). Ces fragments dispersés se trouvent soit dans l'église moderne de Braisne, soit au Musée de Soissons. Ces sculptures datent du premier quart du XIII^e^ siècle. Le portail de l'église devait être analogue à ceux des cathédrales de Senlis et de Mantes, au portail nord de celle de Chartres, et au portail de façade de la cathédrale de Laon, tous datant de la fin du XII^e^ siècle et du premier quart du XIII^e^ siècle.

Digitized by Google

M. le Comte Delaborde fait une étude comparée du toucher des écrouelles par le roi en France et en Angleterre.

Séance du 29 janvier 1913. — M. Serbat présente un bâton de crosse en buis sculpté conservé aujourd'hui dans l'église de Maubeuge (Nord). Ce bâton est décoré de trente-quatre petits bas-reliefs relatifs à la vie de Jésus-Christ. Ces tableaux sont taillés au couteau et de facture assez grossière. Ce bâton de crosse doit être rapproché de bâtons de crosses tout à fait analogues signalés à Ecouen, Pontoise et Reims. Il n'est pas antérieur au XIII^e^ siècle.

M. G. Bapst présente plusieurs pièces notariées relatives à François Clouet qui confirment ou font connaître pour la première fois certains épisodes de sa vie. En outre M. G. Bapst émet certaines hypothèses sur l'attribution possible à François Clouet de divers portraits, en particulier d'un portrait de François I^er^ qui est au Musée du Louvre et du portrait du cardinal de Chatillon qui se trouve à Chantilly.

M. P. Monceaux communique à la Société plusieurs plombs byzantins découverts à Carthage par le R. P. Delattre.

M. le Commandant Lefebvre des Noettes démontre que plusieurs objets découverts à Corneto n'étaient certainement pas comme on l'a cru et affirmé des fers de cheval.

Séance du 5 février 1913. — La Société des Antiquaires a élu dans cette séance membre honoraire M. Gaidoz, membre résidant Mgr Battifol, associés correspondants nationaux MM. Valentin de Courcel, R. de Launay, R. Michel.

Séance du 12 février 1913. — M. P. Monceaux communique et étudie plusieurs inscriptions chrétiennes récemment découvertes en Tunisie et qui lui ont été envoyées par A. Merlin, directeur du service des Antiquités et Arts de la Régence de Tunis. Il communique également plusieurs plombs byzantins trouvés à Carthage par le R. P. Delattre.

M. Marquet de Vasselot montre à la Société une cruche en faïence italienne récemment acquise par le Louvre. Ce vase porte d'un côté une tête d'homme en relief et de l'autre un buste de femme gravé sur engobe. Il fut probablement fabriqué dans l'Italie du Nord à la fin du XV^e^ siècle.

M. H. Jadart signale à la Société plusieurs fragments gallo-romains, débris d'architecture et de bas-reliefs récemment trouvés le long de l'antique voie romaine de Reims à Bavay près de Roberchamp (Aisne).

M. J. Roman lit une communication sur plusieurs sceaux et monuments du Dauphiné relatifs à saint Thibaud et à saint Chef.

M. R Fage décrit et étudie une chapelle en forme de rotonde accolée à l'église de Saint-Léonard (Haute-Vienne). Cette chapelle construite dix ou vingt ans après l'église elle-même, au début

Digitized by Google

du XII[e] siècle, a été faite à l'imitation du Saint-Sépulcre de Jérusalem ; dans le document le plus ancien qui en fasse mention, en 1402, elle est désignée sous le nom de Chapelle du Sépulcre.

Séance du 19 février 1913. — M. F. de Mély signale à la Société plusieurs signatures d'artistes enlumineurs relevées sur des manuscrits du XIII[e] et du XIV[e] siècle.

M. J. Formigé étudie diverses questions relatives à l'organisation matérielle des théâtres antiques, en particulier à la destination de l'orchestre et aux communications qui existaient entre l'orchestre et la scène.

M. R. Michel entretient la Société des fresques qui ornent la chapelle Saint-Jean au Palais des Papes à Avignon et donne des interprétations nouvelles de plusieurs scènes de la vie de saint Jean l'Evangéliste.

M. le baron de Baye signale la découverte de sépultures franques près d'Anvers en Belgique. Le rite employé dans ces sépultnres était l'incinération.

Séance du 26 février 1913. — M. Et. Michon étudie plusieurs morceaux de sculpture antique découverts à Nîmes à diverses époques, entre autre d'une frise représentant des aigles soutenant des guirlandes, ces morceaux signalés dans divers documents du XVII[e] siècle, ont aujourd'hui presque complètement disparu.

M. Am. Boinet entretient la société du portail de l'église de Saint-Eugène (Aisne). Sur ce portail du XIII[e] siècle, est représenté le *Jugement dernier* avec certaines particularités iconographiques qui méritent d'être signalées. Ce *Jugement dernier* n'a été publié encore nulle part.

M. P. Monceaux signale un plomb byzantin découvert à Carthage par le R. P. Delattre. Ce plomb est curieux parce que les deux faces en reproduisent deux revers connus de monnaies byzantines, il n'est pas antérieur à la première moitié du VII[e] siècle de l'ère chrétienne.

M. Deshoulières décrit les façades des églises romanes en Charente, il en étudie l'architecture et la sculpture.

M. Chenon revient sur la question des places réservées dans les théâtres des provinces romaines, il élucide les divers problèmes que soulève cette question.

Séance du 5 mars 1913. — MM. Desjoyeaux, Morin Jean, Tournouer sont élus associés correspondants de la société.

M. Héron de Villefosse communique et décrit, au nom de M. Bidault de Gresigny, divers vases en bronze récemment découverts dans les alluvions de la Saône. Il étudie spécialement la décoration des anses de deux aiguières, il en montre l'intérêt au point de vue archéologique et artistique. Puis il met en lumière

Digitized by Google

le rôle important de la Saône dans la vie économique et commerciale de la Gaule romaine.

M. le comte Durrieu présente une série de photographies de miniatures d'un manuscrit de Cassel qui porte le monogramme FB, peut-être celui de Horebout. Il signale ensuite une miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale représentant un très beau portrait d'homme datant sans doute du début du XVI^e^ siècle.

M. Mazerolle entretient la société de Marc Bechot nommé par Henri II graveur général des monnaies. Marc Bechot fut sans doute aussi médailleur et sculpteur. M. Mazerolle étudie plusieurs documents relatifs à cet artiste français du XVI^e^ siècle.

M. Dunier insiste sur l'intérêt que présente le contrat d'apprentissage passé entre François Clouet et le jeune Patié, il essaie de déterminer le rôle de tels apprentis chez un peintre de portraits.

Séance du 12 mars 1913. — M. Serbat explique et rectifie un texte relatif à l'histoire de la cathédrale de Nevers et d'après lequel on avait cru pouvoir affirmer que l'évêque Atton avait, au début du X^e^ siècle, bâti une cathédrale de plan carré, *struchera quadrata*. Ces deux mots signifient seulement que ce prélat activa la charpente de sa cathédrale, ce qui lui valut le surnom de *coperator*, couvreur en latin du moyen âge.

M. Conrad de Mandach entretient la société de plusieurs dessins du peintre Jacopo Bellini récemment publiés par N.-V. Golouben. Il en donne une interprétation nouvelle.

M. Prinet étudie un vitrail du début du XVI^e^ siècle représentant un personnage agenouillé. Ce personnage n'est pas, comme on l'a cru, un duc de Penthièvre; d'après les armes figurées sur le vitrail, c'est un comte de La Roche de la maison de La Palud.

M. le comte de Saint-Perrier rend compte de fouilles exécutées par ses soins à Souzy-la-Briche (Seine-et-Oise) et qui ont amené la découverte de monuments gallo-romains.

Séance du 19 mars 1913. — M. Bonnard lit une note sur la source thermale de Grisy (Saône-et-Loire) et son captage antique.

M. Monceaux communique trois sceaux byzantins trouvés à Carthage par le R. P. Delattre.

M. Legrand fait un rapport sur des fouilles récentes faites à Congerville, près d'Etampes. M. Lefèvre communique à ce sujet une photographie des divers objets découverts par M. Legrand.

M. Mirot fait une lecture sur l'hôtel d'Etampes, rue Saint-Antoine. Cet hôtel fut acquis par Charles VI, de la famille Culdœ. Au XVII^e^ siècle, il devient la propriété des Dames de la Visitation.

M. Roman communique une bulle de Bertrand et Raymond de Baux, frère et prince d'Orange, qui porte leurs deux noms réunis.

M. Charles-Henri Besnard étudie des voûtes de la crypte et de l'église haute de Saint-Eutrope de Saintes.

Digitized by Google

Séance du 26 mars 1913. — M. le commandant Lefèvre des Noettes montre que les prétendus fers à clous antiques récemment trouvés par M. le marquis de Cerralbo à Aguilar (Espagne), datent vraisemblablement du Moyen Age.

M. P. Monceaux communique plusieurs inscriptions latines recueillies aux environs de Tunis et signalées par M. A. Merlin, ainsi que divers plombs byzantins découverts à Carthage par le R. P. Delattre.

M. de Mély signale, d'après M. Rosset, de Lyon, plusieurs miniatures fort intéressantes qui ornent un manuscrit du Manuel d'histoire de Philippe VI de Valois, roi de France, qui datent du commencement du xv^e^ siècle.

M. Marquet de Vasselot présente une statuette en bronze doré de l'époque gothique récemment acquise par le Musée du Louvre.

Congrès archéologique de France. — La quatre-vingtième session du Congrès archéologique de France se tiendra cette année à Moulins et à Nevers, du 23 juin au 1^er^ juillet, sous la présidence de M. E. Lefèvre-Pontalis, qui, avec le zèle inlassable que les membres de la Société d'archéologie française ont été à même d'apprécier depuis de nombreuses années, dirigera les travaux et les excursions que comporte ce Congrès.

— Le cellier de Clairvaux, monument dijonnais du plus haut intérêt qui se trouvait menacé par un projet d'alignement, vient d'être sauvé de la ruine grâce au Conseil général qui s'est entremis entre la ville et l'Etat pour sa conservation.

Ces négociations viennent d'aboutir, et ce curieux monument de la seconde moitié du xiii^e^ siècle vient d'être acquis de concert par l'Etat et la ville.

— Il a été question dans les premiers jours de l'année, d'aliéner une partie du parc de la Muette. Un comité s'est formé aussitôt pour protester contre ce nouvel acte de vandalisme et la protestation a été signée par un grand nombre de notabilités parisiennes. D'autre part, une enquête a été ouverte par le Préfet de la Seine en vue de poursuivre l'acquisition du domaine par la Ville; un registre a été ouvert à la mairie du XVI^e^ arrondissement pour recevoir les observations du public les 6, 7 et 8 février dernier. Trois à quatre mille personnes ont émis un avis défavorable au morcellement du parc, et les commissaires enquêteurs n'ont enregistré qu'une seule déclaration en sens contraire.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Etienne Dejean, directeur des Archives Nationales, ancien député des Landes, décédé le 20 janvier.

Digitized by Google

Né à la Bastide d'Armagnac (Landes), le 11 juillet 1859, il fit ses études aux lycées de Mont-de Marsan, Charlemagne et Henri IV. Elève de l'Ecole Normale supérieure, il en sortit comme agrégé d'histoire en 1883. Il a professé à Agen et à Toulouse. Député des Landes de 1893 à 1898, il fut nommé cette même année directeur du cabinet de M. Leygues, alors ministre de l'Instruction publique. Le 31 mars 1902, il fut nommé directeur des Archives Nationales.

C'est alors que M. Dejean put se livrer sans relâche à ses études de prédilection : les recherches historiques. Il publiait successivement : *Un prélat indépendant au XVII^e siècle. Nicolas Pavillon, évêque d'Alet* (1637-1677). *Un Préfet du Consulat : Jacques-Claude Beugnot, organisateur des préfectures au ministère de l'Intérieur* (1799-1800), *d'après ses papiers légués récemment par son petit-fils aux Archives Nationales.* Collaborateur assidû de la Nouvelle Revue et de la Revue de Paris. il mettait la dernière main à un ouvrage sur *la Duchese de Berry et la dernière ambassade de Chateaubriand* lorsque la mort est venue lui arracher la plume des mains.

Monuments historiques. — Un grand mouvement se dessine de plus en plus en France pour le classement de tous les monuments et sites présentant un intérêt historique ou artistique ; et, chose nouvelle, même à l'encontre de la volonté des municipalités qui voient généralement d'un mauvais œil le classement par la commission des Monuments historiques ou la commission des Sites.

C'est ainsi que, malgré la municipalité d'Orléans, la commission des monuments historiques a obtenu le classement du « Grand Cimetière » d'Orléans, dont les galeries composées de 48 arcades réparties sur trois faces et datant de la fin du XV^e siècle, ont, malgré des restaurations exécutées au XVII^e et au XVIII^e siècles, conservé tout leur caractère et sont considérées comme supérieures à toutes celles existant encore en France.

Rendons ici hommage à M. André Hallays qui a combattu avec le zèle inlassable que nous lui connaissons tous pour la conservation de ce bel ensemble et a contribué fortement a en obtenir le classement.

La municipalité d'Orléans, qui avait également décidé de démolir la vieille tour Saint-Paterne, un des rares vestiges du vieil Orléans, a été obligée, après un commencement d'exécution, d'arrêter la démolition devant l'émotion que cette mesure avait soulevé non seulement chez les archéologues, mais plus encore peut-être parmi les habitants d'Orléans. Un pourvoi a été introduit devant le Conseil d'Etat contre l'arrêté du maire prescrivant la démolition.

Digitized by Google

Du reste, depuis quelque temps, l'administration des Beaux-Arts seconde avec une bonne volonté évidente les efforts de tous ceux qui veulent conserver à la France ses richesses artistiques et tout ce qui fait le charme et le pittoresque de ses villes et de ses campagnes.

C'est ainsi que l'administration des Beaux-Arts vient de porter devant le Conseil d'Etat un différend qui s'est élevé entre elle et la municipalité de Guingamp refusant d'accepter le classement de l'ancien hospice de cette ville proposé par la commission des Monuments historiques.

Vient également d'être classé le vieux logis renaissance connu à Lisieux sous le nom de Manoir de la Salamandre.

La Commission des Monuments historiques vient également d'accorder sa participation aux travaux exécutés par le département du Tarn et la ville d'Albi pour transformer en musée et en école des Beaux-Arts l'archevêché d'Albi, intéressante construction féodale des XIII^e^ et XIV^e^ siècles.

L'administration des Beaux-Arts vient d'approuver le projet de cession à la ville de Sens des bâtiments de l'ancien archevêché, excepté le palais synodal et les locaux de l'ancien secrétariat.

La Commission des sites du Pas-de-Calais vient d'obtenir le classement de l'enceinte romaine d'Etrun, dite Camp de César.

Découvertes archéologiques. — Dans une séance récente, l'Académie des Inscriptions et belles-lettres recevait communication d'un mémoire relatif à la découverte dans l'église de Brincy (Cher) d'une remarquable décoration murale datant environ du XII^e^ siècle et recouvrant tous les murs du chœur.

— Un vigneron de Villers-Marmery (Marne) vient de découvrir en bêchant son jardin un trésor composé d'une centaine de pièces d'or, d'argent et de bronze, contenues dans un vase en terre. Ces monnaies ont été reconnues pour être des XV^e^ et XVI siècles et sont dans un état parfait de conservation.

— On vient d'exhumer au lieu dit La Alenas (Arenas) à Chassenon (Cassinomagnus) sur les limites de la Charente et de la Haute-Vienne, des arènes romaines.

— Un archéologue, M. Durey, vient d'exhumer à Plessy-Barbuise (Aube) un grand nombre de sépultures gallo-romaines bien conservées.

Statues d'argile préhistoriques. — Dans une grotte de l'Ariège M. le Comte de Begouen vient de faire une découverte du plus haut intérêt pour la préhistoire. Dans la caverne du Tuc d'Andoubert, M. Begouen et ses fils ont trouvé deux statues modelées en argile et représentant un couple de bisons; ces sculp-

Digitized by Google

tures les premières du genre que l'on trouve, sont dans un état de conservation remarquable. *L'Illustration* du 22 février en a publié de très intéressantes photographies.

Distinctions honorifiques. — Parmi les chevaliers de la Légion d'Honneur promus le 1er janvier dernier, nous signalons les noms de MM. Hahn, bibliothécaire de la Faculté de Médecine et Gustave Mâcon, conservateur adjoint du Musée Condé.

Nous sommes particulièrement heureux de féliciter le savant conservateur du Musée de Chantilly dont les travailleurs ont pu apprécier la profonde érudition et la bonne grâce avec laquelle il se met à leur disposition. J. R.

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le Conseil d'État vient de rendre un arrêt ordonnant de surseoir à la démolition de la tour Saint-Paterne.

— M. Maurice Barrès vient de nous révéler un fait qui a soulevé l'indignation du public. A Vendôme, la municipalité a voulu transformer le clocher Saint-Martin en W.-C. public.

L'administration des Beaux-Arts, devant cet acte de vandalisme, a fait classer d'office ce monument et arrêter les travaux entrepris.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu le décret du 7 avril 1887 ;

La commission supérieure des bibliothèques entendue,

DÉCRÈTE :

Article unique. — Le premier paragraphe de l'article 9 du décret du 7 avril 1887 est complété ainsi qu'il suit :

« Le concours ouvert pour chaque place de sous-bibliothécaire entre les attachés des trois bibliothèques a lieu dans les deux mois qui suivent l'ouverture de la vacance. Dans le cas où, à la date fixée pour ce concours, le nombre total des attachés ayant un an de stage serait inférieur à trois, pourra également concourir tout candidat âgé de moins de trente ans, pourvu de l'un des diplômes exigés à l'article 8 et ayant fait, pendant un an au moins, en vertu d'un arrêté du ministre ou du maire, un service technique soit à la Bibliothèque nationale, soit dans une bibliothèque des universités, soit dans une bibliothèque municipale classée. La demande d'admission au concours devra, dans ce cas, être adressée un mois d'avance à l'administrateur de l'une des trois bibliothèques. Celui-ci en donnera immédiatement avis au ministre qui arrête la liste des candidats. La demande doit être accompagnée d'une attestation du chef de service sous l'autorité duquel le candidat a travaillé, de l'indication de ses diplômes et, s'il y a lieu, de ses travaux personnels. »

Le reste de l'article comme précédemment.

Fait à Paris, le 20 décembre 1912.

A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
GUIST'HAU.

Par décret du Président de la République en date du 1er février 1913, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. LANGLOIS (Charles-Victor), archiviste paléographe, agrégé d'histoire, docteur ès-lettres, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Paris, a été nommé directeur des Archives Nationales, en remplacement de M. Etienne Dejean, décédé.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

BAYE (baron de) et GIRARDIN (marquis de). — *A propos du bicentenaire. Karamzin et Jean-Jacques Rousseau*. Paris, librairie Henri Leclerc, 1912, in-8.

On connaît peu en France la vie de Nicolas Mikhailovitch Karamzin. Cet historien né à Mikhailovska (gouvernement de Kazan), le 1er septembre 1766, est mort à Saint-Pétersbourg le 22 mai 1826. Le baron de Baye et le marquis de Girardin, après avoir résumé les principaux événements de sa vie, ont décrit le monument érigé à sa mémoire, le 13 juillet 1912, par le comte Serge Chérémeteff dans la vieille demeure des princes Viazemsky, à Ostafievo. Ce monument, œuvre du sculpteur russe Panoff, représente le profil de l'historien encadré d'une couronne de laurier, au-dessous duquel sont les dates 1811-1911. Il y a en effet un siècle que Karamzin présentait à l'empereur Alexandre Ier un mémoire sur l'ancienne et la nouvelle Russie.

Mais le grand intérêt du travail des deux auteurs consiste dans les pages consacrées au voyage de Karamzin en France et à ses rapports avec Jean-Jacques Rousseau. Ils nous le montrent, en 1789, plein d'enthousiasme pour l'illustre écrivain, puis cinq ans plus tard, à la suite des événements tragiques de la Révolution, sans rétracter ses louanges, lui adressant certaines critiques. Nous visitons avec lui Lausanne, Genève, Clarens, l'île Saint-Pierre, Ermenonville et tous les lieux immortalisés par le séjour de Rousseau. Les pages consacrées à Ermenonville sont particulièrement curieuses.

Cette jolie plaquette est illustrée de quatre planches : la reproduction du portrait de Rousseau, d'après un pastel appartenant au marquis de Girardin, de celle du portrait de Karamzin, propriété du comte Serge Chérémeteff, et de deux vues du château d'Ermenonville.

Le Gérant : Honoré CHAMPION.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'UN PROSCRIT ESPAGNOL

Réfugié en Angleterre

(1810)

(*Suite*)

CHAPITRE III

Les combats de taureau avaient été, par ordre de Charles IV, interrompus, pendant quelques années. Mais cette mesure fut rapportée. La nouvelle de la victoire la plus éclatante n'aurait pas soulevé davantage les Andalous. On ne perdit point de temps pour les préparatifs. En quelques semaines, tout fut organisé, tandis que les cœurs battaient d'impatience, en attendant l'amusement favori.

Séville est la ville la plus connue par la perfection de ces combats. A son école de tauromachie, cet art doit tous ses raffinements. Beaucoup de nos jeunes mondains se font gloire de combattre le taureau. Le principal amusement, parmi les garçons de tout rang, en Andálousie, consiste à imiter les scènes de l'amphithéâtre. Le garçon qui personnifie le taureau, est armé d'une large planche, garnie, d'un côté, par des cornes et, de l'autre, par des poignées. De cette manière, il garde immobile la machine, sur le sommet de la tête et, avec les cornes, pousse sans pitié ceux de ses antagonistes, qui ne sont pas assez lestes pour lui échapper. Les toreros, improvisés, ont de petits dards, terminés par des épingles, qu'ils essaient de planter sur un morceau de liège, fixé sur la planche qui maintient les cornes. A la fin, le taureau fictif tombe, conformément aux règles, lorsqu'il est touché par une épée de bois.

Nos jeunes compatriotes ont un simulacre de combat, qui

Digitized by Google

se rapproche beaucoup plus de la réalité. Au commencement de l'été, les grands éleveurs de taureaux, hommes, généralement nobles et riches, envoient à leurs voisins de campagne, une invitation pour *l'épreuve* des bestiaux d'un an, afin de choisir ceux qui sont réservés à l'amphithéâtre. La plus grande animation règne dans ces réunions. Une estrade provisoire, destinée aux dames, se dresse autour des murs d'une cour fort grande. Les messieurs viennent à cheval, habillés d'une jaquette courte et flottante, en soie, en perse ou en basin. Les manches ne sont pas cousues, mais lacées avec des rubans assortis et bouffant, gracieusement, sur le haut de l'épaule. Une profusion de boutons, en argent ou en or, le plus souvent en argent doré, brillent, formant des dessins, sur les poignets des hommes et des femmes. Les selles, appelées *Albardones*, forment un triangle, devant et derrière le cavalier. Les étriers sont des boîtes de fer, ouvertes des deux côtés, permettant au pied de se poser dans toute son étendue. Les paysans ou les gentilshommes campagnards, qui chevauchent sur de pareilles selles, montent les étriers si haut qu'en dépit des règles de l'équitation, les pointes et les genoux sont en dehors et, qu'au galop, le cavalier semble agenouillé sur le dos du cheval. Un chapeau de castor blanc, de deux pieds de diamètre, attaché sous le menton par un ruban, se portait encore à ces réunions et on le voit aux courses publiques, mais la *Montera* est, maintenant, plus en usage. Il m'est difficile de décrire cette coiffure, sans l'aide d'un dessin. Imaginez une mitre renversée et fermée, du côté où l'on passe la tête. Concevez les deux pointes si écourtées qu'en les renversant, elles toucheraient à peine les oreilles. Telle est notre coiffure nationale. Comme le casque de D. Quichotte, elle est en carton. A l'extérieur, elle est de velours noir, orné de pompons et de glands en soie.

Chaque cavalier tient une lance de douze pieds, terminée par un trident. Cette arme est la *Garrocha* dont se servent les cavaliers pour lutter avec les taureaux, dans les champs ou le cirque. Les pointes restent engainées, cependant, dans deux fortes bagues de cuir, que l'on ôte, selon le plus ou moins de force du taureau, ou, suivant la blessure, plus ou moins profonde dont on le veut meurtrir. Dans la circonstance présente, un demi-pouce de fer reste seul découvert. Dans l'amphithéâtre on autorise un pouce entier, bien qu'il

Digitized by Google

ne s'agisse pas de tuer ou d'estropier la bête, mais de la contenir par la douleur, que produit la pointe, en lui infligeant une blessure superficielle.

Telle est, cependant, la violence des taureaux, quand ils attaquent les chevaux, que je vis, une fois, la lance pénétrer, par le cou de la bête, dans l'intérieur du corps, et la tuer sur place. Mais cet accident est fort rare et on suspecta le cavalier de tricherie, en découvrant, plus qu'il n'était permis, les pointes de son trident.

La compagnie, assemblée en rond, dans l'arène rustique, les taureaux d'un an sont amenés, un à un, par les bouviers. On pourrait supposer que de si jeunes animaux s'effrayeraient à l'approche d'un cavalier, mettant en arrêt sa lance, devant leurs yeux. Mais les éleveurs andalous attendent mieux de leurs favoris. Un jeune taureau doit attaquer deux fois, la pointe sur le cou, avant d'être réservé aux honneurs sanglants de l'amphithéâtre. Ceux qui reculent sont disqualifiés et préparés pour le joug.

Ce spectacle se termine souvent par un exercice plus cruel, appelé *Derribar*. Un taureau solide est conduit hors du troupeau, en plein champ, où toute la bande de cavaliers le poursuit au grand galop. Le taureau espagnol est un animal rapide et les chevaux, tout d'abord, ont peine à le suivre. Quand il commence à se fatiguer, le plus habile des cavaliers met la lance en arrêt, vise de côté la partie basse de l'épine dorsale, au-dessous des hanches, pique son cheval, et, dépassant le taureau, lui inflige une blessure, excessivement douloureuse. La bête rue, perd l'équilibre et tombe d'une chute effrayante. Le choc est si violent que l'animal, pendant quelque temps, paraît incapable de se relever. Il est inutile d'observer que de pareils exploits requièrent, chez l'écuyer, une remarquable habileté et beaucoup de sang-froid.

Séville abonde en amusements de ce genre, où les toréros de profession apprennent leur art. Les amateurs viennent y repaître leurs yeux et se mêler à la plus basse canaille. La municipalité a le privilège de la boucherie. Seule elle possède le droit de tuer les bestiaux et de vendre de la viande. Cette denrée, dans leurs nobles mains (car les charges d'échevins se transmettent héréditairement dans les premières familles d'Andalousie), cette denrée, dis-je est la plus chère et la plus

Digitized by Google

mauvaise du royaume. Deux troupes de bétail maigre sont poussées, chaque semaine, à un abattoir, situé entre la porte de la cité et le faubourg Saint-Bernard. Se promener dans le voisinage, quand approche le troupeau, serait dangereux, car, malgré la maigreur anémique de ces animaux, et bien qu'il ne s'agisse pas de taureaux, mais de bœufs et de vaches, la foule s'amasse, agite des manteaux, pousse, à travers les doigts, des coups de sifflets aigus et réussit, ainsi, à disperser la bande, pour accaparer la bête la plus farouche et s'en amuser. On ne se sert que de la cape, dans de pareils divertissements. On la tient, à bout de bras, de manière à cacher le corps, depuis la poitrine jusqu'aux pieds. Les champions agitent l'étoffe devant les yeux de l'animal, secouent leurs têtes d'un air de défi, criant : Eh taureau ! Eh taureau ! Le taureau s'arrête, un instant, avant de se précipiter sur l'objet qu'on lui présente. On dit qu'il ferme les yeux au moment où il charge. L'homme maintient son manteau dans la première direction et l'agite au-dessus de la tête de la bête, tandis que lui-même se jette de côté. L'animal, entraîné par son élan, doit courir quelques mètres sans être capable de se retourner contre son adversaire, qu'il retrouve prêt à le leurrer, comme auparavant. Cet exercice est très amusant et, quand des gens habiles le pratiquent, il offre rarement du danger. On l'appelle *Capeo*. Toute la population du faubourg Saint-Bernard, hommes, femmes, enfants se montrent les adeptes fervents de cet art. Dans l'intérieur de l'abattoir, les professionnels de la tauromachie peuvent s'exercer. Un membre de la municipalité préside et admet *gratis* ses amis. Les dames, malgré la saleté habituelle de tels endroits, ne dédaignent pas de s'y montrer. L'abattoir ou *Matadero* est si connu comme l'école préparatoire au cirque qu'il porte, en argot, la dénomination de collège. Beaucoup de gens, dans notre première noblesse, n'en ont pas fréquenté d'autre. Cette mode, heureusement, tombe en désuétude. Mais nous avons vu, souvent, le vicomte de Miranda, chef d'une des plus orgueilleuses familles de Cordoue, descendre dans l'amphithéâtre et tuer un taureau de sa propre main. Ce gentilhomme a dressé un de ces animaux favoris et l'a accoutumé à entrer dans sa salle à manger, au grand effroi de la compagnie. Un jour, cependant, pris d'un accès de mauvaise humeur, le taureau oublia cette

Digitized by Google

douceur si vantée et troua, d'un coup mortel, un domestique. Aussi son maître fut-il obligé de tuer cet animal si bien éduqué.

On parle souvent de gentilshommes, combattant, en public, contre des taureaux. Mais ceci ne se produit pas régulièrement, excepté au couronnement de nos rois et en leur présence. Les gentilshommes qui tentent cette dangereuse épreuve, le font volontairement et reçoivent, en récompense, quelque place profitable du gouvernement, à moins qu'ils ne préfèrent un ordre de chevalerie. Ils paraissent, à cheval, assistés des premiers champions professionnels et se servent de dards courts, garnis d'une large lame, appelés *Rajones*.

Un dia de toros arrête toute affaire, publique ou privée. L'après midi qui précède la course, l'amphithéâtre s'ouvre à toutes sortes de gens, indistinctement. Des musiques militaires animent cette scène tumultueuse. Les sièges se garnissent de ceux qui veulent voir la promenade dans l'arène, autour de laquelle les dames paradent, dans leurs voitures, tandis que chaque homme semble prendre plaisir à se remuer dans le même lieu, où se passera le féroce combat, quelques heures plus tard. Les esprits s'excitent d'avance, dans l'attente du spectacle gai, bruyant et hardi qu'ils prévoient.

Notre amphithéâtre est un des plus grands et des plus beaux qui soit en Espagne. Une partie est bâtie en pierre. Mais, faute d'argent, le reste est en bois. Environ dix ou douze mille spectateurs peuvent être pourvus de sièges. Ceux-ci s'élèvent à découvert, à une hauteur d'environ huit pieds, au-dessus de l'arène. Les rangs les plus élevés sont entourés d'une galerie d'où les riches regardent le combat, à l'abri des intempéries. La plus basse rangée des gradins, cependant, est celle que préfèrent les jeunes gens parce qu'il est possible d'y voir plus distinctement les blessures infligées au taureau. Un parapet protège cet endroit. Une autre forte barrière de six pieds de haut s'élève autour de l'arène, laissant un espace d'environ vingt pieds entre l'enceinte et les derniers rangs des spectateurs. Des ouvertures y sont pratiquées pour le passage d'un homme. Elles permettent au piéton de s'échapper lorsque le taureau le serre de trop près. En général, les toreros sautent par-dessus la barrière, avec une agilité peu commune. Mais des taureaux d'une certaine force ne restent pas en arrière et ils franchissent l'obstacle. Tombant dans

Digitized by Google

l'espace libre, ménagé devant les sièges, l'animal court jusqu'à ce qu'une des portes ouvertes le ramène dans l'arène. Peu de gens de la basse classe se reposent, dans leurs lits, la veille d'une course. Dès minuit, ils descendent dans les rues qui conduisent à l'amphithéâtre, ils crient, ils se provoquent et se rendent à l'*Encierro*, c'est-à-dire à l'emprisonnement des taureaux, opération accomplie au point du jour, et à laquelle on peut assister, sans payer. On conduit, de leurs prairies natales, ces animaux à une grande plaine, dans le voisinage de Séville. Chaque jour, on en amène huit ou dix, nombre quotidien, sacrifié pendant les fêtes. On agit ainsi, afin qu'une longue prison n'abatte pas la férocité des taureaux. Tous les amateurs de la ville montent à cheval, la lance au poing, et se hâtent vers l'herbage où l'on garde les taureaux. Les bouviers à pied rassemblent les victimes du jour, manœuvre qu'ils exécutent au moyen de bêtes apprivoisées, appelées *cabesteros*. Elles se laissent conduire par un licou et portent une cloche au son profond, et garnie d'un battant de bois. Les bouviers cinglent, avec leurs frondes, les récalcitrants ou les retardataires. En outre, les cavaliers voltigent de tous les côtés jusqu'à ce que le troupeau ait pris le trot. C'est à cette allure qu'il s'avance. A une demi-lieue de l'amphithéâtre s'ouvre un chemin, garni des deux côtés de perches solides, attachées horizontalement à des pieux; faibles remparts, en vérité, contre la furie de bêtes sauvages. Cependant la foule est assez folle pour prendre plaisir à s'exposer à un danger qu'elle connaît. Le bruit insupportable de la rue et l'invitation que m'adressa un membre de la *Maestranza* (corporation de gentilshommes éleveurs et dresseurs de chevaux, possédant à Séville le privilège de donner au public des courses de taureaux) me déterminèrent à me lever de bon matin et à prendre place dans l'amphithéâtre. De la galerie, appartenant à cette association, je dominais la plaine qui s'étend entre la rive du Guadalquivir et le cirque.

D'aussi loin que retentirent les cloches du troupeau, on vit la foule se précipiter comme ces nuages que balaie un vent violent. On devinait, à tous ses mouvements, un combat entre la crainte, la vanité et l'habitude. Tantôt elle approchait de la palissade, tantôt elle s'en éloignait, en courant. Beaucoup grimpaient aux arbres, tandis que les plus auda-

Digitized by Google

cieux ou les plus stupidement hardis gardaient leurs places, comme s'il se fût agi d'un poste d'honneur. Comme un étroit passage, entre la rivière et l'ancienne tour del Oro, bornait notre vue, l'effet fut grandiose lorsque la cavalcade surgit tout à coup. Les cavaliers qui la dirigeaient, resserrés entre les palissades, avec le troupeau tout entier sur leurs talons, devaient courir pour sauver leurs vies. Les bouviers, cramponnés au cou des taureaux, pour marcher à l'allure des chevaux, semblaient, pour un œil novice, voués à une destruction inévitable. Les cris de la multitude, le son des cors, creusés dans la tige de grands chardons, et ces coups de sifflets stridents qui fatiguent à la fois et enragent les taureaux, tout ce mouvement, tout ce bruit, confus et rapide, pouvait à peine se supporter, sans vertige. Souvent la foule s'enhardit au point de détourner un taureau. Cet incident ne se produisit pas et je vis ces animaux, logés en sûreté dans le Toril, petite cour divisée en une série de compartiments, avec des grilles qui se lèvent et s'abaissent, en forme de rideau. D'une galerie circulaire, on aiguillonne les animaux, enfermés séparément, jusqu'au moment de les lâcher dans l'arène.

La coutume de la ville veut qu'un taureau soit livré à la populace, immédiatement après la fermeture du Toril. Le combat irrégulier qui suit est parfaitement dégoûtant et choquant. Lorsque j'en fus témoin, l'amphithéâtre était alors encombré de peuple à pied et à cheval. Le nombre, heureusement, ahurit l'animal. De quelque côté qu'il chargeât, des masses compactes couraient devant lui, dont il aurait fait un horrible carnage, s'il n'eût été détourné ailleurs par le reste de la multitude. Cependant, un homme, sans doute en état d'ivresse, qui restait debout et tranquille devant le taureau fut lancé à une grande hauteur, retomba et parut mort. Il eût été déchiré sans les bouviers qui attirèrent la bête avec leurs manteaux.

De telles horreurs sont fréquentes dans ces combats improvisés, cependant, ni la cruauté de l'exercice, ni l'inutilité du danger auquel le plus adroit expose sa vie, ni la débauche, ni la cruauté, suites de pareils, spectacles ne suffisent pour déchaîner contre ces jeux le zèle de nos fanatiques. Nos prêcheurs populaires ont réussi deux fois, autant qu'il m'en souvient, à fermer le théâtre. J'ai vu moi-même un moine, le crucifix à la main, arrêter

Digitized by Google

le peuple à l'entrée de la salle de spectacle et conjurer les assistants, durant une grande partie de la représentation, de ne pas exposer le salut de leur âme, dans cet antre du péché. Mais jamais je n'ai entendu ces saints gardiens de la morale s'élever contre les combats de taureaux.

Avant de quitter l'amphithéâtre, je fus mené à l'endroit où l'on excite les bêtes, avant le combat. Un promenoir est situé à deux ou trois pieds au-dessus des stalles, aussi ne peut-on s'empêcher de frémir en se trouvant si près de ces yeux féroces et sauvages, en voyant ces efforts désespérés pour atteindre les spectateurs, en entendant ces beuglements rauques et répétés. Il y a une intelligence et une noblesse dans le lion qui le fait regarder avec moins de terreur, dans son antre. Je remarquais la *divisa,* nœud de rubans, attaché par une pointe d'acier barbelée et planté dans le cou des taureaux. C'est un signe pour distinguer les éleveurs, d'après différentes combinaisons de couleurs. L'indication en est marquée sur des carnets, vendus dans les rues, comme, à Londres, la liste des accusés, avant les assises.

A dix heures commence l'exhibition matinale. Dans de tels jours, un long service ne retient pas à l'église les chanoines de la cathédrale, car le chapitre, en corps, reçoit une invitation officielle de la part de la Maestranza. Mais il ne doit se montrer en public qu'après le tintement de la grande cloche, annonçant la bénédiction du Saint-Sacrement, cérémonie quotidienne, à la fin de l'office du matin.

L'aspect de l'amphithéâtre, lorsqu'il est plein de monde, est fort curieux. Beaucoup de gens revêtent le costume andalou que j'ai déjà décrit. La couleur pourpre ou écarlate des manteaux, en soie, que portent les hommes, pendant la belle saison, les jaquettes courtes et flottantes, de nuances variées et vives, les voiles blancs des femmes, toute cette gamme de tons s'harmonise magnifiquement.

La multitude flâne jusqu'au dernier moment sur l'arène et il faut qu'un régiment d'infanterie la pousse dehors, manœuvre que l'on appelle *despejo.* Les soldats entrent en colonne, se déploient au son d'une musique martiale et, avançant peu à peu dégagent le cirque. L'opération terminée, on ferme les grilles, la troupe exécute quelques évolutions par lesquelles l'officier fait parade de son habileté technique, puis, les hommes placés où il convient, ceux-ci se débandent en un

Digitized by Google

clin d'œil et se cachent derrière la barrière. Les toreros, la moitié couverts de manteaux bleus, l'autre moitié, de manteaux d'écarlate, s'avancent, sur deux lignes, pour rendre hommage au président. Leur nombre s'élève à douze ou quatorze, y compris les deux *matadors*, chacun accompagné d'un assistant ou *mediaspada* (demi épée). Au dernier rang, chevauchent les *picadors* avec des jaquettes rouges, ornées de dessins d'argent, assez semblables à celles des postillons anglais. Pour protéger leurs jambes et leurs cuisses, les picadors ont d'épais surtouts de cuir, bourrés d'énormes paquets de papier, brun et mou, substance qui offre une grande résistance, dit-on, à la corne des taureaux. Après s'être inclinés, devant le président, les cavaliers se placent en ligne, à gauche de la grille, qui doit s'ouvrir devant le taureau, éloignés les uns des autres d'une trentaine de pas. Ceux qui combattent, à pied, n'ont aucune arme, aucun moyen de défense, excepté leur manteau. Ils se tiennent à peu de distance des chevaux, tout prêts à aider les piquiers. Toute chose ainsi disposée, un alguazil, dans l'ancien costume espagnol, caracole devant la principale galerie et reçoit, dans son chapeau, la clef du *Toril*, que le président jette de sa loge. A peine l'alguazil a-t-il remis la clef au régisseur, que le mouchoir du président s'agite et que les cuivres retentissent. Au milieu d'un tonnerre d'applaudissements, les grilles s'ouvrent et le premier taureau se précipite.

Je décrirai ce que les amateurs estiment un combat intéressant. Il faudra, en outre, imaginer que pareilles péripéties se renouvellent avec plus ou moins de danger et de carnage, huit fois, dans la matinée et dix fois, dans la soirée.

Le taureau s'arrêta un moment et regarda farouchement, puis remarquant le premier cavalier, il fonça dessus à toute allure. Le féroce animal fut reçu à la pointe de la pique, qui l'atteignit à la partie charnue du cou. Un habile mouvement de la bride et de la jambe droite permit, au cheval, d'éviter un coup de corne, en se dérobant à gauche. Rendu plus féroce, par sa blessure, le taureau attaqua le second cavalier, dont le cheval moins docile fut troué, en plein poitrail et tomba mort sur place. Le choc jeta l'homme de l'autre côté de sa monture. Un silence terrifiant régna, alors. Les spectateurs, debout, regardaient, dans une angoissante attente, le terrible taureau labourer, de ses cornes, le cheval tombé,

Digitized by Google

tandis que l'homme, dont la seule chance de salut était de demeurer immobile, présentait tous les symptômes d'un mort. Cette scène pénible ne dura que quelques secondes, car les hommes, à pied, courant vers le taureau, agitant leurs manteaux et poussant de grands cris, lui firent quitter le cheval et l'attirèrent sur leurs pas. Quand le danger du picador fut conjuré et qu'il se leva pour enfourcher un autre cheval, l'explosion des bravos dut s'entendre à l'autre extrémité de la ville. Intrépide et pressé de se venger, il galopa au-devant de son ennemi.

Sans plus détailler les spectacles choquants qui suivirent, je mentionnerai seulement que les attaques contre les cavaliers furent de dix environ, que quatre chevaux furent blessés et deux tués. Une de ces nobles bêtes, quoique blessée à deux reprises, continua le combat, sans trembler, jusqu'au moment où, épuisée, elle roula par terre avec son cavalier. Cependant, ces chevaux ne sont pas entraînés à ces exercices. On les achète à bas prix, quand épuisés par le travail et la misère ils deviennent incapables de tout service.

Une fanfare congédie les cavaliers et l'attention se porte sur les *banderilleros*, les mêmes que nous avons vu, précédemment, veiller au salut des picadors. La *banderilla* est une flèche pointue et barbelée, ornée de beaucoup de fioritures de papier peint. Tenant un de ces dards, dans chaque main, le champion court au taureau et, s'arrêtant, soudain, fixe, sans les lancer, les deux flèches derrière les cornes, au moment où la bête baisse la tête pour le jeter en l'air. La douleur empêche le taureau de décharger le coup qu'il préparait, il relève le front et tandis qu'il exhale sa rage en efforts impuissants, pour se débarrasser des dards, qui le meurtrissent, l'homme a tout le loisir de s'échapper. C'est quand le *banderillero* ne réussit pas que la rapidité surprenante de ses pieds devient nécessaire. Comme il n'a aucun manteau, pour le protéger, il doit prendre à l'instant la fuite. Le taureau le suit, à toute vitesse, et j'ai vu l'homme sauter la barrière, poursuivi de si près, qu'il semblait placer le pied sur la tête de la brute exaspérée. Quelques dards ont des pétards et des pièces d'artifice. La mèche, morceau d'amadou, est si bien adaptée à la pointe, que repoussée par la pression, au moment où elle pénètre dans la peau, elle touche la capsule du feu d'artifice. Le seul but de ce raffinement si cruel est d'étourdir

Digitized by Google

le taureau et, en le rendant complètement furieux, de diminuer le danger que court le matador. Ce dernier n'est jamais plus exposé que lorsque la bête conserve son sang-froid.

Sur un signe du président, les cuivres sonnent la mort. Le matador s'avance : Pepe Illo, l'orgueil de cette ville et, certainement, l'un des plus gracieux et adroits champions que l'Espagne produisit jamais. Il rejeta son manteau et s'avança, sans crainte, d'un pas rapide et léger. Dans la main gauche, il portait une pièce carrée d'étoffe rouge, clouée autour d'un bâton, et, dans la main droite, une épée large et courte. Il fit face au taureau, à six ou huit mètres, il présenta le drapeau rouge de manière à cacher une partie de son corps et à dissimuler, entièrement, l'épée. Le taureau se précipita sur l'étoffe et notre héros se déroba, de côté, en tournant légèrement sur lui-même, tandis que la bête passait sous le voile, maintenu immobile. Déçu, enragé de ne rien rencontrer, n'éprouvant aucune souffrance, le taureau rassembla toute sa force, pour une charge désespérée. Pepe Illo éleva alors l'épée, visant le côté gauche du cou et, tournant sur le pied droit, tandis que l'animal se précipitait, enfonça l'arme presque jusqu'à la garde. Le taureau chancela, tout tremblant, et tomba doucement sur ses jambes courbées. Mais l'animal avait encore trop de vie pour que personne osât l'approcher. L'infortuné Illo a, depuis, péri d'une blessure, qui lui fut infligée dans un pareil moment. Le matador observa, pendant une ou deux minutes, les signes avant-coureurs de la mort. A son commandement, un aide se glissa, par derrière, et donna le coup de grâce, en frappant d'un coup de poignard à la jointure de l'épine dorsale et de la tête. Cet acte n'a lieu que si l'agonie se prolonge. Je n'ai vu qu'une fois Illo, sur le désir des spectateurs, donner le coup de grâce d'une manière que j'aurais crue impossible, sans en avoir été témoin. Prenant le poignard, par la lame, il visa quelques instants et le lança avec tant de sûreté et de vigueur sur le cou du taureau couché, qu'il l'acheva avec la rapidité de l'éclair.

Quatre mules, ornées de grandes sonnettes mauresques et de rubans, traînant un bâton, garni d'un crochet de fer, galopent jusqu'au cadavre. On lie une corde autour des cornes et l'attelage entraîne la bête morte hors de l'amphithéâtre.

Le risque des combattants est grand et leur habileté seule les empêche de courir plus de danger. Les vies les plus

Digitized by Google

exposées sont celles des *matadors*. Peu d'entre eux se retirent à temps pour éviter une fin tragique. Les toréadors sortent de la lie du peuple. Comme beaucoup de leurs semblables ils unissent la superstition à des mœurs dissolues. Personne d'entre eux ne s'aventurera dans l'arène sans un scapulaire de la Vierge du Carmel, patronne de toute la canaille et de tous les vagabonds d'Espagne. Ces scapulaires sont vendus et bénits chez les Carmélites. Notre grand matador Pepe Illo, outre l'amulette habituelle, mettait son salut sous le patronage de saint Joseph, dont la chapelle est voisine du cirque de Séville. Les portes de ce sanctuaire demeuraient ouvertes, pendant la vie d'Illo, aussi longtemps que durait le combat. Devant l'image du saint brûlaient un grand nombre de cierges, dont le pieux gladiateur faisait la dépense. Malgré ces largesses, le céleste Protecteur permit qu'un homme si dévot à son culte fût souvent blessé et terminât tragiquement son destin à Madrid.

Pour jouir de pareils plaisirs il faut une perversion des sens, qui se produit assez promptement. Le courage et l'adresse des combattants, ainsi que la nature contagieuse de toutes les émotions, dans des assemblées nombreuses, suffisent à émousser bien vite le dégoût, ressenti pour la première fois devant cette tuerie et tout ce sang répandu. Rappelons-nous que les Vestales à Rome se passionnaient pour les combats de gladiateurs. Comment s'étonner que les Espagnols goûtent de pareils jeux qui, moins prodigues de la vie humaine que ceux des Romains, excitent cependant de violentes émotions ?

L'anecdote que je vais rapporter montrera jusqu'où peut atteindre cette passion. Quelqu'un que je connais perdit la vue. On présumait que, devenu aveugle, il éviterait, désormais, d'anciens plaisirs, où les yeux ont tant de part. Cependant, il resta spectateur fervent des *corridas*. Le matin et le soir, il se joint à la *Maestranza* dont il est membre. Son guide s'assied auprès de lui. Lorsque le taureau paraît, il écoute la description de l'animal et les incidents du combat. Il conçoit, si vivement, ce qui se passe ; son imagination s'aide, si bien, des cris, qui lui sont familiers, que, lorsque les applaudissements cessent et permettent au domestique de se faire entendre, la figure de l'infirme s'illumine de joie et il frappe ses mains l'une contre l'autre, joignant l'écho de son approbation aux dernières salves des bravos.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Un jeune ecclésiastique de mes amis devait visiter quelques coins de l'Andalousie. Je me joignis à lui et, pendant cette excursion, je recueillis plusieurs détails de mœurs que je joindrai à mes précédents croquis.

La destination de mon ami était une ville dans la Sierra de Ronda, appelée Olbera. Un jeune homme de cette ville venait d'être nommé à une place de professeur dans un *colegio mayor* et mon ami, comme membre de cet établissement, fut désigné en qualité de commissaire, afin de recueillir les témoignages, exigés par les statuts. Ils doivent être pris au lieu de la naissance du candidat et l'enquête porte sur la pureté du sang et sur la généalogie. Le mauvais état des routes, de ce côté, nous détermina à faire tout ce voyage à cheval. Nous endossâmes le costume grossier que les gentilshommes campagnards portent en pareille occasion : jaquette flottante, courts vêtements de serge brune, guêtres en cuir mince, manteau roulé, attaché sur le pommeau de la selle, épais spencer, orné d'un galon multicolore. C'est le vêtement que les Andalous élégants mettent pour chevaucher. Chacun de nous ainsi que le valet, à notre suite, dont la monture portait notre léger bagage, était armé d'un fusil pendu à un crochet, destiné à cet usage. Cette manière de cheminer est, entre toutes la plus agréable, dans cette province. Les voleurs s'attaquent rarement à des hommes bien montés, quand ceux-ci prennent soin, ce que nous fîmes, de ne traverser aucun bois, sans organiser une battue, séparés les unes des autres, à une portée de mousquet.

A la fin de notre première étape, nous nous arrêtâmes dans un joli village populeux, appelé *El Arahal*. L'auberge manquait de confortable, mais cependant ce ne fut pas une des plus mauvaises que nous rencontrâmes. Les voyageurs n'y mouraient pas de faim, s'ils n'avaient pas apporté de provision. Nous eûmes une chambre avec quelques chaises cassées, une table de sapin, deux matelas, posés sur des planches, que deux tréteaux de fer soutenaient au-dessus du

Digitized by Google

pavé. Un plat de jambon et d'œufs nous fournit un substantiel dîner. Une bouteille de vin bon marché, mais assez agréable de goût, nous fit oublier les secousses du chemin.

Déjà se manifestaient les signes avant-coureurs de cet ennui spécial qui guette le touriste dans chaque coin d'une auberge, quand les sons d'un fifre et d'un tambour nous annoncèrent quelque drôlerie ou quelque tour de force. Notre curiosité éveillée cherchait à se satisfaire. Mais questionner, même dans les meilleurs hôtels de l'Espagne, c'est exercer en vain ses poumons à crier après le garçon, la fille de chambre ou le patron lui-même. La plus paisible méthode de se renseigner c'est d'aller voir soi-même ce qui se passe, en parcourant toute la maison, à commencer par la cuisine. Les meilleures auberges de campagne se composent d'une vaste salle, contiguë à la route et pavée, comme elle, de pierres rondes. A l'une des extrémités de cette pièce, se trouve un grand foyer, élevé d'un pied au-dessus du sol. Un feu de bois y brûle constamment et les voyageurs de tout rang, de toute condition qui ne préfèrent pas trembler de froid dans leurs chambres glaciales et sombres s'asseoient volontiers, près de la flamme. Ils s'y amusent, *gratis*, à écouter les lazzis et les plaisanteries des voituriers, des cochers et des manants. Ils regardent l'hôtesse ou sa servante, préparer successivement, dans la même poële à frire, tantôt une omelette aux oignons, ou un plat de poisson sec avec de l'huile et des tomates, ou la fricassée d'une grosse volaille, qui se pavanait, quelques instants plus tôt, dans la maison. Une place suffisante est ménagée pour que voitures et chevaux puissent passer de la porte cochère aux écuries. Les muletiers espagnols, qui voyagent par bandes de vingt ou trente hommes, conduisant un nombre double de bêtes, se rangent, la nuit, le long de la muraille, chacun sur son bât, sans autre abri qu'une couverture de cheval, appelée *manta*, dont ils se servent, sur la route, pour se préserver de l'humidité ou du froid.

Dans cette cour commune, où nous attira le son du tambour, des badauds, qui y flânaient, nous apprirent que des acteurs ambulants allaient donner une représentation. Ce fut, pour nous, une bonne nouvelle. Nous ne tenions pas à aller nous coucher tôt, dans la certitude de ne pas dormir. La comédie allait se jouer dans une cour, sans abri, une étable ouverte servait à la fois de scène et de coulisse. Chacun paya un peu

Digitized by Google

plus de deux sous et l'on prit place, bien enveloppé de son manteau, sous un brillant ciel étoilé. Un violon criard, un violoncelle rauque et un assourdissant cor de chasse composaient l'orchestre. Le rideau consistait en plusieurs étoffes cousues ensemble ; des rideaux rouges, sans embrasses, formaient les décors. Le vent qui les remuait initiait les curieux au secret des coulisses. Les acteurs, en effet, trop peu nombreux pour se charger d'un seul personnage, se multipliaient par des changements de costume.

La pièce était : *Le Diable prédicateur*, une de ces nombreuses compositions anonymes produites à la fin de la dynastie autrichienne. Le caractère de cette comédie offre tant de singularités, il apprend tant de choses sur la mentalité des spectateurs, en raison de sa popularité, dans tout le pays, que je vais donner une analyse de l'intrigue.

Le héros de la comédie, désigné, parmi les personnages de la pièce, sous le titre de premier galant, est Lucifer. Habillé de velours noir, avec des bas rouges, costume classique du démon, au théâtre, il apparaît, dès la première scène, monté sur un griffon. Il appelle, de dessous terre, son confident Asmodée et l'informe du danger qui menace l'empire des ténèbres. L'ordre de Saint-François vient d'être fondé ; l'Italie est parcourue, en tous sens, par les moines mendiants. Même Lucques, ville où se déroule l'action et où cependant ces religieux rencontrent une sourde résistance, doit, comme le craint Lucifer, voir établir un couvent dont les fondations sont déjà creusées. Lucifer veut aider les habitants à chasser tous ces frocs et il dépêche Asmodée, en Espagne, pour y rendre le même service. Toute sa tactique s'appuie sur un certain Ludovico, homme dur et riche qui vient d'épouser Octavie, un modèle de vertu et de beauté, sacrifiée à l'ambition paternelle. Féliciano, cousin d'Octavie et l'objet de ses premières amours, profite de ce que le mari ignore encore la rupture récente de leur mutuel engagement. Il vient à Lucques, bien déterminé à séduire la mariée et à se venger de Ludovico.

Le gardien du nouveau couvent, obligé par sa règle à quêter afin de nourrir ses moines, trouve les habitants de Lucques plus disposés à les affamer qu'à les secourir. Il s'adresse à Ludovico. Ce méchant homme le met à la porte, ainsi que le frère lai, Antolin, le *gracioso* de la comédie et ameute,

Digitized by Google

contre eux, la populace, qui les poursuit de ses huées.

L'enfant Jésus et l'archange saint Michel descendent du ciel, sur une nuée (Vous concevez que les acteurs de notre humble théâtre économisaient toutes les machines). L'archange s'adresse à Lucifer et lui ordonne de prendre l'habit franciscain. Sous ce déguisement, le diable arrêtera tout le mal qui menace Octavie, il obtiendra que le peuple de Lucques supporte les moines, il ne quittera la ville qu'après la construction de deux couvents à la place du monastère unique dont il voulait ruiner les fondations.

Pour rendre, comme on dit en Angleterre, ce qui est dû au diable, il faut avouer que Lucifer, tout en protestant, parfois, contre la sévérité de sa punition, exécute sa mission avec un zèle exemplaire. Il se présente au Père Gardien, sous le costume de l'ordre ; avec le frère Antolin, comme acolyte, il change bientôt le cœur du peuple et obtient d'abondantes aumônes. L'autre complot se déroule, en même temps ; Octavie se trouve menacée des dangers les plus terribles. Elle arrache à Féliciano une lettre, dans laquelle, autrefois, elle avouait son amour. Ce billet, imparfaitement déchiré, tombe aux mains de Ludovico, qui jure la mort de sa femme. Dans ce dessein, il l'attire en pleine campagne et la poignarde, au fond d'un bois, quelques minutes avant que frère Lucifer puisse prévenir le crime, en arrivant avec le frère lai, son compagnon.

L'ex-archange demeure embarrassé. Cependant, il remarque que l'âme d'Octavie n'est ni au ciel, ni en purgatoire, ni en enfer. Un miracle va donc s'accomplir ! La Vierge Marie descend sur un nuage, et touchant le corps d'Octavie la rappelle à la vie. Féliciano survient, à ce moment. Il attribue le miracle aux deux moines et le récit de son étonnement expose Antolin à une plaisante bousculade. Dans la ville, sa robe est mise en pièces, par ceux qui s'en arrachent les lambeaux, comme des reliques. Lucifer s'efforce de prouver, à la femme ressuscitée, que, d'après les canons, son mariage a été annulé par la mort. Mais celle-ci se défie de la casuistique du docte personnage et retourne immédiatement vers son mari. Protecteur, malgré lui, de cette femme, frère Lucifer doit prévenir un second assassinat que Ludovico, furieux, veut accomplir, sur sa trop fidèle épouse. Après ce second sauvetage de la belle Octavie, le

Digitized by Google

diable prononce un sermon fort édifiant, pressant Ludovico de racheter ses péchés, par des aumônes aux fils de saint François. Son discours n'émeut pas le misérable. Saint Michel, derrière la scène, donne un ordre, le sol s'entr'ouvre et engloutit le pécheur endurci. Saint Michel paraît. Lucifer se plaint humblement de la dureté de son sort. L'archange lui permet de dépouiller le froc et d'engager les hostilités contre les Franciscains, par les moyens habituels qu'emploie le diable, contre les autres ordres religieux. Il assiègera, de toutes manières, la vertu des moines, mais respectera leur estomac. La nourriture ne manquera jamais aux fils de saint François, conformément à la promesse du Ciel, envers leur fondateur.

Cette curieuse comédie se joue, au moins une fois l'an, sur tout théâtre espagnol. Les Franciscains, au lieu d'invoquer la règle établie, qui interdit de profaner l'habit monacal sur la scène, prêtent, fort gracieusement, aux acteurs, vêtements et accessoires, tant cette représentation produit, sur les spectateurs, un effet édifiant.

Ce divertissement s'achevait quand nous entendîmes la cloche de l'église sonner *las Animas*, les Ames. Un homme, porteur d'une grosse lanterne, dont les verres peints représentaient deux personnages nus, enveloppés de flammes, entra dans la cour, prononçant ces paroles : « Les Saintes Ames, frères, rappelez-vous les Saintes Ames. » Très peu refusaient au quêteur une pièce de cuivre.

Un homme dont l'office est d'être l'agent des Ames du Purgatoire, chaque soir (le jour étant réservé à la Madone ou à quelque autre saint), parcourt les rues, avec la lanterne que je viens de décrire et ne manque jamais de visiter les auberges. Les voyageurs, en général, mettent leurs vies et leurs biens sous la protection du Purgatoire. Ils sont toujours prêts à reconnaître, pécuniairement, les faveurs passées ou à réclamer une aide contre les dangers futurs.

L'ingénuité religieuse des Espagnols va jusqu'à se manifester par les règles d'une loterie, établie au bénéfice des âmes, qui, autrement, demeureraient sans secours spirituels. Une large bande de toile, fixée sur un cadre, contient une série de numéros, depuis un jusqu'à quatre-vingt-dix, sous chacun desquels est indiqué un genre de satisfaction particulière, applicable au pécheur : prière, pénitence, offrande ! La boîte contient autant de cartes que de numéros. Suivant le

Digitized by Google

billet, amené par le pieux joueur, il lui faut accomplir l'œuvre méritoire, prescrite par la règle. Bien souvent, dans mon enfance, je me suis livré à cet amusement inoffensif, mais l'Inquisition, malgré Rome, ne veut pas que la libération des défunts devienne le fait du hasard et, tout dernièrement, la loterie a été interdite. Mais revenons à notre voyage interrompu.

Osuna où nous arrivâmes, le second jour, après avoir quitté Séville, est bâtie sur la pente d'une de ces collines détachées, qui se dressent comme un avant-poste de la Sierra Nevada. Une grande plaine, mal cultivée, s'étend à ses pieds. De là, apparaissent, avec avantage, l'église principale et le collège. La grande place est entourée, presque tout entière, par une arcade ou *piazza*, avec des balcons, au-dessus et ressemble assez à un grand théâtre. De telles places se voient dans chaque grande ville d'Espagne et paraissent prévues pour le spectacle de tournois ou de ces combats de taureaux, appelés *regocijos* (réjouissances) moins féroces, moins sanglants que ceux de l'amphithéâtre.

La distinction entre la noblesse et la classe non privilégiée y est marquée avec la dernière rigueur. Aussi est-il désagréable de résider, dans cette cité, pour ceux que leur naissance range parmi les plébéiens et qui jouissent d'une éducation soignée. Un honnête laboureur, digne de respect, sans ambition, et, cependant, conscient de sa dignité, chose assez commune parmi nos paysans, sera moins à plaindre, sous ce point de vue, que des gens plus élevés que lui dans la hiérarchie sociale. Les gentilshommes traitent les paysans avec moins de hauteur, que les aristocrates anglais n'en témoignent à leurs inférieurs. Un *Rabadan* (chef berger) ou un *aperador* (régisseur) prend toujours un siège, lorsqu'il parle affaire avec son maître. Des hommes, de la première distinction, salueront, d'un mot gracieux, tout paysan qu'ils rencontreront, à cheval, dans la campagne. Et, cependant, ces mêmes hommes excluront, de leur club et d'une partie de billard, une personne bien élevée, parce qu'elle n'aura pas le droit de placer le *Don* devant son nom de baptême.

Après quelques jours, passés à Osuna, nous marchâmes vers Olbéra. Les chemins, à travers la Sierra de Ronda, quoique, assez souvent, sauvages et pittoresques, sont, généralement, exécrables. Une erreur de notre domestique nous

Digitized by Google

égara à une demi-lieue d'un village, appelé *Paradas*. Nous fûmes surpris par un effrayant orage de grêle et de tonnerre, suivi d'une pluie torrentielle. Contraints de renoncer à atteindre, le soir, notre étape, nous cherchâmes, dans le village où sécher nos vêtements transpercés. Mais l'auberge nous parut misérable, nous n'y trouvâmes pas une chambre pour nous y retirer et nous déshabiller. Dans cette situation embarrassante, mon ami, en sa qualité d'ecclésiastique, songea à recourir au curé, qui nous reçut, très civilement, dans sa maison. L'habit de ce digne prêtre, bel homme d'environ quarante ans, nous prouva qu'il aimait autant son fusil et son chien que son bréviaire. Ses manières cavalières, assez ordinaires en Andalousie, se tempéraient d'une franchise et d'un air distingué, assez surprenants, chez un curé espagnol; dans ce lieu retiré. Car le peu de profit des bénéfices écarte de l'Eglise tous ceux qui ne sont pas des fils de marchands et de paysans. Les autres ne s'y engagent qu'avec l'espérance bien fondée d'obtenir une place parmi les dignitaires du clergé. Mais je devrais dire plus tôt que les véritables curés se libèrent de l'administration de leur paroisse et, sous le nom de bénéficiaires, en reçoivent les profits, qu'ils dépensent où et comme ils l'entendent. La nomination des desservants appartient à l'évêque. Quelques prélats, ce qui leur fait honneur, ont récemment imposé la résidence et, ainsi, ramené au devoir quelques jeunes hommes, qui eussent, auparavant, considéré avec dédain l'obligation de régir une paroisse.

L'allure distinguée, qui se remarquait chez notre hôte, prouvait assez qu'il était à la fois curé et bénéficiaire. Il paraissait bien au-dessus des autres habitants, ses voisins, par sa richesse et son importance. Mais comme il aimait les sports champêtres et la liberté, il préférait le village où il était né, à une plus brillante situation, dans une cathédrale espagnole.

La chambre principale, ou plutôt, la plus fréquentée, dans la maison du curé, était, comme d'habitude, la cuisine. Une belle femme d'environ trente-cinq ans, avec une jolie fille d'une quinzaine d'années, ainsi qu'une paysanne, destinée aux gros ouvrages, formaient la famille canonique de cet ecclésiastique. Les lois de l'hospitalité nous interdisaient d'approfondir les liens de ces dames avec le prêtre. Quant à les con-

Digitized by Google

sidérer comme de pures servantes, nous prévoyions, clairement, qu'en agissant ainsi, nous aurions blessé les sentiments du curé. Avec une décente galanterie, nous nous insinuâmes dans leurs bonnes grâces et, quand le souper fut servi, il ne fut pas difficile de les forcer à prendre leurs places accoutumées, politesse qu'elles firent semblant de décliner, au moyen de quelques défaites.

Notre abondant repas finissait, quand l'alcade, le notaire et trois ou quatre notables fermiers entrèrent, pour la veillée. Comme le curé ne vit chez mon compagnon aucune pudibonderie professionnelle, il n'hésita pas à nous informer, qu'il avait coutume de jouer au *faro* jusqu'au moment du coucher. Nous y prîmes part. Une cruche verte, en terre vernissée, contenant de l'eau-de-vie, parfumée d'anis, fut placée aux pieds du curé, et un verre devant chaque personne. Les habitants de la Sierra de Ronda aiment les spiritueux. Beaucoup d'entre eux font exception à cette sobriété espagnole, si vantée. Cependant nos partenaires se gardèrent de tout excès. Sans doute l'influence du prêtre et la présence d'étrangers les retinrent dans les règles les plus étroites du *decorum*. Le lendemain matin, après une tasse de chocolat, nous remerciâmes nos hôtes de leur gracieuseté et remontâmes à cheval pour Olbéra.

A quelque distance du village, nous traversâmes de profonds bois de houx. On en trouve dans beaucoup d'endroits, en Espagne. En été, la beauté de ces forêts frappe davantage. Des fleurs sauvages de toute espèce, des myrtes, des chèvrefeuilles, des cytises poussent, en profusion, et parent des retraites doublement délicieuses, par l'ombre fraîche, succédant à l'éclat de ces plaines nues, désolées, brûlées par le soleil. L'Espagne présenterait aux yeux bien des paysages plaisants et pittoresques, si des croix monumentales, élevées à tous les endroits où un voyageur est tombé entre les mains des voleurs, ne provoquaient de tristes pensées. Le regard devient attentif à chaque tournant de route ; on fouille de l'œil tout buisson, on ne s'abandonne pas à ces beautés champêtres qui sollicitent de tous côtés le voyageur. Des sangliers, des daims, quelques loups, peuplent ces forêts. Des oiseaux variés, faucons, milans, vautours, cigognes, grues, outardes y vivent en grand nombre. Le gibier et, spécialement, le lapin foisonne dans ces montagnes. Beaucoup de gens ne se

Digitized by Google

nourrissent que de leur chasse. Quoique le nombre des chiens et des furets dépasse celui des maisons, j'ai entendu la plupart des cultivateurs se plaindre des déprédations annuelles que les lapins causaient aux récoltes.

Nous cheminions sur un terrain triste et rocheux, sans un arbre, presque sans verdure, quand dans une profonde vallée, entre deux montagnes stériles, Olbéra se dressa tout à coup, devant nous, sur le sommet d'une troisième hauteur, plus élevée que ses deux voisines, et plus âpre, plus escarpée qu'aucune de celles rencontrées jusqu'ici. Les environs et la vue de cette ville se conformaient si bien à ce que nous savions de ses habitants que l'idée seule d'y passer une semaine nous semblait intolérable.

La noblesse d'Olbéra se distingue, dans toute l'Andalousie, par la rusticité et la sauvagerie de ses mœurs. Gentilshommes et paysans se montrent jaloux d'une féroce indépendance, d'une liberté municipale sans contrainte. Pareils sentiments se résument dans le proverbe : « Tuez votre homme et fuyez à Olbera ». L'impunité des assassinats, dans cette cité, se confirma encore par un exemple quelques jours avant notre venue. *L'alguazil mayor*, qui est un officier de loi, du premier rang, avait été tué d'un coup de fusil, par un inconnu, comme il revenait, un soir, d'une *tertulia*. Ce personnage avait offensé le chef d'un des partis qui se disputent la prééminence dans la cité. Car cette bourgade possède ses Capulets et ses Montaigus, sans que j'y aie découvert la moindre Juliette! Ce chef était connu pour une autre action semblable. Personne ne doutait que Lobillo (c'était le nom du personnage) n'eut tué l'alguazil lui-même ou payé des assassins. Mais on attendait son acquittement aussi fermement qu'on croyait à sa faute. Aux lenteurs habituelles de la justice, à la vénalité des greffiers ou des notaires, très habiles pour altérer les pièces, sur lesquelles les juges fondent leurs décisions, s'ajoutait la terreur du nom et de la coterie de Lobillo, dont les témoins redoutaient la vengeance. Nous le trouvâmes à l'apogée de son pouvoir. Mon ami devait recourir à lui, pour l'enquête dont il était chargé, par son collège. Lobillo nous parut un homme d'environ cinquante à soixante ans. Toutes les mauvaises passions, qui l'agitaient, étaient marquées, sur ses traits, d'un caractère indélébile. Plus jeune, il se rendit célèbre par de sauvages

Digitized by Google

orgies, passe-temps ordinaire de la jeunesse, dans cette ville. L'usage constant des spiritueux maintient beaucoup d'entre eux dans un état habituel d'ivresse. A Olbéra, on ne peut franchir le seuil d'une maison, sans qu'on présente au visiteur un verre d'eau-de-vie, qu'il serait malséant de refuser. Les exploits, accomplis après boire, constituent la chronique traditionnelle de la ville et se colportent, de bouche en bouche, à la grande joie des jeunes et des vieux. L'idée de fête ne se conçoit pas, sans de rudes divertissements qui dégénèrent souvent en barbarie basse et grossière. Les sports champêtres se terminent, d'ordinaire, par un souper à l'un des *cotijos* ou fermes, appartenant à la bourgeoisie. Le *gracioso*, ou le bel esprit de la compagnie se charge d'imaginer quelque farce quand l'ennui commence à peser sur les convives. Au seul mot de *culebra* par exemple, les lumières s'éteignent, chacun saisit le premier objet qui lui tombe, dans la main, comme s'il fallait tuer le serpent, cause supposée de l'alarme. D'autres fois on met à l'épreuve la voracité et l'endurance des estomacs, en servant un lièvre ou un chevreau crus. Personne n'hésite à manger sa part et préfère perdre une ou deux dents, plutôt que de payer l'amende.

Les parents du jeune homme, pour lequel nous venions à Olbéra nous offrirent un bal. La fête dura toute la nuit. La musique se composait d'une guitare, accompagnant des voix d'hommes et de femmes. Deux ou quatre couples se tenaient debout pour les séguédilles, danse nationale assez semblable au *fandango* que modifia, par des variantes, un maître de danse appelé *Bolero*, né dans la province de Murcie. Aussi à l'origine désigna-t- on le *Bolero* par la périphrase de *seguidillas murcianas*. Les danseurs font claquer des castagnettes. Ils se meuvent au son d'une voix qui chante des couplets de quatre vers, interrompus par des refrains, tandis que vibrent les six cordes de la guitare, incessamment raclées par les ongles du musicien. Ces compositions populaires forment une collection volumineuse, que le peuple garde dans sa mémoire et qui se transmet de génération en génération. Les paroles sont, en général, habilement appropriées aux différentes scènes.

L'illumination de la chambre se réduisait à un *candil*, lampe grossière, en fer, attachée, par un crochet, à un morceau de bois, maintenu tout droit et fixé dans un tabouret de bois blanc, à trois pieds.

Digitized by Google

Quelques-unes de ces dames portaient leurs mantilles, croisées sur le menton, de manière à cacher leurs traits. Une femme ainsi couverte est appelée *Tapada* et la pratique de cette coutume, fort habituelle, pendant la dynastie autrichienne, se conserve dans plusieurs de nos villes de province. J'en ai vu à Osuna et à El Arahal, enveloppées, de la tête aux pieds, par un voile noir, tombant des deux côtés de la face et croisé, si étroitement devant, que rien ne pouvait être aperçu, sinon l'éclat de l'œil droit, placé juste derrière l'ouverture. Nos vieux auteurs dramatiques trouvèrent, dans les *tapadas*, une ressource inépuisable, pour leurs intrigues. Comme les lois de l'honneur protégeaient une femme voilée contre une curiosité indiscrète, la jalousie demeurait, ainsi, perpétuellement bafouée.

Ma présentation à la première *tertulia*, chez une des dames d'Olbéra, donnera une idée de l'étiquette, observée dans cette ville. Un jeune gentilhomme, le *gracioso* (il faut pour remplir ce rôle être à la fois un boute-entrain et un bravache) nous prit, dès notre arrivée, sous sa protection et il s'engagea à nous faire les honneurs de la localité. Il n'avait d'autre défaut que de boire comme une éponge et de se montrer aussi querelleur qu'un bull dog. Bon garçon, du reste, toujours prêt à servir un ami de toute la longueur de son grand sabre, qu'à l'ancienne mode, il portait sous le bras, caché par les larges plis de son manteau. Les danses commencées, il remplissait l'office de maître des cérémonies et ce fut, en cette qualité, qu'il nous présenta. A peine assis, D. Juan de la Rosa, tel était le nom de notre protecteur, me surprit par la question qu'il m'adressa. Il me demanda quelle était la dame aux côtés de laquelle je préférais m'asseoir? Comme il ne m'appartenait pas d'apporter, dans les nobles coutumes d'Olbéra, aucune innovation, la difficulté du choix fut la seule cause de mon hésitation. Ce n'était pas l'influence embarrassante d'un concours de beautés, mais l'effroi que me causaient toutes ces faces timides ou grimaçantes alignées sur presque toute la longueur d'un des côtés de la salle. Prendre place auprès d'une de ces nymphes rustiques et engager un *flirt* pour toute la soirée, cet effort, je le confesse, dépassait mon courage. Je pris le contrepied de la maxime qui attribue un surcroît d'horreur aux choses inconnues et je demandai que l'on me présentât à une *tapada*, assise dans un coin, si, tou-

Digitized by Google

tefois, un jeune homme de la ville, qui causait avec elle, ne possédait pas un privilège quelconque, pour réclamer la préférence. A peine ce vœu exprimé, mon ami D. Juan, d'un pas délibéré, s'avança et s'adressant à son compatriote, avec la liberté d'un *gracioso,* dont on ne saurait contester l'autorité, lui déclara qu'il n'était pas convenable, pour un manant, de prendre la place d'un étranger. Le jeune homme, proche parent de la dame, donna sa chaise de fort bonne grâce et je fus heureux de trouver que la légèreté et l'élégance de taille, causes de mon choix, m'avaient amené près d'une femme distinguée. Ma partenaire voilée fut amusée, je ne dirai pas flattée, de ce qu'elle appela coquettement ma bévue. Elle prétendit être vieille et laide. Bref, elle mit en jeu toute ma galanterie espagnole. La soirée se traîna moins longuement que je ne le craignais et, durant notre séjour à Olbéra, je montrai une préférence pour cette dame dont je m'étais déclaré le *cortejo* (1) *pro tempore.* Elle était née à Malaga. Son mari, officier en demi-solde, l'avait conduite, pour vivre, dans son pays natal, qu'elle détestait cordialement. Peut-être désirez-vous connaître la raison de son déguisement, au bal? Ma curiosité s'aventura à lui adresser cette question. Elle m'apprit que faute de temps pour s'habiller, elle avait profité de la coutume qui accepte la mantille, comme un négligé convenable, pour toutes les soirées.

Dans les intermèdes de la danse nous fûmes témoins de scènes dramatiques, improvisées par les acteurs. Cet amusement se pratique, assez volontiers, dans les villes de province. On le connaît sous le nom de *juegos.* Les acteurs, habitués à se trouver ensemble, remplissent facilement leur rôle. Des hommes, couverts de vêtements féminins, jouent les personnages de femmes. Au lieu d'être surpris que ces dernières ne figurent pas dans ces divertissements, on peut s'étonner au contraire qu'une créature modeste ose y assister.

Une nuit, la danse fut interrompue par la voix rauque de notre digne ami, D. Juan. Il visitait, dans la cuisine, sa cruche d'eau-de-vie. Les dames, quoiqu'elles eussent des nerfs solides, montrèrent quelques symptômes de frayeur et nous sortîmes tous, précipitamment de la chambre, pour appren-

(1) Le galant.

Digitized by Google

dre la cause des cris menaçants, que nous venions d'entendre. Arrivés dans la cuisine, nous trouvâmes le vaillant héros, debout, près de la fenêtre, un fusil tout armé, à la main, criant une kyrielle de jurons et menaçant de tuer le premier homme qui approcherait de chez lui. Les assaillants, qu'il avait si brillamment repoussés, étant alors en fuite, il reprit assez de sang-froid pour conter les détails de l'affaire. Deux ou trois individus du parti adverse, qui faisaient leur ronde nocturne, sous les fenêtres de leurs maîtresses, entendirent la fête donnée chez D. Juan. Ils eurent la tentation de l'interrompre en mettant le feu à la porte. La maison eût flambé, en un moment. Mais la soif insatiable de notre hôte la préserva, puisqu'il se rendit si à propos, sur la façade de sa demeure !

Nous nous retirions, une fois, au petit jour, quand D. Juan, qui ne nous quittait plus, insista pour pénétrer, sur le champ chez un ami, appelé Ribera. Lui et son frère étaient arrivés de leur ferme, le soir précédent. Les remontrances furent inutiles. D. Juan traversa la rue et comme la porte, avec une simplicité toute primitive, n'était fermée qu'au loquet, nous trouvâmes au lit, un fusil à côté de lui, un des plus fameux bravaches d'Olbéra. Ribéra, troublé dans son sommeil, accueillit d'abord les importuns d'une manière assez brusque. Mais il s'apaisa, bientôt, en remarquant des étrangers. Il s'assit sur son lit et me tendit une pleine rasade d'eau-de-vie, qu'il versa de l'éternelle cruche verte, placée sur une table de bois blanc, à portée de la main. La vie que je menais m'avait donné un fort rhume. Le canon du fusil de Ribéra, tout contre ma tête, m'eût fait certainement moins peur que ce grand verre dont j'étais menacé. Une terrible quinte de toux vint à mon aide et D. Juan, intervenant en ma faveur, il me fut permis de ne rien avaler.

On admire fort dans la ville les plaisanteries des deux Ribera. Ces aimables frères allèrent, un soir, coucher à leur ferme. Ils oublièrent d'éteindre la lampe, pendue à l'extrémité opposée de la salle. Celui qui s'était mis au lit, le premier, prétendait que le soin de tout ranger concernait son frère. Mais celui-ci était bien trop paresseux, pour quitter ses draps. Une longue discussion s'engagea. Après une dispute vive et assez violente, un éclair traversa l'esprit du cadet. Il s'arrêta court dans son argumentation, saisit le fusil, placé,

Digitized by Google

suivant l'usage, à côté de lui et visa. La dispute se trouva close, car ce qui en faisait l'objet, tomba à terre, abattu d'un coup de feu. La grâce de cette conclusion péremptoire attira à son auteur les applaudissements d'Olbéra. On m'a assuré que maintenant les deux frères usent couramment de cette méthode, pour éteindre les lumières. Une détonation dans la nuit apprend aux voisins, que Ribera vient de souffler sa lampe.

Digitized by Google

CHAPITRE V

Je restai peu à Séville, après ma visite à Olbéra. La fièvre jaune parut à Cadix (1). Elle gagna notre grand faubourg de Triana, de l'autre côté du Guadalquivir. Comme aucune mesure préventive ne fut prise, pour isoler Cadix, la contagion fut apportée, sans doute, par quelqu'un des marins, faisant le service, entre les deux villes. Les progrès de la maladie, lents d'abord, se localisèrent dans une rue et d'un seul côté. Les magistrats convoquèrent une assemblée de médecins, car les autorités espagnoles, fort arbitraires, dans les affaires courantes, deviennent très timides et très lentes, dès que surviennent des événements imprévus. Inconscient du danger. le peuple s'amassait en foule pour se divertir, aux dépens de nos docteurs, qui se chamaillaient et s'injuriaient ! Quelques-uns d'entre eux risquèrent l'opinion que la maladie était infectieuse. Une clameur étouffa leur voix. La majorité ne voulait pas alarmer la stupide sécurité des habitants ! Le fléau traversa la rivière, envahit le faubourg tout entier et franchit les murs de Séville.

L'alarme se répandit. Mais les mesures qu'édicta l'autorité nous parurent étranges : aucun isolement des lieux infectés, aucune précaution pour séquestrer ou soulager les pauvres malades. Le gouverneur redoutait, pour lui-même, la sévérité de pareils ordres. La population n'aurait vu que la tyrannie des prescriptions et le succès n'aurait prouvé à ces esprits

(1) Il y eut à Cadix, en 1800, une épidémie de fièvre jaune. Le gouverneur était alors D. Thomas de Morla, général d'artillerie, fort original et qui se piquait de ressembler à Frédéric II. De sa capricieuse et despotique justice on citait le trait suivant. Ayant rendu service à une personne d'humble condition, celle-ci, par reconnaissance, lui fit présent d'une demi-douzaine de poules. Choqué de ce qu'on pût l'accuser de vénalité, l'intègre gouverneur fit enfermer le donateur pendant six jours, et chaque jour on lui servit une de ses volailles. Il prit des mesures très dures contre le fléau et s'attira de nombreuses inimitiés. Sa mauvaise chance voulut que transporté à Grenade, en 1804, la fièvre jaune y apparût, en même temps que lui. Aussi la population le cribla-t-elle d'épigrammes. Voir *Recuerdos de un anciano*, par Alcala Galiano, Madrid, 1890, les deux premiers chapitres, *passim*.

Digitized by Google

prévenus que l'inexistence du fléau. Pour éviter toute critique, la municipalité réclama l'aide de l'archevêque et du chapitre et demanda qu'on célébrât des prières publiques. Cette requête fut acceptée. Pendant neuf jours consécutifs, des prières eurent lieu, après le coucher du soleil, à la cathédrale.

L'obscurité de ce magnifique temple où ne brillait que la faible lueur des six grands cierges, sur l'autel, avec dans les bas côtés quelque lampe, perçant la nuit d'un point rouge, le ton grave et plaintif de quarante chantres, récitant les psaumes de la pénitence, toutes ces impressions combinées, émurent la foule des sentiments les plus forts et les plus lugubres que la religion puisse provoquer, dans la crainte et l'affliction.

Néanmoins les progrès de la fièvre continuaient. On recourut à d'autres moyens pour obtenir l'assistance surnaturelle. Beaucoup de vieillards parlèrent d'exposer au sommet de la *Giralda*, la plus haute tour de Séville, une précieuse relique de la Vraie Croix, que possédait la cathédrale. Ils rappelaient que des sauterelles, dévastant la campagne, avaient été chassées par ce miraculeux fragment et que s'élevant, dans les airs, comme un nuage épais, ces bêtes malfaisantes étaient parties, probablement, chez les Infidèles. D'autres parlaient d'un grand crucifix de bois, autrefois en grande vénération, mais, à l'heure présente, honteusement relégué sur un autel secondaire, chez les moines Augustins, hors de Séville. Les secours obtenus, en 1649, par la vénération de ce crucifix, durant une peste, revenaient à la mémoire.

Comme il n'y avait aucune raison de se prononcer plus particulièrement pour l'une ou l'autre relique, on résolut de leur rendre hommage à toutes deux. On régla que le crucifix serait porté, en procession solennelle, du couvent à la cathédrale et que, du haut de la Giralda, on bénirait avec le Bois de la Vraie Croix, les quatre points cardinaux. Le chapitre de la cathédrale, accompagné du gouverneur civil, des juges, des inquisiteurs et des corporations, se rendit, en grande pompe, au couvent des Augustins. Le crucifix, placé sur une estrade mobile, qu'ombrageait un dais magnifique, fut traîné, précédé d'un nombreux cortège, portant des cierges allumés, au bruit des litanies. A la cathédrale, l'image fut exposée à l'adoration publique, près du maître autel. Après cette céré-

Digitized by Google

monie, le doyen, accompagné du chapitre, des employés subalternes et des chantres, se dirigea vers la tour et monta les vingt-cinq plans inclinés, qui accèdent doucement au balcon découvert de ce splendide édifice.

A la vue du prêtre, revêtu de ses ornements sacerdotaux, la multitude, venue de toutes les parties de la ville, tomba à genoux, les yeux baignés de pleurs. En vérité, ce spectacle, en toute occasion, aurait remué, peut-être, des esprits faibles et superstitieux, mais dans le deuil présent, le cœur le plus ferme ne pouvait réprimer son émotion. Une circonstance, fortuite, rendit encore la scène plus impressionnante. Ce jour, un des plus chauds d'un été andalou, avait été obscurci de nuages, chargés d'électricité. A peine le prêtre traçait-il dans l'air le signe de la Croix, avec le vase d'or qui contenait le Précieux Bois, qu'un effrayant coup de tonnerre, si terrifiant, dans ces climats du sud, éclata au-dessus de la multitude tremblante. Quelques-uns interprétèrent favorablement le phenomène. Ils virent dans l'air le présage de la disparition prochaine de la fièvre. Le plus grand nombre crut à la colère inapaisée du Ciel qui les condamnait à épuiser la coupe d'amertume, portée déjà à leurs lèvres. Hélas ! ils ne se trompèrent pas. Les maux que mes compatriotes redoutaient d'une intervention surnaturelle, furent le résultat, tout naturel, des moyens employés à les écarter. L'immense concours de peuple condensa, en un foyer, les semences éparses de l'infection. La chaleur, la fatigue, l'anxiété d'un jour tout entier passé dans de pareilles émotions eurent l'effet le plus fatal sur la santé publique. Quarante-huit heures après la procession, peu de maisons restaient épargnées. Les morts décuplèrent et, à la fin de deux ou trois semaines, on chiffra par deux ou trois cents le nombre quotidien des décès.

Un concours imprévu de circonstances me préserva ainsi que mon ami Leandro quoiqu'il souffrit d'une fièvre intense. Il refusait de quitter le collège à la tête duquel il était placé. Sa famille résidait à Alcala de Guadaira, village heureusement situé à près de trois lieues de Séville. Alarmé de l'état de la ville, ne voulant pas laisser mon ami périr de la contagion, ou du manque de soins (le deuil public exposait, en effet, un malade à pareille négligence) j'obtins de lui, à force d'instances, qu'il rejoindrait sa famille, si je l'accompagnais. Notre départ précéda de quelques jours la cérémonie reli-

Digitized by Google

gieuse, que je viens de décrire, d'après le récit d'un témoin oculaire. J'avais l'intention de retourner à Séville, mais le danger parut si menaçant que c'eût été folie de l'affronter, sans obligations. Ainsi une visite qui, dans mes projets, ne devait durer qu'une semaine, se prolongea six mois.

Mon séjour dans cette localité ne fut cependant pas inutile. J'y recueillis quelques détails intéressants.

Alcala de Guadaira compte deux mille habitants et est située sur une montagne au nord-est de Séville. Le pain consommé dans cette cité vient journellement d'Alcala où l'abondant et placide courant du Guadaira a provoqué la construction de moulins à eau. Beaucoup des habitants sont boulangers et n'ont d'autres clients que les habitants de Séville. Ils étaient donc obligés de s'y rendre, durant la fièvre jaune. Les boulangers, les bouchers, les maraîchers et les fermiers sont, en Espagne, obligés de vendre leurs denrées, dans des marchés séparés, où ils perdent, en général, toute la journée, à attendre les pratiques. Conformément aux règlements municipaux, soixante hommes environ et cent vingt mules quittent Alcala, avec l'aube. Ils restent, jusqu'au soir, rangés sur deux files, entre les grilles de fer de la *Plaza del Pan*. La communication constante avec le peuple de toutes les parties de la ville et la longue exposition à l'atmosphère d'une place infectée, sembleraient des causes suffisantes, pour communiquer le fléau. Journellement nous redoutions son apparition à Alcala. Cependant nous en supputons si mal les origines que parmi les gens bravant ainsi la contagion, il n'y en eut qu'un seul qui prit la maladie et mourut. Il avait passé la nuit à Séville. Tous les autres continuèrent à jouir d'une bonne santé. Ils durent, sans doute, leur préservation à l'air vif et salubre d'Alcala.

Les nouvelles journalières, reçues de Séville, indépendamment du danger auquel nous nous croyions nous-mêmes exposés, eussent assombri la créature la plus égoïste et la plus insouciante. Comme si l'avenir n'était pas assez noir, la superstition, y ajoutant ses terreurs, abattit l'esprit du peuple. Deux frères, tous deux prêtres, riches, orgueilleux, d'un bavardage qu'ils croyaient de la science, ambitieux de pouvoir qu'ils déguisaient sous l'apparence du dévouement, se retirèrent à Alcala, dès les premiers symptômes de la fièvre jaune. Je n'ai jamais connu de types incarnant plus

Digitized by Google

odieusement les bigots espagnols. L'aîné, dignitaire de l'Eglise, était un égoïste dévot. Il calcula sa vie au mieux de ses intérêts, économisant certains plaisirs sur terre, pour en trouver une large compensation dans l'autre monde. En se gardant d'une grossière inconduite il éprouvait, dès maintenant, un ample dédommagement à contrôler les consciences et la vie d'autrui.

Le pouvoir du prêtre de paroisse est si borné par suite de sa pauvreté et de la vie obscure, où le relègue le haut clergé, que les plus violents, parmi ces ecclésiastiques, ne réussissent guère à troubler les laïques. Ce n'est qu'au moyen âge que l'on trouvait des gens assez imbus de fanatisme pour croire que le Ciel leur avait départi la mission d'arracher des consciences l'ivraie ou toute autre mauvaise herbe, qui choquait leurs yeux infaillibles. Les deux saints personnages, réfugiés à Alcala, semblaient dater de cette époque. Ils menaçaient de chasser du temple toute femme dont un vêtement trop voyant troublerait les esprits distraits, quoique fragiles, du clergé. La femme d'un juge, il m'en souvient, fut expulsée, par cet orgueilleux cafard, de la cathédrale de Séville, en présence d'une multitude assemblée pour les cérémonies de la Passion. Le mari dont la colère eût écrasé quelqu'un de moins important, fut obligé de dévorer, en silence, cet affront.

On observera, entre parenthèses, qu'à la promenade, les habits des dames epagnoles ne méritent aucun reproche d'immodestie. Aussi, la conduite de ce fou n'admet-elle ni excuse, ni palliatif. Cependant, et ceci n'est pas un exemple isolé, ce que des lois somptuaires ne seraient jamais capables d'accomplir, le zèle rude et intransigeant de quelques prêtres l'a entièrement obtenu, en Espagne. Nos femmes et, spécialement celles des meilleures classes, ne s'aventurent jamais à l'église, qu'habillées d'un vêtement irréprochable aux yeux des dévots.

Quel qu'en soit le mobile, il existe, dans le pays, une sorte de croisade permanente contre le beau sexe. Ces hostilités sans trêves, de la part de nos prêtres, offrent, suivant les circonstances, des crises variables d'acuité. Parmi le clergé, je fais, naturellement, exception de ceux que l'*ennemi* a gagné. Le principal objet de la discorde est le vêtement des dames. Les prêtres veulent empêcher les progrès de ces arts mondains, parce que la paix de l'église risquerait d'en être com-

Digitized by Google

promise. A l'aspect de quelque nouveauté, le tambour ecclésiastique bat la charge. Que de sermons ai-je entendu, dans ma jeunesse, contre les souliers de satin ! Car l'extravagance des femmes espagnoles allait jusqu'à en mettre dans la rue. De profonds théologiens rangèrent, au rang des péchés mortels, le port de pareille chaussure, surtout quand elle était brodée d'or et de soie. Mais le sexe faible armé d'une patience et d'une tenacité vigilantes triompha de la tyrannie qu'édictait le sexe fort. Les souliers de satin furent tolérés ; le bon goût, d'ailleurs, facilita la transaction, la broderie supprimée atténua le péché. Cependant le démon des modes a levé, dernièrement, une nouvelle pierre de scandale ! Il a insinué, sournoisement, aux dames, que leurs jupes, démesurément longues, cachaient ces jolis pieds et ces chevilles, l'orgueil de l'Andalousie. Les progrès de ce mal, plus redoutable que le précédent grandirent d'une manière imperceptible. On releva d'abord les jupes par quelque attache, une couturière hardie les rétrécit quelque peu, jusqu'à ce qu'enfin, le sol, cette place de sûreté pour des yeux chastes, devint plein de pièges à la vertu. C'est en vain que l'éloquence tonna contre cette abomination ! Tout échoua. Même quand plusieurs de nos évêques, estimant leur intervention nécessaire, reprirent une plume, trop longtemps négligée, pour lancer un solennel anathème contre la profanation du vêtement féminin. Le cas parut désespéré. Ce que l'on gagna sur les jupes se perdit du côté de la tête. Déjà le clergé triomphait quand une épingle le mit en déroute. La position orthodoxe du mouchoir venait d'être modifiée.

Souvent, on attribue. du haut de la chaire, une grande calamité à l'incorrigible perversité de nos femmes. Aussi, dès que la fièvre jaune apparut, peu de personnes doutèrent de sa cause réelle. A Séville, plus d'un point fut défait, plus d'un volant décousu, par la même jolie main, qui en disposait les plis, quelques jours plus tôt, en escomptant l'heureux effet de leur flottement léger et de leur charme vainqueur. L'épingle qui, en Espagne, fixe au cou le mouchoir de baptiste, cette mystérieuse épingle, vibrant sur la toilette, sous la double influence de la vanité et de la délicatesse, bref l'épingle, chez nos femmes, l'infaillible baromètre de la dévotion, marquait sur cet instrument le beau fixe, sans cependant, hélas, conjurer le fléau.

Digitized by Google

Nos deux théologiens qui ne voulaient pas périr avec les coupables ne ménageaient pas les injures aux boulangères d'Alcala, pour leur inspirer le juste sentiment du mal, causé par leurs brillantes touffes de rubans et leurs courtes jupes. Après une brève visite au curé, ils s'emparèrent de l'église paroissiale et commencèrent une série de prédications, pendant neuf jours.

La plupart des villages espagnols possèdent quelque image miraculeuse, généralement celle de la Vierge Marie, le *palladium* de la cité. Ces statues tutélaires sont très vieilles et façonnées très grossièrement. Celle d'Alcala est une petite figure de bois, laide, presque noire, par l'âge et la fumée de la lampe, qui brûle, sans cesse, devant elle. Elle est recouverte d'une tunique et d'un manteau tissus d'or et d'argent. Elle porte, sur la tête, une couronne d'argent. Elle se distingue de l'innombrable armée des vierges de bois par le titre de *Vierge de l'Aigle*. On l'honore sur un sommet élevé et romantique où se dressait, autrefois, une forteresse arabe, dont on voit, encore, les ruines. Une église s'y construisit, peu de temps après la conquête de l'Andalousie, sur l'emplacement de cette citadelle. Une source d'eau vive, délicieuse, jaillit, auprès du temple. Les habitants en usent pour se soulager de toutes espèces de maladies.

La neuvaine aurait été inutile, sans la présence de cette patronne que l'on invoquait. C'est pourquoi l'image fut descendue à l'église paroissiale, en une procession solennelle. Le plus âgé des missionnaires, à cause d'une voix aiguë et désagréable, abandonnait la prédication à son frère et se réservait l'office du confessionnal. Le cadet semblait le véritable modèle des prêcheurs populaires (1), tel qu'il faut le concevoir pour émouvoir la canaille espagnole. D'une forte stature, d'une assez belle prestance, d'une voix plus retentissante qu'harmonieuse, le personnage possédait tous les traits

(1) Pour constater que l'esprit malveillant de Blanco White ne charge pas trop ces caractères méridionaux qui déconcertent tant nos mœurs, il est utile de se référer au livre amusant de M. l'abbé Gaudeau, intitulé *les Prêcheurs Burlesques* (Paris, in-8, 1891). On y trouve l'analyse d'un roman satirique, écrit au XVIII[e] siècle par un Révérend Père Jésuite, le P. Isla, contre les prédicateurs de son temps. Le héros de cette fiction fray Gerundio ressemble assez au personnage esquissé par Blanco et je ne serais pas surpris que ce dernier ne s'en fût souvenu en écrivant ces lignes.

Digitized by Google

caractéristiques du *majo* (1) andalou : des yeux noirs comme le jais et pleins de feu, une barbe brillante et bleuissante, estompant ses joues, presque jusqu'à ses longs cils, une démarche crâne et fanfaronne. Dans la langue du pays, on donne à ceux qui marchent ainsi le sobriquet de *Perdonavidas* (qui épargnent la vie) comme si le reste du monde devait l'existence à la condescendance ou au dédain de ces bravaches. Sa prédication obtenait les effets que le peuple attend, dans de semblables occasions. Un missionnaire ne croit pas à son succès quand les grondements de l'auditoire n'interrompent pas sa parole, quand les femmes ne tombent pas en proie à des attaques de nerfs. S'il sent, autour de lui, quelque velléité de critique, une aussi perverse indifférence déchaîne de sa part une furieuse passion. L'insensibilité de ses auditeurs lui devient une preuve manifeste de leur réprobation. Aussi arrive-t-il souvent que le peuple mesure son danger spirituel à l'obscurité ou à l'absurdité du sermon. Pour rendre ces sauvages discours plus impressionnants et aussi pour se conformer aux travaux de la classe laborieuse, les fidèles étaient convoqués, après le coucher du soleil. Notre orateur, il est vrai, négligea l'exposition d'une âme dans les flammes de l'enfer ; quelques années plus tôt ce spectacle se donnait, régulièrement, du haut de la chaire, avec une lanterne magique. Mais il enleva ses ouailles par d'autres procédés moins grotesques.

Il réunit, un jour, tous les enfants de la ville, âgés de moins de sept ans, devant l'image de la Vierge. Les parents et les enfants qui avaient atteint l'âge de raison furent déclarés indignes. On les exclut du centre de l'église, réservé à la foule des innocents suppliants.

Ces pieux exercices se continuèrent jusqu'à la fin de l'épidémie. De ce qu'elle épargna le village, tandis que la fièvre sévissait dans les localités voisines, les missionnaires ne manquèrent pas d'attribuer ce miracle à leurs efforts. Le seul bon effet de leurs sermons fut l'affluence croissante de la population rurale au *Rosaire de l'Aurore*, une des rares coutumes, utiles et charmantes, que la Religion ait introduites, en Espagne.

Dans nos campagnes, on éveille la population laborieuse,

(1) C'est l'élégant faubourien des quartiers populaciers.

Digitized by Google

avant le lever du jour, afin qu'elle soit prête de bonne heure à commencer ses travaux ; souvent les champs de blé sont situés à plusieurs kilomètres des habitations. Aussi un *Rosaire* ou procession en l'honneur de la Vierge Marie a-t-elle été établie, chez nous, depuis un temps immémorial. Un homme, doué d'une bonne voix, actif, sobre et matineux, est payé, ou se dévoue volontairement, pour parcourir les rues, une heure avant le lever du jour. Il frappe à la porte de ceux qui désirent assister à la procession et invite tout le monde à quitter le lit, afin de participer au culte de la Mère de Dieu. Cet avertissement se donne au moyen de couplets, très courts, chantés sur un air simple et accompagnés du son argentin d'une clochette, qui indique à la fois la mesure et le ton. L'effet de cette clochette et de cette voix, surtout après une longue nuit d'hiver, a toujours eu pour moi un charme délicieux, non moins que le chant plus nourri de la procession. Malgré sa monotonie, il s'harmonise si bien avec la tranquillité de l'heure; sans chasser le doux sommeil du matin, il réconforte l'esprit déprimé par le silence et la solitude, il murmure à l'oreille les bruits de vie et d'activité qui renaissent, avec l'approche du jour.

La fièvre arrêta ses progrès vers la fin de l'automne. Quelques semaines avant Noël le fléau disparaissait. Nous nous préparâmes à revenir à la maison. Je n'oublierai, jamais, notre mélancolique arrivée, un soir, à la fin de décembre. Le danger existait encore pour ceux qui n'étaient pas acclimatés. En outre un changement notable se remarquait dans l'aspect de la ville, dans les regards, dans toutes les manières de ses habitants. Tous ces détails frappaient les plus inattentifs, en approchant d'une scène de douleur et de misère. Une tranquillité inaccoutumée régnait dans chaque rue. Les quelques faces pâles, qui s'y remuaient, évoquaient la vivante image de la récente épidémie. Le cœur semblait reculer, à la rencontre de vieilles connaissances. Partout, des signes de deuil réprimaient les premiers mouvements de joie, à l'approche d'amis épargnés.

Le dimanche, qui suivit notre retour, nous allâmes, suivant la coutume, nous promener, sur les bords de la rivière. Mais les milliers de flâneurs, qui s'y réunissaient, avant la dernière calamité, les avaient, maintenant, désertés. A l'extrémité de l'avenue, se voyait le cimetière. Durant l'épidémie ce

Digitized by Google

quartier fut désigné pour les sépultures. La coutume prédominait, alors, d'ensevelir les morts dans les églises. Aussi, manquait-on, lors du fléau, hors des temples, d'un emplacement convenable. Maintenant dix mille habitants reposent dans un lieu, témoin de leurs divertissements passés, tandis que, peu de temps auparavant, ils jouaient, inconscients, sur leurs tombeaux. Nous approchions de cet endroit! De grandes croix marquaient les places des victimes. Une procession s'avançait lentement vers nous. Sous l'impression du chagrin et d'une terreur superstitieuse, qui les éloignait de tout divertissement, les fidèles marchaient sur deux rangs. En avant, était une croix, en arrière un étendard avec une peinture de la Vierge. Chaque dimanche, ils se rendaient à cet endroit pour y réciter des prières. A notre retour nous rencontrâmes jusqu'à cinq de ces processions. Les chants lugubres, la simplicité voulue des habits, contrastaient trop péniblement avec la gaieté d'autrefois et les couleurs voyantes que l'on portait jadis, dans ces mêmes lieux, pour que notre promenade n'en fut pas écourtée. Certaines gens poussaient même la dévotion jusqu'à se couvrir des mêmes étoffes que les religieuses franciscaines.

Cependant la nature humaine est d'humeur si changeante, quand les objets de sa crainte ne l'impressionnent plus, que, quelques mois plus tard, les signes de deuil avaient disparu. Les femmes ne portaient plus ces lamentables vêtements. Une légère compensation, fixée par le confesseur, les relevait de leurs vœux. La seule réforme qui subsista fut la fermeture des théâtres, obtenue par le zèle des prédicateurs. Ils prouvèrent que l'existence d'un théâtre provoquait toujours la colère céleste. Un gouvernement arbitraire et despotique ne voulut pas, pour quelque temps, que la plus religieuse cité de l'Espagne se rendit coupable, en admettant, dans ses murs, une troupe de comédiens.

(A suivre.)

François Rousseau.

Digitized by Google

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

D'UNE

FAMILLE NOBLE DE PROVINCE

Pendant le XVIII^e^ siècle

AVANT-PROPOS

En 1696, le seigneur du château de Jovyac, situé en Vivarais, province du Languedoc, était Jacques III d'Hilaire de Jovyac, colonel d'infanterie au régiment de son nom, puis inspecteur des milices et commandant pour le Roy en Vivarais. En 1687, le 5 février, il avait épousé Françoise Lagniel, dont il avait eu un fils et quatre filles. Il mourut en 1723.

Jacques IV d'Hilaire, marquis de Jovyac, commandant pour le Roy en Vivarais, joignit en 1757 le nom de Toulon au sien, par suite du testament d'un de ses oncles qui paraît avoir été le dernier de cette famille. M. de Jovyac avait épousé à S^t^-Gervais, le 15 janvier 1725, Jeanne-Françoise, fille du marquis de Moreton de Chabrillant, lieutenant de Roy en Dauphiné, et d'Antoinette de Groslée de Viriville. De cette union vinrent quatre fils et quatre filles.

Jean-Antoine d'Hilaire de Jovyac de Toulon, comte de Jovyac, fut colonel aux Grenadiers de France, maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis. En 1769, le 14 mars, il avait épousé à Pont-à-Mousson Pierrette-Marguerite, fille de Philippe-Bernard-Charles-Théodore, comte de Raugrave, lieutenant général des armées du Roy, et de Barbe-Gabrielle de Gouberveau ; d'où un fils et une fille.

Les trois de Jovyac dont nous venons de donner une courte biographie eurent, par suite des charges qu'ils occupèrent et des relations qu'ils avaient, une très volumineuse

Digitized by Google

correspondance avec de nombreux personnages marquants, correspondance qui a été en grande partie conservée.

Madame la Vicomtesse de la Guéronnière, née de Jovyac, dernière descendante de cette illustre maison, ayant bien voulu nous donner un certain nombre des lettres et pièces reçues par ses ancêtres, nous avons estimé qu'il serait intéressant de réunir à ces documents ceux qui se trouvent dans les archives du château de Francières, et de rédiger ainsi sur les évènements de toute nature survenus pendant le XVIII[e] siècle, (du moins pour les années où nous sommes documentés), une sorte de journal fait avec des extraits de ces pièces, en négligeant ce qui, selon nous, quoique curieux, aurait un caractère trop local ou particulier.

Francières (Somme), le 1[er] mars 1913.

Comte DE SAINT-POL.

Année 1696.

Sommaire : Lettre de M. de Lamoignon, intendant de Languedoc.

Lettre de Monsieur de Lamoignon (1) *à M. de Jovyac, colonnel d'infanterie, à Chambéry.*

A la Verune, le 25 may 1696.

M. de Broglie (2) ne veut point, Monsieur, que M. vostre frère vienne icy ; il ayme mieux qu'il reste au Regiment. Je vous renvoyeray incessamment vostre lieutenant avec les soldats qu'il aura pu ramasser. Je suis toujours etc. etc.

DELAMOIGNON.

(1) Nicolas de Lamoignon, seigneur de Bâville (a), intendant de Languedoc (1685), garda cette fonction pendant trente-trois ans et se signala par de grandes rigueurs contre les calvinistes. (Vingt lettres, Archives de Francières et de Jovyac.) — Nous désignerons dorénavant, dans nos références, les archives des châteaux de Francières et de Jovyac, par les initiales A. d. F et d. J.)

(2) Victor-Maurice, comte de Broglie, maréchal de France (1724). (Trois lettres A. d. F et d. J.)

(a) Ou Basville.

Digitized by Google

Année 1701.

Sommaire : Note sur les préparatifs faits pour la guerre en Flandre et renseignements sur les réunions des protestants en Vivarais.

Lettre du Comte de Marques, à M. de Jovyac, colonnel à Montélimart.

Versailles, le 21 mars 1701.

Au retour de la campagne, j'ai trouvé une lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire. Vous demandez des nouvelles de ce pays cy ; je ne puis vous dire rien de positive pour la guerre. Les Hollandois sont en négotiations avec le Roy. Les Anglois suiveront le sort des Hollandois ; pour les Allemans ils demandent à faire la guerre de toute manière, et ainsi je ne puis pas dire rien d'assuré. M. le duc de Bourgogne (1) doit commander en Flandre, mais son équipage ne se fait pas encore. M. de Catinat (2) part demain pour l'Italie...

Je vous diray que Monseigneur (3) est tombé samedy à onze heures de nuit en apoplexis et est demeuré environ une heure mort. On luy a donné cinq fois l'émétique, et seigné trois fois et cela l'a tiré d'affaire, cela a donné une grande frayeur au Roy ; quand on luy [a] porté la nouvelle il s'est évanouy. Cela a donné une grande consternation à toute la cour, d'autant que le prince est aymé et estimé de toute la cour. Voylà toutes les nouvelles que je puis vous donner....

Le Comte de Marques.

Lettre de Mgr l'évêque de Viviers (4), au même.

Balaruc, le 12 may 1701.

....Il eut esté bien important pour le service du Roy et le bien de la religion que nous eussions pu nous voir dans les con-

(1) Louis duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, mort en 1712.
(2) Nicolas de Catinat, maréchal de France (1693), mort en 1712 au château de Saint-Gratien.
(3) Louis, dit Monseigneur ou le Grand Dauphin, fils de Louis XIV, mort en 1711.
(4) Antoine de la Garde de Chambonas, évêque de Viviers, 1690-1713 ; quatre lettres A. d. F. et d. J.

Digitized by Google

jonctures de ce qui se passoit à la Bastide de Virou. Je seray, s'il plait à Dieu, au Bourg le 19. Je n'ay pu voir qu'un moment à Montpellier Mr de Broglie et de Basville. Ce dernier m'escrivit avant mon départ qu'il vous envoyoit l'ordre pour mener à la Bastide de Virou et aux parroisses des environs un détachement de 50 hommes qui y seroient logés en pure perte. Cela sous entendoit aussy les parroisses de Vagnas, La Gorce et Salavas. Elles sont toutes dans les menaces. Vous ne me parlés pourtant que de la Bastide de Virou où il y a plusieurs anciens convertis, peu de riches nouveaux convertis, et où je ne croy pas que ceux qui y sont pussent supporter ce logement, Je vous diray de plus, de vous à moy, s'il vous plait, que M. de La Gorce (1) et ses habitants de Salavas ne sont pas dignes d'exemption ny de prédilection en pareil cas. Le manège de M. de La Gorce est visible et pure illusion au service. Il fut averti que la nuit du 23 avril il devoit se faire une assemblée dans le bois de Pieredon ; il la laissa faire, se contenta de faire sur le minuit une reveüe des habitants qui manquoient dans Salavas et estoient allé à cette assemblée. Ils en revinrent deux heures devant le jour. Il apella chez luy le 25 le pr Gache son juge, en fit faire une information, empescha que les deux plus coupables de cette assemblée n'y fussent compris, et envoya cette information à M. de Basville. Vous m'avoüerés que c'est de sa part servir le Roy à la fourche. Pourquoy exempter les deux plus dangereux ? S'ils l'avoient averti à l'avance, le service requéroit qu'il empescha cette assemblée. Ils ne méritoient pas d'être favorisés s'ils n'avoient averti. M. de La Gorce est officier ; sa mère est huguenote dans son château ; ses habitants furent surement à cette assemblée. Il n'a nulle preuve des autres, soit de la Bastide ou d'ailleurs. C'est pourtant cette information qui est cause du logement en pure perte. Ce bois de Pieredon, quoique dans la terre de la Bastide, est encore plus avant dans celle de Salavas. J'en diray mon avis à Montpelier au retour de Balaruc....

L'Evesque de Viviers.

(1) Henri de Merle, baron de La Gorce, fut tué au service du Roi par les Camisards en 1703 (voir plus loin).

Digitized by Google

Année 1702.

Sommaire : Relation des préparatifs faits pour la guerre et note concernant la révolte des Camisards.

Lettre de M. de Lamoignon à M. de Jovyac.

A Montpellier, le 7 mars 1702.

Je ferai conduire, Monsieur, au S^t^-Esprit le nommé Caucadou qui est condamné à mort. J'ay chargé M. Dumolard du surplue de la conduite dans le Vivarait. Je vous prie de donner pour cet effet l'escorte qu'il vous demandera pour le mener seurement ; je suis etc. etc.

DELAMOIGNON.

Lettre de l'évêque de Viviers au même.

A Paris, le 13 mars 1702.

.....M. le Marquis de Rosen (1) est icy. Il a même pris la peine de venir chès moy sans me trouver. Je le vis avant hier chès luy où il m'arresta une bonne heure pour causer de ses propres affaires.... ; il est à Versailles et me verra surement après-demain que le Roy ira à Marly..... Le Roy a nommé tous les officiers généraux des trois armées d'Italie, Flandre, et Allemagne. Mgr le duc de Bourgogne servira de général^me^ en Flandre et M. le Maréchal de Catinat de général en Allemagne; M. le duc du Meyne (2) et M. de Rosen servant sous Mgr le duc de Bourgogne..... Ne cherchés point de raison sur la nomination du maréchal de Catinat ; nous n'en avions pas d'autre qui pût, dit-on, y suppléer, quoyque M. le Maréchal de Choisel (3) eût bien désiré servir. Bien des gens croyent la paix au milieu de tous ces apparels de guerre. Le

(1) Conrad, marquis de Rosen, maréchal de France (1703) mort en 1715.

(2) Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, légitimé en 1673, mort en 1736.

(3) Claude de Choiseul, marquis de Francières, maréchal de France (1693), mort en 1711.

Digitized by Google

Roy Guillaume, en tombant de cheval à la chasse, s'est cassé la petite clavicule de l'épaule ; il lui faudra 40 jours pour former le calus, dure situation pour son harmé. Il sera au moins tout ce temps-là à Londres. M. le comte de Toulouse fera la campagne sur mer en qualité d'amiral. On luy compte 60 vaisseaux de ligne. Il les assemblera de port en port, les conduira sans doute dans la Méditerranée où il trouvera nos galères et tout l'armement d'Espagne. On dit que les Hollandois et les Anglois se vantent de mettre 120 vaisseaux à la mer. Mais on ne peut deviner à quoy ils les peuvent destiner quand même ils en viendroient à bout, n'ayant aucun port depuis la Manche où ils puissent se réfugier lors de la moindre tempeste. Nos armateurs de St-Malo, Dunquerque, Ostende et Nieuport ne leur préparent pas poires molles. Jean Bart (1) se donne desja des grands préparatifs. C'est ce qui perdit leur commerce pendant la dernière guerre et les força de chercher la paix. Adieu monsieur, etc.

L'Evesque de Viviers.

Lettre du même au même.

A Paris, le 9 août 1702.

....Le prince de Soubise et moy vivons en bons amis ; nous nous voyons souvent l'un chez l'autre. Il prit la peine de me porter il y a quelques jours le beau factum qu'il a fait sur l'affaire qu'il a à démesler avec M. le duc de Rohan. C'est la plus belle pièce que j'aye vu en ce genre. Il est persuadé que Fayon est un mal honnête homme et qu'il a esté trop viste à mon égard..... Je feray vostre compliment à ma sœur qui est à Sceaux avec madame la duchesse Dumeyne (2) ; elle est désja bien persuadée de vos bons sentiments pour elle et pour nous. Je les feray aussi à mon frère. Les longues marches et tous les travaux de nostre armée de Flandre

(1) Jean Bart, célèbre marin, né à Dunkerque en 1651, y mourut en 1702. Après lui son lieutenant et compagnon, le chevalier de Saint-Pol, continua ses exploits. Voir *Le chevalier de Saint Pol-Hécourt*, 1665-1705, par M. F. Mallet, membre titulaire de la Société d'Emulation d'Abbeville. Abbeville, imp. Paillart, 1901. Voir aussi *Le chevalier de Saint-Pol*, par M. Mancel, commissaire général de la marine, Dunkerque, imp. Chiroutre, 1905.

(2) Anne-Louise de Bourbon-Condé, morte à Sceaux en 1753.

Digitized by Google

ne le laissent guères en repos, mais les ennemis ne veulent pas se battre.

L'entreprise des fanatiques du Givaudan et leur terrible assassinat de l'abbé Du Cheyla (1) est inconcevable. Ils ont trouvé le moyen de faire de luy un martir. M. de Rochepierre (2) me mande que vous vous estes avancé du côté de Vals sur le mouvement de ces malheureux. Dieu veuille que pareille fureur ne vienne pas troubler mon diocèse. Adieu monsieur, J'ay beaucoup de repos de vous sçavoir en ce pays là.

L'Evesque de Viviers.

Année 1703.

Sommaire : Suite d'incidents concernant la révolte des Camisards.

Lettre du comte de Broglie à M. de Jovyac.

A S[t]-Jean de Gardonenques, ce 5 janvier 1703.

..... S'y des scélérats avoient passé des Cévennes en Vivarais s'y proche de vostre quartier, il n'est pas possible que vous n'en fussiés informé, cependant il est bon de vous tenir dans une attention continuelle et m'informer régulièrement de ce qui se passera...

Broglie.

Lettre du comte de Broglie au même.

2 février 1703.

J'ay reçu, Monsieur, vostre lettre du 30 par laquelle je voy que vous êtes en estat d'observer les démarches de la trouppe des scélérats qui a bruslé à S[t] Jean et qui tournoit la teste vers le Vivarais. Je ne puis croire encore quelle veuille y entrer, malgré toutes ses démarches qui ne tend qu'à nous attirer de ces costés là afin de pouvoir surprendre quelques uns des postes que nous avons en Cévennes et y faire

(1) La guerre des Camisards commença le 23 juillet 1702 par l'assassinat de l'abbé du Chayla, prieur de Laval.

(2) M. de Rochepierre, syndic général du Vivarais.

Digitized by Google

quelque établissement. Dès que je sçauray leur véritable dessin et s'ils persistent à entrer en Vivarais, j'y feray marcher des troupes le plus dilligement qu'il me sera possible; en attendant je compte sur vos soins.....

BROGLIE.

Lettre du comte de Chambonas au même.

Paris, ce 28 février 1703.

Je me suis chargé, Monsieur, avec beaucoup de plaisir de vous faire tenir cette lettre de la part de M. le duc Dumaine. Je veux en même temps vous témoigner la joye que j'ay eu de toute la gloire que vous vous estes acquise dans la déffence du passage de l'Ardèche contre les fanatiques, et dans l'attaque que vous leur fîtes, qui quoy que désavantageuse pour vostre troupe par la perte de plusieurs braves gens, n'en a pas moins tourné à votre gloire en fesant dire à tout le monde que vous vous y estiés conduit en vaillant homme et en bon capitaine; je vous en félicite de tout mon cœur.....

LE COMTE DE CHAMBONAS.

Lettre de M. de Lamoignon au même

A Montpellier, ce 1er mars 1703

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 29 de ce mois; dès que vous aurez avis que l'on voudra pencher en Vivarez, ne manquez pas d'envoyer un courier à M. le Maréchal qui est résolu d'y faire courir le régiment de Fimarcon et peut-être d'y marcher luy mesme.....

DELAMOIGNON.

Lettre du maréchal de Noailles (1) au même.

A Marly, ce 6 mars 1703.

J'avois desja sceu, Monsieur, ce qui vous estoit arrivué, et je n'avois pas besoin des circonstances dont vous me faites

(1) Anne-Jules, duc de Noailles, né en 1650, mort en 1708, maréchal de France (1693) (une lettre A. d. F. et d. J.).

Digitized by Google

part pour croire qu'il n'a pas tenu à vous que vostre petite troupe n'ait le dessus sur celle des fanatiques ; mais dans le malheur que vous avez eu d'estre abandonné, c'est toujours un bien que d'avoir donné lieu à M. Jullien (1) de les battre. Je vous souhaite plus de bonheur et que vous veniés bientôt à bout de remettre la tranquilité dans le pays. J'escris à M. le Maréchal de Montrevel (2) et luy mande la confiance qu'il doit avoir en vous.....

LE MARÉCHAL DUC DE NOAILLES.

Lettre du comte de Broglie au même.

A Montpellier, le 23 mars 1703.

..... J'ay enfin eu mon congé de la cour pour quitter ce beau paiis ou j'ay perdu quatorse des plus belles anées de ma vie. Le Roy m'a donné douse mille livres de pension et me fait espérer qu'il me mettra dans un employ qui me poura convenir. Je me feray toujours un plaisir, en quel lieu où je puisse estre, de vous rendre les services qui dépendront de moy, estant, Monsieur, très parfaitement vostre très humble et très obéissant serviteur.

BROGLIE.

Lettre de M. Julien au même.

Au Pont de Mont vert, le 8 juin 1703.

..... Je suis ravy que vostre Vivarès soit tranquille. Les Cévenes le sont tant moins, et je ne voy pas que M. le Mareschal puisse y mettre la paix que par des exécutions vives, dures et violentes, et plus on retardera, plus il faudra détruire de communautés pour tenir les autres..... Je suis par voye et par chemin depuis le 20 du passé sans avoir veu un camisar en armes ; pour d'autres, presque tout ce que je voy dans ma tournée en sont, et c'est en quoy la nature de la

(1) Jacques de Julien, commandant en Vivarais, m[al] de camp, ancien protestant d'Orange (Arnaud, *Histoire des protestants en Vivarais*).

(2) Nicolas-Auguste de La Baume, marquis de Montrevel, maréchal de France (1703).

Digitized by Google

révolte est détestable, bisarre et dificile à guérir sans des remèdes très violens.....

JULIEN.

Lettre de M. de Lamoignon au même.

A Montpellier, ce 20 juillet 1703.

J'ay receu, Monsieur, votre dernière lettre ; je crois votre projet bon ; j'en écriray à M. le Maréchal ; il est certain qu'on ne peut prendre ces gens là qu'en dressant des ambuscades. Je suis, etc.

DELAMOIGNON.

Lettre du duc de Ventadour au même.

A La Voulte, le 17 aoust 1703.

Dans l'estat où les choses me paroissent, Monsieur, je croy que vous feriez fort mal de quitter vostre poste pour qu'elle raison que ce feut, car lors que l'on prent des employs il faut les faire bien et avec toute rigueur. Je vous tiens quitte de votre vizitte et vous sens même gré que sy vous me l'aviés rendue. S'y je souhaitte quelque chose de vous dans ce pais cy, je prendray la liberté de vous l'escrire. En attendant je puis vous assurer que s'y je va à Rochemaure, je prendray vostre maison préférablement à toutte autre. Je suis incertain jusques a presant s'y giray ou non, d'autant plus que l'accablement où je suis de mes vapeurs me rendent très paresseux de sortir de chés moy, quy ne sera que pour gagner la bonne ville de Paris tout le plus promptement et le plus gayment que je pourray, où là comme partout ailleurs je seray toujours parfaitement tout à vous.

LE DUC DE VANTADOUR (1).

(1) Le duc de Ventadour (vingt lettres A. d. F. et d. J.).

Digitized by Google

Journal de M. de Marichard (1), *ancien capitaine dans Dumaine, lieutenant de la compagnie franche de M. de Jovyac* (1694-1708).

1694. Fin l'année mil six cent nonante quatre je me retiroy du service et me mariay cette susdite année. Il heut une grande disette de bled dans la montaigne et dans l'Auvergne. Le bled vallut 50 livres la salmée de froment. Dans le mois de may et de juin, nous heumes cette mesme année une très bonne récolte ; nous étions presque à la fin de may qu'on croyoit de l'avoir fort mauvaise.

Dans la susdite année je fie les réparations suivantes : pret, les planchers du vestibule et de la sallette, toutes les portes du plain pied, la cheminée de la sallette et la muraille de séparation du vestibule et de la sallette.

Relation du combat de Vagnas où M. de Jovyac fut battu par Jean Cavalier, chef des Camisards.

1702..... Dans la susdite année et mesme dans la précédente, les phanatiques s'assembloit presque toutes les nuits, ce qui donna lieu d'envoyer un détachement du régiment de bourgeoisie de M. de Jovyac commandé par luy et son frère le chevalier, qu'on logea à la Bastide de Virou. Ensuitte l'on forma les compagnies franches de fusiliers au nombre de huit, scavoir quatre en Vivarés et quatre en Languedoc ; celles du Vivarés étoit Mr de Monteil de Banas, Masiliane, Jovyac et Vocance. Le chevalier de Jovyac fut le lieutenant de son frère ; il mouru à Vallon le mois de juin 1702. Ensuite M. Dusollier fut pourvu de la lieutenance. Les fanatiques s'atroupèrent de plus fort avec armes, brulant de villages tuant des pretres et entien catholique.

Au commencement de l'année 1703, sur la fin du mois de

(1) Nous avons cru devoir placer à la fin de l'année 1703 le Journal de M. de Marichard car il renferme principalement des renseignements sur la guerre des Camisards comme en ayant été témoin. Cette pièce se compose de 13 pages grand in-folio, elle commence en 1694 et se termine en 1708. Nous ne donnerons copie que des années 1694, 1702, 1703 et 1704, les autres années étant sans intérêt.

Digitized by Google

janvier, les fanatiques passèrent la rivière de Cèze, vinrent à la Bastide de Virou ; ils tuèrent plusieurs entien catholiques, brulèrent l'église, attaquèrent le château, brulèrent le grenier à foin et tuèrent le sr Coustier, curé de Vagnas, qui y étoit refugié, pour vouloir regarder du haut du château. De là, ils vinrent coucher à Salavas ; M. de Jovyac et de Vallon y étoit lors qu'on vint advertir qu'ils étoit à la Bastide. Alors M. de Jovyac s'en retourna incessamment à Vallon, et fut convenu que s'il venoit à Salavas, M. le Baron de La Gorce allumeroit un grand feu au plus haut du château, ce qu'il fit vers le dix à six heures du soir. Dans ce moment M. de Jovyac fit battre la générale ; il n'avoit à Vallon que sa compagnie et celle de M. Despignou avec un détachement de celle de Montmayran. Ils tomberent la croix qui est au bas du lieu et allèrent se loger au Mas de Channière, maison d'Alizon. Cette troupe étoit commandée par Cavalier (1). J'étois allors

(1) Jean Cavalier, chef des Camisards, né à Ribaute (Gard) vers 1689, prédicant dans les Cévennes, se mit ensuite à la tête d'un parti d'insurgés. Tour à tour vainqueur ou vaincu, il déploya de grands talents militaires. Le Mal de Villars négocia avec lui et, moyennant un brevet de colonel et une pension de 1.200 livres, Cavalier mit bas les armes. Il s'attacha au service de l'Angleterre, devint major général et gouverneur de Jersey. Il mourut en 1740.

Copie de la lettre écrite le 13 may 1704 par Cavailler, général des fanatiques, à M. le Mareschal de Villars (a) :

Monseigneur,

Quoique je me sois donné hiere l'honneur de vous escrire, je ne saurois m'enpecher de racourir encor par celuy à votre grandeur, pour vous suplier très humblement de m'acorder la grace de votre protection pour moy et pour mes troupe qui brulons tous d'un zele ardant de réparer la faute que nous avons comise de prandre les armes non point contre S. M., come nos ennemis nous ont voulu imputer, mais pour desfandre nos vies contre nos ennemis quy les ont attaquées avec une si grande animosité que nous n'avons pas cru que ce fus par ordre de S. M.. S'y malgré ces protestations très sincères, le Roy nous demande notre sang, nous serons prets dans très peu de temps de remetre nos vies à sa justice ou à sa clémence ; nous nous estimerons très heureux, Monseigneur, sy S. M. touchée de notre repantir, à l'exemple de la divinité dont il est l'image vivante sur la terre, veut nous faire la grace de nous pardonner et de nous recevoir à son service ; nous espérons que par notre fidellité et notre zele nous aquerons l'honneur de votre protection, et sous un illustre et clement général comme vous, Monseigneur, nous ferons notre plus grande gloire d'hasarder notre sang et notre vie pour le service de S. M. et pouvoir par là me rendre digne de me dire avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obligé serviteur.

Signé : CAVALIER.

(a) Bien que cette lettre ne soit qu'une copie nous avons cru devoir la reproduire (A. d. F. et d. J.).

Digitized by Google

à Marichar fort tranquille, ne scachant pas ce qu'il se passoit, que ce lendemain que je fus à Vallon où nous vîmes qu'ils se défiloit du coté de Sanlou, le quel ils brulèrent et tuèrent tous ceux qu'ils atrapèrent. Ils en firent la mesme chose du costé de Groupière, et ce jour là il s'en retournèrent coucher à Avejan, fort fatigués de cette cource malheureuse. On ne sçue pourtant l'endroit où ils avoit couché que le lendemain fort tard, car le matin l'on fut adverty qu'il passoit l'Ardèche à Ruon. Ce qui me donna occasion de m'en retourner à Marichar pour envoyer ma femme à Villeneuve avec mes enfans et quelques charges d'ardes, accompagnée de Dannevis de Tabias. Il faut notter qu'elle étoit fort incommodé et qu'il ny avoit pas trois semaines qu'elle avoit fait une fausse couche de deux garçons ; elle avoit les jambes et le corps fort enflé ; en ce pitoiable état, elle se réfugia chez M. de Monbel et après chès le nonmé Blanc en attandant que l'on heut debarassé une chambre de la maison pour pouvoir s'y mettre dedans. Pour moy je me randis à Vallon auprès de M. de Jovyac, et de là je fus prié par M. le Baron de La Gorce de me randre dans son château, que je luy ferois grand plaisir, ce que je fis. Il est à remarquer que le jour que cette troupe coucha à Salavas au mas, elle étoit au nombre de 7 à 8 cent ; qu'outre cela il se forma dans nostre canton deux troupe de 2 ou 3 cent, dont il en eut la moitié qui s'en allèrent du coté du pont d'Arc et l'autre du costé de Ru..... (1) et Vala de la Coubière pour se joindre à eux au cas [où] ils heusent passé ; mais elle s'en retourna du costé du bois Mejanes ou ils restèrent quelques jours, et ayant advis que M. de Julien marchoit à eux, ils repassèrent la rivière de Cèze et vinrent coucher à Vagnas. On fut adverty qu'il avoit passé et non autre chose, ce qui donna occasion à M. de Jovyac, qui commandoit, de s'avancer pour pouvoir les metre entre deux feux, celui de M. de Julien et le sien. Il party le nufve de février de grand matin avec environ cent cinquante hommes des compagnie de Despignoux, Vocance et de la sienne, ensemble de la compagnie bourgeoise de Villeneuve et de celle de Vissau qui étoit dans le château de Salavas. Etant dont à Salavas, M. le baron de La Gorce voulut l'accompagner ; y avoit encore Mrs de Mirabel, Canas, Verdier le major, Cham-

(1) Déchiré sur le manuscrit.

Digitized by Google

beson le capitaine, de Beluge ; le sieur de Fabrias y étoit à la place du sr Sousine lieutenant de d'Espinioux. Lorsqu'ils furent au delà du moulin de Rieusset, ont fut adverty que les Camisars avoit couché à Vagnas et qu'il y étoint encore. Alors on délibéra de s'arrêter et de marcher à eux. M. de La Gorce et de Despignoux furent le plus de cette opinion ; ils soutenoit qu'on les batteroit, qu'il les avoit battu une autre fois en Cévenes, où il prit le chef qui s'apeloit le colonel Laporte. L'avant garde fut formée de Mrs D'Espinious, La Gorce, et Fargier, lieutenant de Vocance, qui marcha à eux de bonne grace ; le reste suivoit dans le chemin, tirant droit à la maison de Belleville pour pouvoir la prendre en flanc, l'avant-garde leur faisant tête dans le champ qui est à main gauche de cette maison où étoit ces sélérats. Ils firent d'abord une décharge de laquelle M. d'Espinious tomba mort et M. de La Gorce d'une blessure à la jambe. Cette avantgarde ce voyant sans personne à leur têtte, prit l'épouvante et donna lieu à tous les autres de se retirer. Ils furent poursuivis (1) jusque au moulin de Rieusset, et mesme quelque cavaliers allèrent jusque presque dans Salavas et tuèrent plusieurs soldats qui n'avoit pas pu suivre les autres. Nous perdimes plusieurs braves geans, savoir, M. Despignous, La Gorce, du Sollier (2), mon [cousin], beau frère et lieutenant de M. de Jovyac, Fargier, Beluge, Argenvilier, La Ville et M. de Vocance qui fut blessé au bras. Il n'y heut d'oficier des leur que le nommé La Plume de tué et une dousaine de Camisarts.

Je fus à la vérité fort étonné et chagrin lorsque je vis

(1) Nous avons trouvé une note informe de cette époque qui dit que les trois principaux des fanatiques suivirent le colonel de Jovyac qui n'eut que le temps d'entrer dans le château de Salavas.

(2) M. du Solier avait épousé Marie-Anne de Jovyac, sœur du colonel. Voici son acte de décès :

« Noble Rainé du Solier est mort le dixième janvier mille sept cent trois à Vanias dans le combat qui s'est donné entre nos troupes et les Chemisards. Valentin curé. Extrait fidelle des registres de cette paroisse ».

Au dos a été écrit vers le milieu du XVIIIe siècle : « Mortuere de M. du Solier tué à Vagnas le 10 janvier 1703. Certificat du curé de S'-Vincens en Barès, maison ou château où restoit M. du Solier, beau-frère de feu M. de Jovyac colonel. Cette maison ou château s'apelle Le Solier tout près du vilage de Saint-Vincent. »

Note. M. de Marichard dit que M. du Solier fut tué à Vagnas le 9 février 1703. Le curé de Saint-Vincens, dans l'acte mortuaire, dit qu'il fut tué à Vanias le 10 janvier.

Digitized by Google

arriver Mr de Jovyac et de Vocance, dont le premier étoit au désespoir du malheur qui venoit de luy arriver ; il risqua beaucoup puisqu'il donna occasion de dire à ces scélérat qu'il charmoit (*sic*). J'étois resté dans le château de Salavas ; M. le baron de La Gorce m'avoit recommandé en partant d'avoir soin de toute sa maison, ce qui m'obligea d'y rester et de ne point abandonner les dames. Cependant peu de temps après que M. de Jovyac se fut retiré et brulé le batteau à Fons, je rescu advis que cette troupe devoit me venir attaquer le mesme jour. Je donnay le mesme advis à M. de Jovyac qui me répondit de me bien défandre, qu'il ne me pouvoit mander aucun secours Je lui renvoyoys qu'il pouvoit en estre assuré, et pour cet effet je taschay d'attirer tous les soldats qui passoit à Salavas venant du combat, je les fis bien rafraichir ayant fait allumer des gros feu dans toutes les cheminés, et après je les exortay a bien faire leur devoir, qu'il faloit vanger la perte de leurs camarades et qu'ainsi il faloit vaincre ou mourir. Dans ce moment il me parurent de bonne volonté. Sur un bruit de caisse qu'on m'assura être ces scéléras, je leur fit prendre les armes, je disposay ma petite troupe par quelques petits cors de garde et le restant au milieu de la cour du château, pour pouvoir m'en servir où j'en aurois eut besoin. Je fus dans cette situation jusque au landemain, à dix heures du matin, que l'on me manda de Vallon que cette canaille n'avoit pas jouy fort longtemps des fruits de leur conquête, puisqu'il avoit estait battu et mis en fuite le jour mesme par M. de Julien qui avoit apris le malheur qui étoit arrivé à Baviac et marcha dans le moment à eux avec deux battallions du régiment Dajnau (1). Les Camisars repassèrent Cèze dans cette nuit et gagnèrent les bois de Mejanes et la Tuffaninque. On trouva le nommé Rastellet un des chefs blessé à Rochegude, qui fut ensuite roué à Alaix. Dans la mesme nuit du neuf au dix du dit mois, M. de Jullien manda à M. de Jovyac de se randre à Baviac ce qu'il fit dans le moment, où l'on proposa pour remplir la compagnie d'Espinious Mr d'Hillaire etc.

..... Je fus obligé d'aller à St-Vincent pour l'inventaire de mon cousin du Sollier, et à mon retour, au commencement de mars de la susdite année 1703, je fus resçu lieutenant par

(1) De Hainaut ?

Digitized by Google

M. de Jovyac qui me la donna le plus honnêtement du monde.

.... J'eus pendant tout le reste de cette année tous les agréments du monde, faisant la fonction de major dans Vallon, et, en l'absence de M. de Jovyac, je recevois toutes ces lettres et les communiquois au commandant du bataillon si je le trouvois à propos. M. de Jovyac pendant tout ce temps a tenu table ouverte et a resçu tous les honneurs. Les lettres qu'il a heut de Mrs les maréchaux de Montreuvel, Nouailles, le duc Dumaine et autres geans (1) de considération que j'ay à mon pouvoir le justifient....

Récit d'un combat contre les Camisards près de Nimes (2).
Du Pont St-Esprit, du 22 février 1703 (*sic*).

Avant-hier 20 du courant, M. le Maréchal de Montrevel estant à Nimes eut advis par un capitaine de dragons qui estoit de piquet avec 50 dragons et 50 fantassins qu'il estoit à portée d'une bande d'environ 400 de ces malheureux phanatiques qui prêchet à la Comette à une lieu de Nimes, qu'il n'avet pas cru devoir les attaquer, la partie n'estant pas égale, mais qu'il le prioit de luy envoyer incessament quelques troupes pour pouvoir le fère avec sucés, et qu'il y répondet ; cependant qu'en attandant leur arivée, il ne perdret point de veue cette bande de séléras et qu'il sauret ce qu'elle deviendroit. A cette nouvelle M. le Maréchal fit d'abort batre la générale, assemblé le régiment de Fimarcon, et ce mit à la tête avec tout ce qui se trouvea de noblesse qui estoit venue à Nimes pour faire sa cour et quy n'avoit pas conté d'aller à la guerre ce jour là, et en mêmes tems donné ordre à un bataillon de la marine de suivre. Il arriva bientôt au dit lieu de Calmette et y joignit l'officier quy estoit de piquet. D'abort que cette troupe de rebelles vit nos troupes, elle fit trois pelotons de la leur, M. le Maréchal en fit autant de ses dragons, et on commença de marcher à eux le sabre à la main. Ses malheureux attendirent nos dragons de pié ferme et tirent leur décharge a portée du pistolet avec une contenance surprenante. Nos

(1) Voir les lettres en question au commencement de l'année 1703.
(2) Ce récit ne porte pas de signature.

Digitized by Google

dragons les enfonsèrent d'abord à coup de sabre, mais comme le terrain qui n'et que granique n'étoit pas propre pour le mouvement de la cavallerie, ils eurent le tans de se retirer au haut d'une montagne, en réunissant avec beaucoup de vitesse leurs trois pelotons, et il se mirent en bataille. On alloit encore à eux pour les charger, lorsqu'ils apersurent notre infanterie quy commensoit d'arriver, ce qui les obligea de déloger et de gravir le haut d'une autre montagne voisine. La nuit qui aprochet empecha de les poursuivre, et le matin 21 on assembloit pour les aller chercher. On en a tué 60 ou 70 de ses malheureux, parmy lesquels s'et trouvé trois ou quatre de ses commandants, une femme et une fille ; nous n'y avons perdu que trois ou quatre dragons, trois officiers de blessés dont l'un dangeuresement.

On escrit de Valon en Vivarés, du 21 du dit, qu'une autre troupe de ces malheureux a tanté de passer une seconde fois la rivière de Cèze et qu'ils ont brullé Chamberigua et tués tous les catholiques.

Lettre de M. de Lamoignon au commandant de la compagnie d'Espinious à Valon (1).

A Montpellier, le 17 fèvrier 1703.

Je vous donne avis, Monsieur, que le Roy a nommé M. de Préfos, capitaine du régiment de Navarre, pour inspecteur des compagnies des fusilliers. Il fera dans peu de jours la reveue pour en rendre compte au Roy afin que vous teniés vostre compagnie complette et en bon estat. Je l'ay prié de casser touts les soldats qu'il trouvera mauvais ; estant payez à six sols vous en devés avoir de bons et des meilleurs du royaume....

DELAMOIGNON.

(1) Cette lettre a dû être envoyée comme suite de la bataille de Vagnas, où ces compagnies avaient pris « l'épouvante ».

Digitized by Google

Année 1704.

Sommaire : La révolte des Camisards, et incidents divers.

Lettre de M. de Lamoignon à M. de Jovyac, colonnel d'infanterie à Vallon.

A Nismes, ce 23 mars 1704.

J'ai receu, Monsieur, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire du 19e de ce mois. On n'a point encore eu de réponse de M. Chamillard (1) sur votre chapitre ; j'écriray encore et je prieray mon frère d'en parler. Je suis etc.

DELAMOIGNON.

Lettre du même au même.

A Alais, ce 30 avril 1704.

....Je vous ay rendu toute sorte de bons offices auprès de M. le Maréchal de Villars, qui a beaucoup d'estime pour vous. Comptez, je vous prie, que personne ne désire plus votre avancement que moy et n'a plus envie d'y contribuer...

DELAMOIGNON.

Lettre du Maréchal de Villars à M. de Jovyac.

A Nismes, le 28 juin 1704.

Je ne puis, Monsieur, en répondant à votre lettre du 23, qu'approuver votre application, tous les soins que vous vous donnés et les mesures que vous prenés pour le bien du service. Je connois tout vostre zèle que je feray valoir dans l'occasion et suis d'ailleurs, Monsieur, tout à vous.

VILLARS (2).

(1) Michel de Chamillard, homme d'Etat, ministre de la guerre (1703), né en 1651, mort en 1720.

(2) Claude-Louis-Hector, duc de Villars, maréchal de France (1702), pacificateur des Cévennes insurgées, né en 1653, mort en 1734 (une lettre A. d. F. et d. J.)

Digitized by Google

Vous avés très bien fait de faire areter ceux que vous nommés; que l'on n'en relache aucun que bien reconnu innocent par M. Dumolard ou ceux que M. de Julien y commetra.

Lettres de M. de Lamoignon au même.

A Nismes, le 29 juin 1704.

J'ay receu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite du 23 de ce mois, par laquelle je vois que les Cadets continuent dans vos cantons à voler des bestiaux ; je mande au sr Dumolard qu'il faut faire le procez a ceux qui sont arrestez, afin d'en pendre quelques uns ; c'est en effet tout ce qu'il y a à faire pour arrester ce désordre qui ne peut finir que par quelque exemple de cette nature; du surplus je vous prie de bien veiller à tout en Vivarest, principalement à cette heure que nous sommes attentifs à une descente que l'on doit faire sur la coste. Je suis etc.

A Alais, le 3 septembre 1704.

J'ay receu, Monsieur, la lettre que vous avez pris la peine de m'escrire le 1er de ce mois. La perte que nous avons faite en Allemagne ne se trouvera pas grande; à la fin notre armée a recouvré trois mille hommes qui sont revenus et nous avons des prisonniers des ennemis pour retirer les nostres suivant le traitté qui en a esté fait avec M. de Marsin (1), qui ramène sur le Rhin 90 bataillons et toute la cavalerie.

Nous travaillons de toutes nos forces icy à finir nos malheureuses affaires, et j'espère que nous en viendrons à bout. Il se rend tous ces jours beaucoup de Camisarts, même des principaux, et il vint hier deux ou trois des plus accréditez se remettre, qui nous assurent que les autres suivront bientost. Je suis etc.

DELAMOIGNON.

(1) Ferdinand, comte de Marsin ou Marchin, maréchal de France (1703), né en 1656, tué à Turin en 1706.

Digitized by Google

Lettre du duc de Ventadour à M. de Jovyac.

A Paris, ce 2 novembre 1704.

Je receu hier, Monsieur, un pacquet où y ly avoit un espèce de factum des mauvaises raisons de M. l'évesque de Vivier, touchant l'entrée à l'Assiette (1) pour son grand vicaire. La responce que l'on a faite aux demandes de M[rs] les barons est aussy mal consüe qu'il ce puisse faire ; je m'estonne comme on a voulu prendre la peine d'imprimer cela, et encore plus de ce que l'on a eu la malice de me l'envoyer, sans que je sache d'où cela me vient par ce qu'il n'y avoit pas de lettre dedans. En cela comme en toutes autres choses, je prend sy peu d'intérest à tout ce qui arive en Vivarest et dans le Languedoc, qu'on devroit bien m'espargner le port de vingt quatre sols que ce torche-o-cu là m'a cousté. Tous les torts et désordres et toutes les injustices qui arriveront dans tous ces pays là ne me regarderont que fort indirectement et encore plus foiblement, parce que [je] me suis fait un esprit de philosophie à souffrir passiemment et tranquilement tout ce qui arive dans ce monde, puisque je me suis despouillé tout vivant de tout ce que je possédois en faveur de ma fille et de la maison de Rohan; vous voyé bien par là que l'on aura pas de plézir à me faire aucun tort et chagrin. Nostre charmant esveque que je vit il n'y a que deux jours m'assura qu'il ceroit bientots en vos cantons et aprouva fort le dessein que j'avois de n'y plus retourner, ce qui ne me surprit pas, car il a les mesmes raisons qu'ont beaucoup d'autre dans vos provinces, pour qu'un homme de la calité et de l'humeur dont je suis, ne soit point spectateur de tout ce qu'il cy passe. Malheur à la province de ce que le Roy et ma mauvaise estoille m'ont éloigné de pouvoir estre en poste de remédier à la misère des peuples, le tout pour le bien seulement du service de Dieu et du Roy...

LE DUC DE VANTADOUR.

(1) Assiettes. On nommait ainsi, en Languedoc, les assemblées particulières de chaque diocèse.

Digitized by Google

Suite du journal de M. de Marichard pour l'année 1704.

En l'année 1704, M. de Julien eut ordre de venir en Vivarés pour dissiper les Camisars qui sy étoit assemblé et avoit fait plusieurs désordres ; il les trouva à Franchalin au nombre de deux ou trois cents, qu'il batty et mis en fuitte après en avoir tué plusieurs. Il y en avoit une trantaine du costé de Vallon. Pierre Villard Miquenty y fut tué ; Guillaume Sabatier, dit Langau, aussy ; après quoy la tranquillité fut en Vivarés, et M. de Jovyac se retira chez luy et M. de Julien resta en Vivarés. Le quartier de Vallon a été commandé par M. d'Hilaire ou par moy, les uns ni les autres n'y ayant fait un long séjour, il a etté toujours tranquille depuis. Cette mesme année je fis faire des réparations à nostre maison de Villeneuve étant entièrement délabrée et inabitable. Je fis vitrer les fenêtres et fis paver, blanchir la première chambre ; je fis faire toutes les portes et fenêtres tant de la maison etc....

Année 1705.

Sommaire : Lettre du duc de Ventadour sur l'état où se trouve la province du Languedoc.

Lettre du duc de Ventadour au même.

A Paris, ce 4 janvier 1705.

..... J'envoye une lettre au sr Bast écrite par une femme qui n'a pas signé son nom, voyé la dite lettre affin d'y mettre l'ordre que vous jugeré à propos, par ce que cela concerne un Phanatique. Que dite vous de tous les changements de commandant dans la province? Pour moy, ce que j'en croy, c'est qu'à avant qu'il soit six ans d'icit, il ne restera plus dans la province n'y argent n'y peuple et qu'il faudra que les femmes qui resteront en vie laboure la terre.

Vous devriez avoir l'œil que ce petit drôle de Lauzeus n'abusasse pas de la protection que le Sr du Maulart lui donne, pour enrosller de force des gens dans mes terres ; je

Digitized by Google

vous assure que j'ay bien peine à gaigner sur moy de me faire de nécessité vertu, de ne dire mot de tout ce que je voy et ce que je sçay qui ce passe dans la province. Je devrois pourtant par plus d'une raison scavoir me taire, veu que jusques à présent le Roy et ces ministres m'ont tousjours jugé indigne et incapable d'aucunes fonctions pour leurs services ; je me rend justice là-dessus, je trouve qu'ils ont raison. O la mal heure pour moy, et encore plus pour les peuples et honnestes gens de la province de Vivarest, qui auroient trouvé en moy toute sorte de protection et de bonne justice. Pour tous les petits tyrans, ils sont très heureux que les choses ce trouvent en l'état où elles sont....

LE DUC DE VANTADOUR.

Année 1706.

Sommaire : Certificat pour M. de Jovyac.

Lettre de M. de Lamoignon, intendant, à M. de Jovyac.

A Montpellier, ce 22 juin 1706.

J'ay receu la lettre que vous avez prise, Monsieur, la peine de m'écrire du 19 de ce mois. J'attendray de vos nouvelles pour scavoir l'état des milices de votre canton. Je ne suis pas surpris que vous soyez content de M. Courten ; c'est un homme qui a toujours fait parfaitement bien partout, et M. le duc de Roquelaure ne pouvoit certainement remettre le commandement du Vivaretz en de meilleures mains pendant l'absence de M. Julien. Je suis etc.

DELAMOIGNON DE BASVILLE.

Certificat.

Nous, conseiller d'Etat ordinaire, intendant de la province de Languedoc, certifions que M. de Joviac, gentilhomme du Vivaretz, a parfaitement bien servy pendant la dernière guerre en qualité de colonel d'un régiment d'infanterie qu'il avoit levé, et qu'il sert depuis ce temps là avec distinction et très utilement dans le dit païs de Vivaretz, dans l'employ

Digitized by Google

d'inspecteur de milice bourgeoise, ses soins et sa vigilance aiant beaucoup contribué à empescher que le Païs ne soit entré dans la révolte des Cévennes. En foy de quoy nous lui avons accordé le présent certificat pour luy servir ainsy quil appartiendra.

Fait à Monpellier le xx Juillet 1706.

DELAMOIGNON DE BASVILLE.

Année 1708.

Sommaire : Lettre concernant les mesures à prendre en Vivarais.

Lettre du duc de Roquelaure à M. de Jovyac, inspecteur de la garde du Rhône.

A Montpellier, le 13 avril 1708.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 8 de ce mois. Sur les assurances que vous me donnez que six ou sept compagnies suffiront pour contenir le Vivarais, j'ai pris le party de n'y envoyer que six du régiment de du Boullay et je les fais mettre à Privas, à Vernoux, à Villeneuve de Berg et à Vals, en attendant que M. de Courten (1) qui doit estre le 15 à Tournon, en fasse la disposition qu'il jugera à propos, sur les avis que vous luy donnerez, persuadé que vous voudrez bien concourir avec luy dans tout ce qu'il y aura à faire pour conserver la tranquillité du Vivaretz. Je suis etc.

LE DUC DE ROQUELAURE (2).

Lettre du même au même.

A Montpellier, le 2 octobre 1708.

....Je vous rends mille grâces des offres que vous me faittes au sujet de madame de Roquelaure, et je suis très sensible aux témoignages que vous me donnez en cette occasion de

(1) Le comte de Courten, commandant en Vivarais. (20 lettres A. d. F. et d. J.)

(2) Antoine-Gaston-Jean-Baptiste de Biran, duc de Roquelaure, maréchal de France (1724), mort en 1738. (40 lettres A. d. F. et d. J.)

Digitized by Google

vostre amityé ; mais comme j'avois déjà prié M. de Capon d'aller audevant d'elle jusqu'à Lion, et qu'il en est plus a portée que vous, il ne sera pas nécessaire quê vous vous donniés la peine d'y aller ; je ne vous suis cependant pas moins obligé de vostre bonne volonté....

LE DUC DE ROQUELAURE.

Année 1709.

Sommaire : Détails sur les préparatifs d'un combat contre les Camisards.

Lettre de M. de Jovyac à M. de Marichard, lieutenant des fusiliers, à Villeneuve de Berc.

Je vous envoye, mon cher Monsieur, tout ce qui me reste des soldats dans ce canton ; ils sont tous payés pour tout ce mois ; je vous envoye un biliet de Mr Flugergues ; marqué moy ce que pourront faire ces colléteurs pour faire susister notre troupe. A l'avenir, quand ce biliet sera fini, je vous en fourniray sur le colecteur, que vous me marquerés de Mr Flaugergues. Puisque vous ne trouvés point de cornues qui puissent aporter nos dames janes, envoyés les moy par deux hommes ; et s'il ce peut, qu'ils viennent coucher icy demain au soir. J'ordone à La Déroute d'être bon matin à Villeneuve ; les soldats de Mr d'Illaire (1) ariveront tous à Valon le mardi avec un de ses sargens et un tambour. Il faudra mettre vottre troupe en caserne comme je vous l'ai marquée. Mr de Roquelaure et Mr de Bavile arivent mercredi prochain au St-Esprit et viennent droit où son les Camisar, avec quatre compagnies de dragon et trois batalions, et moy je pars après demain pour Privas, où je dois trouver des ordres de M. de Couste. S'il arivoit quelque choses dans vos cantons (2), de vos nouvelles en droiture à Privas ; si je n'y suis pas, ont aura soin de me les faire tenir.

Je suis, mon cher Monsieur, à vous de tout mon cœur.

JOVYAC.

(1) Lire d'Hilaire.
(2) Sous-entendu ou omis : *mandez-moi.*

Digitized by Google

De Jovyac, ce dimanche au soir, 16me du couran ; il vous faut mener tout ce que vous aurés de soldats dans ce canton là.

Les autres documents concernant l'année 1709 nous faisant défaut, il nous a paru intéressant de donner la narration de la dernière bataille entre les troupes royales et les Camisards. Cette pièce a été copiée par Dom François Bourotte, savant bénédictin, vers la moitié du XVIIIe siècle ; le lecteur trouvera dans les pages suivantes un certain nombre de lettres de cet érudit.

(*A suivre*).

Comte DE SAINT-POL.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

La *Correspondance historique et archéologique* a perdu, le 8 avril dernier, son éditeur, M. Honoré Champion qui, il y a dix-sept ans, avait présidé à sa fondation. C'est pour nous, ses amis, un deuil cruel ; nous ne le verrons plus, dans le petit salon au fond de sa librairie, présider à nos bonnes causeries du mercredi, où rédacteurs et directeurs étaient heureux d'entendre ses conseils toujours judicieux, toujours profitables. Dans sa fière indépendance, il ne cachait pas sa façon de penser, mais il était content de découvrir un nouvel auteur et de nous apporter un manuscrit dont il avait reconnu l'intérêt.

Honoré Champion était né au centre de Paris, le 13 janvier 1846, dans la rue Saint-Martin, cette rue qui, avant le percement du boulevard de Sébastopol, avait conservé son activité et son animation du moyen âge.

De bonne heure, son oncle, Maurice Champion, ingénieur de la Compagnie d'Orléans, le savant auteur du grand ouvrage sur les *Inondations en France*, lui avait donné le goût de l'érudition et des études historiques. A l'âge de treize ans, il entrait à la librairie Dumoulin dont nos contemporains se souviennent tous ; elle était située tout près de la place Saint-Michel, un peu en contre-bas des maisons de cette place. Champion ne tardait pas, grâce à ses lectures, à connaître à fond ces livres du magasin et à en apprécier la valeur. C'est pendant son séjour à la librairie Dumoulin que se place l'incident raconté par M. Welschinger dans le *Journal des Débats*. C'est grâce à Champion, en effet, que l'Etat français a pu récupérer, pour la bibliothèque militaire de l'Ecole de Fontainebleau, les livres provenant de l'école d'artillerie de Metz.

En 1873, Honoré Champion fondait, dans les bâtiments de l'hôtel de Chimay, la librairie de l'histoire de France. Les historiens, les amateurs désireux de s'instruire eurent vite fait d'en connaître le chemin. C'était le salon où l'on cause. Nous y avons vu successivement les Léopold Delisle, les Longnon, les Alfred Maury, les d'Arbois de Jubainville, les de Hérédia, les Hanotaux, les de Nolhac, les Maspero et tant d'autres. C'est au cours de l'une

Digitized by Google

de ces causeries qu'est née la Société de l'histoire de Paris, et c'est à lui qu'on en doit le développement. On n'a qu'à parcourir les premiers volumes du bulletin pour voir combien son nom revenait de fois, dans chaque séance du Conseil, parmi les parrains des nouveaux membres.

Je n'entreprendrai pas ici de dresser la liste des volumes qu'il a édités : qu'il me suffise de citer parmi ces ouvrages, tous consacrés à l'histoire de France et à l'histoire littéraire, son admirable *Atlas linguistique de la France*. Je ne veux cependant pas omettre les *Rectifications et additions à l'histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris de l'abbé Lebœuf*, publiées par Fernand Bournon, notre regretté directeur. Lorsqu'il eut racheté le fonds Bouillon, on peut dire qu'il avait entre les mains une bonne moitié des revues d'histoire qui se publient à Paris, la *Romania*, la *Revue celtique*, la *Revue de l'Art chrétien*, la *Correspondance historique et archéologique*, le *Moyen âge*, le *Bulletin des publications françaises de la Bibliothèque Nationale*, l'*Annuaire de la Noblesse*, les *Archives diplomatiques*, le *Recueil des travaux de M. Maspero*, la *Revue des Bibliothèques*, la *Revue des études rabelaisiennes*, la *Revue internationale de l'enseignement*, la *Revue de philologie française*, *etc.* Le jour de sa mort paraissait le premier bulletin de la *Société de l'histoire des Colonies françaises*, qu'il venait de fonder avec M. Martineau.

Lorsque la bibliothèque des Beaux-Arts prit possession de l'hôtel de Chimay, en 1887, Champion émigra quai Voltaire n° 9 : il devait y rester dix-neuf années. Après l'acquisition du fonds Bouillon, obligé de s'agrandir, il vint s'installer sur le quai Malaquais, cinq maisons plus loin que celle où il avait fondé sa librairie. Il se désolait à la pensée qu'il allait avoir à déménager lors du prolongement de la rue de Rennes et se demandait où il pourrait se réfugier sans trop s'éloigner de son cher quai et de sa clientèle de l'Institut. Il est mort sans avoir le chagrin d'assister à la transformation et probablement à l'enlaidissement du décor parisien tant aimé !

C'est le matin du 8 avril dernier, qu'Honoré Champion est mort sur la brèche, en plein travail, au moment où il venait de corriger des épreuves. Et c'est les larmes aux yeux que ses nombreux confrères, ses clients et ses amis l'ont accompagné à sa dernière demeure.

E. M.

Digitized by Google

CHRONIQUE

La Commission des Monuments historiques continue son œuvre avec un zèle et une activité dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Depuis le dernier numéro de notre Revue, elle a classé plusieurs monuments importants et attiré l'attention des Beaux-Arts sur certains objets dignes d'être classés et dont les municipalités jusqu'ici s'y refusent.

Elle a adopté le classement de la vieille tour du beffroi de Sancerre (Cher), curieux monument de la Renaissance qui sert aujourd'hui de clocher à l'église paroissiale.

Commencée dans les premières années du XVI^e^ siècle, la tour offre encore de nombreux vestiges de l'édifice primitif, vestiges suffisants pour justifier le classement intervenu.

— Le Sous-Secrétaire aux Beaux-Arts vient de protester près du Conseil d'Etat, contre le refus de classement opposé par les autorités locales de Saint-Germain-Laval (Loire), de quatre curieux panneaux de tapisserie exécutés à Aubusson au XVII^e^ siècle et qui, depuis lors, ornent une des salles de l'hôtel acheté par la commune vers 1860 et où elle a installé la Mairie. C'est encore un acte de vandalisme, en perspective, évité.

— Grâce à l'activité de M. Brousse, député des Pyrénées-Orientales, qui s'en occupe activement, il y a tout lieu d'espérer que des chapiteaux et arcatures formant un ensemble très curieux de l'art décoratif du XIII^e^ siècle et provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Michel de Cuxa, resteront en France. Des pourparlers ont été engagés avec l'acheteur M. Bernard, sujet américain, les Beaux-Arts ont accordé à la municipalité une subvention de 3.000 francs que cette dernière doit compléter par une somme égale. En dernière heure, alors que tout semblait s'arranger, M. Bernard semble revenir sur ses premières intentions de rétrocéder son acquisition.

Il serait déplorable de voir partir en Amérique ces derniers vestiges d'une abbaye qui depuis cinquante ans a été pillée méthodiquement par les antiquaires et les amateurs qui se sont emparé de toutes les sculptures intéressantes.

Digitized by Google

Il serait temps qu'une loi intervienne en France, pour empêcher ainsi qu'en Italie, de nous voir petit à petit dépouiller de toutes nos richesses artistiques.

— Les Sociétés savantes de Bar-le-Duc viennent de solliciter le classement d'une demeure historique des plus intéressantes située à Saint-Mihiel, c'est un édifice du XIV[e] siècle qui est arrivé jusqu'à nous, sans que son plan primitif ait été modifié d'une façon appréciable. Elle appartenait à Jean de Mandre qui la vendit en 1428 au roi René duc de Bar, d'où le nom de « Maison du Roi » qu'elle porte encore à l'heure actuelle.

M. de Gournay, bailli de Nancy, l'acquit en 1587. Au XVII[e] siècle elle passa entre les mains de François Barrois comte de Keur, envoyé de Lorraine et Barrois à la Cour de France, qui y installa les célèbres suites de tentures de Cyrus, d'Armide et des enfants Jardiniers. La maison est à l'heure actuelle entretenue avec soin par son propriétaire.

— Sur l'initiative de M. César Filhol, habitant à Annonay, aidé de M. Müller, conservateur du musée dauphinois à Grenoble, un musée historique et ethnographique vient d'être installé à Beauvois en Royans, dans l'ancien couvent des Carmes, à côté des ruines du château qui fut la résidence des dauphins de Viennois de 1251 à 1349.

— La ville de Mâcon qui a vu naître Lamartine, vient de voir se fonder dans ses murs, sur l'initiative d'un comité mâconnais, un musée consacré aux souvenirs du grand poëte.

Plusieurs dons intéressants ont été déjà rassemblés dans ce musée, ce sont pour la plupart des objets ayant appartenu en propre à Lamartine et qui avaient été recueillis pieusement par son entourage et sa famille.

Découvertes archéologiques. — Les fouilles pratiquées près du village de Valabrère, au pied de la colline de Saint-Bertrand de Comminges, sur l'emplacement de la cité gallo-romaine appelée *Lugdunum Convenarum*, ont permis de délimiter son emplacement et plusieurs dépôts importants viennent d'être repérés.

On vient d'y découvrir une statue en marbre blanc, haute de 80 centimètres, représentant une femme assise ; malheureusement on n'a pu retrouver la tête et les bras.

— En fouillant un champ près de Mende, au pied du mont Mimat, M. Folcher, propriétaire, a découvert les vestiges d'une chapelle et de nombreuses tombes qui, étant donné l'emplacement, semblent être les vestiges d'un ancien monastère dont le fondateur serait Saint Ilpide. Les fouilles continuent.

Digitized by Google

— Il y a quelques mois ont été découvertes à Hure près la Réole (Gironde) des mosaïques gallo-romaines du plus haut intérêt. Elles ont été trouvées dans l'ancien cimetière sous une couche de ciment très épaisse et à 1 m. 75 de profondeur. La salle que l'on a dégagée a 25 mètres carrés et a dû appartenir à un palais gallo-romain ou à des thermes du IIe siècle.

Il est probable que Hure a été construit sur l'emplacement de l'antique Ussubium qui fut probablement une station thermale très fréquentée.

La municipalité qui s'occupe avec un zèle dont on ne saurait trop la louer, de la conservation de ces mosaïques, en a demandé le classement.

— On a également découvert près de Montréal-du-Gers les ruines d'une riche villa gallo-romaine du IIIe siècle.

Elles comportent une très belle mosaïque de 4 mètres de large mise à découvert sur une longueur de 26 mètres et qui se prolonge sous les champs voisins.

Depuis quelque temps il est à remarquer que les découvertes de ce genre s'accroissent de jour en jour. Il serait, semble-t-il, intéressant de coordonner ce mouvement et d'instituer en France, comme cela existe en Italie, un département des fouilles, car combien de richesses insoupçonnées dorment encore dans le sol?

Ce serait d'autant plus à désirer que cela permettrait dans une certaine mesure d'éviter que ces objets ne passent à l'étranger.

J. R.

Les Amis de la Bibliothèque Nationale.

Un groupe de bibliophiles, de savants et de littérateurs vient de fonder une société analogue à celle des Amis du Louvre, sous le nom de Société des Amis de la Bibliothèque Nationale et des grandes Bibliothèques de France.

Comme sa devancière, elle a pour but d'enrichir de ses dons les principales bibliothèques de France et principalement la Bibliothèque Nationale.

Nous saluons avec joie la formation de cette nouvelle Société qui a déjà su grouper une élite intellectuelle dont le nombre, je l'espère, ira chaque année en augmentant pour le plus grand bien de tous ceux qui ont l'amour et le respect du *Livre*.

Déjà, dans sa première séance, la Société des Amis de la Bibliothèque Nationale ont eu à enregistrer un legs très important, celui de la bibliothèque de M. Lesouëf transmis à la Bibliothèque Nationale par M. Pierre Champion, l'archiviste distingué, son gendre (1).

(1) Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au siège de la Société, 5, quai Malaquais.

Digitized by Google

Société nationale des Antiquaires de France. — *Séance du 2 avril 1913.* — M. Em. Chenon entretient la société de l'usage répandu au moyen âge de bénir les vases antiques trouvés dans le sol avant de les utiliser.

M. Henry Corot annonce les premiers résultats de la fouille qu'il a entreprise dans un tumulus situé sur le territoire de la commune La Villeneuve-les-Convers (Côte-d'Or).

Séance du 9 avril 1913. — M. J. Toutain lit une note de M. le Dr E. Reveil sur une estampille inédite de plombier gallo-romain trouvée à Veyssilieu (Isère).

M. P. Monceaux communique plusieurs plombs byzantins envoyés par le R. P. Delattre et trouvés à Carthage.

M. le lieutenant de Launay envoie uue note sur un chapiteau de Saint-Georges de Boscherville dont les conclusions provoquent de nombreuses observations.

M. de Mély présente un portrait de Saint François de Paule gravé par Masne au XVIIe siècle d'après l'original peint pour Louis XII par Bourdichon en 1507 renvoyé plus tard à Léon X. Il est certainement au Vatican. M. de Mély fait appel aux chercheurs pour l'y découvrir.

M. J. Toutain commence la lecture d'une étude de M. le Dr Carton sur *l'Art indigène sur les lampes de la colonia Thuburnica.*

M. Roman présente au nom de Mme la comtesse de Roffignac, quinze sceaux intéressant l'histoire du Périgord.

M. le comte Durrieu fait passer sous les yeux de ses confrères un manuscrit orné de fort jolies vignettes qui fut exécuté à Gênes en 1511 pour François de Rochechouart, gouverneur de la ville au nom de Louis XII.

Séance du 16 avril 1913. — M. Héron de Villefosse, revenant sur la question du moulage de la Vénus d'Arles récemment découvert par M. J. Formigé, donne plusieurs détails intéressants sur l'histoire du moulage et sur celle de l'original lui-même depuis la restauration de Girardon.

M. E. Michon présente à la Société et étudie plusieurs paires de sandales antiques remarquables par leur armature en bronze ; il en explique la disposition fort ingénieuse.

M. Deshoulières essaie de déterminer l'évolution de l'abaque ou tailloir de l'antiquité jusqu'à l'époque gothique. L'abaque ou tailloir romain paraît avoir son origine première dans l'Orient byzantin.

M. de Mély lit une note sur un graveur (le Maître des baderoles) qui pourrait être rapproché du miniaturiste Martinus Apyex, auteur des enluminures de l'Histoire de Troie, manuscrit no 2773, de la Bibliothèque de Vienne (Autriche).

Digitized by Google

M. J. Toutain termine la lecture du mémoire de M. le docteur Carton, intitulé l'*Art indigène sur les lampes de la colonia Thuburnica.*

Séance du 23 avril 1913. — M. F. Martroye lit un mémoire fort étendu et documenté sur la politique de Constantin à l'égard des donatistes africains ; il montre qu'au point de vue juridique cette politique s'inspira toujours des lois générales de l'empire romain. Constantin ne fit d'user contre ces schismatiques du droit commun. Ses premiers successeurs suivirent son exemple. Ce fut seulement sous Honorius que les donatistes furent l'objet de lois d'exception analogues aux lois dirigées contre les hérétiques.

M. P. Monceaux communique plusieurs plombs byzantins récemment découverts à Carthage par le R. P. Delattre.

Séance du 30 avril 1913. — M. H. Corot envoie quelques indications et documents sur un tumulus considérable dont il a commencé l'exploration dans la Côte-d'Or.

M. Prinet étudie trois sceaux qui ont été attribués à des seigneurs de Duras en Guyenne. Il montre que l'un d'entre eux a appartenu à une comtesse de Duras (province de Limbourg, Belgique), un autre au mari de cette dame, le troisième à un prince de la maison d'Anjou-Durazzo.

Mgr Battifol étudie un texte du *De martibus persecutorum* de Lactance relatif au chrisme que le matin de la bataille du Pont Milvius, Constantin fit graver sur les boucliers de ses soldats. Il pense que ce chrisme se composait d'un X barré du haut en bas par une croix.

M. R. Michel entretient la Société de plusieurs fresques du Palais des Papes à Avignon représentant des prophètes. Il prouve à l'aide d'un texte précis que l'auteur de ces fresques est Matteo Giovanetti de Viterbe.

M. Mirot montre qu'un tableau de la sainte Chapelle dont la description a été donnée en particulier par Gaignières et qui représente l'entrevue de Jean II et du pape Urbain V, doit être daté non de 1342 mais de 1362.

M. Martroye fixe la date du procès de l'évêque donatiste de Timgad Optat, à la fin de 395 et à 396.

Séance du 7 mai 1913. — M. Maurice Roy est élu membre résidant de la Société.

Mgr Battifol complète sa communication de la séance précédente sur le monogramme du Christ.

M. P. Monceaux communique divers plombs byzantins découverts à Carthage par le R. P. Delattre.

Séance du 14 mai 1913. — M. le Commandant Lefebvre des Noettes communique la photographie d'un bas-relief égyptien

Digitized by Google

représentant un attelage de bœufs, il explique le système de traction qui était ainsi employé.

M. Monceaux présente une série de plombs byzantins découverts à Carthage. Il commente en outre un passage des poésies de Paulin de Nole où est décrit un monogramme qui peut être celui dont parle Lactance à propos de Constantin.

Séance du 21 mai 1913. — M. H. Martin, trésorier de la Société, présente le compte rendu financier de l'exercice 1912. Il est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont votés à M. H. Martin.

M. Ch. Besnard étudie les procédés de construction des coupoles au moyen âge. Il montre comment ces procédés se sont transformés et comment les architectes français du moyen âge ont passé de la coupole sphérique d'origine orientale à la coupole ogivale.

M. L. Dimier entretient la Société d'une cheminée du château de Fontainebleau connue sous le nom de Belle Cheminée ; les divers éléments de cette cheminée ont été dispersés soit dans plusieurs salles du château de Fontainebleau, soit au Musée du Louvre. On a attribué par erreur à cette cheminée des morceaux qui n'en ont certainement pas fait partie ; ces morceaux proviennent d'une cheminée exécutée par Pierre Bontemps pour la chambre de Henri II.

M. Serbat présente à la Société et décrit un bâton de crosse orné de reliefs dont les sujets sont empruntés à l'ancien Testament et principalement à la Genèse.

M. E. Michon étudie deux mosaïques récemment découvertes à Ostie et qui fournissent d'intéressantes indications sur les relations commerciales de l'Afrique romaine avec le port d'Ostie.

M. P. Monceaux explique plusieurs plombs byzantins récemment découverts à Carthage par le R. P. Delattre.

Séance du 28 mai 1913. — M. Lauer signale des ressemblances curieuses entre plusieurs miniatures du manuscrit du *Commentaire de l'Apocalypse* de Beatus et diverses illustrations du livre de l'Ascension de Mahomet.

M. Banchereau entretient la Société des sculptures qui décorent un chapiteau de l'église de Vezelay.

M. Toutain donne à la Société des détails précis sur les premiers résultats de la huitième campagne de fouilles entreprise depuis la fin d'avril dernier sur l'emplacement d'Alésia par la Société des Sciences de Semur. Ces fouilles viennent d'amener la découverte d'un édifice chrétien entouré de sarcophages et de sépultures d'époque mérovingienne et au milieu duquel se trouve encore à peine déplacé un sarcophage en pierre de grandes dimensions.

Digitized by Google

Séance du 4 juin 1913. — M. le baron de Baye présente à la Société une importante publication de M. Boulytcheff de Saint-Pétersbourg intitulée : Fouilles dans le bassin moyen de la rivière Ougre-Oka.

M. E. Michon lit une communication de M. le commandant Espérandieu sur diverses antiquités gallo-romaines et burgondes récemment découvertes près de Bousseraucourt (Haute-Saône) et de Godoncourt (Vosges) par M. Vauthier.

M. Paul Monceaux communique plusieurs plombs byzantins recueillis à Carthage par le R. P. Delattre. L'un de ces plombs mentionne les *chartularii* de l'aumône de Carthage.

M. le baron J. du Teil présente à la Société les photographies de plusieurs documents iconographiques où Michel-Ange est représenté. Il démontre en outre que le portrait de la collection Chaix-d'Est-Ange provient de la collection du baron Alquier.

M. de Mély, en présence des photographies apportées par M. le baron du Teil, fait un rapprochement entre la figure de l'Assomption de la Trinité-des-Monts et le portrait avec main du musée des Offices d'une part et d'autre part la tête du Laocoon de la collection d'Arenberg à Bruxelles qu'il a naguère attribué au ciseau de Michel-Ange lui-même.

M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau de la Société le volume des Mémoires de 1912 qui forme le tome LXXII de la collection.

Séance du 11 juin 1913. — M. Maurice Roi lit une étude sur la décoration en menuiserie de la galerie François Ier ou Grande Galerie du château de Fontainebleau. Cette décoration comprenait des panneaux, des lambris, divers sièges et un parquet très orné. M. Roy a retrouvé le texte du marché passé le 2 avril 1539 avec l'artiste italien Francisque Siber de Carpi pour la confection des lambris magnifiques qui existent encore en partie.

M. Marquet de Vasselot discute l'identification d'un émailleur limousin du XVIe siècle qui signait K I P avec Jean Poillevé. Il prouve que l'inscription sur laquelle repose cette théorie proposée par M. Mitchell en 1909 ne figure pas sur le modèle gravé dont l'artisan s'est inspiré ; il examine les conclusions que l'on peut tirer de cette remarque.

M. Pax Prinet signale une série de manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale qui proviennent de la bibliothèque d'Yvon du Fou, grand veneur de France sous Louis XI et Charles VIII.

M. P. Monceaux signale plusieurs antiquités chrétiennes récemment découvertes en Tunisie et communiquées par M. A. Merlin, entre autres une bague en bronze et un plomb de bulle qui portent des monogrammes.

Séance du 18 juin 1913. — M. Michon étudie quatre poids en

Digitized by Google

plomb provenant de Clazomene et récemment entrés au Musée du Louvre. Bien qu'originaires de pays grecs, ces poids se rattachent au système de la livre romaine.

M. Aubert entretient la Société de plusieurs bas-reliefs qui se trouvent encastrés dans les contreforts de la porte du Jugement Dernier à Notre-Dame de Paris. Trois de ces bas-reliefs représentent le sacrifice d'Abraham, Job sur son fumier, Nemrod, l'identification du quatrième reste inexpliqué.

M. P. Monceaux communique plusieurs sceaux byzantins récemment trouvés à Carthage .

M. J. Maurice lit une communication sur le chrisme constantinien, il cite, explique et commente un curieux passage de Paulin de Nole qui semble indiquer comment les graveurs s'y prenaient pour dessiner ce chrisme.

M. le baron du Teil signale un ouvrage récent de M. P. Garnault sur les *Portraits de Michel Ange* et discute les conclusions formulées dans ce livre. Il prouve notamment par la production d'une gravure de Matham datée de 1630 que le portrait de Michel Ange de la Trinité des Monts, publié par M. Stemmann ne peut être apocryphe et avoir été rajouté après coup après 1730, comme l'estime M. Garnault.

Séance du 25 juin 1913. — M. le Président annonce la mort de M. Henri de La Tour, membre résidant de la Société, décédé subitement le 24 juin. Il exprime les très vifs regrets que cette perte douloureuse cause à tous ses confrères.

M. Conrad de Mandach entretient la Société d'une peinture entrée au Musée de Lyon en 1911 qui représente une Madone et qui est signée *Bartolomeus Montania*. Il montre que ce tableau est une copie d'une Madone de Giovani Bellini conservée au Musée Brever à Milan. *Bartolomeus Montania* est le nom d'un élève de Giovani Bellini.

M. Et. Michon M. R. étudie un vase en marbre orné de reliefs déjà signalé à la Société par M. Heron de Villefosse dans une séance du mois de juin 1912.

M. J. Toutain lit une communication de M. Hannezo sur un établissement gallo-romain récemment découvert près de Jous (Ain), aux environs de Mâcon.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Décret portant réorganisation de l'Institut d'archéologie orientale du Caire.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

DÉCRÈTE :

Art. 1er. — L'institut français d'archéologie orientale du Caire a pour objet de favoriser toutes les études, explorations et fouilles relatives aux civilisations qui se sont succédé en Egypte et dans les régions voisines.

Art. 2. — Le personnel administratif comprend :

Un directeur.

Un secrétaire bibliothécaire.

Un agent comptable.

Un régisseur.

Des employés auxiliaires, des ouvriers et gens de service suivant les besoins et dans la limite des crédits inscrits au budget de l'institut.

Art. 3. — Le personnel scientifique comprend :

1° Des pensionnaires (4 au maximum).

2° Des chargés de missions de nationalité française.

Les pensionnaires nommés dans les conditions prévues à l'article 8 viennent compléter en Egypte des études spéciales commencées en Europe.

Les chargés de missions sont attachés temporairement à l'institut, afin d'exécuter des recherches ou des fouilles déterminées.

Art. 4. — Les traitements et émoluments du personnel de l'institut sont fixés ainsi qu'il suit :

Directeur : 12,000 à 15,000 fr., par avancements successifs de 1,000 fr.

Pensionnaires à 4,200 fr.

Secrétaire bibliothécaire, de 5,500 à 6,500 fr., par avancements successifs de 500 fr.

Agent comptable, de 5,000 à 6,000 fr., par avancements successifs de 500 fr.

Digitized by Google

Régisseur de 2,400 à 3,600 fr., par avancements successifs de 400 fr.

Les traitements du directeur, des pensionnaire, du secrétaire bibliothécaire, de l'agent comptable sont soumis aux retenues pour pensions civiles prescrites par la loi du 9 juin 1853.

En exécution de l'article 28 du règlement sur la comptabilité de l'institut du 27 janvier 1904, les émoluments du reste du personnel ne sont pas soumis aux retenues pour pensions civiles.

Les salaires et allocations des employés auxiliaires, des ouvriers et gens de service continueront à être réglés dans les conditions prévues au règlement susvisé.

Art. 5. — Aucun des fonctionnaires ou agents appartenant au personnel administratif ne peut être promu à une classe supérieure s'il n'a passé au moins deux ans dans la classe immédiatement inférieure. Les promotions ne peuvent avoir lieu qu'au mois de janvier de chaque année et dans la limite des crédits inscrits spécialement pour cet objet au budget de l'institut.

Art. 6. — Le directeur est nommé par décret pour six ans.

Le secrétaire bibliothécaire, l'agent comptable et le régisseur sont nommés par arrêtés du ministre de l'instruction publique, sur la présentation du directeur.

Les autres agents, employés auxiliaires, ouvriers et gens de service sont nommés par le directeur.

Art. 7. — En cas de nécessité, les fonctions d'agent comptable peuvent être confiées provisoirement au secrétaire bibliothécaire ou à l'un des fonctionnaires ou agents de l'institut présents au Caire, suivant décision ministérielle.

Art. 8. — Une commission composée de membres de l'académie des inscriptions et belles-lettres choisis par le ministre de l'instruction publique, et dont le directeur de l'enseignement supérieur et le directeur de l'institut font de droit partie, examine les candidatures aux places de pensionnaire et les demandes des savants qui désirent être chargés de mission. Elle en fait rapport au ministre.

Les pensionnaires et chargés de mission sont nommés par arrêté du ministre de l'instruction publique dans la limite des crédits disponibles.

La nomination des pensionnaires est faite pour une année et peut être renouvelée. Celle des chargés de mission est faite pour une mission déterminée par arrêté ministériel.

Art. 9. — Le directeur fait, chaque année, un rapport au ministre sur le fonctionnement et les travaux de l'institut.

Ce rapport est soumis dans le courant du mois d'octobre à la commission prévue par l'article 8.

Digitized by Google

Art. 10. — Sont abrogées les dispositions des décrets des 17 mai 1898, 9 novembre 1899, 27 mai 1906 et 20 avril 1910 dans ce qu'elles ont de contraire au présent décret.

Art. 11. — Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui aura son effet à dater du 1er janvier 1913.

Fait à Paris, le 28 février 1913.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
T. STEEG.

Le ministre des finances,
L.-L. KLOTZ.

Arrêté relatif à la constitution de la Commission supérieure des bibliothèques.

Le président du conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu l'arrêté du 12 janvier 1909;

La commission supérieure des bibliothèques entendue,

ARRÊTE :

L'article 1er de l'arrêté du 12 janvier 1909, portant constitution de la commission supérieure des bibliothèques, est complété ainsi qu'il suit :

IV. — Deux membres élus par les bibliothécaires titulaires des bibliothèques municipales classées... « et par les autres fonctionnaires de ces mêmes établissements, quel que soit l'emploi qu'ils occupent, s'ils sont munis des diplômes ou certificats prévus par l'article 6 du décret du 1er juillet 1897 ».

Fait à Paris, le 16 mai 1913.

Louis BARTHOU.

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 20 mars 1913 :

Est promu de la 2e à la 1re classe, M. Marais, conservateur à la bibliothèque Mazarine.

Sont nommés :

Conservateur de 2e classe, M. Schefer, bibliothécaire de 1re classe à la bibliothèque de l'Arsenal.

Digitized by Google

Bibliothécaire de 4e classe, M. Barbarin, sous-bibliothécaire de 1re classe à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 20 mars 1913, sont promus, à dater du 1er janvier 1913, les fonctionnaires des bibliothèques de Paris ci-après désignés :

De la 3e à la 2e classe, M. Kohler, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

De la 4e à la 3e classe, M. Cottin, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal.

De la 2e à la 1re classe, M. Sustrac, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

De la 3e à la 2e classe, M. Formont, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu les décrets du 7 avril 1887, des 4 avril et 25 septembre 1905 ;

Vu l'article 55 de la loi de finances du 25 février 1901 ;

La commission supérieure des bibliothèques entendue,

Décrète :

Art. 1er. — Le cadre et les traitements du personnel des bibliothèques de l'Arsenal, Mazarine et Sainte-Geneviève sont ainsi fixés, savoir :

Trois administrateurs de 6,000 à 8,000 fr., par avancements successifs de 1,000 fr. ;

Six conservateurs de 5,000 fr. à 5,500 fr., par avancement de 500 fr. ;

Huit bibliothécaires de 3,300 à 4,500 fr., par avancements successifs de 400 fr. ;

Dix sous-bibliothécaires de 2,100 à 3,000 fr. par avancements successifs de 300 fr.

Art. 2. — Le personnel technique de ces trois bibliothèques est réparti de la façon suivante :

Bibliothèque de l'Arsenal.

Un administrateur.

Deux conservateurs.

Cinq bibliothécaires ou sous-bibliothécaires.

Digitized by Google

Bibliothèque Mazarine.

Un administrateur.
Un conservateur.
Trois bibliothécaires ou sous-bibliothécaires.

Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Un administrateur.
Trois conservateurs.
Dix bibliothécaires ou sous-bibliothécaires.

Art. 3. — Les promotions ont lieu au choix sur l'ensemble des trois bibliothèques, dans la limite des crédits disponibles.

Si une promotion de grade doit entraîner le passage d'un fonctionnaire d'une bibliothèque dans une autre, l'avis motivé des deux administrateurs intéressés est nécessaire.

Nul ne peut être promu à une classe supérieure s'il n'a passé deux ans au moins dans la classe inférieure.

Art. 4. — Par dérogation aux dispositions ci-dessus et par mesure transitoire, le conservateur actuellement attaché à la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui touche un traitement supérieur au traitement maximum fixé par le présent décret, sera maintenu dans sa situation jusqu'à son remplacement définitif.

Art. 5. — Le cadre particulier de chacune des trois bibliothèques sera constitué conformément aux dispositions du présent décret, à mesure que des vacances se produiront dans le personnel et sans que les fonctionnaires actuellement en exercice puissent être appelés, autrement que sur leur demande, à passer d'une bibliothèque dans une autre.

Art. 6. — Toutes dispositions contraires au présent décret sont et demeurent abrogées.

Art. 7. — Le président du conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 5 mars 1913.

R. Poincaré.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
T. Steeg.

Le ministre des finances,
L.-L. Klotz.

Digitized by Google

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Par décret du Président de la République en date du 1er février 1913, rendu sur le rapport de M. le Ministre de l'Instruction publique, M. Charles Langlois a été nommé directeur des Archives nationales.

Par décret du Président de la République en date du 3 mai 1913, rendu sur le rapport du président du conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, M. Fougères, professeur adjoint à la faculté des lettres de l'université de Paris, a été nommé pour six ans directeur de l'école française d'Athènes, en remplacement de M. Homolle, appelé à d'autres fonctions.

Par décret en date du 12 avril 1913, rendu sur la proposition du président du conseil, ministre de l'instruction publique, M. Homolle, membre de l'Institut, directeur de l'école française d'Athènes, est nommé administrateur général de la Bibliothèque nationale, en remplacement de M. Henry Marcel, appelé à d'autres fonctions.

Par décret du Président de la République en date du 12 avril 1913, rendu sur la proposition du président du conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, M. Henry Marcel, administrateur général de la Bibliothèque nationale, est nommé directeur des musées nationaux et de l'école du Louvre, en remplacement de M. Pujalet, appelé à d'autres fonctions.

Par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 10 janvier 1912, M. Anchel (Robert) a été nommé archiviste de 6e classe aux Archives Nationales.

Par arrêté du préfet de la Côte-d'Or, en date du 12 juin 1911, M. Salvini (Joseph) a été nommé archiviste adjoint aux Archives de ce département.

Par arrêté du préfet de la Drôme, en date du 10 janvier 1912, M. Estienne (Joseph) a été nommé archiviste de ce département.

Par arrêté du préfet de l'Ille-et-Vilaine, en date du 24 janvier 1912, M. Bourde de la Rogerie a été nommé archiviste de ce département.

Par arrêté du préfet de l'Eure, en date du 22 février 1912, M. Verrier (Jean) a été nommé archiviste de ce département.

Par arrêté du préfet du Finistère, en date du 25 février 1912, M. Waquet (Henri) a été nommé archiviste de ce département.

Digitized by Google

Par arrêté du préfet de la Vienne, en date du 26 mars 1913, M. Brunel (Clovis) a été nommé archiviste de ce département.

Par arrêté du préfet de la Lozère, en date du 2 mai 1913, M. Rohmer (Régis) a été nommé archiviste de ce département.

Par arrêté municipal, en date du 22 juillet 1912, M. Isnard (Emile) a été nommé archiviste de la ville de Marseille.

Par arrêté municipal, en date du 23 novembre 1912, M. Robert (Gaston) a été nommé archiviste de la ville de Reims.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Eloges, notices et souvenirs, par Louis Passy, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'Agriculture de France. Paris, typographie Philippe Renouard, 1912, 2 vol. in-8°.

Ces deux volumes, où se trouvent réunis une série d'articles écrits par M. Louis Passy dans différentes occasions et de discours prononcés dans des cérémonies officielles, forment le complément nécessaire de l'*Histoire de la Société nationale d'Agriculture de France*, publiée à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la fondation de cette Société, dont nous avons parlé l'année dernière. Le premier volume contient le texte du discours prononcé par l'éminent secrétaire perpétuel, ainsi que le compte rendu de la séance du 30 août 1886, dans laquelle la société célébrait le centième anniversaire de Chevreul, qui était alors son vénéré président. Une série de notices, accompagnées de portraits, consacrées à la mémoire d'hommes qui se sont voués à l'amélioration de l'agriculture, complètent le volume : J. A. Barral (1819-1884), Edouard Lecouteux (1814-1893), Victor Borie (1811-1880), Henri Tresca (1814-1885), son fils, Alfred Tresca (1840-1896), Louis Wolowski (1810-1876), Bouchardot (1806-1886), Duchartre (1811-1894), Baudrillart (1821-1892), Aimé Girard (1830-1898), Emile Gaudin (1835-1884), Risler (1828-1905), Amédée Boitel (1821-1889), Bouquet de la Grye (1825-1905), Armand Vieillard (1842-1905), Parandier (1803-1901) et Alfred de Lapparent (1839-1910). Les personnes qui s'intéressent à l'agriculture trouveront dans ces notices supérieurement étudiées tout ce qui concerne la biographie de ces savants.

Le volume se termine par le discours prononcé à l'occasion de la remise de la grande médaille d'or offerte par la Société à Berthelot en 1907, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire.

En 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle, M. Passy adressait un discours aux représentants des sociétés d'agriculture des deux mondes. Dans ce discours, qui se trouve en tête du deuxième volume, M. Passy rappelait ce qu'avaient fait, pour le développement de l'agriculture, les sociétés du monde entier et montrait ce qu'avait pu faire la solidarité agricole, puis terminait par l'énumération des hommes qui avaient favorisé cette science.

Digitized by Google

En 1911 M. Passy rend hommage à son confrère Grandeau. Le 7 décembre 1903, il prononce à Bruxelles, à la cérémonie du cinquantenaire de la Société centrale d'agriculture de Belgique, un discours des plus intéressants.

Le volume se continue par des notices sur Antoine Passy, Milne Edwards, Thénard, le marquis Léonce de Vogüé, le marquis de Dampierre, Teisserenc de Bort, Magne, Armand Goubaux, Félix Villeroy, Schatzmann, Bouley ; par le discours prononcé à l'inauguration de la statue de Pasteur à Paris, le 20 juillet 1904, par la réponse de l'illustre savant et par le discours prononcé en 1888 à l'occasion de l'inauguration de la statue de Léonce de Lavergne dans les jardins de l'Institut national agronomique. Une étude sur Roscher, l'illustre économiste allemand, dont M. Passy développe les idées, termine l'ouvrage, et à cette occasion il rend hommage une fois de plus aux bienfaits rendus par l'agriculture.

Ces deux volumes font honneur à l'écrivain qui joint à la science de l'historien la passion qu'il a apportée toute sa vie dans l'étude des questions agricoles, rendant ainsi un service incomparable aux lecteurs qui s'intéressent à ces questions.

E. M.

Le Gérant : Edouard CHAMPION.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'UN PROSCRIT ESPAGNOL

Réfugié en Angleterre

(1810)

(*Suite*)

CHAPITRE V

Le voyage de Séville à Madrid, s'accomplit, ordinairement, dans de lourdes voitures, tirées par six mules. Il dure dix à douze jours. Une société de quatre personnes, à la tête de laquelle, se trouve le *mayoral*, ou cocher, en règle l'organisation. Ce dernier délimite les étapes, fixe l'heure du départ, le matin, et prend soin que, les dimanches et jours fériés, les voyageurs puissent assister à la messe. On peut user aussi, d'un mode de transport plus cher, en louant une chaise de poste, c'est ce que nous fîmes. Ayant obtenu notre passe-port, nous partîmes, dans une voiture ouverte et presque usée.

On se formera une idée de notre police, en sachant que, pour nous introduire, clandestinement, dans la capitale, nous dûmes prendre notre passe-port non pour Madrid, mais pour Salamanque. Le ministre de Grâce et de Justice était Caballero (1), un des plus volontaires et des plus odieux instruments de notre cour despotique. Ennuyé de tous ces

(1) Joseph Antoine, marquis de Caballero né à Saragosse, en 1760, mort en 1821, ministre de grâce et de justice en 1798, fit partie de la Junte de Bayonne, en 1808, qui reconnut Joseph Bonaparte. En 1814 il se réfugia en France et ne fut rappelé que par le gouvernement constitutionnel de 1820. Dans les mémoires du Prince de la Paix, traduc. Esménard, t. II, p. 153, on trouve le portrait peu flatté de ce ministre : « Caballero était un de ces étudiants, si nombreux en Espagne, qui prenaient tous leurs grades universitaires, sans avoir eu l'occasion ou la pensée d'ouvrir un livre d'histoire, de littérature ou de philosophie, ne connaissant la législation que par les vieux commentaires du droit romain ; dont l'esprit

Digitized by Google

solliciteurs, appelés *Pretendientes,* qui affluent, à Madrid, de toutes les provinces, il avait rendu, tout dernièrement, un ordre, défendant à personne de venir à la capitale, sans une permission du Roi. Attendre le bon plaisir du Monarque nous exposait à de grands inconvénients et, tout au moins à un refus positif. Mais comme les dispositions du ministre dataient, maintenant, de deux ou trois mois, la rigueur de leur application commençait à se relâcher. Nous laissâmes donc en repos Son Excellence et nous nous confiâmes à l'appui de notre bourse, pour surmonter les petits obstacles que pourraient nous susciter des officiers subalternes.

Abrégeons la description du voyage, les longues attentes aux maisons de poste, une courte halte à Valdepeñas, pour y goûter son vin délicieux, puisé dans d'immenses jarres de terre, enfoncées dans le sol, notre laide et étroite voiture tirée par trois mules attelées de front et qui nous cahota d'Aranjuez à Madrid. Je n'aime pas la description et j'y réussis peu. Mon récit portera sur ce qui échapperait à l'exactitude et à la pénétration d'un étranger.

L'influence de la cour, en Espagne, est illimitée. Tout dernièrement, encore, les pouvoirs et les honneurs dépendaient de la Reine, fille du dernier duc de Parme (1). C'est une femme très laide, assez voisine de la vieillesse et qui affecte cependant la jeunesse et la beauté. A peine mariée au présent roi, elle laissa voir un très fort penchant à la galanterie, vice que son beau-père, Charles III, eut beaucoup de mal à réprimer. Son mari, un de ces êtres privilégiés, qui sont nés pour tirer leur bonheur d'une candide ignorance, conserva, toujours, pour sa femme, un attachement exclusif et très fort. Cette fidélité, qui se combine avec une ridicule simplicité, ferme son esprit à toute ombre de soupçon.

ne s'était exercé que dans les vaines argumentations de l'école ou les astucieuses pratiques de la chicane. Corpulent, court, mal équarri, sa tournure était ignoble, sa figure pâle et sans expression. Il était privé d'un œil et l'autre louchait. L'intérieur de l'édifice était digne de la façade. Il fut admis dans la magistrature par la recommandation de son oncle, ancien officier, ayant servi dans les guerres d'Italie, vieillard affectant de conserver les allures et le costume de cette époque, dont Charles III chérissait le souvenir ». — Pour terminer on insistait sur l'ivrognerie de Caballero.

(1) Troisième fils de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse ; né à Madrid, le 15 mars 1720, mort de la petite vérole à Alexandrie, en 1765, lors des fêtes du mariage de sa fille avec Charles, prince des Asturies, le futur Charles IV. La reine d'Espagne était née le 9 décembre 1751.

Digitized by Google

Le premier favori de la princesse, qui éveilla les défiances du vieux roi, fut un gentilhomme, appartenant à la maison de son fils nommé Ortiz. Charles III se préoccupait de l'honneur du prince, non moins que de la morale, car, profondément religieux, il en maintenait rigoureusement l'observation, à sa cour. Il bannit Ortiz, dans une province éloignée. La princesse, incapable de supporter cette séparation et qui connaissait bien le caractère de son mari, l'incita à obtenir, de son père, le rappel d'Ortiz. Scrupuleusement fidèle à sa promesse, Charles attendit la première occasion favorable. Il tomba à genoux et demanda au roi la fin de l'exil. Il insista et ajouta que sa femme, Louise, était tout à fait malheureuse sans cet homme qui l'amusait. Le vieux monarque étonné et choqué d'une si surprenante naïveté tourna le dos et répondit à pareille requête par ces mots « tais-toi, imbécile, laisse-le tranquille, que tu es simple ! »

Louise privée du serviable Ortiz lui trouva bientôt un successeur, dans la personne d'un jeune officier, appelé Louis de Godoy. Il était l'aîné de trois frères, et appartenait à une famille ancienne mais ruinée, originaire de l'Estrémadure. Ceux-ci servaient, avec lui, dans les gardes du corps, régiment, exclusivement composé de gentilshommes, les simples soldats ayant le brevet d'officier. A peine ce nouvel attachement se formait-il que le vieux roi, sans pitié, en arrêtait les progrès par un arrêt de bannissement, contre Louis. L'ordre était, comme de coutume, si pressant, que le malheureux amant eut à peine le temps de remettre à son frère cadet, Manuel, un billet pour sa maîtresse. Il le chargea, en outre, de tous ces gages de constance et de désespoir qu'il ne pouvait, sans danger, transmettre par la poste.

C'est une règle, observée par la méticuleuse étiquette espagnole, que de donner une garde particulière, à chaque membre de la famille royale, bien qu'ils vivent tous dans le même palais. A la porte de chaque appartement, veille une sentinelle, le sabre nu. Ce service s'accomplit, sans interruption, nuit et jour, par le corps militaire dont i vient d'être question. Manuel Godoy put donc, facilement, monter la garde chez le prince, aussi souvent qu'il avait une lettre à remettre. Un certain air de flûte (le jeune officier jouait de cet instrument, pour tromper l'ennui de ses heures oisives) devint le signal, qui attirait la princesse, vers une chambre

Digitized by Google

retirée, où le messager accédait, librement, en secret.

Il y a tout lieu de croire que les dépêches amoureuses de Louis eurent leur effet obligé, pendant quelques semaines. Sa royale maîtresse se nourrit, presque exclusivement, de ce qu'elles contenaient. Puis, Manuel parut, chaque jour, plus intéressant et l'attrait pour Louis déclinait, en proportion inverse. Enfin le perfide confident devint, pour la princesse, le plus amusant des mortels, et, par conséquent, le favori de son benêt d'époux.

La mort du vieux roi ne gênait plus, maintenant, les galanteries de la reine et Manuel Godoy fut poussé, rapidement, jusqu'aux plus hauts honneurs de l'Etat, jusqu'au premier rang de l'armée.

Cependant le nouveau souverain n'était pas complètement libre de ses actes. Charles III, en mourant, recommanda, à son fils, Florida Blanca (1) et le maintien de ce ministre, au pouvoir, entravait, encore, les caprices de la reine. Charles IV, quoique entièrement sous la tutelle de sa femme, ne se décidait pas à renvoyer, sans raison valable, et sans égard pour l'opinion publique, un vieux serviteur de son père. La reine dut employer autre chose que sa volonté, pour ruiner le premier ministre. Il eût, cependant, conservé encore sa place et obtenu, avec sa retraite, les honneurs qu'il méritait, sous la jalousie qu'inspirèrent à ce personnage les progrès de Godoy. Il voulut s'opposer au flot de faveur, qui poussait ce jeune homme à une grandesse de première classe. Pour soutenir dignement ce rang élevé, la reine avait engagé son époux à gratifier son amant d'un domaine appartenant à la couronne et d'où ce dernier prendrait le titre de duc d'Alcudia. Florida Blanca, soit au nom des principes, soit pour tout autre motif, moins honorable, trouva nécessaire d'empêcher ce don, qu'il taxa d'illégal. Il engagea, le roi, à consulter, sur ce point, le Conseil de Castille et il s'efforça de se ménager une réponse, conforme à ses vœux, au moyen d'une lettre à

(1) José Moñino, comte de Florida Blanca, né à Murcie le 21 octobre 1728, fiscal du conseil de Castille en 1766, ambassadeur à Rome en juillet 1772; obtint du pape Clément XIV le bref qui supprimait la Compagnie de Jésus, ministre d'Etat en 1777, disgracié le 28 février 1792. Président de la Junte Centrale, pendant les guerres de l'Indépendance, mort le 30 décembre 1808.

Digitized by Google

son ami Cifuentes (1). Malheureusement, pour le ministre, avant que cette lettre ne parvint à Saint-Ildefonse, où la cour résidait, alors, le président du tribunal fut atteint d'une maladie mortelle ; les dépêches tombèrent aux mains de son subdélégué Cañada et furent secrètement remises à la reine. Il est inutile d'ajouter que le Conseil émit un avis favorable ; que Godoy fut créé duc d'Alcudia, et que lui et la reine guettèrent le moment de ruiner leur adversaire.

Tandis que survivait encore l'influence de Florida Blanca, sur Charles IV, une satire (2) manuscrite circulait de mains en mains, contre ce ministre. On l'accusait de vol, contre un certain Salucci (3), banquier italien, ayant contracté des engagements avec le gouvernement. Florida Blanca se montra trop ému de la vérité de cette accusation. Il crût naïvement que le pamphlet avait été rédigé par Salucci. La brochure cependant ne ressemblait guère au jargon de ce dernier. Le ministre aigri brûlait d'en punir l'auteur. Les espions l'informèrent que le marquis de Manca (4) était l'ami intime du banquier. Ce peu de preuves suffit à Florida Blanca. Salucci fut banni du royaume et Manca confiné à Burgos, sous la surveillance des autorités civiles.

Mais le temps vint, où les hommes, trop au courant des mœurs espagnoles, pour chercher, auprès des tribunaux, réparation d'une injustice, profitèrent, pour obtenir satisfaction, de l'esprit de vengeance qui animait la reine. Charles IV fut informé de la conduite tenue, par Florida Blanca, contre Salucci et Manca. Ce dernier fut rappelé par la cour. Le ministre fut enfermé dans la forteresse de Pampelune. Sa captivité, cependant, ne se prolongea pas au delà du temps nécessaire pour agir sur l'esprit du roi. A l'occasion du

(1) Gouverneur des Baléares, après la conquête de Minorque, en 1781, ambassadeur en Portugal, en 1786.

(2) *Confesion general del conde Florida Blanca*, (Œuvres de Florida Blanca, éd. Rivadeneyra, p. 280, à la page 359 se trouve l'apologie du ministre.

(3) D. Vicente Salucci envoyé par la cour de Toscane pour réclamer contre une prise faite par des corsaires espagnols, pendant la guerre qui se termina en 1783. Voir Obras de Florida Blanca, éd. citée p. 365.

(4) D. Manuel Delitala, marquis de Manca, remplissait en 1777 l'office de second introducteur des ambassadeurs. Il avait occupé plusieurs postes diplomatiques, notamment ceux de chargé d'affaires, en Russie et en Danemark. Il détestait Florida Blanca et lui reprochait d'avoir interrompu son avancement (voir *Cotarelo y Mori, Iriarte y su epoca Madrid*, in-8, 1897, p. 155 et 401).

Digitized by Google

mariage de deux des princesses royales, un indult ou pardon fut accordé, par lequel quoique déclaré coupable d'un détournement de quarante-deux millions de réaux, le ministre sortit de son étroite prison et obtint la permission de résider à Murcie, sa ville natale (1).

Je ne me rappelle pas avec certitude, si le congé de Florida Blanca fut précédé, ou non, de l'accusation, lancée par Manca. En tous cas il dut son renvoi aux efforts qu'il fit auprès du roi, pour que ce prince se joignit à la coalition contre la France, après la mort de Louis XVI. Charles IV se montrait peu ému d'un aussi fatal destin. Ce qui lui tenait plus à cœur que la solidarité d'intérêts avec son cousin, c'était le souvenir cuisant d'une blessure d'amour-propre, qu'il avait personnellement reçue du roi de France. Charles, au moment de son avènement au trône, avait appris le fait suivant : Lorsqu'on présenta, à la signature de Louis XVI, la lettre de félicitations, qu'il est d'usage d'envoyer, en semblable occurrence, le souverain français observa, avec malice, que pareille missive était à peine nécessaire ; car, ajouta-t-il, en manière de commentaire, « le pauvre homme est un pur zéro, complètement gouverné par sa femme, c'est un coq qu'une poule frappe à coups de bec » — Cette boutade irrita si fort le roi d'Espagne que lorsque son parent fut décapité, il ne trouva que cette parole assez froide et quelque peu brutale : « Un Monsieur, si prompt à découvrir les défauts d'autrui, ne me paraît pas avoir conduit si bien ses propres affaires ».

Le comte d'Aranda (2), dans les conseils de cabinet, opinait toujours, pour la paix avec la France. Il fut désigné, en février 1792, pour remplacer Florida Blanca. Mais les événe-

(1) Les renseignements de Blanco ne paraissent pas tout à fait exacts s'il faut en croire la préface de Ferrer del Rio, p. XXXVIII, aux Obras de Florida de Blanca, déjà citées. Ce serait au bout de deux ans de captivité que l'ancien ministre aurait obtenu l'autorisation de se fixer à Hellin, puis au couvent des franciscains de Murcie. Cette libération qui correspond à l'année 1794 ou 1795 ne concorde avec la date d'aucun des mariages des infantes. En effet, Charlotte était déjà mariée à Jean de Bragance, Marie-Louise, la future reine d'Etrurie, épousa son cousin Louis de Parme, en 1798 et enfin, la dernière, Marie-Elisabeth était encore trop jeune pour contracter mariage puisqu'elle était née le 6 juillet 1789.

(2) Pedro Pablo de Abarca comte d'Aranda né le 1er août 1719 en Aragon mort en 1799 ; Président du Conseil de Castille en 1766, expulse les

Digitized by Google

ments et les instances des souverains alliés modifièrent les vues de Charles IV. Au bout de sept mois, il renvoya d'Aranda, avec tous les honneurs de sa charge et Godoy, alors duc d'Alcudia, prit le ministère, pour commencer les hostilités contre la France.

Je n'ai pas à raconter cette guerre, mal conduite et désastreuse. Un semblant de succès encouragea les Espagnols, toujours prêts à combattre leurs voisins, au delà des Pyrénées. Mais les armées françaises qui avaient reçu des renforts, se préparaient à visiter Madrid, si le ministre favori de Charles IV, avec plus d'adresse qu'il n'en montra, jamais, par la suite, n'eût conclut et ratifié la paix de Bâle.

Les progrès des armées républicaines inspiraient de telles craintes, que la paix fut saluée, avec enthousiasme. La joie publique n'éprouva d'amertume qu'en apprenant les récompenses extravagantes dont fut chargé Godoy. Une nouvelle dignité, au-dessus de la Grandesse, fut créée pour lui seul, et sous le titre de Prince de la Paix, il prit place après les princes du sang.

Il ne restait plus qu'un simple échelon à franchir afin d'élever encore plus haut le favori. Mais cette dernière distinction que l'amour ne paraissait pas assez aveugle pour accorder, fut arrachée à la jalousie.

Parmi les beautés que les faveurs du jeune ministre attiraient à Madrid, de toutes les parties de l'Espagne, on remarquait une dame, non mariée, appelée Tudo, native de Malaga. Ses charmes eussent captivé un cœur moins sensible que celui de Godoy. Du jour où elle fut présentée par ses parents, la Tudo (nous autres espagnols désignons ainsi, sans cérémonie, les femmes de tout rang) obtint une suprématie, si marquée, au-dessus de toutes celles qui se disputaient pareil amour, que la reine, dédaigneuse, jusqu'à ce jour, de ses éphémères rivales, s'irrita contre un attachement qui menaçait de durer toute la vie. Il s'était prolongé assez pour qu'il existât un gage irrécusable de cette intimité. Un enfant naquit. Une consciencieuse pudeur ne cacha pas sa venue, et, sans être divulguée, on s'inquiéta si peu de

Jésuites de la péninsule et des colonies, ambassadeur de France en août 1773, ami des encyclopédistes et de Voltaire, fondateur du Grand Orient espagnol, en 1780, dont il fut le grand maître, rappelé en Espagne en 1786, ministre de mars à août 1792.

Digitized by Google

l'opinion publique qu'on ne dissimula pas cet événement. Un bruit de mariage secret, entre le Prince de la Paix et la Tudo, circula à la cour. La reine jalouse accusa son amant d'ingratitude ; elle lui reprocha de s'être uni à une femme sans naissance, et d'avoir commis une faute qui prouvait, chez lui, la plus noire ingratitude, envers ses royaux bienfaiteurs. Le roi aimait Godoy, plus que ne le supposait sa femme. Aussi, au premier moment, ajoutait-il peu de foi à l'histoire du mariage. Il vivait à ce moment à l'Escurial, où les ministres ont des appartements dans le palais même. La reine conduisit son époux, par un passage secret, jusqu'à une chambre où ils surprirent les amoureux, à table, dans un confortable tête à tête.

Les sentiments que provoquèrent ce spectacle eurent des contre coups différents sur chacun des membres du couple royale, et l'on ne peut s'empêcher d'être surpris des étranges conséquences qui en résultèrent. Si Godoy niait le mariage, la colère du roi tombait. La bonhomie du monarque fermait les yeux, avec indulgence sur une simple frasque. La reine, qui désespérait d'être l'objet excusif des galanteries d'un homme, auquel elle se sentait enchaînée, par la passion la plus aveugle, craignit de le pousser à bout. Esclave des sentiments, qui la dévoraient, étrangère à la délicatesse, que le vice lui-même n'efface pas, dans certains cœurs, elle parut satisfaite que sa rivale ne pût être qu'une maîtresse. Il lui suffit que la place d'épouse fut occupée par une femme indifférente à Godoy. Elle voulut le marier elle-même.

Le dernier frère du roi Charles III, Don Louis (1), en dépit du chapeau de cardinal et de l'archevêché de Madrid, reçus par lui, avant qu'il eût l'âge de revêtir les ordres sacrés, contracta une sorte de mariage morganatique avec une dame espagnole du nom de Vallabriga. Il laissa deux filles et un fils, sous la tutelle de l'archevêque de Tolède. Bien que jusqu'alors ces enfants ne portassent point le nom de leur

(1 Dernier fils de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse. En 1735, il avait à peine dix ans, on obtint pour lui un chapeau de cardinal. En grandissant, il reconnut qu'il ne pourrait s'engager à un perpétuel célibat. En juin 1776 il contracta un mariage de conscience avec Doña Maria Teresa Vallabriga y Rozas, d'une famille aragonaise. Don Louis mourut le 23 août 1785. L'une de ses filles épousa Godoy, l'autre M. de Melgarejo que Ferdinand VII créa duc de San Fernando. Le fils, connu sous le nom de cardinal de Bourbon, devint archevêque de Tolède.

Digitized by Google

père, on les considérait comme légitimes et, probablement, le roi désirait les mettre en possession d'honneurs, dus à leur naissance, longtemps avant que la reine n'eût proposé l'aînée des filles pour récompenser les services de Godoy et afin de prévenir, désormais, les élans d'une folle jeunesse, partagée entre les plaisirs et les soins, dus à la couronne. Ce motif, ou des raisons analogues, (l'histoire, en effet, doit se contenter de conjectures, quand les événements cachent leur origine, non seulement derrière le rideau du Conseil, mais encore derrière celui de l'alcôve) ce motif, dis-je, provoqua, au bout de quelques mois, la reconnaissance officielle des enfants de Don Louis, ainsi que la publication du mariage de l'aînée des filles, avec le prince de la Paix.

L'origine vicieuse des pouvoirs immenses, dévolus à Godoy, les mœurs de la cour où il les exerçait, la foule des flatteurs, que son élévation groupait autour de lui, laisseraient supposer que son caractère manquait de toute grandeur et de toute vertu. Cependant, certains faits, advenus au début de son gouvernement, prouveraient qu'il n'était pas dépourvu de vagues aspirations vers le bien, vite étouffées, il est vrai, dans leur croissance, par les soucis, les richesses et les plaisirs de ce monde. Un observateur sagace et parfaitement désintéressé ; d'une haute naissance, qui lui donnait un libre accès, auprès du favori, à l'époque où n'étant encore que duc d'Alcudia, Godoy dirigeait le ministère espagnol, m'a affirmé qu'on avait tout lieu de croire cet homme actif, intelligent et attentif à accomplir son devoir. Godoy était exempt de cette morgue, de cette suffisance si communes chez les gens parvenus à une haute situation, due à la fortune plus qu'au mérite. Comme toute la jeunesse militaire espagnole, il se montrait fort ignorant, néanmoins, il professa un grand respect pour les hommes de talent et pour les lettrés, lorsqu'il forma le ministère qui lui succéda. Son nouveau rang et son alliance, avec la famille royale, rendaient indigne de lui l'office de secrétaire d'Etat.

Saavedra, qu'il nomma premier ministre était un homme (1) d'une grande vivacité naturelle, esprit affiné à la fois par la

(1) Francisco Saavedra, membre du conseil supérieur de la guerre, ministre des finances en 1797, chargé par intérim de la secrétairié d'Etat, mars-octobre 1798, où il succéda à Godoy et fut remplacé par Urquijo.

Digitized by Google

lecture et la vie, mais si irrésolu dans ses desseins, si flottant dans ses jugements, si incapable de décision que, tant qu'il fut en place, il sembla plus capable d'éterniser les affaires publiques que de diriger celles de son département. Jovellanos (1), désigné pour collègue de Saavedra est considéré, avec raison, comme un des vivants ornements de notre littérature. Elevé à Salamanque, dans un *colegio mayor*, avant la réforme qui dépouilla ce corps de ses honneurs et privilèges, il fut nommé juge dès sa jeunesse et monta, par degrés, jusqu'aux conseils supérieurs de sa nation. Sa haute et honorable conduite, l'urbanité de ses manières et l'élégance de sa conversation le rendent un ancien modèle de l'ancien *caballero* espagnol. Aux vertus et aux agréments de ce caractère, il unit beaucoup de préjugés, particuliers à son époque. A un attachement passionné pour les privilèges et les distinctions du sang, il joint une superstitieuse vénération pour tout genre de formalité. Sa belle intelligence en est altérée et se trouve, ainsi, parfois, retenue dans des bornes étroites. Comme juge et comme homme de lettres, tout lemonde le respectait et l'admirait. Comme président de quelque cour provinciale, le peuple l'eût béni ! L'honorable loisir de cette fonction l'eût rendu libre d'enrichir notre littérature des productions de son élégant esprit. Comme ministre, par les mains duquel, tous les bienfaits de la couronne devaient se distribuer à une contrée affamée, où les deux tiers de la plus haute classe convoitaient sa protection, il déçut toutes les espérances. A la cour, ses préjugés transformèrent en raideur des manières quelque peu prétentieuses et son aveugle partialité, pour les Asturiens, ses compatriotes, parce qu'il les estimait les restes les plus purs du sang gothique, en Espagne, le rendire le plus impopulaire des ministres. Au lieu de corriger l'influence d'une cour déréglée, en lui opposant une série de mesures méthodiques et bien conçues, destinées au bien-être de la nation, il s'usa à lutter, en détail,

(1) Melchior Gaspard de Jovellanos né à Gijon, dans les Asturies, le 5 janvier 1744, alcade à l'audience de Séville le 25 avril 1780 ; ambassadeur en Russie, où il n'alla jamais, ministre de grâce et de Justice du 21 novembre 1797 au 15 août 1798 ; arrêté le 13 mars 1801, interné à Minorque dans un couvent, puis dans la citadelle de Belver jusqu'au 5 avril 1808. Sollicité par le parti Français, il repoussa les avances de Murat, et rejoignit la Junte centrale. Il mourut près des frontières des Asturies, le 27 novembre 1811.

Digitized by Google

contre les caprices de la reine. Elle intervint un jour, auprès de Jovellanos, en faveur d'un candidat qui briguait une stalle de chanoine. Le ministre répondit par un refus bien sec, alléguant que la personne, en question, ne sortait d'aucune université. « Dans laquelle, demanda la reine, avez-vous reçu votre éducation ? — A Salamanque, Madame. — Quel dommage, reprit-elle, que vos maîtres aient oublié de vous y enseigner les belles manières ! »

Tandis qu'il perdait son temps à cette petite guerre, qui ne présentait d'autre conclusion que son renvoi, une circonstance survint. Elle réconcilia, pour un temps très court, la reine et Jovellanos. Finalement, elle le conduisit à une forteresse où il languit dans une captivité non moins injuste que rigoureuse.

Au sortir de la bénédiction nuptiale, Godoy retourna chez la Tudo, très ouvertement et sans la moindre précaution. La reine, emportée par la jalousie, voulut couper les ailes d'un favori, trop gâté. Jovellanos s'applaudit de cette brouille et conçut l'espoir de ramener son maître, sinon dans les sentiers de la vertu, au moins vers les règles de la décence et de la bienséance. Saavedra connaissait mieux le monde. Il savait bien, par quelles ressources, Godoy reprendrait ses avantages ! Aussi entra-t-il, dans le complot, avec répugnance. Il n'en fut pas ainsi de Jovellanos. Il procéda, dans cette intrigue de cour, comme s'il se fût agi d'une de ces affaires judiciaires où s'exerçaient, jadis, ses talents et son impartialité. Il ouvrit une enquête, composa un mémoire, et rédigea une remontrance, pour le prince de la Paix ; il lui rappela ses devoirs d'homme public et d'époux dans le style véhément et pathétique d'un réquisitoire. La reine, de son côté, agissait sur son mari et lui soufflait des sentiments, voisins de la colère. Le décret de bannissement allait être signé. L'imprudent ne songeait même pas à employer les moyens, capables de le rétablir, dans la faveur d'une femme, trop longtemps négligée. Il dut son salut à l'indécision et à la lenteur de Saavedra. On ne put jamais persuader, à ce ministre, de présenter, le soir même, le décret à la signature royale. Godoy profita du délai et obtint une entrevue secrète avec la reine. Celle-ci, toute bouleversée, par le retour subit d'une passion longuement contrariée, voulut se disculper et représenta les ministres (ces mêmes hommes, élevés au

Digitized by Google

pouvoir par Godoy) comme les auteurs du complot. Probablement elle imputa tout le plan de l'intrigue à Jovellanos et l'abandonna à la colère du favori.

Les ministres, ainsi joués, ne furent pas immédiatement renvoyés. Mais ils sentirent quel terrain mouvant les portait ! Ils purent savourer d'avance la revanche de leur ennemi. Celui-ci, dans l'affaire de l'amiral Malaspina (1), avait déjà montré ce qu'il savait faire quand il brisait les instruments qu'employait la jalousie de la reine. Malaspina, officier d'origine italienne, revenait justement d'un voyage, autour du monde, accompli aux frais du gouvernement. La reine, alors, ne savait comment modifier, au gré des brusques variations de son caprice, les sentiments du roi, envers Godoy. Elle chargea sa confidente, la comtesse de Metallana, de lui procurer un mémoire, rempli de remarques malveillantes contre le favori et le représentant sous les plus noires couleurs. Malaspina, à ce moment, préparait le compte rendu de son voyage, avec l'aide d'un individu présomptueux, de science assez courte, moine de Séville, appelé le P. Gil. La pénurie d'hommes instruits, dans notre patrie, a transformé ce savantasse en miracle d'érudition et d'éloquence. L'amiral mit de côté ses cartes et ses journaux de bord, et rassembla un dossier, tel qu'on le voulait. Le moine, de son côté, qui se voyait déjà coiffé d'une mitre, para le tout de ces tirades fleuries, la joie et les délices de son auditoire, lorsqu'il les débitait du haut de la chaire. La mine était prête. Pour qu'elle éclatât, sous les pas du malheureux, il ne manquait que l'ordre de la reine. La victime apprit le danger qui la menaçait. Elle profita, aussitôt, d'un de ces doux moments, qui mettaient la souveraine à sa discrétion et obtint la confession du complot, ainsi que les noms des conspirateurs. En quelques jours, Malaspina, conduit à une forteresse, y demeura oublié avec son journal de voyage, ses cartes et ses collections scientifiques. De son côté le révérend rédacteur du mémoire, amené sous bonne escorte, à Séville, théâtre, jadis, de ses triomphes oratoires, s'y vit hébergé, dans une maison de correction, où de jeunes coupables, issus des plus

(1) Vint d'Espagne en 1701 à Acapulco, en doublant l'Amérique du Sud ; partit avec les deux frégates *Atrevida* et *Descubierta*, dans la direction du Nord et poussa jusqu'au port Mulgrave, dans la baie de Behring.

Digitized by Google

basses classes, reçoivent, à coups de fouet, un traitement salutaire.

La reine préparait le renvoi de Saavedra et de Jovellanos. Une maladie dangereuse du premier suscita un nouvel acteur, dans le drame compliqué de cette intrigue. Si ce dernier eût été plus habile il pouvait ruiner celui qui machinait toutes ces combinaisons.

Le premier commis de la secrétairie d'Etat, place qui répond à celle de sous-secrétaire, était un beau jeune homme, appelé Urquijo (1). Ce nom n'est pas inconnu à des Anglais, car il n'y a pas longtemps, cet homme suivait, à Londres, l'ambassadeur espagnol. où son attachement pour les Jacobins français et leurs mesures, attirait, sur lui, l'attention. Il donna à ce parti une preuve évidente de son dévouement, en essayant de se noyer dans le parc de Kensington, lorsqu'il apprit la conclusion de la paix, entre le Pape et Bonaparte, à Tolentino. Ce traité déjoua son espoir de voir, conformément à un décret du Directoire, le Saint-Siège détruit et Rome, elle-même, transformée en un monceau de ruines. La fortune, cependant, avait décidé de transformer, en courtisan, notre brave sans-culotte. Lorsqu'il fut tiré du bourbier, où il s'était, volontairement, jeté et, assez remis, pour comprendre combien peu sa mort aurait modifié les événements, il retourna à Madrid, manier la plume du traducteur, dans ce bureau, où son titre de *Jeune de banque* lui réservait une place. Il y resta jusqu'au moment de parvenir, par ancienneté, au poste de sous-secrétaire.

Chaque ministre espagnol a un jour désigné, pendant la semaine, appelé *dia de despacho,* pour apporter, devant le Roi, le portefeuille et prendre les ordres de Sa Majesté. La reine, très avide de pouvoir, ne manque jamais d'assister à de semblables séances. Le ministre, pendant l'audience, demeure debout, ou s'il le veut, s'assied sur un petit escabeau, près d'une grande table, qui le sépare des souverains. Si l'amour de la domination et non celui des affaires publiques incite la reine à l'assiduité, son mari, très friand de commérages, se résigne, pour satisfaire ce goût, à rester assis

(1) Mariano Luis d'Urquijo, né, en 1768, à Bilbao, mort en 1817, ambassadeur auprès de la république batave, ministre des affaires étrangères (1799) destitué et emprisonné (1800) ; sécrétaire d'Etat de Joseph Bonaparte, 1808, se retira, à Paris, en 1814.

Digitized by Google

longtemps, ce qui l'ennuie beaucoup. Pendant le ministère de Saavedra, le premier ministre, par sa conversation, charmait le souverain, qui savourait, avec délices, un fonds, inépuisable, de bonnes histoires. On oubliait, sans l'ouvrir, le portefeuille, sur la table, la reine indiquait les noms de ses protégés ; pour le reste, le roi s'en rapportait à son ministre et entamait un agréable bavardage, qu'il prolongeait, jusqu'au moment de se coucher. Quand Saavedra tomba malade, subitement, (maladie attribuée au poison, par les ennemis de Godoy, mais calomnie que démentent et le caractère du favori et la douceur, par la suite, de ses procédés envers Saavedra) le devoir d'apporter le portefeuille appartint au Sous-Secrétaire. La beauté d'Urquijo et ses manières élégantes, impressionnèrent, favorablement la reine. Mille chuchotements répandirent, le lendemain, une importante nouvelle. La reine avait indiqué un siège, au jeune fonctionnaire.

Cette faveur s'accrut à la suite d'une brouille avec Godoy. Le dégoût de ce dernier, pour sa royale maîtresse, grandissait tous les jours et son attachement, pour la Tudo, offrait à Sa Majesté, des occasions quotidiennes de mortification. La reine conçut, alors, le plan d'employer Urquijo, non seulement comme instrument de vengeance, mais, on le croit, généralement, comme remplaçant de l'*Incorrigible*. Mais, dans cette cour amoureuse, une souveraine, elle-même, peut, à peine, trouver un cœur disponible. Urquijo était trop engagé envers une des sœurs de Godoy pour paraître sensible aux bontés de Sa Majesté. Il murmura, cependant, quelques galanteries qui trompèrent la reine. Elle résolut d'éloigner Godoy et de le priver de toute influence, en matière de gouvernement.

On peut s'étonner que le ressentiment de la reine ne l'ait pas entraîné plus loin contre un homme qui la provoquait, si souvent. Pourquoi les habituelles conséquences de dégradations et d'emprisonnement n'accompagnèrent-elles pas sa disgrâce ? Un grand nombre de circonstances luttèrent, en faveur de Godoy ; la tendresse presque paternelle du roi, à son égard, l'excessive présomption du nouveau ministre, tout gonflé de son influence, de son habileté, de son dédain, pour le favori congédié. Enfin, plus que tout cela, la passion subsistante de la reine, toujours prête à renaître, toujours

Digitized by Google

ravivée, par la crainte de pousser à bout un homme capable, disait-on, de la dénoncer, sans se condamner lui-même.

Pendant le ministère de Saavedra et la phase de refroidissement, causée par les frasques de Godoy, un certain Mallo, natif de Caracas et obscur garde du corps, parut irrésistible à la reine. Le rapide avancement de ce jeune homme, la richesse et le luxe de ses équipages expliquèrent, à tout le monde, excepté au roi, l'origine de cette fortune. La jalousie sembla mordre Godoy, lui-même. Non pas qu'il reprochât à son rival de partager, avec lui, les faveurs de la reine, mais sa vanité se blessait de ce que Mallo ne restait pas dans l'obscurité. Un jour le roi, la reine et Godoy regardaient, d'un balcon, les promeneurs du Prado. Mallo parut, au loin, conduisant, à grandes guides, quatre beaux chevaux, au milieu d'une suite brillante. Tant de fracas attira l'attention du roi, Il demanda le nom de ce promeneur. Quand il sut que c'était Mallo : « Je m'étonne, dit-il, que ce garçon puisse posséder de tels chevaux ! — Pourquoi, répliqua Godoy, Votre Majesté ne connaît-elle pas un bruit scandaleux sur ce personnage ? On prétend qu'une femme laide et vieille, dont j'ai oublié le nom, pourvoit à ses dépenses. »

La prospérité de Mallo fut courte. Sa vanité, sa bouffonnerie, sa bêtise déplurent au roi et alarmèrent la reine. Mais, dans la première ardeur de son attachement, son imprudence lui laissa confier, au papier, ses sentiments. Mallo possèdait une collection de lettres. Désireuse de se délivrer de cet absurde et vain petit maître et, cependant, craignant d'être compromise, elle employa Godoy à recouvrer les gages écrits de son amour. Des soldats entourèrent, la nuit, la demeure de Mallo et il livra, à son rival, le précieux manuscrit. Celui-ci, trop averti de leur valeur, pour les rendre, les garda comme un talisman puissant, pour dompter des accès d'inconstance et de jalousie. Mallo fut, bien vite, banni et oublié !

On renvoya, dans leur pays d'origine, Saavedra et Jovellanos. Le premier, sous prétexte de santé, le second, à cause de la haine insurmontable que lui portait la reine. Urquijo, incapable de gagner l'estime du roi, inhabile à recouvrer l'affection de la souveraine, aussitôt que la tendresse de celle-ci, pour Godoy fut réveillée par la présence de celui qu'elle aimait toujours, perdit son poste. Un politique eut, à

Digitized by Google

l'égard du roi, prolongé l'absence du favori ! Mais Urquijo, téméraire et trop content de lui-même, ne soupçonna même pas qu'une influence quelconque contrebalançât celle de ses talents et de sa personne. Au lieu de déchirer un mémoire du Prince de la Paix, qui demandait la permission de baiser les mains de leurs Majestés et de leur annoncer la naissance d'une fille, que la princesse sa femme, venait de mettre au monde, Urquijo demeura si convaincu de l'attachement de la reine envers lui-même, que la visite passagère de son rival offensé ne lui causa aucun ombrage. Godoy parut à la cour et, dès ce moment, la ruine d'Urquijo devint inévitable.

La haine de ce dernier, contre la cour de Rome lui fit encourager la traduction d'un livre portugais contre les extorsions de la daterie pontificale, en matière de dispenses pour les mariages au degré prohibé. L'esprit public lui paraissant suffisamment préparé, par cet ouvrage, un ordre royal fut adressé aux évêques espagnols, afin de les engager à reprendre leurs anciens droits de dispense. Cette démarche arma, contre son auteur, la plus grande partie du clergé. Le Prince de la Paix put aisément alarmer la conscience royale, par l'intermédiaire du nonce le cardinal Casoni. Ce prélat persuada au monarque que son ministre le trahissait, en violant les droits du pontife romain. Je crois que l'antipathie grandissante de Godoy, contre l'Inquisition, épargna, à Urquijo, les horreurs d'un cachot, dans ses prisons. Il ne fut pas, cependant, assez généreux pour se contenter d'exiler son ennemi en Guipuzcoa. Un ordre d'emprisonnement l'y suivait bientôt. Cette circonstance laisse soupçonner qu'Urquijo avait mésusé de sa liberté contre le favori.

Cette supposition trouverait crédit si l'on songe à l'ordinaire douceur de Godoy. Mais une cruelle et implacable vengeance, dont il se rendit coupable, empêche de juger sa conduite, aussi favorablement.

Soit que la reine représentât Jovellanos, au prince de la Paix, comme le principal acteur du complot, ourdi contre lui, soit qu'il accusât ce misérable magistrat d'ingratitude, pour celui qui l'avait poussé au pouvoir, Godoy, à peine rétabli, dans sa puissance passée, fit enfermer Jovellanos dans la Chartreuse de Majorque. La lâcheté de ce coup, longuement médité, réveilla l'indignation de la victime. Depuis sa chute, Jovellanos gardait le silence. Il montra, alors, cette

Digitized by Google

intrépidité, cette inflexibilité, si dignes de respect, qui le rendit, de nos jours, un si bel exemple du vieux caractère espagnol. Du lieu de sa captivité, il adressa une lettre au roi. Il y exposa l'injustice du traitement subi, en termes si éloignés de l'habituelle servilité de pareils mémoires, si dédaigneux d'un ennemi puissant, qu'il ralluma la colère de Godoy, par les mains duquel il savait bien que passerait son écrit, pour arriver jusqu'au trône. Une telle démarche devait aggraver ses malheurs, au lieu de les soulager. Les vertus, les brillantes qualités, la courtoisie de Jovellanos avaient si bien conquis les moines, ses hôtes, que ceux-ci le traitaient comme un ministre, en pleine faveur. La rancune de Godoy ne supporta pas cet adoucissement à la disgrâce ! Avec une cruauté qui souille son caractère de la plus grande noirceur, il relègua Jovellanos dans une forteresse, sous la garde d'un ignorant et grossier gouverneur. L'infortuné demeura privé de toute communication avec le dehors, réduit à un nombre limité de livres, pour toute distraction intellectuelle. Qu'on se fasse une idée de son geôlier, en sachant que ce butor ne savait pas la différence qui existe entre un volume et un ouvrage. Les amis de Jovellanos ne purent adoucir sa solitude, en le fournissant de livres variés, même en se conformant à la lettre des instructions, adressées au gouverneur. Car cet homme comptait par tomes les ouvrages et une bonne édition de Cicéron lui parut une bibliothèque complète.

Depuis le retour de sa faveur, la puissance du prince de la Paix ne cessa de grandir. Il a épuisé les titres d'honneur. L'antique dignité de Haut Amiral rétablie, lui est conférée, au moment où l'Angleterre nous laisse sans navires. De grands émoluments et le titre de Hautesse sont annexés à cette charge. Une brigade de cavalerie, composée d'hommes choisis, lui sert de garde d'honneur. Son pouvoir, enfin, quoique délégué, est illimité. Il agit en souverain. Le roi, par cette élévation sans précédents, réalise le vœu de son cœur. Il s'exempte, ainsi, de toute espèce d'affaire et ne se réserve que la chasse à tir, à laquelle il s'adonne chaque jour. Soler, le ministre des finances, tond le peuple, Caballero, ministre de l'intérieur, le maintient dans l'ignorance et l'abjection.

Je donnerai un échantillon de ces honorables fonctionnaires et des principes qui les inspirent. Ce fut la coutume, à Valladolid, depuis des siècles, de transformer le couvent des

Digitized by Google

dominicains, en une sorte de banque, où les particuliers, par suite de leur ignorance du commerce et de l'insécurité de la propriété, déposent leurs valeurs. Soler, informé que ces moines détenaient ainsi des sommes considérables, déclara que c'était insulter l'Etat que de laisser tant d'argent inactif. Il saisit le tout, au profit sans doute de la reine, dont les incessantes demandes chargent le budget de créances considérables immédiatement exigibles. Il donna, en échange, des billets du gouvernement, qui perdent, au change, 80 %.

Caballero craignait que les progrès de la Science ne troublassent la paix de la cour. Il envoya une circulaire aux Universités, interdisant l'étude de la morale philosophique: « Sa Majesté, énonçait le préambule, n'a pas besoin de philosophes, mais de bons et obéissants sujets. »

Grâce à ces procédés, la reine disposa d'autant d'argent qu'elle voulut et son pouvoir demeura sans bornes. Comme il lui paraissait impossible de corriger son volage ami, elle trouva un remède à sa jalousie en favorisant chez Godoy son amour du changement, sans aucune retenue, sans aucune pudeur.

Je désire en finir avec cette monstrueuse énumération de scandales, mais je ne puis omettre une histoire parfaitement authentique. Elle explique le mystérieux aveuglement du roi, qui autrement resterait une énigme. Le monde verra que l'apathie de Sa Majesté ne provient pas d'une malheureuse indifférence mais que la paix et la quiétude de son esprit reposent sur une théorie.

Le vieux duc de *** se tenait avec d'autres grands personnages autour du roi. Sa Majesté se montrait, ce jour-là, d'excellente humeur et très causante. Elle entra dans de gais propos sur le beau sexe. On rit des dangers que couraient les maris, dans les pays méridionaux. Après s'être suffisamment égayé sur le chapitre de la jalousie, le roi conclut d'un air de triomphe : « Nous autres, têtes couronnées, cependant, nous jouissons, sur tous, de cet avantage, c'est que notre honneur, comme on l'appelle, est en sûreté ! Car supposez que les reines fussent, comme quelques personnes de leur sexe, portées au mal, où trouveraient-elles des rois et des empereurs pour coqueter avec elles ? Que vous en semble ? »

Digitized by Google

CHAPITRE VI

L'esquisse de la vie privée à Madrid doit commencer par le croquis de types tout à fait particuliers à notre pays et bien connus, dans toute l'Espagne, sous le nom des *Pretendientes*, ou chasseurs de places. Des idées, très différentes, s'attachent à cette unique dénomination. Les familles, les plus altières, envoient, à la cour, dans un but intéressé, leurs enfants. Quelques gentilshommes destinent leurs fils à l'Eglise ou à la magistrature. Comme ils ne se soucient pas de les entretenir, à leurs frais, pendant trois ou quatre ans, ceux-ci deviennent de véritables professionnels, dans l'industrie de *chasseurs de places*. A l'exception de trois stalles, dans chaque cathédrale et dans quelques églises collégiales, qui sont obtenues, par des concours littéraires, il n'y a pas une seule place, à laquelle ne conduise, exclusivement, le crédit de la cour.

De là, la nécessité, pour tous ceux qui ne possèdent pas une fortune indépendante, c'est-à-dire pour plus des deux tiers de la bourgeoisie espagnole, de se rendre à la capitale, afin de se procurer ce crédit, par tous les moyens que les circonstances mettent à leur disposition.

On peut diviser, en quatre classes, les *Pretendientes*. Les prêtres qui aspirent, tout au moins à un bénéfice ; les avocats qui veulent obtenir un siège de juge, dans un de nos nombreux tribunaux d'Espagne ou d'Amérique ; les hommes d'affaires, qui recherchent un emploi dans le recouvrement des impôts ; les hommes de loi dont l'ambition ne dépasse pas un *corregimiento*, (on appelle, ainsi, une perception de droits avec des pouvoirs judiciaires très limités, dans toute ville, qui ne possède pas une *audience*, ou tribunal supérieur.

Je me bornerai à décrire, brièvement, les deux dernières classes de prétendants !

Entre nos avocats et les juges des tribunaux supérieurs, appelés auditeurs, il existe une telle démarcation qu'elle paraît une barrière infranchissable. Un jeune homme, après l'étude du droit romain, à l'université, et un stage de trois ou quatre ans, dans le cabinet d'un avocat, paraît suffisam-

Digitized by Google

ment qualifié pour plaider, devant les tribunaux. Mais, une fois engagé dans cette voie, il doit abandonner tout espoir de s'élever au-dessus du rang douteux que sa profession lui assigne, dans la société. Le succès peut l'enrichir, mais il lui faudra peiner, toute sa vie, à la barre d'une cour provinciale et supporter le ton dédaigneux ou insolent que les juges se croient autorisés à prendre, envers les avocats. Aussi, très souvent, parmi ces derniers, les jeunes gens qui ne se croient pas assez de crédit, pour siéger dans une cour de justice, briguent un *corregimiento*. Ils ramassent un peu d'argent, se procurent quelques lettres de recommandation et se rendent à Madrid On les voit, dès lors, presque tous les jours, dans l'antichambre du ministre, avec une pétition, une liste imprimée de leurs grades universitaires et de leurs titres littéraires, appelée *Papel de meritos*. Après deux ou trois heures d'attente, ils s'estiment très heureux si S. E. daigne prendre leur placet. Ou bien ils cherchent à s'introduire chez quelque grand qui a le droit, sur ses domaines, de choisir les magistrats et ils se bornent à la tâche, assez facile, quoique humiliante, d'avaler toutes les couleuvres que prodigue leur patron.

Les *Pretendientes*, pour des situations plus relevées, dans les finances, doivent être capables de faire plus décente figure, à la cour, s'ils espèrent réussir. Ce n'est pas, cependant, le ministre de ce département qu'ils doivent courtiser, afin d'obtenir ces places lucratives. Une recommandation de la reine ou du prince de la Paix oppose un obstacle insurmontable au candidat, qui se permet d'entrer en concurrence contre ceux qu'ils protègent. Pour gagner la souveraine, une belle figure, ou un art d'agrément, comme, par exemple, de chanter sur la guitare, dans le style espagnol, sont les moyens les plus propices, pour attirer l'attention de S. M. ou la bonne volonté de ses dames d'honneur. La non moins puissante recommandation du prince de la Paix ne s'obtient pas toujours, je dois lui rendre cette justice ; au prix de la flatterie ou d'une servilité plus dégradante. N'allez pas croire que sa protection se mesure à la justice ou au mérite. Cependant, tandis que les ministres tremblent devant lui, il se laisse approcher par tout le monde. Le candidat obtient de lui, toujours, sinon une réponse favorable, du moins, un accueil poli. Son point vulnérable, toutefois, est l'amour du plaisir, aussi nul n'est-il si assuré d'une gracieuse réception que celui qui vient, à ses

Digitized by Google

levers publics, accompagné d'une belle femme, ou d'une jeune fille, dans tout l'éclat de la jeunesse. Le fait est si bien connu de toute la contrée, et je rougis de le dire, le caractère national si déprimé, sous l'influence de ce gouvernement corrompu, que les beautés se rendent, en troupeaux, de toutes les provinces, dans l'espoir de se faire remarquer, par le favori. Chaque semaine, à son audience publique, se presse une collection des plus belles femmes du pays, escortées de leur père, ou de leur mari.

Les jeunes aspirants à une toge, ou à une robe de juge, réussissent souvent, au moyen d'un appui indirect de ce genre. Un avocat plaide-t-il devant la barre, il se disqualifie à tout jamais pour siéger sur un tribunal. Mais l'administration de la justice s'ouvre à des jeunes gens inexpérimentés, à peine pourvus de quelque licence prise dans l'étude du droit romain, attachés nominalement, pendant un certain délai, à un avocat, en qualité de stagiaires. On les voit soudain occuper une importante situation de juge qu'ils doivent à un mariage avec une des filles d'honneur de la reine, ou avec quelque beauté plus humble, honorée, un moment, d'un regard favorable jeté sur elle par le prince de la Paix. J'ai vu une telle grâce s'étendre jusqu'à la sœur d'une favorite temporaire. Elle était pauvre ; un jeune homme de famille, pauvre, lui-même l'aimait, sans espoir d'obtenir, autrement, une place. Sa fiancée sut rendre le mariage possible, en apportant, comme dot, une robe de juge. Les circonstances altèrent, si bien les idées morales, les préjugés sociaux les modifient tellement, que l'homme auquel je fais allusion, promu à cette charge d'une manière si peu honorable, se montre un exemple de probité et d'impartialité. Loin de moi la pensée d'affirmer que celui qui se dégrade ainsi, dans un but d'avancement, donne un gage des principes d'après lesquels il remplira dignement un office public. La triste vénalité de nos juges qui s'accroît de jour en jour, prouve, hélas, tout le contraire ! Je veux dire seulement qu'il est honteux pour un gouvernement d'encombrer d'ordures et de souillures le chemin qui conduit, non pas à la richesse, mais à la simple subsistance. Ces hommes qui se déshonorent, pour vivre, se seraient, dans une contrée plus heureuse, détourné, avec horreur, de ce sentier contaminé ! Ils auraient craint d'être marqués, à tout jamais, d'une flétrissure indélébile, en y cheminant d'un

Digitized by Google

seul pas. Mais ici, quand ils succombent sous le poids combiné du besoin et du mauvais exemple, ne méritent-ils pas, presque, les remerciements de la société, parce qu'ils arrachent une portion de pouvoir, à la serre ignoble de l'autorité absolue ?

Avant d'examiner les autres *Pretendientes* reposons-nous la vue d'un spectacle vicieux et corrompu. Permettez-moi de vous présenter un homme honnête, qui ne doit rien à l'intrigue qui emploie son crédit à encourager le mérite modeste et caché. Je nommerai Don Manuel Sixto Espinosa. Son père, un musicien, plut au roi. Il jouait, avec talent, du piano. On le chargea d'enseigner cet instrument à la famille royale. Manuel, jeune homme, admirablement doué, s'appliqua à l'étude de la finance et de l'économie politique, (sciences peu pratiquées, en Espagne). Il s'éleva, par degrés, à une haute situation, dans ce département, quand l'éclat de ses talents attira sur lui les regards du prince de la Paix. Ce dernier l'occupa à la consolidation de la dette publique. Espinosa, directeur du fonds d'amortissement, fut accusé d'impiété, par le clergé, qui lui reprochait de violer ses privilèges. Ceux qui se permettent de discuter, à la sourdine, les affaires de l'Etat, le blâment de ce qu'il a laissé gaspiller les ressources dont il avait pourvu le gouvernement. Inutile de répondre à la première accusation. Quant à la seconde, que les ignorants ne confondent pas les devoirs d'un collecteur d'impôts avec ceux d'un administrateur des revenus.

Je ne discuterai pas la question secondaire de savoir si, dans l'état actuel du pays, un honnête homme doit, ou non, prêter ses talents à un gouvernement prévaricateur, qui entretient le vice par des rapines. Cette doctrine douteuse, en théorie, me semble inapplicable, en pratique. Espinosa possède des qualités que tous ses amis lui reconnaissent et que ses ennemis, eux-mêmes, n'osent lui contester. Sans être, pour cela, un héros il offre, cependant, un exemple du pouvoir qu'exercent la vertu et les principes honorables au milieu des tentations dont dispose un gouvernement scélérat. Inaccessible à l'influence, son patronage s'étend à des hommes d'un mérite incontesté. Un essai manuscrit d'économie politique, rédigé par un inconnu et soumis à Espinosa valut, à son auteur, une situation avantageuse. Adversaire déclaré de cette coutume, si générale en Espagne, qui consiste à acheter

Digitized by Google

par des présents le succès d'un procès ou d'une démarche, il a, dans une transaction commerciale, entre le gouvernement et un négociant de Londres, affaire s'élevant à plusieurs millions et conclue, grâce à lui, renvoyé un panier de vins. Le soumissionnaire avait cru qu'une bagatelle de si peu de valeur serait acceptée, comme témoignage de gratitude. Sa conduite privée est exemplaire, malgré les honneurs de sa situation, il se garde d'aucune morgue. Ses parents, maintenant très vieux, vivent modestement, comme il convient à leur origine. Chaque dimanche, seul jour qu'il dérobe à ses occupations, Espinosa les visite et les traite avec la plus profonde tendresse, avec le plus grand respect. Toujours doux et sans orgueil, il paraît, dans ces occasions, oublier complètement ce qu'il est et revenir au temps de son enfance.

Si je me suis étendu trop longtemps sur ces détails, n'attribuez pas de pareils éloges à un mobile intéressé. Ceux-ci ne peuvent atteindre l'oreille de celui que je célèbre et il ne doit pas m'en récompenser. Mais la vue de cette cour infâme rend plus attachant le contraste de la vertu. Puisque je vais continuer la peinture pénible que j'ai commencée, je saisis avec joie, l'occasion qui s'offre à moi. Je veux me garder d'une accusation que mon sujet laisserait, peut-être, peser sur ma personne. Je veux prouver qu'un parti pris de dénigrement ne m'anime pas contre mon pays ; je ne me complais pas à soutenir que les germes de l'honneur y ont complètement péri.

Je ne sais, pourquoi, en décrivant les différentes classes de *Pretendientes* j'ai interverti l'ordre de mon énumération. Aussi je me trouve examiner les révérends personnages en quête d'une place de chanoine. La décence de leur profession leur impose une conduite différente de celle que je viens de décrire. L'hymen n'apporte au clergé que le trouble ! L'amour habitué à la cour, au clinquant de la dentelle et des broderies dorées s'effarouche de ses noirs vêtements et des bords rabattus de ses énormes chapeaux !

Pendant le dernier règne et au commencement de celui-ci le roi accordait rarement son appui, sans un avis préalable du Conseil privé. Les membres du Conseil de Castille recevaient les pétitions des candidats, ceux-ci y joignaient la liste de leurs mérites ainsi qu'un mémoire. Le tout parvenait, par ce canal, au ministre de l'intérieur. Tel était l'usage, lorsque

Digitized by Google

la reine disposa du patronage royal qu'elle partagea avec le favori.

Les maisons des membres du conseil privé étaient, jusqu'alors, le rendez-vous habituel des *pretendientes* cléricaux. Ceux-ci se pourvoyaient de lettres d'introduction, avant d'entreprendre le voyage de Madrid. Nul esclave, dans les Indes occidentales, ne guettait plus servilement, le moindre geste de son maître, que l'infortuné, soumis au caprice de toute la famille, chez M. le Conseiller, où il comptait l'insigne d'honneur d'être admis à titre de visiteur quotidien ! Le matin, on pouvait le voir, aidant, Madame la Conseillère à porter le poids de son ennui ! Ces dames, quand leur époux, à la fin d'une carrière, obtiennent une place dans le conseil, ont elles-mêmes un âge, qui se peut qualifier de *canonique*. Le soir, on retrouvait le candidat, à ce même logis, partenaire au jeu du *Mediator*, sans lequel Madame ne pourrait dormir et qui lui est plus nécessaire que le souper. Dans cette servitude égyptienne, les aspirants cléricaux végétaient trois ou quatre ans. Pour qu'elle prit fin, il fallait que le patron obtînt pour son protégé la première place sur une liste de trois candidats, présentée au roi, à chaque vacance.

La route qui conduit aux places est plus encombrée, maintenant et plus incertaine que jamais. J'en sais quelques-uns qui doivent leurs emplois à des services rendus au gouvernement, en lui prêtant leurs plumes. Tel est le cas d'un ecclésiastique dont le travail sur les privilèges de la Biscaye prépara l'abolition de ces droits. Tel est celui d'un sycophante instruit, qui nous donna un catéchisme national, imité d'un pareil ouvrage, publié sur l'ordre de Napoléon, après son élévation à l'empire. Ce livre établissait le droit divin des rois et l'obligation de l'obéissance passive vis à vis du souverain. Mais le despotisme qui nous écrase pourquoi userait-il de l'assistance d'un scribe stipendié ? Il fut un temps où le prince de la Paix aimait à voir son nom célébré par les poëtes. Une telle profusion de sonnets chanta ses louanges, que la voix des Muses ne le touche plus. De temps en temps, il récompense quelqu'un de ses courtisans cléricaux, par une recommandation au ministre, forme courtoise qui équivaut à un ordre. Mais il dédaigne des affaires aussi mesquines. La reine, dans ses dernières années, s'est emparée des clefs de l'Eglise pour les confier à la première dame de sa chambre.

Digitized by Google

Celle-ci lève un droit sur la place qu'elle procure. Ce que j'avance n'est pas un racontar. Le fils d'un commerçant de Séville, que je connus personnellement, prit les ordres. Un homme très au courant de la cour, lui indiqua les ressorts secrets qu'il fallait toucher pour s'élever à une stalle de chanoine, dans la cathédrale, de sa propre ville. Le jeune homme ne possédait d'autre titre qu'une belle prestance et une bourse bien garnie, dont son père tenait, encore, les cordons. Deux années du revenu de la prébende, environ vingt mille francs, fut le prix exigé par la dame de la chambre. Le bonhomme hésitait à lâcher une pareille somme, si utile, pourtant, à son fils. Il connaissait vaguement le crime de *simonie*, ce prétexte et sa répugnance à entamer son trésor lui donnaient des scrupules de conscience. Le jeune homme, de science assez courte, mais d'esprit pratique savait assez ce que la casuistique offre de ressources. Il proposa une consultation de trois révérends docteurs, qui discuteraient la régularité d'une pareille transaction. La question débattue à fond, il résulta que si l'essence de la simonie consiste à rechercher à prix d'argent des avantages spirituels, l'intérêt poursuivi par la dame du Palais ne tendait qu'à des avantages mondains et parfaitement temporels. Par conséquent la conscience du négociant ne devait pas se troubler. Il pouvait passer et solder un tel marché. Le jeune homme fut introduit chez la favorite avec cet argent, son plus beau titre de recommandation ! Il assista à quelques soirées, et sans difficulté, occupa la première stalle vacante à la cathédrale de Séville.

Les tribulations d'un *Pretendiente*, de ceux qui ne recherchent pas les dignités ecclésiastiques, ont souvent égayé le théâtre ! L'imprécation proverbiale espagnole : « Puissiez-vous languir comme un *Pretendiente* ne peut se goûter, dans toute sa saveur, que par ceux qui ont approché ces pauvres hères ! Une famille fournit une petite somme d'argent à un jeune homme qui ambitionne une robe de juge, ce seul viatique doit pourvoir à sa subsistance et aux frais de trois ou quatre voyages annuels qu'il fait, aux résidences royales, avec un habit de gala qu'il porte, presque journellement, quand il va chez le souverain. Il doit également, avec ces maigres ressources, réparer les coups que la mauvaise fortune lui inflige à la table de jeu, chez sa protectrice. Quelle idée concevrait un Anglais de notre raffinement, s'il entrait dans une auberge

Digitized by Google

d'Aranjuez ? Il trouverait une grande cour pavée, entourée de chambres, remplies, chacune, de plusieurs pensionnaires, avec trois ou quatre mauvais lits et une ou deux chaises, pour tout mobilier. Là, l'un d'entre ces malheureux cire ses souliers, un autre reprise ses bas de soie, un troisième brosse l'habit de cour qu'il va porter, au lever du ministre, tandis qu'un quatrième reste dans son lit, à se reposer, comme il peut, de la dernière nuit, passée au bal. Il n'existe pas de fiacres, à Madrid, ni dans les *Sitios*. Aussi est-ce quelque chose, à la fois de pitoyable et de ridicule que le spectacle offert par ces juges, ces intendants, ces gouverneurs en herbe, qui sortent, en grand habit, après une laborieuse toilette et marchent, en sautillant, à travers la boue. Ils se dirigent, ainsi, vers le palais, pour se promener, de long en large, dans les galeries, pendant des heures, jusqu'à ce qu'ils aient réussi à s'incliner devant un ministre ou tout autre grand personnage, duquel dépendent leurs espérances. Ce devoir important accompli, ils vont manger un très frugal dîner, à moins que la fortune ne leur procure une invitation à un meilleur repas. Dans l'après-midi, ils se montrent aux promenades que fréquente la famille royale. Après quoi, la journée se termine par la *tertulia* de quelque grande dame, s'ils sont assez heureux pour être admis à lui payer, chaque jour, le tribut de leur respect.

Ceux qui visitent Madrid et les *sitios* sans se soucier des faveurs de la cour, peuvent s'amuser de ces scènes étranges. Mais la cour d'Espagne est trop raide, trop formaliste pour offrir une agréable résidence. La seule société à fréquenter, pour les personnages considérables, se rencontre dans le corps diplomatique. Le roi, tout occupé de la chasse, la reine ne pensant qu'à son boudoir, restent tous deux hostiles au théâtre. Deux établissements, seulement, donnent, chaque soir, une représentation. Mais l'opéra fut interrompu plusieurs années de suite parce que la cour prenait ombrage de ce que la haute classe s'y donnait rendez-vous, chaque jour. La reine est si jalouse de toute réunion, que les grands n'osent pas inviter plus de quatre ou cinq personnes à leurs tertulias. A peine voit-on un bal, à Madrid, dans toute une année ! Pareille fête ne se préparerait jamais, sans une permission préalable de la reine. Les agréables soirées de la marquise de Santiago, où se pressait la société la plus amusante et la

Digitized by Google

plus choisie de la capitale furent interdites par ordre de la police et cette dame dut fermer sa porte à ses amis.

On interdit même les combats de taureaux. La population oisive de la métropole traîna son ennui dans cette longue promenade que l'on appelle le *Prado*, après une matinée de flânerie, dans les rues, ou à la Puerta del Sol. Elle se chauffe au soleil, en hiver, sur cette large place, toute entourée d'édifices. Pendant la saison froide, les cafés se remplissent de monde, après le dîner, c'est-à-dire vers trois ou quatre heures. Pareil concours se produit au début de la soirée, mais le bruit, la fumée des cigares rendent l'endroit plus étouffant et plus désagréable qu'une salle de taverne, en Angleterre. Comment tenir une conversation quelque peu suivie en pareils lieux ! Il faut éviter tout sujet intéressant, crainte d'éveiller l'attention de la police ou de l'inquisition dont on redoute les espions. De là, ce goût dépravé qui contraint notre société à un ricanement perpétuel, à une éternelle raillerie.

Notre ressource, pour nos relations sociales, est de fréquenter la maison de don Manuel José Quintana (1), jeune avocat, que ses talents poétiques, ses lectures choisies, et l'étendue de son savoir placent au premier rang de nos hommes de lettres. La bonté de son cœur, la hauteur de ses principes et l'honorabilité de sa vie font de lui un ami incomparable et le plus agréable des compagnons. Après notre promenade du soir, au Prado, nous nous rendons dans son cabinet de travail. Là quatre ou cinq personnes, qui partagent ses goûts et ses opinions se rencontrent, pour converser sur toute espèce de sujet. Le caractère politique de Quintana se distingue par un double sentiment : une grande haine contre la tyrannie actuelle, un profond mépris pour l'influence qu'exerce, sur la cour espagnole, l'empereur Napoléon.

(1) Né en 1772. mort en 1857, publia à quinze ans son premier volume de vers. Dirigea une revue les *Variedades de ciencias literaturas y artes*. En 1806, fut nommé censeur des théâtres, puis rédacteur en chef du *Semanario patriotico ;* lors de l'invasion de Napoléon, il composa plusieurs odes patriotiques, s'attacha à la Junte centrale dont il rédigea les proclamations. La Restauration le destitua et le persécuta. Il resta toujours pauvre. Dans son extrême vieillesse quand il fut couronné publiquement en 1855 par la reine Isabelle, le célèbre poète dut emprunter de l'argent, pour s'acheter un habit neuf.

Digitized by Google

Avec ces amis nous tentâmes de fonder une revue. Mais l'insouciance de mes compatriotes, pour tout ce qui concerne la littérature et les tracasseries des censeurs royaux nous rebutèrent. Nous abandonnâmes cette publication, au bout de quelques mois. Si nos hommes de goût sont peu nombreux, ils ont, en outre, le malheur de se diviser en deux parties hostiles qui se poursuivent, mutuellement, de traits mordants et de brocards.

Moratin (1), le premier de nos auteurs comiques, est un homme dont le génie, s'il se fût affranchi de la théorie des unités et d'une servilité extrême aux règles d'Aristote, aurait élevé notre théâtre bien au-dessus des autres scènes européennes. Malgré les lisières qui l'entravent il nous a donné cinq pièces (2), dignes émules des meilleurs chefs-d'œuvre dramatiques modernes publiés en France ou en Angleterre. Rien n'égale ses qualités d'élégance, de vie, les grâces raffinées de son dialogue, la variété, l'intérêt, le pouvoir comique de ses caractères ! Moratin préside l'un des petits groupes littéraires de la capitale, tandis que Quintana dirige l'autre. Cependant, cet antagonisme ne provient pas uniquement d'un schisme littéraire. Moratin et ses amis ont courtisé le prince de la Paix. Quintana, au contraire, n'a jamais dédié une ligne au favori. Cette tacite réprobation s'est envenimée d'autres griefs, un peu plus explicites. La coterie dévouée à la cour a senti s'allumer sa colère. Cette inimitiée provoque des satires, des invectives dès qu'apparaît une composition quelconque, échappée à la plume de Quintana.

Sans me livrer à aucune dissertation, sur une matière aussi étendue, je me contenterai de faire connaître les noms de ceux qui composent la liste peu nombreuse de nos poëtes vivants.

J'ai déjà mentionné Moratin et Quintana. Je ne crois pas

(1) Leandro Fernandez de Moratin, né à Madrid, en 1760, mort en 1828. Vint en France, en 1787, à la suite du comte de Cabarrus, le père de Madame Tallien. Nommé par Joseph, directeur de la bibliothèque royale de Madrid, il conserva ce poste jusqu'à la restauration de Ferdinand VII. Passa en France, en 1817, retourna en Espagne pour peu de temps après la révolution de 1820, rentra en France, se fixa à Bordeaux, puis à Paris où il mourut.

(2) Voici les titres de ces pièces : El viejo y la nina (le vieillard et la jeune fille, 22 mai 1790) ; la Comedia nueva (la Comédie Nouvelle, 1792) el Baron en 1803 ; en 1804, la Mojigata (la fausse dévote) ; en 1806, El si de las niñas le oui des jeunes filles).

Digitized by Google

que le premier ait publié autre chose que ses pièces ou qu'il ait même réuni la collection de son théâtre. Sans doute la crainte des censures inquisitoriales ajourne ce travail. Il fut un temps où sa pièce, la *Mojigata* ou la fausse dévôte ne pouvait se jouer. Sans la protection du prince de la Paix, elle se rangerait, depuis longtemps, au nombre des ouvrages défendus.

Quintana a publié un petit recueil de poëmes assez courts. Cette œuvre le classe parmi les trop rares espagnols libres de montrer tout ce qu'ils valent. De quel gaspillage intellectuel, le régime oppresseur de notre gouvernement ne se rend-il pas responsable devant l'Europe civilisée ? Une vignette emblématique orne la couverture du livre de Quintana : Sur le seuil d'une triste construction gothique, un homme ailé paraît, couvert de chaînes. Il lève les yeux d'un air abattu et résigné vers le temple des Muses. Je n'aurais pas mentionné ce détail, peu important, s'il ne prouvait une fois de plus l'oppression tyrannique sous laquelle languit, sans espoir, tout esprit indépendant. Ce n'est pas, toutefois, la structure surannée de notre administration qui gêne seule le génie poétique de l'Espagne. Notre langage (on me permettra, peut-être, quelque hypothèse sur un sujet, rarement fouillé) notre langage, dis-je, manque de souplesse. La cause en provient de ce qu'un trop grand nombre de mots manquent de précision, les terminaisons sont peu variées, l'ampleur des adverbes tient trop à l'étroit dans la mesure des vers. L'harmonie de notre meilleure poésie paraît sonore et majestueuse. Mais il faut une adresse peu commune pour se rendre assez maître de pareilles qualités afin de laisser, à l'oreille, une impression de repos ; à l'esprit, une pleine satisfaction. Depuis l'introduction du rythme italien par Boscan (1) et Garcilaso (2), au début du XVI^e^ siècle, nos meilleurs poëtes ont imité, servile-

(1) Juan Boscan, né à Barcelone (?) mort en 1542. Servit, comme soldat, en Italie. Il fut précepteur de Fernando Alvarez de Tolédo, connu sous le nom de duc d'Albe. Il introduisit, dans la poésie espagnole, l'hendécasyllable italien.

(2) Garcilaso de la Vega, né en 1503, soldat de Charles Quint, se signala à Pavie, à Tunis, fut attaché au service de Pedro de Toledo, marquis de Villafranca, père du duc d'Albe. Il périt pendant la campagne de Provence, entre Draguignan et Fréjus, à l'assaut du fort de Muy. Il tomba dans les bras du marquis de Lambay, son ami, le futur Saint François de Borgia. L'ensemble de ses productions n'est guère volumineux, quelques élégies, une épître, cinq poëmes de facture extrêmement travaillée, trente huit sonnets, à la manière de Pétrarque.

Digitized by Google

ment, Pétrarque et les écrivains de cette école. Tout poëte espagnol pense, comme le chevalier de la Manche, qu'il doit se montrer, désespérément amoureux. La matière qu'il traite, l'inspiration qui l'anime, se réduisent à une description minutieuse de la dame de ses pensées. L'esclavage, sans exemple, de notre presse, a rendu plus pauvre notre langage. Un emploi quotidien et familier ternit ses plus beaux ornements, ainsi que l'influence délétère des allusions. A peine un tiers de notre copieux vocabulaire peut-il figurer dans une prose correcte, tandis qu'une très petite liste de mots compose tout le bagage d'une poésie qui veut éviter le ridicule et le dégoût. En dépit de tous ces obstacles, les compositions de Quintana contiennent beaucoup de profondes pensées et de sentiments vivants. Plût au ciel qu'une révolution inattendue affranchît son esprit d'une servitude, sans laquelle le génie le plus vigoureux voit ses traits s'émousser et tomber. Ses puissants vers inspireront alors dignement ses compatriotes. Doués des charmes aimables qui les distinguent, ils se relèveront encore par un noble sentiment, car ils respireront un amour pur et désintéressé de la liberté.

Le poëte qui jouit, de nos jours, de la plus grande vogue est Melendez (1), un avocat. Pendant quelque temps, professeur de littérature à Salamanque, le Prince de la Paix lui octroya une place, dans le Conseil de Castille. Peu après, on le relégua dans son ancienne résidence, où il resta jusqu'à ce jour. Melendez, doué de grands talents, joint à ses qualités plus de lecture et de savoir que la plupart de nos hommes de goût. Néanmoins sa popularité, comme poëte, reposa d'abord sur une assise bien fragile et bien chancelante, celle de ses poëmes anacréontiques et amoureux. Je ne leur reconnais guère d'autre mérite qu'une langue harmonieuse et une certaine simplicité élégante. La fade sensibilité, empruntée à l'école de Gesner, infecta la jeunesse de Melendez. S'il n'eut adopté de plus nobles sujets que sa *Colombe* ou sa *Phylis* ses

(1) Juan Melendez Valdès, né à Fresno, province de Badajoz en 1754, mort à Montpellier en 1817. Professeur à Salamanque juge au tribunal de Saragosse en 1789, procureur du roi à Madrid, en 1797. Poëte pastoral, il se tourna vers la philosophie, sur le conseil de Jovellanos. Au début de l'invasion française, il écrivit des poëmes ardents, appelant aux armes ses compatriotes, mais il finit par accepter une place de Joseph Bonaparte. On citera de lui los *Besos de Amor* qualifiés par M. Foulché Delbosc de chefs-d'œuvre de la poésie anacréontique espagnole.

Digitized by Google

volumes ne mériteraient d'autre place que la toilette d'une de nos *bergères* mondaines. Son âge mûr joignit au reste de ses Essais une collection d'odes et de pastorales, d'une grande habileté de facture quoique assez faibles quant à la hardiesse ou l'originalité ! S'il ne dépasse guère le rang de charmant versificateur, c'est moins, chez lui, faiblesse de génie qu'absence de liberté ! Melendez, paraît-il, prépare une traduction de Virgile. Vivra-t-il assez, pour l'achever ? En ce cas, je ne doute pas qu'il fasse honneur à notre pays.

Durant ces cinquante dernières années, on tenta d'éveiller la muse espagnole de sa torpeur ; on voulut la débarrasser de ce style affecté, raide et prétentieux, vêtement déplaisant dont nos Pétrarquistes, au XVI^e^ siècle, l'avaient affublée. Nul ne contribua davantage à cette émancipation qu'un officier de marine, M. Arriaza (1). Si à son admirable langue, à la vie ou à la fantaisie de ses fictions il joignait des pensées profondes, une connaissance exacte de la vie et le moindre naturel, les Espagnols pourraient se vanter de posséder un poëte original.

La poësie compte peu de noms remarquables. S'il me faut parler de notre éloquence, je crains de garder le silence ! Des années s'écoulent, chez nous, sans la publication d'aucun ouvrage remarquable. Quelque traduction d'un livre français, un sermon, de temps en temps, voilà toute la *copie* dont la Gazette de Madrid remplit ses colonnes. Une compilation, intitulée le Voyageur universel et la traduction d'un précis géographique de Guthrie (2) méritent le qualificatif de littérature industrielle, ou simplement de spéculation commerciale.

Il existe deux Académies royales ; l'une pour la fixation

(1) Juan Bantista Arriaza, né à Madrd, le 27 février 1770, il abandonna la marine à cause de sa vue. En 1797, quelques-unes de ses poésies, sous le titre de Las *Primicias, o coleccion de los primeros frutos poeticos de J. B. A.* Il devint diplomate. Envoyé à Londres, il y termina, en 1802, son poème descriptif et moral *Emilia*. Partisan déterminé de l'absolutisme, ennemi des *afrancesados*, des Cortés et du parti constitutionnel, ennemi de Blanco, il attaqua ce dernier par un journal intitulé l'*Anti Espagnol* répondant aux articles de l'*Espagnol* publié, à Londres, par Blanco. La Restauration le récompensa, lui octroya une haute situation dans l'administration, la croix de Charles III et la place de majordome de semaine auprès du roi, il mourut en 1837.

(2) Ecrivain écossais, né en 1708, mort à Londres en 1770, auteur d'un précis de géographie.

Digitized by Google

du langage, l'autre pour l'avancement de l'histoire. Nous devons, à la première, un dictionnaire, mal digéré, avec une très mauvaise grammaire ; à la seconde, quelques bons discours et un dictionnaire incomplet d'histoire et de géographie. Si l'Académie espagnole eût continué ses premiers travaux, si elle avait réclamé le concours de réels talents, au lieu de s'encombrer de membres, dont les noms ronflants et les titres la rendent ridicule, le dictionnaire serait avancé, grâce à l'expansion splendide de notre langue, une des plus riches, parmi celles de notre temps. L'esprit philosophique de ce siècle s'appliquerait à élucider les éléments. Cette académie publie un volume d'Essais et de poëmes, récompensés, par elle. Ces prix se décernent à quelques rares concurrents. Les poëtes y donnent largement carrière à un esprit d'imitation servile dont j'ai déjà parlé. Les prosateurs s'y montrent, généralement, raides et affectés. Notre style se distingue actuellement par son manque d'équilibre. Dépourvu de l'aisance si remarquable chez nos vieux auteurs, il oscille entre l'emphase verbeuse de leur langue et la concision épigrammatique des auteurs français, de second ordre, sans atteindre toutefois ni l'enjouement, ni la grâce de ces derniers.

Tant que nous serons condamnés au mortel silence, qui pèse, depuis des siècles, sur la nation, il y a peu de chance que le bon goût dresse aucun drapeau, autour duquel se rallieront les prosateurs espagnols. Capmany (1), sans doute, notre meilleur philologue vivant et notre meilleur écrivain en prose, reproche à nos auteurs leurs plagiats du XVI^e^ siècle, époque que certains nomment l'âge d'or de notre littérature ! Les traducteurs de Madrid transforment au contraire notre langage en un dialecte français, sorte de patois inintelligible à l'une et à l'autre nation ! La vérité se trouve, sans doute, entre ces deux excès. La plus grande partie de notre vocabulaire risque de devenir ou vulgaire ou suranné. Les langues grâce aux progrès intellectuels, servent en Europe de véhicules et d'instruments à la pensée. La nôtre demeure bien loin en arrière, quant à la puissance de l'abstraction et à la précision des termes. Nos riches trésors, ensevelis si longtemps, doivent passer sous la frappe et le polissage de l'ouvrier avant de circuler comme une valeur de bon aloi. Nous n'en

(1) Antonio de Capmany, 1742-1813.

Digitized by Google

formerons pas une nouvelle, adaptée à nos besoins et à nos usages présents, si nous nous bornons à retrancher une expression, parce qu'elle se rencontre chez les écrivains de la dynastie autrichienne, ou si nous défigurons notre idiome par des gallicismes. Notre but devrait être de penser par nous-mêmes, dans notre propre langue. Je dis, de penser et d'exprimer nos idées avec clarté, force et précision. Je ne parle pas d'imiter la sonorité vide qui gonfle d'ordinaire les pages des vieux écrivains, nos ancêtres.

(A suivre.)

François Rousseau.

Digitized by Google

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

D'UNE

FAMILLE NOBLE DE PROVINCE

Pendant le XVIII^e^ siècle

(*Suite*)

Extrait de l'Histoire du Fanatisme par Brueys. Tome IV, pages 259 et suiv.

Au commencement du mois de juillet 1709, le Duc de Roquelaure, étant arrivé à Saint-Pierre-Ville, y apprit que, sur le bruit de sa venue, les Fanatiques s'étoient retirés du côté de Vernoux sur la montagne d'Isserlets... Il prit aussitôt la résolution d'aller les attaquer sur cette montagne par trois endroits. M. le chevalier de Miroménil avec deux bataillons du régiment de Querci, dont il étoit colonel, eut ordre de marcher à Vernoux ; le régiment de Dragons de Languedoc marcha à St-Julien, et le Duc de Roquelaure avec les autres troupes se porta du côté du Cheilar et de Gluiras ; ces détachements partirent des environs de Saint-Pierre-Ville le 8 juillet à deux heures après minuit, et arrivèrent à neuf heures du matin aux lieux où il leur avoit été ordonné de se rendre, mais quand on voulut commencer l'attaque on fut bien surpris d'apprendre que les Révoltés s'étoient retirés pendant la nuit. On se mit aussitôt à fouiller la montagne, les bois et tous les lieux des environs pour tacher de les trouver ; mais ce fut inutilement, et l'on ne découvrit qu'à quatre heures du soir qu'ils avoient tenu la route de Crussol.

Sur le champ, le Duc de Roquelaure ordonna au chevalier de Miromenil de les suivre à la piste avec ses deux bataillons de Querci, et comme il y avoit apparence au chemin qu'ils

Digitized by Google

avoient pris que leur dessein étoit de se jetter dans les Boutières par Saint Fortunat, il marcha lui-même de ce côté là avec les autres troupes, et passa au dessus de Vernoux pour les couper et les mettre entre deux feux. Le chevalier de Miromenil ne discontinua point de suivre les révoltés jusqu'à ce qu'il les eut découverts. Il les joignit enfin à six heures du soir près d'un lieu appellé Barjac. Ils étoient postés sur la montagne de Leiris, qui est fort haute et de très difficile accès, et au pied de la quelle coule la petite rivière de Bresson. Dans la saison où l'on étoit alors, il y avoit encore assez de jour pour les combattre. Il passa ce ruisseau à leur vûe, et commença à monter par leur droite pour les attaquer.

Dès qu'ils s'apperçurent qu'on marchoit à eux, ils firent un mouvement qui fit croire qu'ils alloient se jetter dans un bois qui est de l'autre côté de la montagne ; mais un moment après, on les vit revenir dans leur premier poste. Il s'y rangèrent en bataille, préparèrent leurs armes et se mirent à chanter des Psaumes. On étoit assez près d'eux pour juger qu'ils étoient environ deux cents : Cependant, quoi qu'ils fussent en si petit nombre, ils ne voulurent pas se servir de l'avantage de la hauteur que nous n'avions pû encore gagner sur eux. Ils vinrent fièrement à nous, s'approchèrent à dix pas des bataillons et firent leur décharge un genouil à terre avec cette audace que le fanatisme donne à ceux à qui il a fait perdre la raison.

Nos soldats essuyèrent leur feu sans se rompre, et quoi qu'ils eussent encore à monter ils allèrent sur eux d'une manière si vive et si prompte qu'ils ne leur donnèrent pas le tems de recharger, mais les enfoncèrent de tous côtés, la bayonette au bout du fusil, tuant tous ceux qu'ils pouvoient joindre. Les révoltés ne laissèrent pas encore, quoiqu'accablés de toutes parts, de se défendre jusqu'à la dernière extrémité et de combattre en désespérés, les uns à coups d'épée, les autres avec des faux emmanchées à rebours, et ceux qui n'avoient pas d'autres armes se servoient de pierres que le champ du combat leur fournissoit abondamment.

Il y en eut plus de six-vingts de tués sur la place. Par les dépouilles des morts, dont les soldats profitèrent, on ne douta point que les principaux des rebelles n'eussent été tués. Le champ de bataille se trouva couvert de leurs armes. Pour le nombre des blessés, il ne fut pas possible de le savoir ; la

Digitized by Google

plûpart se trainèrent comme ils purent d'un côté et d'autre dans les bois ; et ceux qui ne purent pas fuir ne voulurent point de quartier. On poursuivit les fuyards jusque bien avant dans la nuit.

Cependant cette action, toute complette qu'elle fut, ne laissa pas de nous couter assez par la résistance opiniatre que firent des gens à qui la faim, le désespoir et le fanatisme inspiroient l'audace, la fureur et le mépris de la mort. Le chevalier de Miromenil, qui combatit à la tête de ses bataillons avec toute la conduite et la valeur possibles, y fut blessé d'un coup de pierre à la tête et eut le bras cassé d'un coup de fusil. Les deux capitaines de grenadiers de son régiment y furent tués. Il y eut encore deux autres capitaines et trois lieutenants blessés, dix soldats tués et une quarantaine blessés.

Le sieur du Molard, qui connoissoit parfaitement le pays, et que M. de Basville avoit donné au chevalier de Miromenil pour le conduire, contribua beaucoup à cet heureux succès par les bons avis qu'il lui donna et par la route qu'il fit tenir aux deux bataillons de Querci, qui se signalèrent dans cette occasion et par la diligence qu'il firent dans leurs marches et par la valeur avec la quelle ils combattirent.

Ce fut dans cette action qu'on vit faire à un nommé Justet de Vals un coup qu'on aurait de la peine à croire, si plusieurs n'en avoient été les témoins. Cet homme féroce n'ayant plus d'armes à la main et se voyant pressé par deux grenadiers qui ne lui donnoient pas le tems de lever des pierres, les saisit tous deux par les cheveux, et comme il étoit extrêmement fort, il se mit à les secouer l'un contre l'autre avec tant de violence qu'il les auroit peut être assommés, si un de leurs officiers n'étoit survenu qui le perça de plusieurs coups d'épée au travers du corps, sans lui pouvoir faire lacher prise, qu'après qu'il les eut entrainés tous deux par terre avec lui et qu'il eut expiré sur eux.

Les misérables restes de cette troupe de révoltés eurent toute la nuit pour s'éloigner et s'aller cacher dans les cavernes des montagnes et dans le fond des bois dont ce pays est couvert. Aussi le lendemain et le jour suivant, quelque recherche qu'on en fit de tous côtés, on ne put trouver qu'une vingtaine de ces malheureux qui quelques jours après furent condamnés à la mort et exécutés à Vals, à Privas et à Vernoux.

Digitized by Google

Lettre de M. de Lamoignon de Basville à M. de Jovyac, colonel d'infanterie.

A Montpellier, ce 15 octobre 1709.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 8 de ce mois ; je suis bien faché que vous n'aiés pas vû mon fils en passant, il auroit été ravi du plaisir que vous lui auriés fait, mais nous ne laissons pas que de vous être fort obligés de la bonté que vous avés bien voulu nous témoigner en cette ocasion ; nous voudrions pouvoir vous en marquer notre reconnoissance...

DELAMOIGNON DE BASVILLE.

Année 1710.

Sommaire : Evasion d'un pasteur protestant.

Lettre du duc de Roquelaure à M. de Jovyac, commandant en Vivaretz.

A Montpellier, le 10 octobre 1710.

C'est, monsieur, pour vous donnés avis que le nommé Bernard (1), fameux prédicant du Vivaretz, s'est sauvé des prisons de la citadelle du S^t^-Esprit avec trois autres prisonniers déserteurs, dont un du régiment de Courten et les deux autres du régiment de Quercy.

Comme il est très important de les faire reprendre et particulièrement le d^t^ Bernard, donnez ordre dans tous les postes de vostre inspection qu'on ait une nouvelle attention sur tous ceux qui y passeront pour tacher de découvrir et arester le d^t^ Bernard, duquel M. Dumolard doit vous envoyé le portrait par mon ordre ; vous enverrez des copies du d^t^ portrait dans tous vos postes.

Par l'examen que j'ay fait des déserteurs du régiment de Portes qui ont esté arrestéz en passant le Rhosne, et conduit icy, j'ay apris que les ennemis avoient détaché des sergents

(1) Probablement Jacques Bernard, calviniste érudit, né à Nyons en 1658, mort à Leyde en 1718.

Digitized by Google

et des grenadiers des régimens a dessin de les faire passés en cette province ; vous trouverez cy joint le portrait de 4 de ceux qui ont esté détachez,.....

LE DUC DE ROQUELAURE.

Ces quatre hommes sont des Cévènes et sergent dans le régiment de Portes au service du duc de Savoye ; ils ont esté envoyés en cette province depuis deux mois.

Année 1711.

Sommaire : Précautions prises contre le duc de Savoie.

Lettre de M. de Courten à M. de Jovyac.

A Tournon, le 10 avril 1711.

J'approuve fort, Monsieur, que vous ayés envoyé dans les prisons de Privas les deux Mignons qui ont blessé l'officier menant une recrue. Quand je serai plus particulièrement informé de cette affaire, je manderai au s^r^ Pradattes ce qu'il y aura à faire...

COURTEN.

Lettre de M. de Lamoignon au même.

A Montpellier, le 13 juillet 1711.

Toutes les précautions que vous prenés, Monsieur, sont fort bonnes, on n'en sçaurois trop prendre meintenant, car voici le temps qu'il faut penser plus que jamais à redoubler de soins et d'attention, étant certain que M. le duc de Savoye tourne ses dessins du côté du Dauphiné...

DELAMOIGNON DE BASVILLE.

Digitized by Google

Année 1712.

Sommaire : Relation des violences commises par un officier.

Lettre de M. de Courten à M. de Jovyac.

A Tournon, le 3 février 1712.

Je viens de recevoir, Monsieur, vos deux lettres du 29 du mois dernier et du premier de celluy cy avec celle de M. de Cheylus. Je suis bien faché qu'elle soit arrivée trop tard pour faire rendre au chevalier de S[t] Jean le soldat enlevé à Freyssentt en Coyrou, quand la revue de cet officier a passé à Tain. Bien loing de souffrir des pareilles violances, je ne cherche que l'occasion de faire arrester le premier officier prévenu des pareilles violances pour en faire un exemple. C'est pour cella que je vous avé adressé l'ordre pour arrester le S[r] Melet, que M. l'Evesque de Viviers me paroist, par les lettres qu'il m'a escrittes, avoir pris sous sa protection seulement pour contrecarrer M. de Rochepierre, qui m'a envoyé les plaintes et les informations faites contre luy. Par les lettres de M. l'Evesque de Viviers il ne paroist pas que le S[r] Melet soit party encore de ce pays cy, puisqu'il me mande, et le S[r] Melet aussy, qu'il se rendra auprès de moy pour se justifier des accusations formés contre luy. Mais comme il y a huit ou dix jours que M. l'Evesque et luy m'ont mandé qu'il se rendroit icy incessament, et qu'il n'y est point venû, je vous prie de nouveau de faire mettre mon ordre en exécution, si le S[r] Melet est encore en ce pays cy, comme je le dois juger par une dernière lettre que j'ay reçue avant hier de M. l'Evesque sur ce sujet. Si il se trouvoit party avant la datte de la lettre de M. de Viviers, j'aurois lieu de ne pas doutter que ce prélat n'a voulu que m'amuser pour donner le temps au sieur Melet de s'en aller. En ce cas, ce qui est différé ne sera pas perdu, car si il revient dans ce pays cy, je n'oubliray pas ses violances n'y son mépris de l'autorité qui m'est confiée en me mandant qu'il viendroit se justifier auprès de moy et d'y avoir manqué. Il peut bien compter que, dès que je le sçauray dans le pays, je prendray de si justes mesures que je le fairay arrester, et qu'il ne m'écha-

Digitized by Google

pera pas, malgré toute la protection que M. l'Evesque de Viviers paroit donner à l'impugnité des violances commises par cet officier.....

COURTEN.

Lettre du même au même.

A Tournon, le 25 novembre 1712.

.....M. Dumolard m'avoit mandé du Bourg que M. de Viviers estoit mieux, mais je vois par vostre lettre qu'il est plus mal. Si il en mal arrivoit, je crois qu'il ne seroit pas infiniment regretté..... On m'assure que M. le Maréchal de Barvik (1) est aujourd'hui à Lyon qu'il s'en va en Roussilion pour tenter avec un renfort de trouppes de dégager Girone, à quoy, comme vous sçavez, M. le comte de Fiennes n'a pu réussir.....

COURTEN.

Année 1713.

Sommaire : Même sujet que l'année précédente.

Lettre du duc de Roquelaure à M. de Jovyac.

A Montpellier, 27 janvier 1713.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous avés pris la peine de m'écrire le 24 de ce mois ; je suis très fâché qu'il n'y ait pas eu moyen de faire arrester le sieur Melet, persuadé comme vous qu'il n'estoit plus à Viviers, puisque le Sr Makana ne l'y a point trouvé. Ayés attention je vous prie, à ce qu'on ne le manque pas s'il est assés hardy de revenir dans païs.

LE DUC DE ROQUELAURE.

(*A suivre*).

Comte DE SAINT-POL.

(1) Jacques Fitz-James, duc de Berwick, maréchal de France (1706).

Digitized by Google

RICHELIEU ET L'OPPOSITION

PENDANT LA GUERRE DE TRENTE ANS

(1635-1638)

L'explication de nos défaites répétées et terribles dans les premières campagnes de la guerre de Trente Ans se trouve, en grande partie, dans le mécontentement profond suscité par la politique de Richelieu. L'étonnante rapidité de la chute de nos forteresses picardes en 1636, la mollesse de nos généraux, l'indiscipline et la désertion qui minaient nos troupes, ne sont que les manifestations d'une opposition qui recrutait ses membres dans toutes les classes de la nation. Pour de nombreuses raisons, la guerre, son origine, son but et ses conséquences furent en France l'objet d'une croissante impopularité.

Il ne faut pas, en effet, assigner d'autre cause à la lutte que Richelieu dut soutenir, de 1635 à 1639, contre ses adversaires politiques. Sans doute, le grand ministre avait toujours rencontré sous ses pas l'hostilité, tantôt sournoise, tantôt brutale, des classes dirigeantes. Mais tant que ces dernières n'avaient visé qu'à la défense de leurs ambitions frustrées, elles n'étaient restées en France qu'une faible minorité. Lorsque, au contraire, le programme anti-autrichien du Cardinal eut jeté le pays dans la lutte où l'Europe s'exterminait déjà depuis vingt ans, la situation changea. Aux anciens griefs de dureté, d'avarice, d'égoïsme, de favoritisme, se substituèrent des réclamations d'ordre religieux, politique, ou social, et, par cela même, plus facilement comprises et plus impressionnantes. Changeant de tactique, mais sans abandonner l'objectif, qui était la chute de Richelieu, les adversaires de ce dernier lui reprochèrent son attitude vis-à-vis du Saint-Siège, ses alliances protestantes, son

Digitized by Google

imprévoyance, sa folie d'avoir déclaré lui-même la guerre en pleines crise de réformes militaires ; ils lui reprochèrent aussi ses continuels emprunts, ses épuisantes levées d'impôts, et sur ce point, ils rencontrèrent souvent un écho dans le peuple, également ruiné par ses défenseurs et par ses ennemis.

Dernièrement, en présentant au public les « Comptes de la Maison de Richelieu pour l'année 1639 », M. Deloche avait consacré un fort intéressant chapitre à cet abbé de Saint-Germain, Mathieu de Morgues, d'abord polémiste aux gages du ministre, devenu ensuite son plus violent adversaire. Mais de Morgues plaçait la question sur le terrain privé et personnel : on rencontre chez lui peu de satire politique à proprement parler. Dans les quelques libelles que nous allons étudier, nous verrons au contraire la politique prendre le premier rang. C'est que les temps avaient changé : l'on était en pleine guerre, et tous se ressentaient des effets de la volonté du maître (1).

Les premiers symptômes de l'opposition datent du lendemain même de la déclaration de guerre à l'Espagne. Des réformes militaires, des innovations considérables, telles que la création des régiments et leur substitution à l'unité, toute féodale, de la compagnie (réformes et innovations qu'un prochain changement ministériel allait accentuer et consacrer) (2), avait quelque peu désorganisé nos forces. Assez avancés pour disloquer les anciennes institutions, mais trop inachevés pour leur substituer sur-le-champ la nouvelle organisation, ces changements nous mettaient en fâcheuse posture devant nos voisins des Pays-Bas et de la Franche-Comté. Ajoutez à cela la médiocrité, voire l'incapacité des hauts chefs, dont un trop grand nombre ne devaient leur avancement qu'à leurs parentés, tandis que d'autres se posaient en ennemis déclarés de la Cour, et vous aurez une faible idée de l'anarchie alors régnante. Tout le monde se rendait compte de cette

(1) Nous avons consulté, pour cette étude, les nombreuses pièces que renferment, tant aux imprimés qu'aux manuscrits, les bibliothèques Nationale et Mazarine, ainsi que des documents inédits de diverses provenances.

(2) Le remplacement de Servien par Sublet de Noyers au Secrétariat d'État de la Guerre (fév. 1636).

Digitized by Google

situation. Et lorsque la malheureuse campagne de 1636 eut amené l'adversaire jusqu'à Chantilly, lorsque Paris eut compris que l'hésitation des envahisseurs avait été son unique sauvegarde, les malédictions et les injures tombèrent dru sur celui dont, disait-on, la folle impéritie avait failli perdre la France.

Généralement, les pamphlets commençaient sur un ton où l'ironie se mêlait au lyrisme. « C'est à ce coup, dit l'auteur d'une *Relation plaisante et récréative,* que notre France est devenue un bois de lauriers et de palmes ». Puis cela tourne court et devient subitement un libelle d'une violence inouïe, rempli des plus grossières injures. Tantôt on accuse Richelieu de faire répandre dans Paris de fausses nouvelles de victoire, nouvelles qualifiées par un Flamand de « brides à veaux pour confiturières (?) », ou d'enfler outre mesure nos modestes succès. Tantôt on se félicite ouvertement des victoires ennemies, et c'est là, malheureusement, une forme d'opposition qui n'est que trop répandue. Une autre fois, c'est « ung bon chrestien et fidèle citoyen » dont les « Derniers advis à la France » accusent tout crûment le cardinal de tous les crimes de lèse-majesté. Il adjure successivement les princes, la noblesse, le clergé, les partisans, le peuple, les moines, d' « ôter généreusement la cause de tous les maux », et ainsi d'acquérir « une grande gloire devant les hommes, et beaucoup de mérite devant Dieu ». Cet appel non déguisé à l'assassinat politique se termine par la citation des *Proverbes*: *Qui dicunt impio : justus es, maledicunt eis populi, et detestabuntur eos tribus. Qui arguunt eum, laudabuntur, et super eos veniet benedictio.* L'*impie,* on le verra plus loin, c'est Richelieu.

Les désastres de 1636, on l'a déjà dit, font redoubler de violence la plume de l'opposition. Une pseudo-*Lettre interceptée* nous décrit l'étonnement de ceux qui, depuis quatre ans, provoquent les malheurs actuels. « S. Em. ducale a veu la Capelle prise, et ensuite le Cattelet, le passage de la Somme forcé, nos trouppes battues, et Corbie rendu. Il s'est imaginé qu'il couvriroit le mauvais ordre qu'il avoit donné aux places frontières... Il a faict passer pour traistres ou pour lasches ceux qui commandoient dans ces trois places... Au lieu d'encourager la Noblesse au service du Roy, on la désespère pour couvrir les fautes d'un favory ». Ailleurs, on use de

Digitized by Google

moyens plus détournés. Un libelliste, prudemment anonyme, comme tous ceux que nous citons, accuse le parvenu La Meilleraye, neveu du cardinal, d'avoir accepté 100.000 livres de pot-de-vin pour la régie des poudres. Un autre, l'auteur des fameuses *Contre-vérités*, ridiculise agréablement les parents et partisans du ministre :

Tout le monde est content, et chacun vit en paix,
Nous sommes dans un siècle où l'on dit ce qu'on pense...
Boutillier est habile, et sort d'illustre sang...
Des Gordes et d'Arval sont gens de bon discours...

et ainsi de suite. Un imitateur jaloux du précédent, et désireux de le surpasser, écrit à la louange de Richelieu de longues pages emphatiques sur « l'éclat de ses héroïques actions dont la moindre est un miracle », sur la nécessité où il est d'avoir toujours des ennemis, « pour mettre en relief sa vertu et sa valeur. » Puis à la fin — *in cauda venenum*— une petite note manuscrite : « *Le Prophète françois* — titre de l'ouvrage — *doit estre entendu à rebours pour estre véritable* ».

D'autres pamphlets jettent pêle-mêle à la face de l' « homme rouge » tous les reproches d'ordre politique :

Exact payeur des espions,
Grand antasseur de bénéfices...
Redouté de tout l'univers,
Maudit de tous et haï de l'Espagne,
Grand corsaire dessus les mers,
Aymé des Ottomans, l'effroy de l'Allemagne,
Ennemy des principautez,
Des Parlemens baston sévère,
Aspirant à la Royaulté,
Chrestien, turc et payen suivant le nécessaire,
Surintendant et cardinal,
Chancelier, grand roy, Pape sans couronne...

Le fameux P. Joseph, cela va de soi, a aussi sa part dans le déluge d'imprécations, et c'est une manière de braver Richelieu. Mais ce qui dut sans doute exciter le plus la colère de ce dernier, ce furent les deux célèbres pièces des *Mil vers* et du *Passage de la Somme,* cette dernière œuvre du comte d'Epinay, fils du maréchal de Saint-Luc. Les *Mil vers* ont été reproduits dans leurs parties essentielles par M. Roca (*Le grand siècle intime*, ch. IX); ils figurent en entier dans trois ou quatre manuscrits de la Bibliothèque

Digitized by Google

Nationale (1). C'est une diatribe extrêmement virulente sur le gouvernement odieux dont souffre la France, « si languissante » grâce à ce « ministre des enfers, démon de l'univers » : il nous a livré aux étrangers, les a attirés chez nous, a dégarni nos frontières : il est responsable de tous les malheurs. Quant au « Passage de la Somme », demeuré inachevé, c'est un peu le même genre ; ce poème a des allures épiques :

> Je chante les combats, et la fureur tragique
> Qui désola les champs de la Gaule Belgique,
> Lorsque d'un vain défy l'Espagnol irrité
> Vint payer l'agresseur de sa témérité,
> Et, du combat d'Avein prenant juste vengeance,
> Fit tourner les talons à mainte escharpe blanche...
> Incomparable prince, éminent Richelieu
> Que ma muse naissante invoque comme un Dieu,
> Je ne saurois sans vous notre histoire décrire,
> Ni manquer de fureur, si la vostre m'inspire :
> Déclarez-vous parrain de ses enfants trouvez :
> Aucun n'en médira si vous les recevez.

Puis vient le récit de la déclaration de guerre... et brusquement, au lieu d'histoire, nous avons de la polémique : un dialogue ridicule entre le P. Joseph et Richelieu, se confessant mutuellement de toutes les fautes commises dans l'organisation de la défense en particulier, et dans leur attitude politique en général (2).

Ces deux derniers ouvrages ont un mérite, bien rare parmi leurs semblables : ils ne renferment aucune injure grossière. Je ne parle pas ici, bien entendu, des allusions plus ou moins voilées, et toujours d'un goût douteux, à la vie privée et aux infirmités du cardinal : les plus intelligents des pamphlétaires n'ont pas cru déparer leur œuvre en usant de termes impossibles à reproduire. Mais en restant sur le seul terrain d'ordre général, combien de fois ne relève-t-on pas, à l'adresse du ministre, les mots d'*infidèle*, de *trompeur*, de *menteur*, de *voleur*, de *tyran*, d'*usurpateur*, pour ne citer que les plus fréquents !

(1) Cf. notamm. Mss. fr. 13.641 et 19.146.

(2) « L'allarme se répandit bientôt jusqu'à Paris : on y déchiroit publiquement le Cardinal, comme l'auteur de tous les maux auxquels le Royaume étoit exposé... » (De Limiers, *Annales de la Monarchie française*, I, 285).

Digitized by Google

Nous n'en finirions pas, si nous voulions passer en revue la presse anti-gouvernementale de l'époque. Même cantonnée dans les étroites limites des débuts de la guerre de Trente-Ans, une étude complète déborderait le cadre de cette esquisse. Les quelques libelles cités plus haut suffisent à donner une idée de la violence de la lutte. Celle-ci ne s'apaisa jamais, pas même devant la tombe, je dirais volontiers : encore moins, l'impunité étant désormais assurée à l'insulte. Parmi les pièces politiques assez nombreuses dans l'innombrable floraison d'écrits qui saluèrent la mort du cardinal, les meilleures sont sans contredit le *Te Deum* et l'*In exitu* du cardinal de Richelieu, parodies burlesques du cantique et du psaume bien connus. Nous ne citerons que celle qui fait allusion aux événements de notre époque :

Un ministre d'Estat, par des raisons subtiles,
D'une guerre sans fin jetta les fondemens,
Et de l'ambition suivant les mouvemens,
Dépeupla par le fer nos campagnes fertiles.

Dans ces calamitez rendant ses soings utiles,
Mit les choses à son gré dans les gouvernemens,
Corrompit le clergé, gagna les Parlemens,
Se saisit de l'argent de nos meilleures villes.

Par son ambition, il fit perdre le rang
A la mère du Prince et aux princes du sang ;
Il désarma le Roy, fit exiler son frère,

Lorsqu'un mal imprévu le rendit aux abois.
Toi qui cognois le mal qui luy restoit à faire,
Bénis Dieu, qui soutient le sceptre de nos roys ! (1)

Si des opposants de l'ordre intérieur, pour ainsi dire, nous passons à ceux de la politique étrangère, nous constatons la même impopularité quant à la ligne de conduite suivie par Richelieu dans les affaires européennes.

Le 24 juin 1635, Son Altesse don Ferdinand, Infant d'Espagne, lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas et de Bourgogne, avait lancé une solennelle *décla-*

(1) Bibl. Nat. Mss. fr. 23,993, p. 10. — Nous n'avons pas mentionné, parmi tous ces adversaires de Richelieu, Gaston d'Orléans et le comte de Soissons, les auteurs du fameux *complot d'Amiens* de 1636 : c'est que leur acharnement contre le ministre, quoi qu'en disent Montrésor et les autres, provenait d'une rancune toute personnelle.

Digitized by Google

ration touchant la guerre contre la couronne de France. Il y vantait, — c'était son devoir — la modération des souverains espagnols, discutait la question qui avait mis le feu aux poudres, celle de la protection que nous accordions à l'électeur de Trèves ; puis il terminait en déclarant n'être « ny autheur, ny cause de l'infraction ny rupture de la paix, ny des maux qui peuvent procedder de la guerre encommencée par le roy de France » ; et il jurait une guerre à mort, « suivant toutes les rigueurs permises », à ces Français, « violateurs des droicts des gens, fauteurs des hérétiques, et perturbateurs de la religion catholique, apostolique et romaine, et du bien et du repos des pays obéyssans de par deçà ».

La question était nettement posée. L'Europe allait assister à un choc de principes, mais cela, c'était pour la façade, pour les diplomates. Au fond, la paix était impossible, parce que c'était la lutte de la raison d'Etat contre elle-même. En des pages admirables de netteté, Albert Sorel nous a montré comment cette raison d'Etat avait toujours été, sous l'ancien régime, la ligne de conduite des gouvernements, et comment elle avait trouvé en Richelieu, tout particulièrement, un ardent champion (1). De son côté, le Cardinal-Infant venait de le déclarer avec une brutale naïveté : « On ne peut négliger le bien de ses subjects ». Le bien du royaume, l'accroissement de territoire et d'influence du royaume, c'était, pour chacun des adversaires, la seule règle. Peu importaient les moyens ; dévastation inhumaine, lutte contre le Pape, alliance protestante. Il fallait, avant tout, arriver au but (2). Or, par la force des circonstances, Richelieu se montra moins scrupuleux que l'Espagne sur ce choix des moyens. C'est là tout le secret, toute l'origine de l'ardente opposition que l'Espagne, au nom des *principes*, entretint et encouragea chez nous.

Il est triste de constater, en effet, que le *Manifeste* du 24 juin fut le signal de l'éclosion de toute une flore de pamphlets politiques, écrits par des Français contre la France, qui, luttant pour se faire la place grande au soleil, usait des seules armes que lui laissât la diplomatie de ses ennemis. Un prétendu « bon vassal du Roy catholique » ouvrit la série des

(1) A. Sorel, *L'Europe et la Révolution*, t. I, pp. 16-24.

(2) Remarque intéressante : la Bibliothèque Mazarine possède un exemplaire magnifiquement relié du « *Prince* » de Machiavel aux armes de Louis XIII.

Digitized by Google

libelles. Mêlant étrangement les considérations les plus diverses, il partit en guerre contre Richelieu. « Le Roy de France (1) inquiète l'Empire, l'Italie, le Pays-Bas, trouble toute la chrétienneté par ses factions, et par ses armes retient injustement le bien d'autruy. Il oste les privilèges aux provinces et villes de son royaume, tyrannise son peuple, le chargeant de tailles, gabelles, et autres impositions extraordinaires et excessives, pendant qu'il l'amuse avec des gazettes remplies de mensonges et de prouesses imaginaires et supposées... Il a faict mourir plusieurs autres personnes de qualité, auxquelles on ne pouvoit rien reprocher, sinon leur raisonnable affection envers leur patrie. Bref, depuis 5 ou 6 ans, il a faict passer plus de ses subjects par les mains de bourreaux, que tous les princes de l'Europe n'en ont fait chastier des leurs en 30 ans ». Conclusion : « Il faut, de commune résolution, aller assister ces pauvres Français accablez, et les ayder à se libérer de la rude servitude où ils sont misérablement soubmis. Il faut secourir ce royaume désolé, *avec une puissante armée,* pour luy donner moyen de recouvrir son ancienne franchise et liberté ».

On l'a déjà dit : la raison d'Etat justifiait tout, même cet appel ouvert à l'insurrection contre le gouvernement, en même temps qu'au secours de l'étranger. C'est une sorte de précédent à la déclaration de Pillnitz. Seulement, pour toute menace, le *bon vassal* de l'Espagne décochait *in extremis* cette flèche du Parthe : « Les superbes républiques des nations fières, — ceci pour notre alliée, la Hollande, — sont très pernicieuses voisines aux monarchies, parce que tous les hommes ayment naturellement leur liberté, et la croyent mieux maintenir en démocratie et soubs le gouvernement populaire ».

Au fond, — au fond de l'argumentation, bien entendu, — ce que l'auteur ne pardonne pas à Richelieu, c'est « l'hérésie » où les alliances de ce dernier conduisent la France, — et aussi, sans doute, la crainte de voir aller à cette politique réaliste les sympathies des Pays-Bas.

C'est également là le thème fondamental d'un autre pamphlet, le « *Manifeste pour la justice des armes de la Maison d'Autriche* », avec ce sous-titre ironique : « Imprimé à

(1) Ce détail, on verra plus loin pourquoi, semble indiquer une provenance étrangère. Les pamphlets français ne mettaient jamais le Roi en cause.

Digitized by Google

Amiens, avec permission, 1636 ». La déclaration de guerre faite par le Roi, c'est-à-dire par Richelieu, « qui est en France non un conseiller, mais tout ce qu'il veut estre », est la défense « forcée de calomnies » d'une « mauvaise cause » : que toute la responsabilité en retombe sur lui ! Aussi bien, les princes, excédés de nos « perfidies, entreprises, violences, trahisons et mépris », se liguent enfin contre « ce signalé brouillon ». Mais, ici encore, nous retrouvons le suprême argument : la question religieuse ; et, en terminant, l'auteur souhaite, lui aussi, que tous « les bons français », incapables d'approuver cette politique, « prendront l'occasion pour se tirer de l'oppression qu'ils souffrent ».

Puis un théologien ou prétendu tel, qui ne signa prudemment que de ses initiales, vint à son tour à la charge. Dans une « Admonitio qua breviter demonstratur Galliam fœde et turpiter impium fœdus inisse, et injustum bellum hoc tempore contra catholicos movisse », — j'abrège le titre —, cet inquisiteur sans mandat posait à l'opinion française les neuf questions suivantes, que nous reproduisons sans rien y changer :

1° Faut-il faire réprimander par l'Europe un Roi allié aux hérétiques contre les catholiques ?

2° Les princes catholiques adhérents à cette alliance commettent-ils un péché mortel ?

3° Le Roi qui guerroie ainsi pour implanter l'hérésie est-il excommunié *ipso facto ?*

4° *Cette censure ne s'étend-elle pas aussi à ses conseillers et à ses complices ?*

5° Peut-on le contraindre par la force à renoncer à ses desseins ?

6° Un soulèvement contre lui n'est-il pas légitime ?

7° Les princes catholiques ne peuvent-ils prendre leurs alliés partout ?

8° Ne doit-on pas, en pareil cas, créer un vice-roi défenseur de la religion ?

9° Et enfin, qui peut être celui-là ?

Notre « théologien » ne répondait pas : il laissait ce soin à l'opinion. Quant à lui, il concluait tout droit que le Pape devait ameuter l'Europe contre nous, — et espérait bien, sans doute, voir ses lecteurs se ranger à cet avis.

Ce genre de polémique nous amène à parler maintenant d'un ouvrage fort curieux et assez rare, œuvre d'un autre

Digitized by Google

« théologien », désireux, lui aussi, d'examiner « les raisons de la justice prétendue des armes et des alliances du Roi de France ».

Ici, l'argument de la raison d'Etat, qui perçait plus ou moins dans les autres pamphlets, est complètement masquée par une discussion de principes. Aussi bien, n'est-ce pas un pamphlet, à proprement parler, que ce gros in-quarto de « Patricius Armacanus ». Son but est de répondre à un apologiste de Richelieu, M. Arral, docteur de l'Université de Paris, et d'établir contre lui l'immoralité et le vice fondamental de l'entente de Louis XIII avec Suédois et Allemands, contre le Pape, l'Espagne et l'Autriche.

Après avoir commencé par détruire la croyance à l'assistance divine que l'onction était censée donner au Roi, et au pouvoir du titre de « Roi très-chrétien », l'auteur entre résolument dans le vif du sujet. L'alliance avec les Hollandais est d'un exemple funeste, puisqu'elle a pour résultat d'encourager des révoltés. Quant à celle avec les Suédois, « elle porte les traces d'une meschante rébellion ». « Il n'est pas permis de donner secours à toutes sortes d'alliés... ; il n'est pas permis de porter les armes pour renforcer la guerre qui se fait pour soutenir l'hérésie... Les Français sont envoiés aux Pays-Bas au danger évident de leur salut et de leur âme, ... le roi de France est la cause indirecte de l'extirpation du catholicisme : il est obligé de rompre les alliances qu'il a avec les hérétiques, *même au préjudice de son Estat*... Les alliances des Français procurent aux infidèles de commander aux catholiques » et d'établir la liberté de conscience, « chose infâme qui a pour suite l'abandonnement de l'Eglise ». D'ailleurs, remarque Armacanus, « la religion et l'Eglise a toujours esté affligée par ceux qui ont gouverné en France ». Et toute l'Eglise ancienne et moderne, en la personne de ses plus illustres représentants, vient appuyer la théorie de l'auteur.

C'était, avant la lettre, une phase de l'éternelle question de la « thèse » et de « l'hypothèse ». C'était une opposition en règle, une opposition formelle, irréductible, inflexible. Richelieu, on le sait, passa outre, — au nom, lui aussi, de la raison d'Etat. Il semble pourtant difficile de nier que ces appels répétés à la conscience des catholiques émurent un certain nombre de prêtres et même de laïques. Les *Mémoires*

Digitized by Google

de Pontis nous font voir nettement l'hostilité de quelques membres du clergé à nos armes et à nos succès, bien que Rome, seule compétente sur ce point, et plus politique que les « théologiens », se tût abstenue de parler.

Il est encore peut-être une troisième raison pour expliquer le mécontentement général. C'est la question financière.

Un *Etat* manuscrit, qui se place entre 1638 et 1640, un autre, plus complet et fort curieux, de 1639, conservés l'un à la Mazarine, et l'autre à l'Arsenal, nous renseignent avec précision sur ce point délicat. Les finances, on le sait, furent toujours le point faible de l'ancien régime : cette assertion nous semble évidente lorsque nous jetons les yeux sur les deux documents précités. Et que l'on ne vienne pas nous accuser de partialité ! Tous deux émanent de sources officielles, et le second est directement issu de la volonté de Richelieu.

Connaissant les attaques portées à ce sujet contre lui, le cardinal fit précéder ce dernier d'une apologie non déguisée : « Comme le principal but de Son Eminence, y est-il dit textuellement, a esté de remettre ce royaume en sa splendeur, faire régner le Roy heureusement et paisiblement avec l'authorité convenable à S. M., et *descharger son peuple de la plus grande partie du faix qu'il porte*, il a souvent eu les larmes aux yeux et *une douleur extraordinaire au cœur* de voir, au lieu de soulagement, quantité d'édits, impositions, et autres levées extraordinaires, que *la nécessité du temps à cause de la guerre a extorqué de S. Em. contre son intention*. Et désirant au mesme temps qu'il aura pleu à Dieu donner la paix à la chrestienté, en continuant son dessein d'establir un bon ordre en touttes les affaires du Royaume, *principallement en celle des finances, dont se peut ensuivre la descharge du peuple* », il avait ordonné qu'on lui dressât un budget exact et détaillé.

Les passages importants de cette déclaration, que nous avons soulignés, et qui sembleraient dignes d'un « philanthrope sensible » du XVIII^e^ siècle, attestent mieux que tous les discours l'existence du mécontentement populaire. Mécontentement d'ailleurs fort justifié, puisqu'au fur et à mesure que la guerre ruinait le pays, ce dernier payait, en la per-

Digitized by Google

sonne de ses roturiers, c'est-à-dire en son immense majorité, des impôts régulièrement croissants.

La taille, notamment, passait de 39.619.707 livres en 1635, à 40.838.204 livres en 1636, — l'année funeste, — à 45 695.248 livres en 1638, et à 48 millions, y compris les aides, vers 1640. Les gabelles, cette charge inquisitoriale et vexatoire, rendaient à la même époque 14.077.550 livres. Avec les fermes et impôts locaux, Convoi de Bordeaux, crue d'Ingrandes, anciens et nouveaux dix sols de Paris, avec les taillons, domaines, subsistances, la recette totale atteignait 78.910 185 livres 16 sols 10 deniers. Mais les dépenses étaient considérables. Enumérées avec un grand luxe de détails dans les *Etats* en question, divisées, pour plus de clarté, par généralités et élections, puis par recettes générales, elles nous donnent une idée approximative de ce tonneau sans fond que l'on décorait du nom de Trésor. 46.819.645 livres disparaissaient ainsi, sans compter une trentaine de millions, au bas mot, pour l'armée et les services militaires (1) sans compter les imprévus, toujours si nombreux et régulièrement croisante eux aussi. En sorte que le bénéfice sur lequel se clôt triomphalement le budget *tronqué* de Richelieu se transforme naturellement en un lamentable déficit.

Afin de parer à ce dernier et d'accroître les revenus publics, un réformateur malavisé proposait un impôt supplémentaire de 30 millions sur le sel. Il proposait en même temps une réduction sur les rentes de 5 millions, aveu non équivoque d'une banqueroute prochaine, et une autre réduction sur les effectifs et les dépenses de défense nationale ; en pleine guerre ? non : après la paix établie ; mais cela, c'était presque l'ajournement *in perpetuum*.

D'autres réformateurs, non moins fâcheux, avaient déjà inauguré le fameux impôt du *sol pour livre*. Levé sur toutes les marchandises et denrées, il rapportait annuellement plus de 12 millions ; mais il avait suscité sur plusieurs points, notamment dans la Picardie, ruinée par la guerre, une très sérieuse résistance. C'est peut-être d'ailleurs pour s'assurer

(1) Les dépenses militaires ordinaires se montèrent en 1636 à 2).800.000 livres, plus 4 millions pour les Weymariens, 3 pour l'artillerie, 2 pour la marine, 1.600.000 pour les vivres, 1.200.000 pour la contribution aux fortifications, soit environ 40 à 45 millions de livres au total. (Dépôt de la Guerre, ord., vol. 14).

Digitized by Google

un appui en cas de rebellion de ce côté que l'on y avait augmenté de près de 1.300 livres la solde de la maréchaussée d'Amiens.

En un mot: des impôts odieux et mal levés, mal répartis, ne suffisaient pas à équilibrer un budget de plus en plus obéré; autrement dit, l'injustice aboutissant à la faillite. Et le pays n'aurait pas protesté?

Il n'aurait pas protesté en voyant le Cardinal dépenser pour lui seul, chaque année, la somme de 371.000 livres, une fois et demie le revenu des domaines de Navarre! En voyant comment les Maisons du Roi, de la Reine, du Dauphin, de Monsieur, absorbaient 3.500.000 livres, les pensions et les voyages, chacun deux millions..., et les armées, des sommes incalculables, sans préjudice des réquisitions locales, « la guerre faisant vivre la guerre ! » C'est par là que l'opposition prit contact avec la foule. Par cette question de chiffres, elle se démocratisa, à son insu, peut-être, mais certainement à son profit.

Il ne faudrait point croire que Richelieu fût resté muet devant l'impopularité. Ce n'était ni dans son caractère, ni dans ses habitudes. Lui aussi, il eut ses pamphlétaires attitrés, pensionnés, qui, forts de l'appui officiel, tentaient d'intéresser le public à leurs productions.

Plusieurs de celles-ci sont parvenues jusqu'à nous. « *La conjuration de la Maison d'Autriche contre la liberté de l'Europe* » est la réponse directe aux attaques austro-espagnoles. S'adressant à l'Allemagne, l'auteur lui démontre, à la manière dialectique chère aux Germains, que l'Autriche, de concert avec l'Espagne, ourdit une conspiration contre sa liberté ». Le ton général n'est pas moins violent que celui dont usaient les adversaires du régime : la *conjuration* en question, apprenons-nous, est issue des fraudes et perfidies d'une assemblée de brigands et d'assassins. »

Dans une *lettre* adressée à Richelieu, un autre défenseur de celui-ci, Pelletier, prend à tâche de justifier sa conduite aux yeux des témoins impartiaux, qu'il suppose déjà, du reste, gagnés à sa cause. La guerre, même contre le Pape, était nécessaire à l'honneur du pays et à sa sécurité. C'est également la conclusion du *Nonce du peuple françois*. Ce dernier ouvrage est assez intéressant, en ce qu'il prend sys-

Digitized by Google

tématiquement le contre-pied des allégations de l'opposition relativement à la politique générale. Louis XIII, y est-il dit en substance, a fait ses preuves de « Roi très chrétien » en combattant l'hérésie et la rébellion. Ce qu'il fait actuellement, c'est pour la liberté des princes chrétiens, pour le rétablissement de la paix à laquelle l'Espagne est le seule obstacle. Avec une remarquable opportunité, l'auteur rappelle la doctrine du gallicanisme. Depuis Philippe le Bel, nos rois ont toujours fait la distinction du spirituel et du temporel, et, pour ce dernier, ils sont vis-à-vis du Saint-Siège dans une indépendance absolue. Louis XIII, en particulier, est dispensé *par la nécessité* de l'observation de certaines lois de l'Eglise. Et nous voici de nouveau, par cette argumentation, en pleine apologie de la raison d'Etat, — ce dont l'auteur, au reste, ne se cache nullement. Seulement, pour mettre à son œuvre le cachet *polémiste*, il termine sur un trait acéré contre les « supplices du tigre de l'Inquisition ».

Mais la plus belle réponse à toutes les attaques et sans doute la sortie que fit Richelieu, *seul, sans escorte*, — chose inouïe — dans les rues de Paris, en août 1636. La grande ville, affolée, se voyait déjà au pouvoir des terribles Croates ; la Somme franchie, l'Oise menacée, Chantilly occupé par les avant-gardes, et plus une forteresse pour couvrir la capitale. Un grondement de colère s'éleva du sein de la foule ; les cris de mort retentirent à l'adresse du cardinal. Soudain, parmi les flots pressés du peuple insurgé, passa un long carrosse : et Richelieu, malade, allongé sur les coussins, se montra à ces terribles, mais versatiles Parisiens. Il n'en fallut pas plus pour changer les menaces en acclamations. Les crocheteurs de la halle, le soir même, allèrent à l'Hôtel de Ville « taper dans la main » du vieux maréchal de La Force. La Patrie était en danger ! Surmontant avec courage de bien légitimes appréhensions, le Cardinal, ce jour-là, parut la vivante image du pays envahi. Son attitude en pareille circonstance vaut tous les plaidoyers (1).

Il n'en reste pas moins que l'effet de cette opposition fut, on l'a dit en commençant, plus considérable qu'on ne l'a géné-

(1) On connait également, à ce sujet, la belle lettre de Voiture sur la reprise de Corbie. « Cependant, nous dit Limiers (*op. cit.*), le Cardinal n'en étoit pas moins haï. »

Digitized by Google

ralement cru. Les Français, lancés dans l'inconnu d'une guerre immense dans des circonstances plutôt défavorables, devinrent très vite méchants à l'égard du pouvoir responsable, comme tous les gens qui ont peur. Ils se vengèrent sur l'homme qu'on leur représentait déjà depuis longtemps comme le fléau du pays. Le découragement se mit chez les uns, le dégoût, l'idée de la trahison chez les autres, la colère chez presque tous. Et ceci suffit à expliquer pourquoi la majorité des innombrables pièces, en prose et en vers, sur le cardinal de Richelieu, est violemment hostile à ce dernier. Encore n'en avons-nous vu ici qu'une bien faible partie, circonscrite dans le temps et dans l'espace, — car il y en eut beaucoup faites à l'étranger. Nous n'avons pu que faire de passagères allusions aux combats qui devaient se livrer plus tard sur la tombe du grand ministre, combats où sa politique, si elle trouva, comme toujours, de violents adversaires, trouva aussi, et particulièrement nombreux, de nouveaux apologistes. Le temps avait passé, les évènements commençaient à prendre meilleure tournure pour nous : les politiques de l'époque rendirent enfin justice à la profondeur de vues et à la vigueur d'exécution qu'ils avaient naguère méconnue et blâmée. Souvent même, les faits dont ils furent témoins accentuèrent et hâtèrent cette évolution. Il est probable qu'il en fut ainsi, notamment, pour certains attentats au droit des gens que l'Espagne commit en pleine Rome contre nos représentants et nos protégés, en 1639. Sa duplicité et sa mauvaise foi apparurent alors évidentes.

L'impression causée par la campagne d'opposition, qui nous apparaît maintenant nettement anti-française, fut néanmoins, nous le répétons, considérable. Il y a à cela plusieurs raisons.

D'abord, sa vulgarisation. Le plus souvent, le style, l'objet, le format, l'impression même des pamphlets leur permit de pénétrer, de circuler avec plus de facilité. Et pour la propagande « scientifique » et internationale, l'usage fréquent du latin fut un moyen employé avec succès.

Ensuite, on eut toujours soin de distinguer de Richelieu la personne même du roi. Des attaques contre Louis XIII eussent révolté les Français : contre le cardinal, elles satisfaisaient leur esprit frondeur et naturellement porté à l'opposition, tout en respectant leur loyalisme bourbonien. Ce fut

Digitized by Google

là une tactique d'une grande habilité, indispensable au fond, au succès de l'entreprise (1).

Enfin, il faut bien le dire, tout n'était pas outré ni inventé à plaisir dans les récits des adversaires. Autrement, comment s'imposer à l'attention, et forcer celle des esprits réfléchis ? Il valait sans doute mieux prévenir l'Espagne que d'être prévenus par elle : c'est là une maxime toujours applicable. Mais enfin, était-ce donc si urgent, qu'on ne pût achever au moins l'essentiel des réformes, et constituer un trésor de guerre? Nous croyions être prêts en 1635, et nous ne l'étions pas. De même, certaines mesures de rigueur du cardinal sont évidemment regrettables ; mais elles s'expliquent le plus souvent, sans s'excuser, par les circonstances.

Quant aux autres reproches, notamment à ceux concernant particulièrement la politique européenne, l'on ne peut contester qu'ils soient fondés quant à la réalité des faits. Oui, Richelieu a été l'allié du protestantisme ; oui, il a ouvertement lutté contre Rome. Mais la question a déjà été jugée, nous semble-t-il, à son avantage. Non que nous fassions nôtre la fameuse devise : « Par tous les moyens ». Mais les événements commandaient impérieusement la marche à suivre. Il s'agissait de savoir qui aurait l'hégémonie européenne, qui, du Bourbon ou du Habsbourg, occuperait le premier trône du monde. Richelieu, grand patriote, n'hésita pas à adopter la politique directe et pratique. Ajoutons qu'il n'encourut jamais, en dépit de ses ennemis, les censures ecclésiastiques.

Il semble donc, en résumé, que l'on puisse dire de cette opposition que son succès aurait été néfaste au pays. Il n'est déjà que trop triste, on le vit bien dans l'été de 1636, que des Français, et non des moindres, aient cru devoir s'y inféoder. Mais on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que bien peu le firent par conviction. La haine au service de la rancune : leur horizon politique n'allait pas plus loin ; et cela suffit à les juger.

H. DE MONTBAS.

(1) Il est cependant à remarquer que les *Annales de la Monarchie française* ne mentionnent plus aucune frappe de médailles en l'honneur des souverains après 1634. (*Expl. hist. des méd. de Fr.*, 61).

Digitized by Google

NOMENCLATURE

des Ouvrages de Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Lithographie, se rapportant à l'HISTOIRE DE PARIS et qui ont été exposés depuis l'année 1673 *jusqu'à nos jours, dressée d'après les Livrets officiels.*

LVIIIe LIVRET

Exposition au Musée Royal des Arts le 1er mars 1834.

(Suite)

DUTHOIT, 31, quai de Valmy.

2020 Bas-relief, portrait de M. H. Dautel.

ELSHŒCHT, 3, rue Mazarine.

2024 Buste en marbre français de M. Andrieux, pour l'Institut.
2025 Buste en bronze de M. Duplan, avocat.
2026 Buste en plâtre de M. Jouffroy, député.
2027 Buste en plâtre de M. Gillon, graveur.

ETEX, 9, rue de Fleurus.

2030 Buste en marbre de Mme Tastu.
2031 Buste en marbre français de M. Ch. le Normant, conservateur du cabinet des médailles.

FEUCHÈRE, 6, rue des Filles-du-Calvaire.

2035 Le pont d'Arcole, modèle en plâtre d'un bas-relief destiné à la décoration de l'arc de triomphe de l'Etoile.

(C et T. P.)

Digitized by Google

[1834]

FLATTERS, 1, rue Lafayette.

2041 Buste en marbre de Turenne.

(M. d. R.)

2042 Buste en plâtre de M. de Genoude.

GARNIER, 194, rue Saint-Dominique.

2062 Médaillon de M. Armand de Vaudricourt.

GRAND fils, 8, rue Jean-Tison.

2071 Buste en plâtre de M. Auguste Moreau.

2072 Petite statue en plâtre de M^me^ Moreau.

GREVENICH, 56 *bis*, rue d'Enfer.

2077 Tanneguy-Duchâtel sauvant le dauphin, groupe en plâtre.

Lorsque les troupes du duc de Bourgogne entrèrent dans Paris, Tanneguy-Duchâtel se transporta à l'hôtel du Dauphin, et l'enleva dans ses bras après l'avoir enveloppé d'un drap.

GUILLET, 52, rue Vieille-du-Temple.

2078 Buste en plâtre de M. Rénier.

2079 Buste en plâtre de M. Beaumont.

KIRSTEIN fils, 3, rue Guénégaud.

2093 Portrait de Benjamin Constant.

KLAGMANN, 91, rue du Faubourg-Saint-Martin.

2098 Pierre Corneille; statuette en bronze.

LÉVÊQUE, 8, rue Bellefonds.

2104 Buste en plâtre de M. de Pongerville, de l'Académie française.

2105 Buste en plâtre de M. Lesueur, membre de l'Institut.

MAINDRON, 8, rue de Fleurus.

2109 Buste de M. Bocage, artiste du théâtre de la Porte Saint-Martin.

2110 Buste de M. Paër, maître de la chapelle du Roi.

Digitized by Google

[1834]

MERLIEUX, 25, quai Bourbon.

2116 Buste en marbre de Soufflot pour la bibliothèque Sainte-Geneviève.

(C. et T. P.)

PRADIER, à l'Institut.

2122 Buste en bronze du Roi.

2123 Buste de Cuvier en marbre français.

(M. d. R.)

RAMUS, 61, rue de Vaugirard.

2126 Buste en marbre de l'amiral Tourville.

(M. d. R.)

SAGET, 5, rue Coquenard.

2137 Buste en plâtre de S. A. R. le duc d'Orléans.

THÉRASSE, 48, rue de l'Ouest.

2143 Buste en marbre de Duquesne.

(M. d. R.)

Architecture

BOUCHET, 8, rue Neuve-des-Petits-Champs.

2147 Vue de la nouvelle galerie de Saint-Louis, au Palais de Justice ; aquarelle.
(Appartient à M. Edmond Blanc).

CHENAVARD, 2, rue du Harlay, au Marais.

2149 Etudes pour les restaurations des théâtres Français et de l'Opéra-Comique.

(C. et T. P.)

FRECHOT, 30, rue Saint-Guillaume.

2152 Projet d'embellissement du terre-plein du Pont-Neuf.

GIRARD (A.), 48, rue de Sèvres.

Projet pour l'achèvement du Louvre et des Tuileries.

2153 Plan général des deux palais.

Digitized by Google

[1834]

2154 Vue perspective présentant l'ensemble des constructions projetées pour le Louvre et les Tuileries.

2155 Plan du premier étage de la Bibliothèque et du Musée.

L'auteur a cherché dans cette esquisse à présenter les deux palais comme bien distincts l'un de l'autre, soit par la différence du style d'architecture qui existe déjà entre eux soit par la destination qu'on propose de leur donner.

Savoir :

1° Le Louvre dans lequel seraient placés la Bibliothèque et le Musée Royal.

2° Le palais des Tuileries, habitation du chef de l'Etat, ne communiquant au Louvre que par deux portiques à jour, qui permettraient d'apercevoir le jardin des Tuileries, de la place publique, et donneraient un passage à l'ancienne place du Carousel au Jardin.

NOTA : Les renseignements utiles à la composition de cette esquisse ont été pris dans l'ouvrage intitulé : *Palais des souverains de l'Europe*, publié par MM. Percier et Fontaine.

GLAUDIEU, 28, rue de Cléry.

2156 Point d'érection de l'obélisque de Louqsor sur la place de la Concorde.

MONVOISIN, 52, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève.

2161 Esquisse relative à des constructions projetées entre le Palais du Louvre et celui des Tuileries, et embellissement aux abords de ces monuments :

1° Un musée royal des arts accolé au Louvre, qu'on conserve pour la Bibliothèque royale ;

2° Une galerie publique se dirigeant vers le Palais-Royal ;

3° Des accessoires au Palais des Tuileries, ce qui augmenterait convenablement ce palais ;

4° Une place d'armes d'une vaste étendue, ce

Digitized by Google

[1834]

qu'on obtient en plaçant un pont vis-à-vis de la rue des Saints-Pères, qui se trouve entre deux directions ; l'une vers la rue Richelieu, en traversant la place d'armes, l'autre, vers la rue Vivienne, en passant par la galerie projetée en avant du Musée et le Palais-Royal.

Gravure

BARRE père, 14, rue des Marais-Saint-Germain.

2166 Médaille représentant la visite de la famille royale à la Monnaie des médailles et deux médaillons qui ont servi à l'exécution de cette médaille.
(C. et T. P.)

BURDET, 27, rue des Saints-Pères.

2175 Portrait de J.-J.-Rousseau, d'après Delatour.

DEVILLIERS, 24, rue la Montagne-Sainte-Geneviève.

2188 Vue de la cathédrale de Paris, d'après M. Chapuy. Cette gravure fait partie de l'ouvrage de M. le Comte Alexandre Delaborde, intitulée : *Les Monuments de la France.*

GATTEAUX (E.), 35, rue de Lille.

2195 Médaille pour le prix d'émulation de l'Ecole Royale des Beaux-Arts.

JAZET, 7, rue de Lancry.

2203 Portrait de S. M. la Reine des Français, d'après M. Gosse.

MAULET, 9, rue Contrescarpe-Saint-Marcel.

2221 Portrait du général Lassalle.
Portrait du maréchal Lannes.

MONTAGNY (J.-P.), 11, rue des Juifs, au Marais.

Carte de médailles.

2223 2° Bonaparte premier consul de la R. F.
3° Sujet allégorique de la révolution de 1830. La France guidée par son génie.

Digitized by Google

[1834]

4° Au revers, portrait du Roi ;
5° Portrait du Roi des Français ;
6° Portrait de la Reine des Français ;
9° Médaille de la statue de Napoléon, grande dimension, distribuée par ordre du Gouvernement ;
10° Au revers, cette inscription : *A la gloire de la France, la statue de Napoléon est rétablie sur la colonne par Louis-Philippe Ier.*
12° Portrait du marquis de Lally-Tollendal, pair de France, mort en 1830.

PRÉVOST (Z.), 13, quai d'Anjou.

2235 Saint Vincent-de-Paul prêchant devant la cour de Louis XIII pour les enfans abandonnés, d'après M. P. Delaroche.

Lithographie.

LASSALLE (E.), 27, passage Tivoli.

2280 Le duc de Choiseul, pair de France.
Le comte de Lanjuinais, pair de France.

MARIN-LAVIGNE, 78, quai de la Mégisserie.

2286 Camille Desmoulins dans le jardin du Palais-Royal, d'après M. H. Vernet.
(Fait partie du nouvel ouvrage publié sur l'histoire du Palais Royal).

NOEL (L.), 18, rue du Colombier.

2298 Portrait de M. Frédérick-Lemaître, artiste dramatique.

Digitized by Google

LIXe LIVRET

Exposition au Musée Royal, le 1er mars 1835

Peinture.

ANNÉE (Ch.), 9, rue des Maçons-Sorbonne.

35 Portrait de Mme Legrand, sage-femme en chef de l'école d'accouchement.

BADENIER, 40, rue Meslay.

69 * Vue perspective du grand escalier du Musée; aquarelle.

BADIN, 62, rue Hauteville.

71 * Sebastien Bourdon.

Fort jeune, il se fit remarquer à Bordeaux par ses peintures à fresque ; ses commencemens furent pénibles. Artiste déjà distingué, voyant inutiles les ressources de son talent, accablé par la misère, il chercha à tirer parti de son corps ; en conséquence, il alla s'offrir à des recruteurs, heureux de ne pas être refusé à cause de l'affaiblissement et de la maigreur où les souffrances l'avaient réduit. Il mourut à Paris en 1671, directeur de l'académie de peinture.

BAUP (H.), 2, rue des Deux-Portes-St-Jean.

86 Portrait de la duchesse de Vendôme, d'après Largillière ; émail sur cuivre.

BEAUME, 10, rue d'Enghien.

92 * Anne d'Autriche au monastère du Val-de-Grâce.

La reine aimait à s'y retirer avec celle de ses filles d'honneur qui avait sa confiance, parce qu'elle y était moins observée qu'à la cour. Elle fut accusée

Digitized by Google

[1835]

par le cardinal de Richelieu d'entretenir un commerce de lettres avec les ennemis de l'Etat; le chancelier, accompagné de l'archevêque de Paris, se transporta par ordre du roi au Val-de-Grâce; il fit ouvrir les portes du couvent, fouilla les armoires, examina les papiers qui s'y trouvaient; il interrogea les religieuses, et même la reine, et osa la forcer à lui remettre une lettre qu'elle voulait cacher dans son sein.

(Histoire de Louis XIII).

BLONDEL, 6, rue Garancière-Saint-Germain.

159 Pardon accordé à Charles le Mauvais, roi de Navarre, par Jean II, roi de France.

Les différends qui eurent lieu entre le connétable de France Charles d'Espagne de la Cerda et le roi de Navarre ayant dégénéré en haine ouverte, ce dernier fit assassiner son ennemi. Quand le roi Jean apprit le crime de son gendre, il en fut si courroucé qu'il voulut l'en punir. Mais Jeanne d'Evreux, tante du coupable, Blanche d'Evreux, sa sœur, et Jeanne de France, sa femme, importunèrent tellement le roi de leurs sollicitations qu'il se laissa fléchir, et consentit à faire grâce au meurtrier, sous condition qu'il viendrait se soumettre, et promettrait de se mieux conduire à l'avenir.

Sur l'assurance d'obtenir son pardon, Charles se rend à Paris, et se présente au roi, séant en son lit de justice. Mais il s'était fait donner en otage le second fils de France, pour sûreté de sa personne. Alors les princesses, accompagnant le roi de Navarre, se jetèrent aux pieds du roi Jean, et implorèrent de nouveau sa clémence; pendant ce temps le cardinal de Boulogne, faisant les fonctions de chancelier, lut des remontrances qui ne durent point intimider un homme aussi méchant que puissant.

(M. d. R.)

Digitized by Google

[1835]

BLONDEL (A.), 10, place du Louvre.

161 Portrait de M. Darthenay.

BOQUET (Mlle), 5, rue d'Alger.

203 Louis XIII et Mlle de Lafayette, d'après M. Franquelin; porcelaine.

BOURJOT, 15, rue Férou.

239 Vue du pont Louis-Philippe, établissant la communication de la Cité à la Grève ; dessin à l'encre de Chine.

240 Vue du château et du jardin des Tuileries, prise de l'allée de la promenade d'été, derrière la statue de la Diane ; dessin, idem.

BOYS, 39, rue du Mont-Blanc.

244 Vues de Paris ; aquarelles, même numéro.

BRESSON (Mlle), 30, rue de Lille.

255 Portrait de Mlle Antonia Lambert.

BROCAS (E.), 59, rue Beaubourg.

262 * Vue de Notre-Dame et du petit pont de l'Hôtel-Dieu.

BUCHON (Mlle H.), 12, rue Saint-Florentin.

276 Portraits en miniature de J. A. Comynes, Buchon et de M. Thilorier.

CANON, 75, rue de Vaugirard.

307 Portrait du capitaine Billou.

CAROT, 268, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

319 Notre-Dame de Paris ; dessin.

CHALAMET, 15, rue Montholon.

338 Portrait de M. Ponce-Camus, peintre.

CHAMPIN, 30, rue Neuve-Saint-Roch.

342 Vue générale du Palais-Royal ; aquarelle dessinée avec le diagraphe Gavard.

Digitized by Google

[1835]

CHAMPMARTIN, 58, rue de la Ville-l'Evêque.

346 Portrait du Roi, étude d'après nature, pour servir à l'exécution d'un portrait en pied.

CHATILLON (Mlle de), 7, rue Saint-Louis, aux Batignolles.

359 Vue prise du boulevard de Courcelles; aquarelle.

CHAVARD, 17, rue des Grands-Augustins.

361 Portrait de l'auteur.

CŒDÈS, 11, rue Neuve-Coquenard.

390 Portrait en pied de Mlle Falcon,

COUDER (A.), 2, rue Neuve-de-Bréda.

442 Portrait du maréchal Luckner.

(M. d. R.)

443 Portrait en pied de feu le commandant Bailliot, officier d'état-major de la garde nationale; peint de souvenir après sa mort.

COURT, 4, rue Neuve-Bréda.

449 Portrait en pied du maréchal de Biron.

(M. d. R.)

CREUSE (DE), 57, rue de Vaugirard,

457 Portrait de M. Camille Bernard.

DEBACQ, 113, rue de l'Université.

500 * Episode des troubles de la Fronde (27 août 1648). Le chancelier Séguier, se rendant au parlement, est poursuivi par des furieux prêts à le frapper. Accompagné de l'évêque de Meaux, son frère, et de la jeune duchesse de Sully, sa fille, qui, sentant le danger de sa mission, n'avait pas voulu l'abandonner, il se réfugie dans l'hôtel d'O, où une vieille femme les fait cacher.

(Histoire de France d'Anquetil.)

DE BAY (A.), 37 *bis*, rue Notre-Dame-des-Champs.

502 Le Roi rencontrant un blessé le 6 juin 1832.

(M. I.)

Digitized by Google

[1835]

DECAISNE, 30, rue Saint-Lazare.

532 Portrait de M. Paul Périer.
533 Id. de M. le comte de Bussy.
534 Id. de M. le baron de Chassiron, avec son fils.
535 Id. de M. Barre, graveur en médailles.

DEDREUX-DORCY, 9, rue Taitbout.

541 Portrait de Mme Eugène Isabey.

DELAYE, 90, rue du Faubourg-Saint-Denis.

574 Carrière dans les environs de Belleville.

DUBUFE, 76, rue Montmartre.

635 Portrait de M. Duval le Camus.
636 Id. de M. le comte de Contades.

DUVAL (V.), 59 *bis*, rue de Vaugirard.

697 Vue de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois ; effet de lune.

FAURE (A.), 14, rue de Laborde.

735 Portrait en pied du duc de Montpensier en costume d'adjudant général (1792).
(M. d. R.)

FERMEPIN, 3, rue du Bac, passage Sainte-Marie.

742 Portrait en pied du connétable Duguesclin.
(M. d. R.)

FLEURY-ROBERT, 40, rue Saint-Lazare.

766 Le Régent présidant le conseil où fut signé le traité de la quadruple alliance.
(M. d. R.)
768 Portrait en pied du connétable Albert, duc de Luynes.
(M. d. R.)

FORT (Siméon), 5, rue Neuve-Saint-Roch.

781 Les bruyères de Bellevue ; étude.
785 Vue du cours de la Seine, prise des coteaux de Bellevue ; étude.
(Appartient à M. Jeanne.)

Digitized by Google

[1835]

FOURAU, 16, rue des Marais-Saint-Germain.

801 Portrait en pied de M. Champion.

FRAPART (M^me^), 9, rue Coq-Héron.

834 Marie Stuart à la cour de France.

« Ainsi que son bel âge croissait, ainsi vit-on en elle sa belle beauté, ses grandes vertus croître de telle sorte que venant sur les 13 à 14 ans, elle déclama publiquement devant le roi Henri, la reine et les savans, une oraison en latin qu'elle avait faite (cette reine écrivait et parlait avec facilité six sortes de langues). »

(Mémoires de Brantôme.)

GARNIER (André), 1, rue Pavée, au Marais.

881 * Vue prise derrière la manufacture des Gobelins, près du clos Payen.

On aperçoit dans le fond les tanneries de M. Salleron.

GÉRARD (M^lle^ Georgine), 8 *ter*, rue de Furstemberg.

900 Portrait de la fille de M^me^ la marquise de Toustain.

GIRARD (E.), 358, rue Saint-Honoré.

920 Portraits à l'aquarelle, parmi lesquels on remarque celui de M^me^ Casimir, artiste du théâtre de l'Opéra-Comique.

GIRAUD, 20, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince.

934. Enrôlemens volontaires au XVIII^e^ siècle.

GOBLAIN, 7, quai Saint-Michel.

944 * Vue prise dans l'enceinte de l'ancienne abbaye de Montmartre ; aquarelle.

GOMIEN (P.), 21, rue d'Hanovre.

957 Miniatures et aquarelles.

On y remarque le portrait de M. Féréol, artiste de l'Opéra-Comique.

Digitized by Google

[1835]

GOYET (Eug.), 3, rue de l'Abbaye.

967 Portrait de M. Guillon, évêque de Maroc, aumônier de S. M. la Reine des Français.

GROUET (Mlle), 12, rue des Beaux-Arts.

996 Portraits dessinés.
On y remarque celui de M. le Chevalier Lagoanère, compositeur de musique, et celui de M. Pruvost.

GUÉRIN (G.), 5, rue J.-J. Rousseau.

1006 * Le cardinal de Richelieu chez Mme la duchesse de Chevreuse.
« Pour parvenir à plaire à la belle duchesse, il « s'habillait quelquefois en cavalier avec l'épée au « côté et des plumes rouges au chapeau. Un jour, « la duchesse, qui ne l'aimait pas du tout, fit « cacher la reine Anne d'Autriche dans un « endroit secret de son appartement, pour lui « donner le plaisir de voir le cardinal en cet équi- « page. »
(Mémoires du temps.)

1007 * Le prince de Condé arrivant chez Mlle de Montpensier, après sa défaite à la porte Saint-Antoine.

GUÉRIN (Paulin), 24, rue du Mont-Thabor.

1012 Portrait de M. Casimir Baecker, professeur de harpe.

HAUDEBOURT-LESCOT (Mme), 19, rue de Larochefoucault.

1040 Mort de Marie de Clèves, femme de Henri Ier, prince de Condé; aquarelle.
Catherine de Médicis craignant l'ascendant que la belle Marie avait pris sur Henri III, prit si bien ses mesures, que Marie mourut presque subitement le 30 octobre 1574, à dix-huit ans et dans tout l'éclat de sa beauté.
(Appartient à M. Schroth.)

1041 La duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, et Marguerite de Valois, sa sœur, recevant la fatale

Digitized by Google

[1835]

nouvelle de la perte de la bataille de Pavie ; aquarelle.

(Appartient à M. Jeanne.)

HAUTIER, 3 *bis*, quai Voltaire.

1043 * Episode de la naissance de Louis XIII, 26 septembre 1601.

Henri IV, transporté de joie, lui met, le jour même, son épée à la main, suivant la coutume des rois ses prédécesseurs, demandant cette grâce à Dieu, qu'il s'en pût servir un jour pour sa gloire et pour le bien de son peuple.

(Mezeray.)

HENNON-DUBOIS, 24, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève.

1050 Portrait de M. Casenave ; dessin.
1051 Id. de M^me^ Fouquet ; dessin.

HERBÉ, 9, rue Mazarine.

1060 * Colbert présenté à Louis XIV par Mazarin mourant.

HIMELY, 33, rue de l'Odéon.

1066 Le marché des Innocens ; aquarelle.
1067 Vue du pont Louis-Philippe ; idem.
1068 Vue du pont Marie ; idem.

JOHANNOT (A.), 23 *bis*, rue du Rocher.

1119 Le courrier Vernet.

Vernet accompagnant la voiture de LL. MM., s'était grièvement blessé en tombant de cheval. Le roi, voyant qu'il ne se trouvait pas de chirurgien présent pour les premiers secours, fait lui-même au blessé une saignée qui lui sauve la vie.

(Appartient à S. A. R. Madame Adélaïde.)

1120 Henri II, roi de France, Catherine de Médicis, et leurs enfans.

(M. de R.)

Digitized by Google

[1835]

JOURDY, à Rome, et à Paris, ch. M. Leblanc, 21, rue Neuve-Coquenard.

1140 Portrait en pied de Charles Curtis, fils de Mme la baronne C. D.

JOUY, 15, quai Saint-Michel.

1149 Portrait de M. le capitaine Tronçon du Coudray.

KELLER, 25, quai Bourbon, île Saint-Louis.

1178 * Molière.

Attaqué de la poitrine depuis quelque temps, il crachait parfois le sang. Le jour de la 3e représentation du Malade imaginaire, il se sentit plus incommodé qu'auparavant ; on lui conseilla de ne point jouer ; mais il voulut faire un effort sur lui-même, cette représentation étant au bénéfice de pauvres comédiens.

Il lui prit une convulsion en prononçant le mot *juro* dans le divertissement ; on le rapporta mourant chez lui, rue de Richelieu ; il fut assisté quelques momens par deux sœurs de charité qui logeaient chez lui, et mourut entre leurs bras.

(Vie de Molière.)

KLEMCZYNSKA (Mme), 14, rue du Four-Saint-H.

1185 Vue prise du quai aux Fleurs.

KUROWSKI, 25, quai Saint-Michel.

1186 Vue de Paris ; aquarelle.

LAMI (Eugène), 17, rue des Marais-Saint-Germain.

1222 Vue intérieure du salon des aides-de-camp, chez S. A. R. le duc d'Orléans ; aquarelle.

LANTÉ, 20, rue de l'Echiquier.

1236 * Le signal de la Saint-Barthélemy ; aquarelle.

Une partie des conjurés s'est réunie dans un souterrain au bord de la Seine ; de la tour de l'Horloge du Palais, qui s'aperçoit au-dessus des maisons

Digitized by Google

[1835]

du pont au Change, la cloche d'argent donne le signal ; les principaux chefs donnent des ordres ; des gens du peuple reçoivent des armes du prévôt des marchands, et des soldats s'embarquent pour aller commencer le massacre.

LARIVIÈRE, 1, rue de la Bruyère.

1243 Portrait en pied de M. le Maréchal duc de Trevise.
1244 Portrait en pied de M. le Maréchal comte de Rochambeau.

LATIL, 23, quai de la Cité.

1256 * Moralité du peuple en l'absence des lois ; Juillet 1830.

LECARON, 6, rue Jean Goujon.

1235 Portrait de l'auteur.

LÉCURIEUX, 17, rue des Beaux-Arts.

1300 Portrait du jeune Germain Delavigne.

LEFORT, 56, Vieille-rue-du-Temple.

1315 Intérieur du Palais-de-Justice de Paris ; vue prise dans les galeries basses sous la salle des Pas-Perdus.

LEFRANC (V.), 8, rue de Castiglione.

1316 Tour Saint-Jacques-la-Boucherie, à Paris ; dessin.

LEIENDECKER.

1336 Portrait de M. Levasseur.

MAIGNEN, 21, boulevard de la Madeleine.

1469 * Une barrière de Paris.

MALTE-BRUN, 14, rue de Bondy.

1490 * Episode des guerres de la Fronde.
Dans la soirée du 4 juillet 1652, après les massacres de la journée, M^lle^ de Montpensier, accompagnée

Digitized by Google

[1835]

du duc de Beaufort, se rend à l'Hôtel de Ville pour faire cesser le tumulte et délivrer les malheureux qui avaient échappé à la fureur du peuple.

MARQUET (A.), 66, rue du Faubourg-Poissonnière.

1518 * Le cardinal de Richelieu annonçant à Marie de Médicis son exil hors de France.
(Mémoires du temps.)

MIRBEL (Mme DE), 52, rue de Lille.

1572 Portrait du Roi.

MONTJOYE, 2, rue des Beaux-Arts.

1583 Portrait de M. Montjoye.

MUGNIER, 8, rue Ventadour.

1614 Vue de Paris prise sur le nouveau pont du Carrousel.

PASSOT, 25, place du Marché-Saint-Honoré.

1662 Miniatures et aquarelles, parmi lesquelles on remarque :
Le portrait de M. Lefiot père.

PERNOT, 343, rue Saint-Honoré.

1697 Vue d'une partie du vieux Paris du XIVe au XVe siècle, prise du haut des tours Notre-Dame ; dessin à la mine de plomb.

PERONARD, 55, rue Saint-André-des-Arcs.

1707 * Le 18 brumaire an VIII (séance du 19).
Bonaparte se rend au conseil des Cinq-Cents, suivi de quelques grenadiers ; il entre, mais il les laisse derrière lui. A peine a-t-il parcouru la moitié de l'enceinte, qu'un grand nombre de députés s'élancent au milieu de la salle, entourent le général et lui adressent les interpellations les plus vives : « Quoi ! c'est pour cela que vous avez « vaincu ! — Tous vos lauriers sont flétris. —

Digitized by Google

[1835]

« Votre gloire s'est changée en infamie. — Res-
« pectez le temple des lois; sortez, sortez. »
Bonaparte est confondu au milieu de la foule qui
le presse; les grenadiers accourent, repoussent
les députés et, le saisissant au milieu du corps, il
est emporté hors de la salle.

La scène se passe dans l'orangerie de Saint-Cloud.
(Histoire de la *Révolution française*, par M. Thiers.)

PEYRON (A.), 72, rue de Cléry.

1718 Portrait de M. Pradier, membre de l'Institut.

PINCHON, 28, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur.

1740 Portrait de M^lle^ Plessy du théâtre Français.

POTIER (H.), 14, passage Sainte-Marie, faubourg Saint-Germain.

1758 * Vue prise dans l'église de Saint-Germain-des-Prés.

PROVOST-DUMARCHAIS, 8, rue des Beaux-Arts.

1774 Vue du Pont-Neuf; aquarelle.

RANSONNETTE, 8, rue du Figuier-Saint-Paul.

1802 * Vue prise à Montmartre ; aquarelle.

ROBERT (M^lle^ F.), 18, rue de la Sourdière.

1864 Portrait de M. Paulmier; dessin.

ROEHN (Al.), 15, quai Voltaire.

1879 Portrait du docteur Vassal.

ROGER, 11, rue Pigale.

1880 Charles V rentrant au Louvre.

Le 31 juillet 1358, Jean Maillard, capitaine de la garde urbaine, ayant tué, d'un coup de hache, à la porte Saint-Antoine, Marcel, prévôt des marchands (chef des factieux qui allaient livrer la ville aux Anglais), on députa vers le dauphin, régent du royaume pendant la captivité du roi Jean, pour l'engager à rentrer à Paris.

Digitized by Google

[1835]

Le dauphin, depuis si célèbre sous le nom de Charles V, partit de Charenton avec un nombreux cortège, le maréchal d'Andreghen, le duc de Tancarville, l'archevêque de Lyon, etc., et descendit pour lors au Louvre.

Là étaient le capitaine Jean Maillard, deux maîtres au parlement, Pastoret et Alphonse, les échevins, le clergé et quantité d'habitans qui reçurent le dauphin avec grande joie.

(M. d. R.)

ROUGET, 38, rue de Richelieu.

1892 Portrait en pied du maréchal Théodore de Trivulce. (M. d. R.)

1893 Idem à mi-corps du général comte de Beauharnais, père du prince Eugène. (M. d. R.)

1894 Idem en buste de Houchard, aide-de-camp. (M. d. R.)

ROUVIÈRE, 374, rue Saint-Honoré.

1907 Portrait de M. Portal.

RUBIO, 48, rue de Seine-Saint-Germain.

1908 Portrait de Madame Chevallier-Malibert.

1909 Idem de Madame Dumontier.

SAINT-EVRE, 72, rue de Vaugirard.

1920 Charlemagne présidant aux travaux des savans qu'il a appelés près de lui pour professer dans les écoles dont il était le fondateur. (M. d. R.)

SAINT-OMER (feu M^me^).

1922 Portrait de M. Riverin.

(A suivre).

Lucien GILLET.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Un acte de vandalisme vient d'être commis dans l'église de Benouville : des fresques du xv[e] siècle ont été grattées, sans que l'architecte des monuments historiques soit intervenu.

Ces fresques représentaient des scènes du jugement dernier et le dict des trois morts et des trois vifs : leur ensemble formait un document d'une valeur inestimable au point de vue historique et iconographique, leur perte est irréparable. Elles avaient été découvertes en 1895 par le peintre Chifflet et relevées par Vasnier.

— La Commission des Monuments historiques vient de classer les Halles du Faouët. Elles sont des plus intéressantes par leurs dimensions (53 mètres sur 19) et leur architecture. Elles datent de la fin du xvi[e] siècle.

— A été classée également la fontaine de Lacaune (Tarn) : la base paraît être du xiv[e] siècle et le haut a été surmonté au xvi[e] siècle d'un groupe en bronze formé de quatre génies ailés qui rappellent le Manneken-Pis de Bruxelles.

Découvertes archéologiques. — Au cours de travaux de terrassements exécutés quai de la Mégisserie, on a découvert à l'angle de la rue des Bourdonnais dont cette partie portait le nom de rue de l'arche Marion jusqu'en 1851, d'importants vestiges de cette arche dont M. Ch. Magne, inspecteur des fouilles de la Ville de Paris, a fait prendre des photographies avant sa démolition.

— Au cours des fouilles exécutées par la Société des Sciences de Semur à Alésia, on vient de mettre à jour les substructions d'un vaste édifice religieux qui paraît avoir été la « Basilique Sainte-Reine ». Au centre on a découvert un sarcophage d'une très belle facture qui paraît être de l'époque mérovingienne.

Nécrologie. — C'est avec un profond regret que nous apprenons la mort de notre vénéré collaborateur M. Louis Passy, membre de l'Académie des sciences morales et politiques et doyen de la Chambre des députés, où il représentait le département de l'Eure depuis quarante-deux ans.

Digitized by Google

Né à Paris le 4 décembre 1830, Louis-Charles-Paulin Passy était fils d'Antoine-François Passy, géologue, membre de l'Institut, préfet et député de l'Eure. Elève de l'Ecole des Chartes, M. Louis Passy en sortait en 1852 avec une thèse sur l'*Organisation du travail public dans les Gaules avant et après la chute de l'Empire romain*. Docteur en droit, ancien sous-secrétaire d'Etat au départment des finances, membre honoraire du Comité des travaux historiques, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, ancien président de la Société de l'Ecole des Chartes et de la Société de l'histoire de Normandie, président de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin depuis la mort de M. Seré-Depoin, M. Louis Passy a donné à la *Revue des Deux Mondes*, au *Journal des Débats* et au *Journal des économistes*, des travaux historiques et économiques importants qui ont été réunis sous le titre de *Mélanges scientifiques et littéraires* (Paris, F. Alcan, 1888-1905, 5 vol. in-8°). Parmi ses principaux ouvrages, mentionnons : *Frochot, préfet de la Seine* (Evreux, Imp. Aug. Hérissey, 1867, in-8°); *Histoire de la Société Nationale d'Agriculture de France* (Paris, Typ. Ph. Renouard, 1912, in-8°) dont le premier volume seul a paru; *Eloges, notices et souvenirs* (Paris, Typ. Ph. Renouard, 1912-1913, 2 vol. in-8°), etc.

M. Louis Passy est décédé subitement, le 31 juillet, à Gisors, où ses obsèques ont eu lieu le 4 août dernier. J. C.

Société nationale des Antiquaires de France. — *Séance du 2 juillet 1913.* — M. Guillaume de Gontaut-Biron est élu associé correspondant.

M. Monceaux commente deux inscriptions chrétiennes du IVe siècle, découvertes à Djémila, province de Consiantine, et mentionnant les noms des fidèles qui ont contribué à l'ornement de la basilique du lieu.

M. Monceaux communique en outre plusieurs sceaux de plomb provenant de Carthage et adressés par le P. Delattre.

M. Prou présente une monnaie mérovingienne inédite frappée dans une localité appelée *Quarta* qu'il faut probablemcnt identifier avec l'ancienne résidence du préfet de la flottille de la Sambre au Ve siècle.

Séance du 9 juillet 1913. — M. le comte Durrieu communique deux miniatures d'un livre d'Heures ayant appartenu à Charles le Téméraire et conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne.

M. C. de Mandach présente un mémoire sur les panneaux en bois sculptés appartenant à Madame la marquise Arconati Visconti et au musée de South Kensington. Ils semblent provenir de la cathédrale de Saint-Claude (Jura) et sont l'œuvre de Jean de Vitry (1465).

Digitized by Google

M. Marquet de Vasselot identifie le modèle d'après lequel aurait été peint une plaque d'émail appartenant au Victoria and Albert Museum de Londres. Ce modèle serait une estampe du graveur italien G.-G. Caraglio.

Séance du 16 juillet 1913. — M. Besnard expose la tactique suivie par Louis de la Trémoille, lorsque, au mois de juillet 1488, il voulut s'emparer du château de Fougères.

M. Marquet de Vasselot présente une miniature italienne du XIVe siècle faisant partie d'une collection particulière et qui représente quatre scènes de la légende de Saint-Dominique.

M. de Villenoisy rapproche deux inscriptions du IIIe siècle trouvées en Normandie portant le nom de Solemnis et qui peuvent se rapporter au même personnage.

Séance du 23 juillet 1913. — M. Max Prinet expose les raisons qui le portent à considérer comme faux le sceau du comte de Flandre Robert le Frison apposé à une charte de 1076 conservée aux Archives du Nord (fonds du chapitre de Saint-Amé de Douai).

M. Chenon étudie une statue en bois de Notre-Dame des Aydes, provenant de l'abbaye des Pierres qui se trouvait près du village de Saint-Saturnin (Cher). Cette statue est placée sur un socle qui porte les noms de Bernardin de Forges, abbé commandataire de l'abbaye des Pierres.

Séance du 30 juillet 1913. — M. E. Chenon fait une communication sur les élections de sépulture au moyen âge d'après les testaments enregistrés au Parlement de Paris sous le règne de Charles VI.

M. l'abbé Corbierre présente une série de dessins de sceaux exécutés vers la fin du XVIIIe siècle par un certain Desmarais et qui sont actuellement conservés à la Bibliothèque nationale.

Séance du 17 septembre 1913. — M. le Président exprime les regrets de la Société à l'occasion de la mort de M. Louis Passy, membre honoraire.

M. Prinet apporte une rectification à la communication faite par M. l'abbé Corbierre dans la dernière séance. Desmarest s'était occupé de sigillographie, et sa collection de dessins de sceaux avait été acquise par l'Etat.

M. Serbat parle des tours de la cathédrale de Lisieux ; la tour méridionale qui remplace une tour gothique porte la date de 1579. Elle a été entièrement reconstruite à cette époque, après l'écroulement de 1554. Le maître des œuvres a fait preuve d'indépendance en construisant, à l'époque de la Renaissance, un monument roman, se soustrayant ainsi à l'influence ambiante, fait assez rare pour être signalé.

M. Enlart cite quelques exemples analogues.

M. de Villefosse signale une boucle en bronze, de l'époque ro-

Digitized by Google

maine, trouvée à Narbonne par M. Rouzaud ; elle est ajustée d'une façon particulière avec inscription en relief. Des objets similaires avaient été signalés, en 1884, par M. Mowat et en 1885, par M. l'abbé Thédenat. Ils avaient été trouvés, le premier à Castelnaudary, et le deuxième dans la plaine de Grauferenque (Aveyron).

MM. Babelon, Enlart et de Villenoisy présentent quelques observations au sujet de la destination de ces objets.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Président du Conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu la loi de finances du 29 février 1912 ;

Vu l'article 55 de la loi de finances du 25 février 1901 ;

Vu les décrets des 14 mars 1887, 14 décembre 1911 et 20 mai 1912,

Décrète :

ART. 1er. — L'article 2 du décret du 23 mai 1912, fixant les traitements et les classes du personnel des Archives nationales, est, en ce qui concerne les conservateurs-adjoints, modifié ainsi qu'il suit :

1re classe.	8.000 fr.
2e classe.	7.500 fr.
3e classe.	7.000 fr.

ART. 2. — Le Président du Conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 2 juillet 1913.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil,
Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Louis BARTHOU.

Le Ministre des Finances,
Charles DUMONT.

Le Gérant : Edouard CHAMPION.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'UN PROSCRIT ESPAGNOL

Réfugié en Angleterre

(1810)

(Suite et fin)

CHAPITRE VII

Je viens d'arriver à Séville pour être témoin de la joie débordante que la défaite du général Dupont répand parmi la population ! L'air retentit d'acclamations et le son étourdissant des cloches de la cathédrale annonce la venue du victorieux Castaños (1). Le général est plus surpris qu'aucun autre du triomphe de ses armes. Il va honorer les reliques de saint Ferdinand et se reposer, quelques jours, à l'ombre de ses lauriers.

Ce sauvage enthousiasme inspire la tristesse. Que penser de cette confiance exagérée, de ce fol orgueil, qui dépasse toute imagination ? La Junte et le peuple s'endorment dans une quiétude imprévoyante. Ils menacent de mort tout homme qui troublerait cette sécurité, par des paroles prudentes. Ils regardent la guerre comme terminée, par ce hasard inouï. Tandis qu'ils gaspillent, en processions et en actions de grâce, des moments précieux, ils agiraient, plus utilement, en marchant sur Madrid. Leur profonde ignorance des ressources, dont l'ennemi dispose, les incite à réclamer bruyamment la violation d'une capitulation, qui met, en leur pouvoir, une

(1) Don Francisco Xavier de Castaños, né dans la Biscaye en 1753, mort à Madrid en 1852. Vainqueur de Dupont il se distingua, en outre, à la bataille de Vitoria ; il perdit la bataille de Tudela. Capitaine général, en Catalogne, après le retour de Ferdinand VII, membre du Conseil d'Etat, en 1825, président du conseil de Castille.

Digitized by Google

armée française. Les troupes qui, d'après des articles positifs, devaient rentrer dans leur pays, vont, pour obéir aux clameurs populaires, être confinées sur des pontons, dans la baie de Cadix. Le général Dupont seul fut traité avec courtoisie et respect. S'il faut en croire les bruits compromettants pour la sûreté des membres de la Junte, le général pourrait se retirer, sain et sauf en France. Logé dans un couvent de dominicains, une garde d'honneur nombreuse veille sur lui et le protège. Le matin de sa venue, le peuple s'assembla et l'on redouta, pour le général, de fatales conséquences. Plusieurs membres de la Junte lui rendirent visite et entre autres un certain P. Gil, moine violent, à demi lettré, d'un ascendant extraordinaire sur la foule. Il sortit pour la haranguer, et affirma, dans son discours, une chose que je n'ai pas bien comprise. Un secret lui échappa-t-il, fut-ce un artifice d'orateur, jaloux de maîtriser la foule? quoiqu'il en soit, il déclara que le peuple ne soupçonnait pas combien Dupont avait servi l'Espagne. Ces paroles énigmatiques produisirent l'effet désiré. Désormais Dupont n'eut plus à redouter que le châtiment qui l'attend en France.

J'en ai fini avec les nouvelles, sujet pour lequel je ressens une insurmontable aversion. Maintenant que je fais connaître les circonstances de cet évènement important, que, sans doute les comptes rendus officiels ne mentionneront pas, je commence mon récit et le bornerai au champ limité qu'il me fut possible d'observer, depuis le commencement de ces troubles.

Le premier symptôme des convulsions, qui allaient se produire, fut l'arrestation, par ordre de son père, de Ferdinand, alors prince des Asturies. Mon ami inséparable, Léandro (1) était, depuis quelque temps, en rapport avec un favori du prince de la Paix. Ce personnage s'adonnait à la musique et nous conviait souvent à des concerts d'amateurs. Le 2 novembre dernier, nous reçûmes, avec surprise, une lettre de ce gentilhomme. Il demandait à mon ami de venir, sans retard à l'Escurial, pour une affaire de grande importance. Comme nous marchions vers la *Puerta del Sol*, afin de nous procurer une chaise de poste à un cheval, appelée *caleza*, une de nos relations, que nous rencontrâmes à ce rendez-vous hivernal de tous les flâneurs de Madrid, nous murmura, à

(1) Leandro était le pseudonyme poétique de Blanco White, en Espagne.

Digitized by Google

l'oreille, la nouvelle de l'arrestation du prince. Nous nous consultâmes quelques instants. Devions-nous nous risquer dans l'antre du lion? quand Sa Majesté semblait si hors d'elle-même. La curiosité prévalut, ainsi qu'un certain goût pour les aventures. Nous partîmes donc au grand trot vers l'Escurial.

Le village, voisin du palais, qui porte ce nom, est un des plus chétifs de cette partie de la Castille. Des maisons, pour la suite du roi, furent élevées à peu de distance de ce monastère, que la famille souveraine partage avec l'importante communauté des Hiéronymistes. Philippe II lui abandonna une des ailes de cette grandiose bâtisse. Mais ceux qui suivent la Cour, pour affaires, doivent se loger dans le voisinage, et se contenter des plus misérables cabanes. Ce fut dans un pareil réduit que nous trouvâmes notre ami, le colonel A... (1) qui, quoique gouverneur militaire du plus jeune infant, aurait pu échanger, avec avantage, ses chambres et leur mobilier contre le plus misérable cabaret d'Angleterre. Mon intimité avec Leandro excusa mon indiscrétion; quelques instants plus tard, deux lits de fer se dressaient aux deux bouts opposés de ce que le colonel appellait son salon!

L'objet de notre voyage ne nous resta pas longtemps caché. Le prêtre, qui dirigeait les études classiques de l'infant, D. Francisco de Paule (2), fut soupçonné d'aider le prince des Asturies, dans ses démarches secrètes auprès de Bonaparte, évènement qui brouilla la famille royale et causa ses divisions. Si l'innocence du précepteur n'était pas prouvée, il faudrait le remplacer, sur le champ, l'affaire devait se décider le lendemain.

Nous étions à l'anniversaire de la Commémoration des Morts; nous prîmes congé du colonel, désirant assister, dans la chapelle, au service du soir. Il nous avertit, en nous quittant, de ne pas approcher des bâtiments où le prince se trouvait détenu.

Quoique ce fût notre première visite à l'Escurial, ce qui venait de nous être révélé était trop important pour nous laisser l'esprit libre d'admirer la solennelle grandeur de cette architecture et l'austère magnificence de la scène qui se dé-

(1) Le colonel Amoros.
(2) Né le 10 mars 1794.

Digitized by Google

roulait devant nous. Cette position de précepteur, près d'un membre de la famille royale, divisée, pour l'instant, en deux partis irréconciliables ; être rangé parmi les ennemis de l'héritier présomptif, c'était plonger, la tête la première, au plus épais d'un tourbillon qui avait déjà menacé de submerger le pays ! En déclinant l'offre, quand le nom du candidat avait, selon toutes les probabilités, reçu la sanction du prince de la Paix, ne s'exposait-on pas aux soupçons de celui qui détenait le pouvoir ? Dans ce dilemme embarrassant, notre hypothèse la plus avantageuse restait l'acquittement du précepteur. Cela ne présentait rien d'improbable, si l'on songeait au peu de finesse de l'individu et aux pronostics, à l'égard du prince des Asturies, d'une prochaine délivrance. Ces bruits nous avaient été confirmés par le colonel lui-même. Nous essayâmes donc de dissiper nos craintes, en contemplant ce qui s'offrait à nos yeux.

L'Escurial renferme, dans l'enceinte de ses murs hauts et massifs, le palais du roi, le monastère avec une église magnifique et le Panthéon, souterrain, garni de marbres somptueux, entouré de sarcophages splendides, destinés aux restes des rois et des princes espagnols. L'édifice occupe le sommet d'une âpre montagne, faisant partie de la chaîne qui sépare la vieille de la nouvelle Castille, près d'une masse énorme de rochers, d'où l'architecte tira les matériaux nécessaires au palais. Cette facilité de trouver la pierre, au lieu même où elle devait être employée, détermina le triste tyran Philippe II à désigner cet endroit sauvage. Il le préféra à d'autres, également écartés et moins exposés à la fureur du vent, qui souffle là avec une incroyable violence. Peur posséder un abri suffisant, l'architecte ménagea, entre le palais et le village, un ample passage, bien aéré et bien éclairé.

Nous ressentions un vague sentiment de malaise, difficile à analyser. Il provenait de l'aspect maussade de cet édifice, de cette montagne froide et rude dont il semblait faire partie, du vallon sauvage que nous dominions avec ses bois de houx tout rabougris, pleins de broussailles. La solitude et le silence nous entouraient. Le crépuscule répandait ses ombres sur toute la scène. On croisait quelques paysans aux allures cauteleuses, rendus prudents par une soumission alternative à la Cour et aux moines. Toutes ces impressions s'augmentaient quand nous songions à la prison de l'héritier présomp-

Digitized by Google

tif, quand nous surprenions les regards furtifs qu'échangeaient, entre eux, quelques serviteurs de la Cour. Il n'y avait, dans cette aile du monastère, que nous et les moines. Ceux-ci, avec des cierges allumés, se rendaient à l'office, célébré pour l'âme de leurs fondateurs et bienfaiteurs. Les voûtes résonnèrent, quand le chœur, aux voix profondes, eut répondu aux chevrotants accents d'un vieux prêtre. Si nous restions dans l'obscurité, nous excitions le soupçon. Se montrer, au milieu des cierges que tenaient les moines, c'était exciter leur insatiable curiosité. Nous nous glissâmes donc, vite, dans les cloîtres, près de l'église. Mais comme nous ne connaissions pas bien la topographie de cet immense et inextricable labyrinthe, nous nous retirâmes dans notre logement, de peur de nous aventurer sur un terrain prohibé ou de nous laisser enfermer, la nuit, dans ce palais.

Avec l'approbation de notre hôte, nous nous adressâmes, le lendemain, au moine, le cicérone du couvent, afin de voir les principales curiosités. On nous permit de nous promener dans l'immense et magnifique bibliothèque ! Elle passe pour le trésor européen le plus riche en anciens manuscrits ! Ce trésor, en vérité, dans ces montagnes, sous un gouvernement anti-libéral et possédé par des moines à la fois paresseux et ignorants peut être considéré comme enfoui sous terre. Il y a, à l'Escurial, une collection immense de peintures du premier ordre. Les murs en sont couverts. Les beautés artistiques étancheraient la soif la plus ardente d'un amateur, flânant dans les nombreux cloîtres. Mais notre guide qui recommençait, en rechignant, une promenade accomplie déjà des milliers de fois, nous poussait vers la collection des reliques, pour lesquelles, seules, il prenait un éternel plaisir. Je ne donnerai pas la liste de ces trésors spirituels. Ils couvraient une grande planche de plusieurs pieds, à l'entrée du chœur. Cependant, je ne puis omettre le corps d'un saint innocent, massacré par Hérode, non plus qu'une goutte de lait coagulé de la Vierge Marie. Le moine lança sur nous un coup d'œil noir et pénétrant, tandis qu'il nous exhibait ces deux précieux objets. Mais l'atmosphère de l'Escurial agit puissamment sur les visages et sait en immobiliser et en détendre les muscles. Dans le même endroit où sont exposées les reliques se voit une curieuse caisse d'ébène. Le couvercle intérieur est couvert, tout entier, par les ressorts compliqués d'une ser-

Digitized by Google

rure. On dit que ce coffre contenait la secrête correspondance de l'infortuné Don Carlos. Ces lettres servirent de prétexte à son père dénaturé, Philippe II, pour emprisonner le malheureux et terminer sa misère, par une mort violente.

En revenant de notre visite, notre inquiétude fut soulagée. Nous apprîmes que le précepteur de l'infant avait été acquitté. Le prince des Asturies n'était plus au secret, il venait d'avouer au roi le nom de ses conseillers ! Mon ami était trop conscient du danger suspendu sur sa tête, sous prétexte de promotion, pour ne pas se réjouir de ce qui semblait un échec. Peut-être avait-il éprouvé quelques mouvements d'ambition. S'il en était ainsi, il était assez heureux de voir qu'on venait de le tirer loin du précipice.

Le prince de la Paix, contre sa coutume, était resté à Madrid, durant le voyage de l'Escurial, afin d'éviter tout prétexte à l'accusation de diviser, par sa présence, la famille royale. On parla, tout bas, d'un démembrement du Portugal, projeté par Bonaparte. Godoy allait obtenir une souveraineté indépendante. Ces racontars, répandus d'abord par des amis, se turent, au bout de quelques jours. Au lieu de la joie que la perspective d'une couronne devait, vraisemblablement provoquer, on observa chez le favori, dans ses paroles, dans ses gestes, des signes de préoccupation et d'anxiété. Néanmoins, il continua, chaque semaine, à tenir ses levers. Comme les troupes françaises envahissaient, ainsi qu'un torrent, le territoire espagnol, Godoy essaya de donner le change aux alarmes, et affecta de diriger ces mouvements ! Cependant quand on vit les soldats de Napoléon s'emparer, presque violemment, de nos forteresses, et s'avancer vers Madrid, avec Murat à leur tête, il devint impossible de mentir. Je n'avais d'autre objet, aux audiences publiques de Godoy, que de m'amuser à voir une splendide assemblée, spectacle offert à toute personne, vêtue décemment. Cette oisive curiosité me conduisit au dernier lever qu'il tînt à Madrid. Il parut, comme de coutume, au bout d'une longue galerie, entouré d'une suite nombreuse d'officiers. Il s'avança lentement parmi les assistants dont la foule s'ouvrait devant lui. Quiconque voulait lui parler, se poussait au premier rang. Les gens comme moi, qui payaient d'une profonde révérence, l'honneur d'être reçus, se tenaient, à dessein, en arrière. Godoy s'arrêta devant mon groupe. Il salua avec son affabilité coutumière et dit d'une

Digitized by Google

voix élevée : « Messieurs, les Français marchent rapidement vers nous, il faut être sur nos gardes, car il y a beaucoup de mauvaise foi de leur côté. »

Napoléon avait jeté le masque dont il se couvrait jusqu'alors. Ceux qui entendirent ces paroles, comprirent que Godoy avait vu Izquierdo (1), son agent confidentiel, à Paris. Les mauvaises nouvelles qu'apportait ce dernier remplissaient le favori de honte et de colère, il se dépitait de s'être laissé duper par un grossier artifice.

Ceci se passa au début de mars. La Cour se rendit à Aranjuez, sa résidence de printemps. Le prince de la Paix rejoignit bientôt la famille royale. Une tristesse intense planait sur Madrid. La nouvelle se répandait que le roi et la reine projetaient d'imiter la famille de Bragance, en fuyant en Amérique. L'aristocratie, il est vrai, par loyalisme, ne se serait pas opposée violemment à une telle décision. Mais ses membres songeaient à la tristesse des palais, si la Cour s'en éloignait. La dissolution du plus misérable gouvernement remplit toujours de consternation ceux qui approchent les souverains, les gardes du corps, si gâtés, dont la royauté espagnole, par orgueil, entourait le trône, allaient-ils, par l'absence du souverain, tomber au niveau du reste de l'armée ? Aussi le plan d'une fuite, loin de l'Espagne, à travers l'Océan, vers un refuge éloigné, paraissait à la plupart, quelque chose d'absurde et d'impraticable.

Le départ de la famille royale avait été secrètement fixé au 19 mars. Cependant, les amis de Ferdinand prirent leurs mesures, dès les premiers symptômes, pour s'opposer aux desseins du roi, de la reine et du favori. Un grand nombre de paysans quitta des villages fort éloignés, pour se grouper à Aranjuez. La garde à pied, la garde wallonne, les gardes du corps reçurent l'ordre de résister au peuple. Après minuit, quelques jours avant le 19, la populace attaqua furieusement la maison du prince de la Paix. Il sauta de son lit et eût à peine le temps d'échapper aux coups de couteau qui frappèrent, avec rage, des draps encore chauds. Comme les portes étaient gardées avec soin, on demeurait assuré de sa présence dans la maison. Après une courte recherche, à la

(1) Eugenio Isquierdo de Ribera y Lezaun 1766-1813, signa le traité de Fontainebleau en 1807, fut renvoyé de Paris par Napoléon, pour effrayer Charles IV.

Digitized by Google

lumière, on mit des sentinelles à toutes les issues et on attendit le jour.

L'alarme se répandit rapidement jusqu'au palais royal. Parmi les amis du prince des Asturies, se rangèrent, par politique, à ce moment critique, les ministres qui devaient le plus à Godoy. Ils virent dans la terreur du roi et l'anxiété de la reine, pour le salut de son amant, une des occasions les plus opportunes de placer Ferdinand sur le trône. La clarté permettait aux meneurs de commencer une active recherche pour découvrir le prince de la Paix. Sa mort semblait inévitable, sinon prochaine. Le roi Charles, quelles que soient les pensées que l'on puisse avoir de ses autres qualités, par une générosité qui fait honneur à son caractère affectueux et humain, résigna sa couronne, dans son désir de secourir son déloyal ami. L'abdication du monarque fut annoncée à la multitude, à laquelle se rallièrent les gardes. Ferdinand parut à cheval, pour tenir la promesse jurée à ses parents, de protéger le favori contre ses assassins. Ce malheureux, blotti plus de douze heures sous les combles de sa maison, où il se cacha presque nu, mourant de besoin, fut contraint, par la soif, de quitter sa retraite et de réclamer l'assistance d'un domestique. Celui-ci le livra à ceux qui le poursuivaient. Comment ne succomba-t-il pas sur le champ, victime de la férocité de ses ennemis ? Fut-ce le désir des insurgés de lui infliger une mort publique et ignominieuse ? Quelques personnes mieux intentionnées entourèrent-elles sa personne dans ce terrible moment ? Je ne suis pas capable de le dire. Je ne voudrais pas non plus priver le jeune roi du mérite de quelques sentiments humains. Cependant, je suis certain que Godoy, sans escorte, fut conduit, prisonnier, à la caserne des gardes du corps, non sans recevoir, sur le chemin, quelque profonde blessure. Ceux qui le mutilaient ainsi, considéraient comme un honneur de teindre leurs couteaux du sang d'un homme que, quelques heures plus tôt, ils n'eussent pas osé regarder en face.

Les nouvelles de la révolution se répandirent dans la capitale, le soir du 19. Un orage menaçait les plus proches parents de Godoy. La nuit tombait à peine, quand une foule furieuse envahit la maison de Don Diégo, le plus jeune frère du favori. Cette demeure forme le coin de la rue d'Alcala et du Prado. Le grand espace qu'offre cette voie, lorsqu'elle

Digitized by Google

débouche sur cette promenade, fournissait un emplacement favorable non seulement aux émeutiers, mais aussi aux curieux, parmi lesquels je me trouvais. On enfonça les portes. On ne rencontra personne, dans le palais, déserté. On lança, par les fenêtres, tout le riche mobilier qu'il contenait. Bientôt les portes elles-mêmes arrachées, furent, à leur tour, précipitées. On entassa tables, bois de lit, tiroirs de commodes, pianos, immense bûcher, bientôt tout en flammes! Sans le calme du soir ce brasier eût incendié les voisins. La foule s'amusa de cet immense et coûteux feu de joie. Puis elle se rangea en une sorte de procession avec des flambeaux dérobés chez les fabricants de chandelles. Elle se dirigea vers la maison du prince Branciforte (1), beau frère de Godoy.

Un écriteau, fixé sur les ruines et sur la maison de Godoy, annonça au peuple que le nouveau roi confisquait ces propriétés. Cet anéantissement suffit à détourner la foule du pillage. Sans commettre plus de dégâts, elle se contenta de se promener toute la nuit à la lueur des torches, buvant gratis chez les cabaretiers. L'émeute ne cessa pas avec l'aurore. Des milliers d'hommes et de femmes paradèrent dans les rues tout le jour, criant : « Vive le roi Ferdinand, mort à Godoy, « La garnison entière de Madrid fut attirée hors de ses casernes, par des femmes qui tenaient des cruches de vin. Un cortège se déroula par la ville, pendant l'après-midi. Les soldats, mêlés au peuple, portaient, dans les canons de leurs fusils, les palmes que les habitants suspendent à leurs fenêtres, comme une protection contre l'incendie. Cependant, au milieu de cet effrayant désordre, aucune insulte contre les aristocrates, qui s'aventurèrent parmi la foule! Rien ne me paraît plus honorable pour cette populace de Madrid, que le désintéressement qu'elle montra. Elle ne s'appropria rien du butin qu'elle trouva, dans la maison de Don Diégo Godoy. Tout objet, quel qu'en fût la valeur, fut scrupuleusement lancé dans les flammes.

Murat, avec son armée, durant ces événements, se trouvait peu éloigné de Madrid. Il comptait mettre en fuite la famille royale. L'émeute d'Aranjuez et l'avènement inattendu

(1) Il avait épousé Maria-Antonia la seconde sœur de Manuel Godoy, ancien vice-roi du Mexique. capitaine général et grand d'Espagne de première classe, c'était un homme médiocre et très âgé. Il portait le titre de marquis et non de prince.

Digitized by Google

de Ferdinand déjouèrent ses plans. Mais le nouveau roi, ainsi que ses parents, se hâtèrent de proclamer leur amitié pour le pouvoir français et recherchèrent son appui. Murat s'avança donc pour exécuter ce qui conviendrait le mieux à l'Empereur. Je vis l'entrée de la division, désignée pour occuper Madrid. Le reste des soldats s'établit, dans les environs, les uns dans un camp, les autres dans les villages voisins. Les Français pénétrèrent comme amis, et les habitants ne leur montrèrent aucune hostilité. Je connais, au contraire, plusieurs exemples de militaires secourus par le peuple. Si Murat avait reconnu Ferdinand, lui et ses frères eussent été traités comme des frères.

Les troupes françaises occupaient Madrid, depuis quelques jours à peine, quand Ferdinand quitta Aranjuez, pour sa capitale, où Murat habitait le magnifique palais du prince de la Paix. Dès ce moment, le grand duc de Berg encouragea le jeune roi à se faire reconnaître par l'Empereur. Il s'excusa de ne lui rendre aucun honneur.

Sans autre appareil que l'applaudissement d'une multitude enthousiaste, Ferdinand, à cheval, accompagné de quelques gardes, parut à la grille d'Atocha (1). Je m'étais placé près de l'entrée et j'embrassais le spectacle d'un coup d'œil. Je voyais le souverain, entouré du peuple, à pied, s'avancer lentement par la magnifique promenade du Prado. Jamais monarque ne reçut, de ses sujets, accueil plus loyal, plus affectueux. Et, cependant, jamais sujets ne virent, sur les longues figures des Bourbons d'Espagne, expression plus morne, plus insignifiante. Les traits de Ferdinand, naturellement maussades, paraissaient encore plus fixes, par gaucherie ou par peur. Sans les mouvements de son corps, on aurait pu penser que nos vivats saluaient une figure de cire.

Comme contraste, Murat dont la belle prestance à cheval se rehaussait d'un vêtement presque théâtral, se montrait, chaque dimanche matin, au Prado, entouré de généraux et d'aides de camp, non moins splendidement chamarrés, pour

(1) La basilique de N.-D. d'Atocha occupait l'emplacement d'un célèbre ermitage (Atocha signifie genêt). Construite aux XVI[e] et XVII[e] siècles, elle fut longtemps l'église de la cour qui y assistait au *Salut* chanté tous les samedis, après midi. Elle renfermait une très ancienne image de la Vierge d'Atocha, patronne de l'Espagne, depuis 1643.

Digitized by Google

passer en revue l'élite de son armée. Un grand nombre de gens se laissèrent, d'abord, attirer par la magnificence de ce spectacle martial. Mais bientôt la jalousie et la défiance succédèrent aux espérances. Les réponses évasives, les artifices du grand duc de Berg ne réussirent pas à pallier de pareils sentiments.

La première explosion d'indignation, contre les Français, fut provoquée par leur intervention, en faveur du prince de la Paix. Le peuple de Madrid désirait, vivement, l'exécution publique de Godoy. Lorsqu'il sut que l'homme dont il attendait le supplice, afin d'en repaître ses yeux, quittait le royaume, protégé par une escorte française, des murmures bruyants et féroces s'élevèrent de tous les côtés de la ville, annonçant l'amère ressentiment de la vengeance déçue. Néanmoins, il dépendait encore de Napoléon de garder la nation entière à sa dévotion, s'il reconnaissait Ferdinand, après une aussi longue attente. Même après les indigne artifices, que l'on connaît, même après le guet-apens de Bayonne où fut attiré Ferdinand, malgré l'anxiété de Madrid, je fus témoin des transports de joie, manifestés par la multitude, rassemblée à la Puerta del Sol. Pour la disperser, sans doute, on répandit la nouvelle qu'un courrier venait d'arriver, porteur du décret où Napoléon reconnaissait notre jeune roi. On ajoutait que l'empereur se déterminait à l'introduire, par un mariage, dans sa propre famille. La vérité, cependant, ne se cacha plus longtemps et le plan de l'usurpation, qui apparut le lendemain, laissa prévoir une inévitable catastrophe.

Les projets les plus sauvages, pour détruire la division française, cantonnée à Madrid, se tramèrent, presque publiquement, et sans aucune précaution. Rien ne trahit mieux notre ignorance de ce que peuvent des troupes régulières que le détail des combinaisons, imaginées, dans la capitale, pour attaquer ces bataillons, paradant, chaque dimanche matin, dans les avenues du Prado. De courtes piques, terminées par un croissant, bien affilé, devaient se distribuer aux spectateurs, qui se rangeaient, d'ordinaire, derrière la cavalerie. A un signal donné, les jarrets des chevaux seraient coupés, avec ces instruments et on tomberait à coups de poignards, sur l'infanterie. Il était inutile, il était même dangereux de critiquer un plan aussi absurde, aussi chimérique; de mettre en garde ceux qui le prônaient contre l'indiscrétion de leurs

Digitized by Google

desseins, contre une imprudence, suffisante à elle seule, pour ruiner la plus habile conspiration ! La fermentation publique augmenta rapidement. Murat, au courant de ses progrès, se disposa à prévenir toute résistance.

Vers la fin d'avril, un après midi du dimanche, je me promenais avec un ami, dans le grand jardin du vieux palais royal del Retiro (1). Ceux qui veulent éviter la foule se réunissent de ce côté. Tout à coup, le bruit du tambour, battant le rappel, nous attira, tout émus, vers la grille. Nous entendions des voix confuses d'hommes, les cris stridents des femmes, nous vîmes deux régiments français prendre position, dans le parc, et charger ses armes. Fallait-il se risquer au dehors, fallait-il demeurer, je ne sais combien de temps, dans ce jardin solitaire ? Un officier, auquel je m'adressai, m'assura que je pouvais, sans danger, passer devant le front de ses hommes. Le Prado, que nous avions laissé plein de monde, paraissait vide, quelques patrouilles françaises couraient, à cheval, dans différentes directions.

Comme nous avançions vers le centre, on nous apprit que l'alarme s'était répandue, partout, en même temps. Des partis de cavalerie française nettoyèrent les rues ; la brutalité militaire s'exaspéra. Quelques soldats sabrèrent ceux qui ne fuyaient pas assez vite. Contrairement à l'usage, les portes des maisons, donnant sur la rue, restaient fermées, comme dans le profond silence de la nuit. On ne voyait qu'un petit groupe d'hommes, qui causaient de la récente alerte. Parmi ceux-ci, l'un d'eux montrait son chapeau, coupé par le sabre d'un dragon français. Personne ne savait ou ne devinait la cause de cette mêlée, mais je suis pleinement convaincu qu'elle fut ordonnée pour terroriser le peuple et décourager les rassemblements qui se tenteraient, dans les promenades publiques. Ce fut le prélude du Deux Mai, jour abominable ! Maudit soit l'homme qui prépara tant d'horreurs, qui eut

(1) Il est aujourd'hui détruit, et à sa place, s'élève le Musée d'artillerie. C'était une résidence assez laide mais qu'affectionnait Philippe V. Les rois de la dynastie autrichienne y venaient, pendant l'été, et habitaient, l'hiver, de l'autre côté de la ville, près du Mançanarès. Le Buen Retiro était un composé informe de pièces de rapport, sans aucun ensemble. Les premiers bâtiments remontaient à Philippe II, qui fit construire, pour sa femme, Marie d'Angleterre, une maison de campagne, dans le style d'un château normand (Bourgaing, tableau de l'Espagne moderne, t. I, p. 248).

Digitized by Google

l'audace de les accomplir, jusqu'au bout, sans trembler !

L'insurrection du Deux Mai ne fut pas combinée par les Espagnols. C'est l'œuvre de Murat qui voulut intimider la contrée et machina tous les moyens pour qu'une émeute éclatât, dans la capitale. Le frère du vieux roi (1) et un de ses fils (2), laissés à Madrid, devaient, ce jour-là, partir pour Bayonne. Un peuple, depuis quelques mois, torturé par l'angoisse, ne pouvait manquer d'être très fortement ému, en voyant, dans les circonstances présentes, les derniers membres de la famille royale quitter le pays. Le conseil de régence conseillait que le voyage s'effectuât, secrètement, pendant la nuit. Mais Murat insista pour que les infants se missent en route à neuf heures du matin. Longtemps avant l'heure, une grande place, où donne la façade du nouveau palais, fut encombrée de gens sans aveu. Lorsque les princes parurent, en vêtements de voyage, hommes et femmes entourèrent, à la fois, les voitures et, coupant les traits, s'opposèrent au départ. Un aide de camp de Murat fut assailli par la foule, qui allait le mettre en pièces, sans le secours du poste d'honneur, placé dans le palais. Cette troupe sortit, aussitôt, et reçut l'ordre de tirer.

Ma maison se trouvait non loin du palais, dans une rue qui conduisait au centre de la ville. Un flot de peuple, criant aux armes, apporta la première nouvelle du tumulte. J'appris que les troupes françaises faisaient feu sur la foule. Mais ce crime me parut, à la fois, si impolitique, si gros de conséquences, que je ne demeurai pas tranquille tant que je n'eus pas vérifié ce qu'on rapportait.

Je venais d'arriver à un carrefour, appelé *Plazuela de San Domingo* où se croisent quatre grandes rues dont l'une aboutit au palais. J'entendis, dans cette direction, le son d'un tambour français, et je m'arrêtai ainsi qu'un assez grand nombre de gens, aux allures décentes et tranquilles, que la curiosité retenait rivés au sol. Un fort piquet d'infanterie avançait de notre côté, au pas accéléré. Nous ne pouvions nous imaginer que nous courions aucun danger. Dans cette erreur, nous attendions son approche. Mais voyant que les soldats s'arrêtaient, et nous couchaient en joue, nous nous

(1) Antonio Pascual, 5e fils de Charles III.
(2) L'infant Francisco de Paule.

Digitized by Google

dispersâmes, à l'instant. Une décharge suivit de près, un homme tomba à l'entrée de la rue où je m'abritais, avec une grande foule effrayée. On redoutait un massacre général. Chacun pourvut à sa sûreté, en se glissant dans d'étroites ruelles, qui donnaient sur la rue où nous nous trouvions. Je me hâtai vers ma maison, je fermai la porte sur la rue, et mon esprit confus ne me suggéra rien autre chose que de faire des cartouches à balle, pour un fusil de chasse, que je possédais. Le feu de la mousqueterie continuait et s'entendait de diflérents côtés. Après quelques minutes d'attente, le bruit d'une grosse pièce d'artillerie accrut ma frayeur. On tirait le canon d'un parc militaire, laissé, par une négligence extrême, au pouvoir de soldats espagnols. Murat, dans ses plans, en assignant à ses troupes leurs différents postes, n'avait oublié que cela! Une forte colonne s'approcha de cette position le long d'une rue. Mais le colonel Daoiz, un de mes compatriotes, un de mes amis, le plus ancien officier de service, plaça deux pièces, chargées à mitraille, pour balayer cette voie. Déterminés à périr, soutenus dans leur noble projet par quelques artilleurs et quelques fantassins, ces derniers commandés par Belarde, autre officier patriote, ils firent un grand carnage parmi les Français. Mais, à la fin, débordés par le nombre, ces hardis défenseurs de la patrie tombèrent tous deux. Le silence des fusils nous avertit que les assaillants avaient pris les canons. Quelques curieux nous confirmèrent la nouvelle !

Un homme bien habillé descendit la rue. Il appelait, à grands cris, les gens de bonne volonté et voulait les entraîner vers un vieux dépôt d'armes. Mais sa voix resta sans écho, dans cette partie de la ville. C'était folie que d'armer, à ce moment, la multitude. Peu de temps, en effet, après le début de l'émeute, trois colonnes d'infanterie, entrant dans la capitale, par differentes portes, s'en étaient rendues maîtresses. Le principal corps suivait la *calle mayor*, où les maisons, élevées de trois ou quatre étages, permettaient, aux habitants, d'assouvir leurs vengeances sur les Français, sans beaucoup de danger, pour eux-mêmes. Tous ceux qui possédaient des fusils, tiraient des fenêtres; d'autres lançaient, sur la tête des soldats, des tuiles, des briques et des meubles. Mais les Français occupant le centre de la cité, effrayèrent, de leurs canons, la populace. Les soldats pénétrèrent dans

Digitized by Google

quelques maisons, d'où l'on avait tiré. Comme le peuple avait égorgé tout militaire français, surpris dans les rues, les représailles risquaient d'être effrayantes ! Quelques-uns des principaux magistrats espagnols obtinrent un décret d'amnistie qu'on lut dans les endroits les plus agités de la ville.

Mais Murat voulut un exemple, et l'exerça sur les gens de la plus basse classe. Comme l'amnistie ne comprenait pas tous ceux qui seraient trouvés avec des armes, des cavaliers se saisirent des premiers qu'ils rencontrèrent. Les couteaux à fermoir que nos artisans et nos laboureurs portent, d'habitude, dans leurs poches, servirent le cruel et méchant projet de Murat. On garda une centaine de pauvres diables. Ils comparurent devant une cour martiale. En d'autres termes on les massacra de sang-froid. Cet horrible forfait, le plus noir peut-être qui souilla le nom français, durant toute la conquête, s'accomplit, à la chute du jour. Un tribunal dérisoire, composé d'officiers, s'assura qu'aucune personne distinguée ne se trouvait mêlée aux victimes désignées. Cette vérification terminée, les malheureux sortirent du Retiro, lieu de leur courte détention, et furent conduits au Prado, où les soldats les fusillèrent.

J'ignorais l'état réel de la ville et comme je m'aperçus que le tumulte avait cessé, je m'aventurai, dehors, dans l'après-midi, vers la *Puerta del Sol*. Je comptais y apprendre quelque nouvelle du jour. Les rues transversales, qui conduisaient à cette place paraissaient vides, mais comme j'arrivais vers la fin d'une des avenues qui aboutit à cet endroit un tumulte s'éleva et je pus voir une garde avancée, occupant les deux tiers du chemin, tandis que l'autre tiers demeurait libre, pour la circulation. A quelque distance, en arrière, je distinguai le gros de la troupe et deux pièces de canon.

Cet appareil menaçant ébranlait ma curiosité. Mais comme je ne concevais pas l'intérêt qu'avaient les Français de nous traiter en ennemis, je crus, comme bien d'autres, que les habitants paisibles pourraient circuler, sans dommage. Je marchai donc, en avant; soudain le cri : aux armes, retentit et fut répété, par les soldats, l'officier donna un ordre, je vis apprêter les fusils. Le peuple, consterné, vida la rue, en un instant. Ma crainte me laissa l'esprit assez libre pour calculer la distance et le danger. Par un effort désespéré, je me glissai

Digitized by Google

jusqu'au passage que n'occupaient pas encore les soldats, et atteignant une ruelle, qui contourne l'église Saint-Louis, je me trouvai, en quelques secondes, hors de danger. Comme, cependant, aucun coup de feu ne suivit la panique, j'en conclus que le but de cette menace était de déblayer les rues, à l'approche de la nuit.

Pour obtenir ce résultat, les oppresseurs n'avaient besoin de rien imaginer. L'horreur croissante que ressentaient les habitants, en apprenant les mélancoliques détails du matin, suffisait à les accabler. Sur différentes places, gisaient quelques cadavres. Par les rues, circulaient quelques blessés. L'angoisse de ceux qui pleuraient leurs parents, l'anxiété du sort qui attendait les prisonniers du Retiro, toutes ces émotions agirent si douloureusement sur le peuple qu'il déserta les rues, longtemps avant l'approche de la nuit. Toute porte demeura close et un morne silence pesa partout où je dirigeai mes pas. Je n'étais pas loin de mon logis et je traversais une place appelée *Postigo de San Martin*, quand je vis quatre soldats espagnols, porter un homme, étendu sur une échelle. Comme ils passaient près de moi, la pente rapide les obligea à incliner en avant leur litière improvisée et je reconnus les traits de mon compatriote Daoiz, rendus livides, par les ombres de la mort. Il languissait blessé, depuis dix heures du matin, sur le lieu même où il s'était abattu. Il paraissait souffrir encore, quand je le rencontrai. Les convulsions de son corps et les gémissements que lui arrachaient les secousses, quand l'inégalité du sol accroissait ses souffrances, ne s'effaceront, jamais, de ma mémoire.

Une nuit passée dans de telles émotions m'accabla et brouilla toutes mes idées ; il me fut impossible de me rendre compte de ce qui advint ensuite. Ces scènes de cruauté et de trahison, qui dépassaient toute vraisemblance, laissaient la terreur régner follement sur l'imagination, sans que le jugement pût la maîtriser. Le mortel silence qui s'étendit, depuis la tombée de la nuit, ne fut interrompu que par des piétinements de chevaux, quand des piquets de cavalerie, passaient par intervalles, en grosses troupes, le long des rues. Ce bruit avait quelque chose de sinistre, dans cette ville populeuse qu'animait, d'ordinaire, un gai et incessant tapage. Les cris de Madrid, ces cris les plus bruyants et les plus variés de toute l'Espagne, se turent, le lendemain, à l'aube. Il était déjà

Digitized by Google

dix heures, qu'on ne voyait aucune porte s'ouvrir encore. Le peuple ne se risquait, dans la rue, que si une affaire indispensable l'appelait au dehors.

Le troisième jour, après le massacre, un billet d'un ami intime me parvint et je dus traverser la plus grande partie de la ville. Bien que mon trajet me conduisit par les principales rues, je ne rencontrai pas six Espagnols. A chaque tournant, sur chaque place un peu importante, on trouvait une forte garde d'infanterie française, couchée sur le pavé, près des faisceaux, devant lesquels une sentinelle allait et venait. Mon orgueil humilié et la peur me poussèrent vers le bord opposé de la rue où ils se reposaient et je me glissai le long de la muraille, les yeux baissés. Une seule fois, je regardai droit au visage, un bas officier, un sergent, je crois, décoré de la Légion d'honneur. Il s'offensa de mon regard et m'accabla de blasphèmes et de menaces, les plus grossières. La *Puerta del Sol*, ce rendez-vous de nos flâneurs, était transformé en bivouac d'infanterie et de cavalerie. Deux canons de douze braquaient leur gueule sur chaque rue de cette place. Pas une boutique ne s'ouvrait, pas une voix ne s'entendait. excepté celles qui nous écorchaient les oreilles, par leur accent étranger.

Quand je retournai chez moi la mélancolie m'oppressait. Combien légers me paraissaient mes maux passés, à les comparer avec ceux de l'heure actuelie. Je m'enfermai, pendant plusieurs jours, en proie à une anxiété épuisante. Quel parti prendre, dans la présente conjoncture ? Mon ami, pour lequel j'étais venu à Madrid, ressentait, pour Séville, une aversion mortelle. Une servitude odieuse l'y accablait. A l'approche des Français quelques visions de liberté, quelque émancipation de sa captivité religieuse leurrèrent son esprit troublé. Maintenant la conduite des étrangers lui faisait horreur et néanmoins il avait peine à se persuader de fuir les bayonnettes françaises. Il semblait moins les craindre que la bigoterie espagnole.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

Murat eut-il peur de soulever les provinces, par cette cruelle méthode d'intimidation, employée contre la capitale ? Faut-il attribuer son changement de conduite, à la versatilité d'un esprit étroit qui agit par impulsion et non par raison ? Toujours est-il qu'il essaya d'effacer l'impression produite, sur les Espagnols, par son insolente cruauté. Il s'appliqua à rétablir la confiance. C'était folie qu'une telle entreprise Il eut beau placer une forte garde d'infanterie, à chaque porte de Madrid, l'alarme et l'indignation gagnèrent toute la contrée, comme un feu sauvage. Le peuple, il est vrai, se risqua, de nouveau, hors des maisons, mais il déserta les promenades publiques et abandonna les théâtres aux envahisseurs.

Cependant les Français comptaient des partisans, en petit nombre il est vrai, mais recrutés parmi les gens les plus instruits et les plus respectables de Madrid. Je crois même que si les Espagnols des classes moyennes et supérieures n'eussent pas vécu, depuis un temps immémorial, sous un joug politique fort dur, qui les déshabitua de la hardiesse, qui leur fit redouter d'exprimer, de concevoir même une opinion, je crois, dis-je, que la nouvelle dynastie française aurait rallié une majorité considérable, parmi notre bourgeoisie. Les deux tiers de ceux que je viens de mentionner occupaient des situations dans le gouvernement. En se ralliant aux nouveaux maîtres ils conservaient leurs places. Considérons l'impression que ces vingt dernières années ont marqué sur la partie intelligente du peuple. Dans cette cour, la plus dissolue et la plus misérable de l'Europe, tout homme que n'aveuglait pas un patriotisme, purement instinctif, ne gémissait il pas de la dégradation politique où il voyait sa patrie ? La vraie raison qui provoqua l'enthousiasme lors de l'avènement de Ferdinand, ce fut la joie que causa l'éloignement de son père. Comment, en effet, attendre un meilleur gouvernement d'un jeune prince, qui ne se révélait par aucune qualité éminente et qui jouissait d'un pouvoir aussi arbitraire que son prédécesseur ?

Dépendre de la France, après la reconnaissance de Joseph

Digitized by Google

Bonaparte, était-ce plus abject, plus désespérant que si Napoléon, exauçant les vœux de Ferdinand, eût admis ce prince dans sa famille ? Il est incontestable que l'indignation provoquée par le traitement que nous venions de subir, poussa la nation à la vengeance. Mais la passion est un guide aveugle et les hommes intelligents, en politique, ne doivent pas suivre ses traces. Déclarer la guerre, quand une armée de vétérans tenait le cœur de l'Espagne, ce fut un acte sublime de patriotisme ! Mais si j'admets la beauté de cette conduite, convenons qu'elle nous exposait plus à la ruine et à une éternelle servitude que l'acceptation d'un nouveau roi. Malgré ce qualificatif d'étranger, il ne passait pas pour un despote, l'absence de constitution l'obligeait à s'appuyer sur la reconnaissance de la nation.

On peut donner bien des réponses à de pareils arguments. Ce qui prouve que je ne leur reconnaissais pas un grand poids ce fut mon retour à Séville. Mais je trouvais insupportable de rencontrer partout, dans la ville, comme dans la campagne, un patriotisme aveugle, éperdu ! Je m'effrayais de ne pas grossir, de ma voix, ce grand cri populaire. Et pourtant cette clameur ne méritait guère mieux le nom d'opinion publique que les acclamations de la populace, saluant un *auto da fe*. La liberté se manifeste par le dissentiment. Je désire, autant que personne, prêter mon faible concours à la cause espagnole, contre la France, mais je m'indigne de l'oppression qui gêne ma personnalité, de cette aveugle soumission, qui force tout homme, perdu dans la foule, à courir, pour se sauver, à la suite du premier venu.

Je le répète, dans cette occasion, je n'ai pas besoin de justifier ma conduite politique. Des sentiments qui supportent la critique mais dont je ne me vante pas, m'ont placé, dans ce débat, du côté le plus honorable. Cependant, au nom de la vérité, au nom de l'humanité, je dois plaider la cause de ceux qui obéirent aux motifs dont je viens de parler. Dans quelques cas, en empêchant les hostilités, ils furent inspirés par des intentions plus loyales que tel furieux patriote. Le nom de traître dont on les flétrit tous, indistinctement, les sépare à jamais de notre parti. La crainte de tout soupçon oblige ceux que le hasard ou la négligence du gouvernement de Madrid a empêché de se joindre à nous, de rompre tout commerce avec les Français.

Digitized by Google

Ce fut une entreprise fort difficile, et assez dangereuse, comme je l'appris à mes dépens, que de m'échapper de Madrid lorsque parvinrent, jusqu'à nous, les nouvelles de l'insurrection andalouse. L'armée de Dupont barrait la route habituelle, qui traverse la Manche. Les Français ne permettaient à aucune voiture de partir pour les provinces rebelles. Je m'étais cependant déterminé à rejoindre mes compatriotes, soulevés contre Napoléon. Mon ami quoiqu'il frissonnât à la pensée de s'unir aux défenseurs du Pape et de l'inquisition, oublia vite tout intérêt personnel, quand il dut choisir entre une armée étrangère et des amis naturels.

On ne pouvait atteindre l'Andalousie que par l'Estrémadure. Nul moyen de transport, que deux chariots aragonais. Ils stationnaient à une petite auberge, éloignée de Madrid d'environ une demi lieue. Ils n'étaient pas, ainsi, sous le contrôle immédiat de la police française. En outre, les difficultés croissantes absorbaient trop le nouveau gouvernement pour qu'il étendit ses regards en dehors de Madrid. Il nous suffisait de passer devant le poste, comme si nous allions nous promener, et de rejoindre nos conducteurs, à l'auberge. Mais si une personne isolée ne rencontrait aucune difficulté, il ne fallait pas songer à emporter le moindre bagage. Il nous restait à choisir entre deux partis : demeurer à Madrid ou voyager, pendant quinze jours, sans autre chose qu'une cheminée de rechange, dans notre poche.

Ainsi pourvus, nous quittâmes Madrid, à trois heures de l'après-midi, le 15 juin et nous marchâmes, par un soleil brûlant, jusqu'à nos chariots. De toutes les saisons, en Espagne, l'été est la plus pénible, pour le voyageur. La nécessité seule peut contraindre quelqu'un à franchir des plaines torrides. Pour éviter la trop grande chaleur, les voitures partent entre trois et quatre heures du matin, s'arrêtent à neuf heures et complètent l'étape, entre neuf et dix heures du soir. Hélas, nous ne pouvions compter sur de pareils arrangements. Chacun de nous, confiné avec notre charretier respectif, dans l'étroit espace que la charge laissait libre, sous la bâche, nous devions endurer l'intolérable atmosphère d'un chariot fermé, sous la mortelle tranquillité d'un air embrasé. La poussière, que souleva les pas des chevaux, était si dense que nous en étouffions. Notre caravane ne nous obligeaient pas seulement à nous lever de grand matin, mais encore à voyager jusqu'à

Digitized by Google

midi. Après un dégoûtant dîner, dans une des plus misérables auberges, bordant une route, peu fréquentée, notre épreuve recommençait jusqu'à la nuit. Pour nous reposer, nous trouvions rarement un de ces lits tels qu'en présentent les auberges espagnoles. Notre provision de linge ne nous permettait qu'un rechange, encore n'avions nous pas le loisir de faire laver notre chemise. On prévoit aisément quel fut notre état. La chaleur et la compagnie de nos charretiers, qui souvent passaient la nuit à nos côtés achevèrent notre misère. Nous fûmes frappés d'une des plaies d'Egypte, la plus désagréable, peut-être. Nous n'étions pas à moitié de notre route que déjà couverts de vermine, nous n'avions d'autre remède qu'à prendre notre mal en patience, tandis que les insectes se multipliaient.

Ce qui nous soutenait, malgré toutes ces incommodités, malgré le souci de nos intérêts c'était la pensée de réconforter par notre dévouement, des amis anxieux de notre conduite ; c'était l'espoir d'être reçus à bras ouverts par ceux dont nous adoptions la cause, alors qu'elle paraissait si compromise ! Animés de pareils sentiments, nous supportions, sans fléchir, notre misère.

La nouvelle Castille descend en pente continue de Madrid jusqu'aux frontières de l'Estrémadure. Les habitants nous recevaient aussi amicalement que nous pouvions l'espérer. Je citerai un exemple de cette bienveillance dont nous fûmes l'objet. Cette anecdote mériterait à peine, d'être mentionnée, n'était le douloureux contraste qui l'a rendue chère à notre mémoire. Fatigués par la chaleur, étouffant dans notre voiture, nous préférâmes marcher au soleil, mais au moins en plein air. Nous avions laissé nos lourds véhicules à quelque distance, quand le désir de savourer une boisson plus fraîche que l'eau, contenue dans les jarres de terre, pendues aux côtés du chariot, nous conduisit près d'une chaumière, voisine de la route. Une pauvre femme était assise sur le seuil. Rien, dans notre accoutrement, n'offrait la plus lointaine ressemblance avec la tenue d'un Monsieur. Néanmoins, lorsque nous lui demandâmes un verre d'eau elle répondit à notre prière, en nous pressant vivement de nous asseoir et de nous reposer. « De l'eau, dit-elle, dans l'état où je vous vois, sûrement, Messieurs, cela vous fera du mal. J'ai, heureusement, du lait dans ma maison et je vous prierais d'en boire. Quant

Digitized by Google

à vous, mes chers Messieurs, ajouta-t-elle, je sais que vous vous sauvez des Français, qui sont à Madrid. Que Dieu vous bénisse et favorise votre voyage. » Sa sympathie était si vraie, si affectueuse que les larmes nous vinrent aux yeux. Refuser le lait, parler de le payer eût offensé la bonne vieille. Lui rendre la bénédiction, si cordialement donnée, fut l'unique témoignage de notre gratitude.

Encouragés par l'humble et cordial accueil de nos compatriotes, nous avançâmes pendant deux ou trois jours. Plus nous nous éloignions de Madrid, plus croissait notre sécurité ! Nous ne nous doutions guère que nous approchions pas à pas, du danger. Nous avions, vers neuf heures du matin atteint la *Calzada de Oropesa*, sur la frontière de l'Estrémadure quand nous remarquâmes, avec une douloureuse surprise, des paysans, qui s'assemblaient, à la hâte, autour de nous. Ils commencèrent par nous demander qui nous étions ? Un ton féroce et rude accompagnait leurs questions. Cela nous laissait présager quelque malheur. L'alcade se présenta bientôt. Il écouta le compte rendu de notre voyage et déclara fort sagement, à ses administrés, que notre langage était bien celui d'Espagnols, de gens, nés dans le pays. Il concluait à nous laisser continuer notre chemin. Il ajouta, cependant, à son discours, un conseil et nous avertit de prendre garde, car nous risquions de rencontrer des gens plus soupçonneux que ceux d'Oropesa, capables de nous faire payer cher la moindre contradiction. Etait-ce un stratagème, pour éprouver notre véracité, par des moyens d'intimidation ? Il nous parla ensuite des insurrections, advenues dans les villes et villages voisins, des victimes, tombées sous le couteau des paysans !

La vérité et l'exactitude de cet avertissement se confirmaient, davantage à mesure que nous avancions dans l'Estrémadure. Les renseignements recueillis à l'entrée de chaque bourgade, les menaces des laboureurs, rencontrés sur le chemin, les nouvelles entendues à chaque auberge, tout nous annonçait que le voyage ne se terminerait pas sans affronter un danger considérable. La tendance malheureuse à répandre le sang, qui gâte tant de nobles qualités, dans le sud de l'Espagne, ne fut pas réprimée, dans beaucoup de villes importantes, sous prétexte de ménager le patriotisme des habitants. Des Français, établis depuis longtemps

Digitized by Google

dans la Péninsule, servirent de cible à la fureur populaire. Beaucoup de meurtres, commis sur des Espagnols, eurent pour cause des querelles privées, des vengeances particulières, mais non pas des opinions politiques. Alcades, corrégidors auxquels on recourait, pour trouver protection, s'effrayaient à la pensée d'entraver l'aveugle furie du peuple. Mais aucun commentaire ne donnera une vue plus claire de l'état du pays que le récit d'une émeute, à Almoroz, petite ville qui donne son nom à un pont, bien connu sur le Tage. Ce fut l'Alcade lui-même, riche fermier de cet endroit, qui nous conta cette anecdote. Le peuple, en apprenant les nouvelles de Madrid et les insurrections des autres villes de leur province, s'assembla, un certain jour, devant la maison commune, armé de pioches, de faucilles, de tous les instruments enfin qu'il avait pu trouver. Fort heureusement pour le digne magistrat, les insurgés ne nourrissaient contre lui aucun grief. Il sortit donc à la rencontre de la foule. Il calma avec beaucoup de peine le tapage pour s'informer de ce qu'on désirait. La réponse mérite d'être retenue comme typique d'une mentalité populacière. « Nous voulons Monsieur, déclara l'orateur de la bande, tuer quelqu'un. Il y a eu un mort à Truxillo, un ou deux, à Badajoz, un autre à Mérida, nous ne voulons pas que nos voisins nous distancent, nous voulons massacrer un traître. »

Comme cette occasion ne se trouvait pas, il fut heureux pour nous de ne pas paraître au moment où ce bon peuple d'Almoroz songeait à faire parade de son loyalisme. Remarquons à son honneur, qu'il ne pensait nullement à satisfaire quelque vengeance, sous le couvert du patriotisme. La rencontre que nous fîmes. peu de temps après, d'une troupe armée de ces paysans nous prouva qu'ils étaient les moins sauvages de leur province.

Le pont d'Almoroz est situé à plus d'une lieue du village. La ville de Plasencia le fit construire, au temps de Charles Quint, mais il ne déshonorerait pas un architecte romain. Le Tage, qui coule, même en cette saison, une prodigieuse quantité d'eau, ne passe que sous la plus grande des deux arches. La hauteur de cette construction, donne à tout l'ouvrage un air de hardiesse, presque grandiose. Cependant, le manque de symétrie, dans les proportions et les formes, le profond et étroit chenal, que ménagent au courant des rives rocheuses,

Digitized by Google

diminuent considérablement l'effet esthétique de cet édifice. Néanmoins cette œuvre d'art audacieuse, plantée, seule, dans dans un pays sauvage, où ne se rencontrent ni grande ville, ni population nombreuse, industrieuse ou raffinée déroute l'imagination, en la surprenant tout-à-coup. Aussitôt, donc, que nous aperçûmes le pont, nous abandonnâmes nos chariots et les laissant prendre de l'avance, nous nous mîmes à regarder et à flâner.

Nous admirions la solidité et la grandeur des piles, quand, par hasard nos yeux se portèrent vers la montagne boisée, qui se dresse sur l'autre rive. Située près de la route, elle surplombe à pic un étroit passage, longeant la rivière. Nous vîmes une bande de quinze ou vingt hommes, armés de fusils, quitter un bois, où ils se cachaient, et descendre vers nos chariots. Nous ne doutâmes pas que nous étions aux mains de bandits : la sauvagerie du lieu, les vêtements, les armes, les gestes de ces gens tout nous confirmait, dans cette opinion. Mais comme nous ne possédions pas grand chose, nous pensâmes qu'il valait mieux ne pas témoigner de frayeur et marcher à eux. Tout en avançant, nous remarquâmes que quelques-uns d'entre eux fouillaient les chariots. Mais comme les autres conversaient paisiblement avec les voituriers, nos soupçons de pillage se dissipèrent. Toute la bande se composait de paysans. Sur le bruit absurde que les Français projetaient d'envoyer des armes et des munitions en Portugal, ils s'étaient portés en cet endroit, visitant, toutes les voitures, fouillant tous les voyageurs. Sans la bonté naturelle de ce peuple, sans sa politesse native, nous aurions été la victime des Juntes qui se constituèrent en Espagne. Lorsque ces braves gens apprirent que mon ami était prêtre, quand ils nous entendirent maudire les Français dans un style d'une énergie toute patriotique, ils nous souhaitèrent un bon voyage et nous permirent de poursuivre notre chemin, sans nous faire aucun mal.

Nous n'arrivâmes à Mérida que le samedi soir, et nous quittâmes cette ville, le dimanche matin, après la première messe. On la célèbre, avant l'aurore, pour la commodité des voyageurs et des laboureurs. L'essieu d'un de nos chariots se rompit. Nous dûmes coucher dans une *venta* ou auberge et tirer le temps comme nous pûmes. Les remarquables mines romaines de l'antique Emerita Augusta, eussent, dans un

Digitized by Google

temps plus tranquille, offert, à notre oisiveté, la ressource d'une agréable promenade, autour de la ville, dédommagement fort intéressant de notre retard. La fatigue, cependant, nous invita à nous enfermer dans l'auberge et à y réparer nos forces avant de continuer le voyage. Après le dîner, nous étant mis au lit nous commencions une longue sieste, quand le bruit d'une foule qui circulait dans la rue et s'arrêtait devant notre demeure, nous attira, à peine vêtus, à la fenêtre. Aussi loin que l'œil pouvait s'étendre, on ne distinguait qu'une multitude compacte de paysans. un grand nombre d'entre eux tenaient un couteau. A notre vue, quelques uns brandirent leurs armes, criant avec menaces qu'il fallait couper en morceaux les Français, réfugiés dans l'auberge. Incapables de comprendre la cause de ce tumulte, redoutant les conséquences d'une fureur aveugle, si naturelle dans ce pays, nous passâmes, à la hâte, nos vêtements et courûmes à la porte. Là se tenaient sur deux rangs, douze dragons, placés derrière la grille, la carabine prête, tandis que l'officier, leur chef, avertissait le peuple, que la troupe ferait feu sur le premier qui tenterait de franchir le seuil. L'hôtelier se promenait, de long en large, dans le vestibule vide, et se lamentait parcequ'il voyait déjà sa maison brûlée. Il nous apprit la cause de tout ce trouble. Un jeune français, capturé sur la route de Portugal, porteur de lettres à Junot, était envoyé sans escorte au capitaine général, dans la province de Badajoz. Deux mille paysans, engagés volontaires, s'équipaient et s'exerçaient à Mérida. Le pauvre prisonnier traversait la ville, quand les recrues, sur la place publique, s'abandonnaient à l'oisiveté dominicale. Lorsque ces gens apprirent que le prisonnier était français, ils tirèrent leurs couteaux et l'auraient mis en pièces, sans la hâte des soldats, qui poussèrent l'infortuné dans l'auberge.

La foule se montrait si féroce et si bruyante que nous croyions, à chaque instant, la voir envahir notre retraite. Mon compagnon, conscient du danger que nous courions, m'invita à le suivre. Il voulait haranguer le peuple, tandis que la multitude hésitait encore à bousculer les soldats. Nous approchâmes de cette masse hurlante, mais avant de se trouver à portée des couteaux, mon ami appela, à haute voix, le chef des meneurs et lui dit : « Vous devez nous protéger contre la moindre insulte, car, bien que je ne porte aucune

Digitized by Google

marque de ma profession, je suis prêtre ! Avec mon frère (il me montra du doigt) je me suis sauvé de Madrid, pour rejoindre mes compatriotes. » — En vérité, si la peur donne, parfois, des ailes, elle fournit. à mon ami, les expressions les plus convenables du meilleur discours qu'il ait jamais prononcé. Les effets de cette éloquence inaccoutumée se remarquèrent, bientôt, parmi les émeutiers les plus proches de nous. Un d'entre eux assura l'orateur qu'on ne nous voulait pas de mal. Sur notre demande de quitter la maison, on nous permit de nous avancer sur la grande place.

Mon ami demanda, alors le nom du vicaire général et nous fûmes agréablement surpris de reconnaître, en lui, un de nos condisciples de l'Université de Salamanque. Membre de la Junte révolutionnaire de Mérida il ne croyait pas plus que le reste de ses collègues à son autorité sur le peuple. Il nous offrit, à l'instant, sa maison, pour y passer la nuit et nous promit un passeport, afin de continuer, le lendemain, notre voyage.

Dans le même temps le commandant militaire, accompagné de quelques magistrats, dissipa la foule en lui promettant de jeter en prison le jeune Français. Pareil expédient lui avait réussi, lorsque les recrues s'étaient, quelques jours plus tôt, soulevées contre un adjudant. Ce dernier, malgré la protection de quelques soldats, fut grièvement blessé, il allait même être massacré sans l'intervention du curé. Le prêtre portant l'Hostie consacrée, dans ses mains, plaça cet homme sous cette protection puissante.

Le Français fut donc conduit en prison, mais ni les soldats, ni les magistrats, qui l'entouraient, ne purent entièrement le préserver de ces paysans féroces. Ceux-ci se pressaient autour de lui, tandis qu'à demi mort de frayeur, il s'avançait lentement. Ces barbares le lardaient à coups de couteaux. Que devint-ce malheureux ? Fut-il abandonné à la fureur de la populace ? Un heureux hasard préserva-t-il sa vie ? Je ne l'ai jamais su !

Le terme de notre voyage approchait mais nos cruautés, nos tristes pressentiments ne diminuaient pas. Souvent des bandes de moissonneurs, armés de faucilles, nous soumettaient à de minutieux interrogatoires. Les récits que nous faisaient les Alcades de ce qui passait à Séville, nous jetait dans le plus grand trouble. Une révolution, même louable,

Digitized by Google

s'accomplit rarement, sans des actes dont seul le temps ou l'éloignement adoucit l'atrocité. Nous étions trop bien informés de l'impuissance des gouvernants, élevés au pouvoir par l'émeute, pour ne pas répugner à nous placer sous leur autorité et leur protection. La Junte de Séville ne comptait qu'un homme de talent, Saavedra, l'ex ministre. Le reste de l'assemblée ne montrait que des ignorants, parmi lesquels, en petit nombre, se mêlaient quelques honnêtes gens timides et inactifs. Mais un homme de sang y tenait la première place. Nous ne pouvions que redouter la répétition des horribles scènes par lesquelles il déchaîna cette révolution. Ce fut à ce prix qu'il acheta l'autorité qu'il exerçait.

Le comte de Tilly (1), noble gentilhomme audalou, doué de quelque talent, caractère d'une ambition démesurée, sans principes, s'était employé, lui-même dès les premiers symptômes menaçants contre les Français, à organiser la révolte projetée. Il disposait d'hommes de la lie du peuple, doués des qualités caractéristiques départies aux Andalous de cette catégorie, telles que la vivacité et la loquacité. Il avait, en eux, des meneurs excellents pour entraîner la populace. Tilly, et cependant, soit qu'il fût pénétré de cette maxime, qu'une révolution, pour réussir, doit être cimentée avec du sang, principe hélas que les Jacobins français ont trop largement semé, parmi nous, ou, ce qui est plus probable, poussé par des motifs particuliers de vengeance, Tilly dis-je, prépara la mort du comte d'Aguila.

Cet homme infortuné appartenait à la municipalité de Séville. En cette qualité, il se joignit aux autres magistrats, pour arrêter la fermentation populaire. Mais, à peine l'insurrection eut-elle éclaté que lui et ses collègues donnèrent leur démission. Cette abnégation ne suffit pas à Tilly. Un de ses lieutenants, un certain Luque, sous-maître, dans une école de de grammaire, promit de tuer le comte d'Aguila. Avec ses complices il tira le malheureux de la prison. Sourds à toutes

(1) C'est un personnage assez mystérieux dont parlent les historiens de la franc-maçonnerie : La Fuente historia de la Sociedades secretas et Mariano Tirado y Rojas, sans fournir, toutefois, des renseignements précis. Aux arch N^les af IV 1636 dans une lettre datée de Madrid du 12 décembre 1808 se trouvent sur cet individu ces données assez vagues. « Tilly, condamné autrefois aux galères comme voleur, frère cadet du nommé Gusman, ayant joué un rôle sous Robespierre dans le temps de la Terreur et bien digne d'avoir pour frère ce misérable. »

Digitized by Google

les supplications, ce vil assassin commanda aussitôt l'exécution. Le cadavre, attaché au fauteuil, sur lequel le comte avait été fusillé fut exposé, le jour suivant, au public. Le misérable qui accomplit ce forfait obtint, en récompense, une épaulette d'officier. Tilly prit place dans la Junte, lui dicta ses décisions, fit peser sur tous ses membres une lourde tyrannie. On dit que ses collègues, si le gouvernement, maintenant éparpillé dans toute la province, peut de nouveau se concentrer, se délivreront de sa présence, en envoyant cet homme qu'ils craignent et détestent siéger dans l'assemblée suprême du royaume.

Les effets des succès révolutionnaires, sur un peuple en liberté, ressemblent à ceux d'une légère ivresse, sur un individu. Ils mettent en relief, ils accentuent les qualités et les défauts. Séville offrait, à un observateur indifférent, un objet d'études intéressantes. On ne pouvait manquer d'admirer l'énergie patriotique des habitants, leur dévouement sans mesure à la patrie, l'effort étonnant par lequel, en dépit de leurs habitudes passives, ils osaient braver, à la fois, l'autorité de leur gouvernement et les bayonnettes françaises. Mais il fallait prendre en pitié ces multiples exemples d'ignorance et de superstition que produisaient, dans le pays, des évènements aussi extraordinaires.

Pour mon ami et compagnon dont les préjugés anticatholiques aiguisent les souffrances, le caractère religieux qu'a pris la révolution lui semble un épais brouillard, qui obscurcit ou défigure tout ce qui, autrement, réjouirait son esprit. Leandro n'aperçoit aucune liberté derrière ces prêtres qui, partout, se mettent en avant pour guider les patriotes. C'est en vain qu'on lui rappelle que beaucoup de ces ecclésiastiques, dont il déteste le *credo*, n'y adhèrent pas sincèrement; que l'état moral et politique de la nation doit bénéficier de nos efforts, si aidés par l'Angleterre, nous parvenons à chasser, d'Espagne, les Français. L'absence du roi, également, ouvre une brèche par laquelle rentreront nos anciennnes libertés. L'existence actuelle des Juntes populaires conduira nécessairement au rétablissement des Cortès. A ces raisons, mon ami répond qu'il ne conçoit pas l'avantage que nous obtiendrons en résistant à l'Empereur. Cette résistance à son ambition repose, selon lui, sur un attachement inébranlable à un système religieux, cause de notre dégradation actuelle. Si le cours des

Digitized by Google

événements rend capables ceux qui repoussent secrètement le joug de la superstition de tenter une réforme politique, il leur appartiendra de greffer les pousses sauvages, qui croissent, en ce moment, sur le tronc du catholicisme. Jusqu'à présent pareille expérience a toujours échoué, doit-elle toujours demeurer stérile ? Si l'état de la nation ne fournit aux hommes politiques que des connaissances tronquées et imparfaites, les monstrueux abus, dont l'Espagne gémit depuis des siècles, provoqueront des attentats inouïs contre la couronne. Le pouvoir affaibli, dans une nation dont les habitudes, les coutumes, les mœurs sont modelées par le despotisme, livrera la nation à une anarchie tour à tour indolente ou fébrile. Finalement, la couronne reprendra son autorité absolue.

Attaché comme je le suis à mon ami, j'avouerai que ces généralisations manquent de précision. Quoique les principes sur lesquels il les appuie soient solides, les inductions qu'il en tire font trop bon marché des événements futurs. Cependant l'obscurité de ses conjectures, sa misanthropie, le rendront, je le crains assez peu utile à l'œuvre de la réforme espagnole, tant que le pays pliera sous le joug qu'il a accepté. En conséquence, je projette de le renvoyer en Angleterre. Notre succès qui arrête les armes françaises, mais ne les tiendra pas toujours en échec (1), facilitera son départ. Il montrera, ainsi, que si sa patrie l'opprime, il ne cherche pas un refuge parmi les ennemis de l'Espagne.

François Rousseau.

(1) Allusion à la défaite de Baylen ou aux efforts inutiles des Français, devant Cadix.

Digitized by Google

ÉPISODES DE LA GUERRE DE TRENTE ANS

UNE ÉMEUTE GRÉVISTE

DES

SAYETEURS D'AMIENS

(1er-3 Avril 1636)

On sait déjà que la politique de Richelieu, durant son ministère, avait suscité une violente opposition, dès l'origine des réformes. Mais cette opposition ne venait alors que des privilégiés, et le cardinal avait triomphé, sans trop de difficultés, d'un mouvement d'opinion dont le peuple se désintéressait. Survint la guerre de Trente Ans : il fallut pourvoir, par des levées répétées d'hommes et d'argent, à la défense nationale ; et dès lors, le mécontentement gagna rapidement les classes inférieures. Surpris en pleine réorganisation de son armée, à peu près ruiné par de coûteux et gigantesques travaux de fortification (1), le gouvernement dut parer en toute hâte aux dangers d'une double invasion. Plusieurs des mesures qu'il prit alors se ressentirent de cette précipitation : elles suscitèrent une irritation autrement profonde que celle des premières années ; irritation dont la fin du règne de Louis XIII connut trop souvent la rude manifestation.

L'épisode (2) que l'on va lire n'est autre que l'un de ces

(1) L'Etat en payait, non les travaux, mais l'inspection.

(2) L'émeute des sayteurs est ainsi racontée dans une sorte de *Journal de siège* d'un bourgeois d'Amiens, resté inconnu (Bibl. mun., ms. 828, pp. 216-222).

« Le mercredi 9e du mois de mars *(sic)* 1636, il se fit une émotion pour

Digitized by Google

symptômes de la colère populaire. Nous en faisons le récit d'après le registre aux délibérations de l'échevinage d'Amiens (1) ; l'on devine, sous le calme professionnel du greffier auquel nous laisserons parfois la parole, l'émotion suscitée par cet essai de « grève prolétarienne » chez les paisibles commerçants de la grande cité picarde.

***

Le 28 novembre 1635, Mgr le duc de Chaulnes, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Picardie, et gouverneur particulier de la ville et citadelle d'Amiens, mandait en son hôtel le corps de l'échevinage. Une semblable convocation, mesure exceptionnelle, laissait deviner aux membres de cette assemblée quelque grave révélation. Ils ne se trompaient pas. Le duc, ennemi des longues phrases, leur déclara sans ambages qu'un « partisan », le sieur Bryois, arrivait en leurs murs afin de lever pour Sa Majesté un impôt du « sol pour livre » sur tous les produits manufacturés à Amiens. Comme s'il eût voulu atténuer l'effet de cette fâcheuse nouvelle, le duc s'empressa d'ajouter qu'il importait de voir comment on pourrait éviter cette charge supplémentaire ; il se déclara prêt, quant à lui, à user de tout son crédit dans ce but.

Le premier moment de stupeur passé, les échevins prirent la parole. Ils représentèrent que les trois quarts des habitants étaient de pauvres gens, ne vivant que du commerce de la sayterie (2), alors très florissant. L'impôt aura pour effet, ajoutèrent-ils, de ruiner la ville, « car tout le peuple de cette province frontière des Pays-Bas ne peut payer les tailles et

le soubz pour livres que l'on a establid, de quoy lon fit prendre les armes à tous les a bitans (*sic*) pour les faire retirer, dont il y fure en armes depuis 6 heures d'après-midi jusque vers leure onzième de la nuit, que M. le ducq de Chaune (venant) de Corbie avecq quelque 40 cavaliers qui entèrent par la porte de S[t] Pierre evecq la trompette sonnant, de quoy plusieurs personne estions bien estonné...

Le samedi 29 dud. mois, Mr. le ducq de Chaune fict venir en ceste ville huict cend Suisses pour garder la ville à cause des émontions,..

Le lendemain (du 4 juillet) les Suisses sont sorty de ceste ville pour aller au secours de lad. ville (de La Capelle), là où que Dieu les assiste et nous aussy... »

(1) Arch. Mun., Amiens. Reg. BB 63, f[os] 49 à 70, *passim*. Cf. également série AA (correspondance), liasses 61 à 63, *passim* ; et Pagès, *Manuscrits*, t. II, pp. 282-284.

(2) Tissage de laine.

Digitized by Google

gabelles ni subsister que par le moyen dudit commerce, qui s'anéantira infailliblement et passera dans les pays étrangers. » Leur éloquence, leurs prières décidèrent le duc de Chaulnes à donner à MM. de Mons et Boullenger, échevins, des lettres de recommandation pour le Roi et « Nosseigneurs de son Conseil » ; puis il souhaita bonne chance aux deux mandataires du corps de ville, et déclara la séance levée.

Les échevins s'en revinrent, tristes, pensifs. Depuis six mois, la France était en guerre ouverte avec l'Espagne ; et en raison de l'alliance avec les Provinces-Unies, Louis XIII s'était engagé à commencer les opérations militaires par la frontière du Nord, frontière située alors à quelque quatre ou cinq lieues d'Amiens. Depuis ce temps, c'étaient de perpétuels passages de troupes, d'incessants convois de ravitaillement ; et après chaque passage, la ville et la banlieue se retrouvaient un peu plus pauvre qu'auparavant. Il avait fallu recevoir des blessés d'Avein et des autres combats ; et ces blessés, une fois guéris, se comportaient de façon à faire regretter à leurs hôtes la présence de semblables défenseurs. Et ce n'était pas tout. Depuis dix-huit mois, deux « inspecteurs du service des places », dont l'un allait devenir secrétaire d'Etat de la Guerre, Sublet de Noyers et d'Argencour harcelaient sans relâche les villes de Picardie. Le Roi, pressentant la rupture prochaine, voulait élever de ce côté une barrière de forteresses redoutable aux « tercies » espagnols ; et ce n'était pas alors comme aujourd'hui, aux frais de l'Etat, que se faisaient ces travaux de défense : Amiens, pour sa part, allait engloutir dans la réfection de son enceinte le produit d'un emprunt municipal de 60.000 livres. Réfection urgente d'ailleurs, car déjà des escarmouches quotidiennes mettaient aux prises nos cavaliers en surveillance sur la frontière, et leurs adversaires des Pays-Bas. A la faveur de ces rencontres de détail, le Cardinal-Infant don Ferdinand massait une armée de 12.000 hommes, et Calais avait déjà failli tomber entre ses mains. Et c'est à ce moment de désarroi et de ruine que l'on menaçait la ville d'une nouvelle charge, atteignant directement la source de ses revenus ! Les échevins le virent bien, dès le premier moment : il fallait choisir entre l'obéissance au Roi et l'émeute populaire. Bravement, simplement, ils se décidèrent pour le premier parti.

Le 26 janvier 1636, il y eut une lueur d'espoir. Après deux

Digitized by Google

mois de sollicitations et de démarches, de Mons et Boullenger crurent arriver au terme de leur mission. Hélas ! il fallut en rabattre : le 19 février, ils revenaient tristement rendre compte de leur mandat. Les recommandations de Chaulnes, leurs prières, leur éloquence, leurs visites chez Sublet de Noyers, pourtant particulièrement disposé en leur faveur (1), tout avait échoué devant la résolution du Conseil. Celui-ci leur avait simplement fait quelques concessions de détail, comme pour mieux leur faire accepter la dureté de son arrêt. Le sort en était jeté : la population ouvrière allait avoir connaissance de la décision, et l'on devinait ce qui allait se passer.

Les 12, 13, 20 et 28 mars, l'échevinage tint à la Maison de ville des séances extraordinaires, dont la fréquence inaccoutumée dut émouvoir les habitants. Correur, Barré, de Sachy, Cornet, Lestoq, de Halloy, Leroux, sous la présidence de leur « premier », Guy de Mareuil, envisagèrent l'éventualité d'une émeute, ainsi que les mesures préventives ou répressives.

Le 12, on apprit que Bryois se rapprochait d'Amiens. Il n'était plus qu'à Moreuil. L'on décida de « contenir le peuple en son devoir à ce qu'il n'arrive rien contre le service de S. M. et le repos de ladite ville » ; et ainsi, l'on ne pourrait leur imputer aucun « manquement », au cas où surviendrait quelque « inconvénient ».

Le duc de Chaulnes, inquiet de la tournure prise par les événements, convoqua pour le lendemain les principaux marchands. MM. Thierry, du Fresne, Feuguel, G. de Sachy, d'autres encore, vinrent apporter à l'échevinage le concours de leur expérience, et recevoir de lui quelques conseils. On les « admonesta de continuer leur négoce et trafficq afin de subvenir à la nécessité des pauvres ouvriers, et qu'ils n'ayent subject de faire aucune émotion ». A quoi ils répondirent qu' « ils étaient chargés d'un grand nombre de marchandises dont ils n'avaient eu le débit à cause de la guerre et de la calamité des temps. » Puis ce fut le tour des esgards de la say-

(1) Sa tante, Marie Bochart de Champigny, avait épousé successivement Guillaume de Gomer, s^r de Quevauvillers-lès-Amiens, et Pierre de Prouville, sergent-major d'Amiens. Déjà, en 1633, Sublet était intervenu auprès du chancelier Séguier, son parent, pour obtenir une exemption d'impôts en faveur des Amiénois ravagés par une épidémie.

Digitized by Google

terie, sortes de gardes ou jurés préposés à la surveillance des ateliers et de la fabrication. Comme ils étaient en contact permanent avec les ouvriers et les patrons, on les chargea d'enjoindre à ces derniers de faire travailler leurs ouvriers, « leur faisant deffences de les congédier et de faire aucunes assemblées » ; on les chargea également d'annoncer aux travailleurs qu'un arrêt du Conseil les dispensait de l'impôt, dont la charge incomberait aux seuls marchands.

Fort émus, comme bien on pense, de cette dernière nouvelle, ceux-ci tentèrent une démarche collective auprès de Chaulnes. Ils venaient témoigner leur mécontentement : et c'est eux-mêmes que le gouverneur « admonesta de rechef de continuer leurs achaptz, afin d'éviter par ce moien les rumeurs des ouvriers sayteurs » ; pour toute satisfaction, il promit de faciliter le transit et la sortie des produits : promesse platonique, vu que le principal obstacle à cette sortie résidait non dans sa personne, mais dans le dangereux voisinage de l'ennemi.

La ville avait fait, au fond, tout ce qu'elle pouvait et devait tenter. Une dernière fois, les « esgards » furent assemblés ; on leur réitéra les ordres déjà donnés la semaine précédente, en insistant sur le caractère arbitral et pacificateur de leurs fonctions. Puis l'échevinage, la conscience tranquille, fit avertir le duc de Chaulnes que s'il survenait « quelque inconvénient et rumeur », il se justifiait par avance de toute défaillance et de toute complicité.

***

Le gouvernement lui-même commençait enfin à s'inquiéter de cette situation. Laisser l'émeute s'organiser à la frontière, bien plus, jusque dans le réduit de la défense locale de la Picardie, jusque dans Amiens, que les travaux toujours en cours mettaient enfin à hauteur de son importance, c'eût été une folie. Il ne semble pas, néanmoins, que l'on y ait envoyé de troupes : on en avait sans doute trop peu et trop besoin sur de nombreux points du territoire menacé. Mais on fit sentir au gouverneur, représentant du Roi, que sa conduite en cette circonstance était surveillée de près, et blâmée à l'occasion. L'échevinage lui-même, constamment en relations avec Sublet de Noyers, devenu secrétaire d'Etat sans pour-

Digitized by Google

tant abdiquer ses fonctions d'ingénieur, était vivement pressé de mettre ordre à cette situation et de ne penser qu'à la défense. On espérait, par une fermeté sans provocation, une attitude calme et résolue, venir à bout de la crise.

Subitement, le 28 mars 1636, les échevins furent saisis d'une fâcheuse nouvelle : Bryois était au Fourmannoir (1), à une petite lieue d'Amiens, en marche vers sa nouvelle proie ; une délégation de la sayterie amiénoise s'était rendue auprès de lui pour l'apitoyer, le dédommager, si possible. Tout avait échoué devant l'intransigeante obstination du partisan. Après quatre séances où le nouvel impôt avait été l'unique ordre du jour, où l'on avait tout essayé pour conjurer le dénouement, les échevins, découragés, se retirèrent sans plus délibérer. Comme toutes les grandes villes industrielles, Amiens renfermait de nombreux éléments de désordre ; tout dernièrement, le 6 mars, l'échevinage avait été le témoin scandalisé d'une violente querelle, en pleine maison de ville, entre son procureur et un contremaître. Les gros mots pleuvaient dru, et les coups eussent infailliblement suivi, si l'on n'eût séparé les combattants. La réponse de Bryois, tombant dans ce milieu déjà surexcité, allait mettre le feu aux poudres. On avait vu l'étincelle : l'explosion ne devait pas se faire attendre.

***

Quelle ne fut pas la surprise de M. de Cornillon, lieutenant pour le Roi à la citadelle d'Amiens, lorsqu'au matin du 1er avril, il sortit de sa forteresse, pour aller, comme d'habitude, prendre les ordres du gouverneur ! Les bas quartiers de la ville, les étroites et tortueuses artères, moitié ruelles, moitié canaux, étaient remplis d'ouvriers ; par petits groupes de huit ou dix, renforcés d'apprentis, de jeunes vauriens, ils se livraient à ce que nous appelons aujourd'hui la « chasse aux renards » et l' « action directe ». Ils faisaient irruption dans les paisibles ateliers restés ouverts, menaçaient violemment les travailleurs fidèles non moins que les marchands ; puis, après s'être, le plus souvent, livrés à des voies de fait sur les « jaunes », ils coupaient les cordes des métiers, et

(1) Aujourd'hui Fort-Manoir.

Digitized by Google

s'en allaient continuer ailleurs leur propagande gréviste (1).

M. de Cornillon, c'était son devoir, prévint immédiatement l'échevinage. Celui-ci, qui pressentait ces événements, et qui était d'ailleurs, ainsi qu'on l'a vu, assez peu nombreux, s'assembla immédiatement. Sur le champ, on résolut d' « aller au-devant de ladite troupe, pour l'empêcher de grossir et multiplier. » Et à cet effet, on délégua MM. Castelet et de Mons, accompagnés, l'un, du greffier, l'autre, du fiscal, et flanqués chacun de deux sergents de la ville. Ils sortirent immédiatement, laissant leurs collègues dans l'anxiété.

Cette anxiété ne fut pas de longue durée. Les deux échevins et leurs acolytes rentrèrent bientôt. Ils dirent, chose extraordinaire, qu'ils n'avaient rencontré personne, et qu'ils avaient dû se borner à prier les « maîtres » d'exhorter à la patience les « compagnons » sayteurs. Peut-être n'avaient-ils pas été du côté dangereux ?... Peut-être les émeutiers, fatigués de leurs premiers exploits, s'étaient-ils dispersés pour se rafraîchir ? Quoi qu'il en soit, les échevins, d'ailleurs toujours résolus à protéger le repos public et « les intérêts de S. M. » contre ces « assemblées illicites », formèrent un comité de permanence, et se donnèrent rendez-vous pour l'après-midi, où leur conseil serait renforcé de M. le lieutenant-général, des procureurs et des conseillers. A peine cette seconde réunion était-elle commencée, que l'on vint en hâte prévenir les échevins de la formation d'un colonne de sayteurs rue des Rabuissons, c'est-à-dire dans la haute-ville, près des remparts. Il n'y avait pas à tergiverser. On envoya derechef M. de Mons ; mais on se décida, cette fois, pour plus de sûreté, à faire appel à la force publique. M. Boullenger courut à Corbie, où se trouvait alors le duc de Chaulnes, pour le prier d'intervenir. De plus, l'échevinage convoqua immédiatement le sergent-major de la place, M. de Beaucourt, le capitaine des portes, M. de Maurpas, ainsi que le chevalier du guet ; et l'ordre écrit fut envoyé à différents capitaines de quartier de faire prendre les armes aux bourgeois. Comme

(1) Déjà, le 29 mai 1628, à propos d'un impôt sur la saytrie, le peuple soulevé avait brisé les vitres de l'hôtel où logeait le partisan, M. de Pommeraie, et en avait enfoncé les portes avec des camions. On jeta son carrosse dans la Somme du haut du pont Saint-Michel, et c'est à grand'peine qu'il put se sauver sous un déguisement, grâce à l'escorte que lui donna le duc de Chaulnes (Pagis, II, 282).

Digitized by Google

beaucoup de communes du Nord, Amiens avait alors, en effet, une sorte de garde locale sédentaire, de « garde civique » comme il en existe encore aujourd'hui chez les Belges (1). Cette milice urbaine avait la garde des portes et pont-levis, la police générale de la cité, et secondait, en cas de besoin, l'autorité judiciaire. Assez bien armée, mais quelque peu indisciplinée, elle rendait encore, telle quelle, d'assez grands services.

« Vers les cinq heures de relevée », le cortège des manifestants, après avoir parcouru les principales artères de la ville, se massa devant l'hôtel des « Rouges Thaureaux », tenu par Georges Duhamel (2). Les sayteurs commencèrent par cribler de pierres la façade et les fenêtres, puis ils mirent en batterie un canon qu'ils traînaient avec eux après l'avoir volé à l'arsenal municipal, et commencèrent le siège en règle de l'immeuble en enfonçant les portes. L'échevin Castelet, accouru en toute hâte avec des sergents, dut bien vite battre en retraite et se réfugier « dans le porche du Beffroy » pour éviter de se voir écharpé.

La situation était grave. Il n'y avait plus à hésiter. Les compagnies bourgeoises de Vauchelles et Pingré s'étaient massées en armes devant la Maison de ville : elles partirent au pas de course sur le lieu de l'émeute, sous la direction des échevins de Maurpas, de Baucourt, et du chevalier du guet. La compagnie de Vauchelles, débouchant la première, fut accueillie par une grêle de pierres : au commandement du chevalier du guet, les bourgeois firent feu. Et les ouvriers se dispersèrent rapidement, non sans laisser quelques-uns des leurs sur le carreau.

Prévoyant leur retour offensif, on mit des corps de garde aux « Rouges Thaureaux », et des patrouilles commençèrent immédiatement à sillonner la ville.

Après cet acte de vigueur, les échevins se déclarèrent en permanence. A dix heures du soir, de Mons s'en alla faire la ronde des postes ; à minuit, Castelet partit aussi en tournée. A peine était-il sorti, que le duc de Chaulnes arriva enfin, accompagné de son lieutenant-général, M. de Soyecourt, et

1. Elle comprenait deux compagnies privilégiées, une d'arquebusiers, et deux ou trois autres.

2. C'était là qu'était descendu Bryois; ses aides et commis étaient à l'hôtel de *l'Eléphant*, dont la foule voulut aussi faire le siège.

Digitized by Google

d'une compagnie de chevau-légers. Les échevins le remercièrent, lui narrèrent brièvement les évènements de la journée et l'on se sépara jusqu'au lendemain (1).

Le 2 avril, la séance fut ouverte dès 8 heures du matin. On avait appris, en effet, que les grévistes s'assemblaient de nouveau place du Marché au Fil. Mais on avait maintenant le gouverneur et la troupe. Immédiatement prévenu, Chaulnes arriva avec Soyecourt, et fit exécuter des charges de cavalerie (2) ; le terrain déblayé, il fit doubler les postes et organisa de nouvelles patrouilles. Sans tarder, l'échevinage se résolut alors à ouvrir une enquête, confiant au lieutenant criminel l'arrestation des meneurs ; et afin de prévenir la colère du gouvernement, on chargea M. de Sachy, qui était toujours à Paris, de faire à Sublet de Noyers le récit exact des faits, afin de le disposer à l'indulgence envers la municipalité.

* * *

L'émeute était matée. Mais tout n'était pas fini, bien loin de là.

A la séance du 4 avril, dès le surlendemain de la répression, Chaulnes, probablement à court d'argent, vint présenter la note à payer. Il y avait trois jours de présence de la compagnie de cavalerie, ci : 200 livres. C'était un peu cher, surtout pour des finances aussi obérées que celles de la ville. L'échevinage s'excusa de sa pauvreté, et imagina, pour sortir de cette impasse, une solution fort élégante. La troupe n'était venue, au fond, que pour « favoriser l'établissement de l'impôt » : c'était donc au « partisan », à Bryois lui-même, de solder une dépense faite dans son propre intérêt. Chaulnes, qui voulait rentrer dans ses fonds, n'admit pas cette subtile application. Mais il ne put contraindre les receveurs de la ville à céder à ses menaces.

C'est alors qu'il imagina, pour créer des ennuis à la municipalité rebelle, d'empiéter sur ses légitimes attributions : et ce fut l'origine d'un procès administratif qui dura trois mois, — et d'une brouille à mort entre les deux pouvoirs.

(1) Avant de se retirer, Chaulnes fit une ronde en ville, « la trompette sonnante ».

(2) Il reçut, parait-il, une brique sur son chapeau, mais sans mal, heureusement.

Digitized by Google

D'après les coutumes d'Amiens, « la connaissance des délits et infractions d'ordonnances de la ville, et jugement des amendes qui en proviennent, appartient au Maieur, prévost et échevins », de même que la « garde de nuit, juridiction, appréhension et connaissance des personnes trouvées délinquans, de quelque estat et condition qu'ils soient », — de même que tous les cas de rébellion à main armée et de tentative faite pour « férir et abattre par courroux et débat » (1). Or, le 5 avril 1636, les échevins furent mandés par devant leur gouverneur. Malgré leur « dévouement au devoir de leur charge », il les accusa durement d'avoir « connivé » avec les fauteurs de troubles, de n'avoir apporté « ni ordre ni diligence » dans les mesures prises contre les séditieux. En conséquence, et c'était là le but visé, il leur retirait la « connaissance du fait des armes » pour la remettre aux officiers du Roi : désormais toute surveillance de la garde et de la police de la cité, toute immixtion dans la défense de l'ordre et de la sécurité publique leur était interdite. Sa colère redoublant à mesure qu'il parlait, le duc de Chaulnes s'abaissa à dire brutalement aux échevins « qu'il était bien satisfait de leur faire cet affront, et que cela fût arrivé en leur année d'échevinage », pour les punir de leur ingratitude, notamment en ce qui concernait le paiement de la cavalerie. C'est en vain que M. Mouret tenta de lui représenter l'affection et la fidélité de ses collègues et de lui-même au service du Roi, non moins que leur pénurie. Chaulnes lui coupa la parole et les congédia tous.

Atterré, l'échevinage décida sur-le-champ d'envoyer ses porte-paroles ordinaires, MM. de Mons et Boullenger, à Corbie, pour essayer de fléchir le duc et la duchesse. On ne les y reçut d'ailleurs pas mal, mais sans les laisser aborder le sujet de leur mission. En même temps, fermement décidés à sauvegarder des droits que Henri IV lui-même leur avait formellement reconnus par un édit de 1597, les échevins portèrent le litige devant le Conseil du Roi.

***

Deux mois plus tard, ils obtenaient gain de cause. Mouret,

(1) Cout. d'Am., art. XI à XXI.

Digitized by Google

de Mons, et Cornet, établis à Paris pour harceler le Conseil de leurs incessantes récriminations, firent tant et si bien, représentèrent avec une telle éloquence la détresse de leur cité, les violences et exactions de la soldatesque substituée à leur garde bourgeoise, que, le 5 juin, Sublet de Noyers les prévint officieusement de leur succès. Chaulnes, furieux de cette issue de l'affaire, voulut pousser les choses à l'extrême. Il refusa par trois fois, jusqu'au 28 juin, de recevoir les échevins, dont il avait fait prendre et garder les lettres émanées du Roi, au mépris de la plus élémentaire convenance. Mais il n'était pas le plus fort, et le dépositaire de la volonté de Richelieu, l'intendant Bellejamme, sut le contraindre à s'incliner enfin devant les ordres du souverain.

Deux mois plus tard encore, la ville d'Amiens obtenait enfin une autre satisfaction, bien convoitée aussi. Le 20 août 1636, Richelieu écrivait à Sublet de Noyers « d'expédier une décharge du sol pour livre, sans délai, pour les villes de Beauvais, Amiens, Abbeville, Péronne, Saint-Quentin, et autres de la frontière de Picardie » ; et il ajoutait : « Il y a longtemps que cela debvoit estre faict » (1).

Dès le lendemain, le secrétaire d'Etat de la guerre transmettait à ses amis d'Amiens la bonne nouvelle, en leur disant son espoir de les voir, désormais, allégés du malencontreux impôt, travailler avec plus d'ardeur à leurs fortifications (2).

Cette petite crise locale se terminait donc par un succès sur toute la ligne. Les sayteurs avaient repris le travail ; les demi-lunes contre-gardes et ouvrages à cornes s'élevaient à vue d'œil le long des remparts. Il y eut bien encore, au mois d'octobre, une échauffourée qui coûta la vie à quatre soldats, et dont le gouverneur témoigna un vif mécontentement (3). Mais la menace de famine et de misère avait disparu pour la

(1) Avenel. *Lettres, etc... de Richelieu.* Lettre CCC, p. V, p. 558. L'impôt fut néanmoins maintenu par les autres régions. Il rapportait, vers 1640, environ 12 millions de livres.

(2) Dès le 11 août, Sublet avait obtenu pour la Picardie une décharge momentanée de la taille (Dépôt de la Guerre, vol. 32, p. 145).

(3) C'est à cette occasion que Sublet de Noyers écrivit au duc de Chaulnes : « En vérité, Monsieur, il faudrait y pourvoir autrement... Vous me permettrez de vous dire que vous faites beaucoup d'autres dépenses qui ne sont pas si nécessaires. Trois jours de votre table éloigneraient mille petits inconvénients qu'on plaint sans y remédier ». (Le Vassor, *Hist. de Louis XIII*, V, 172).

Digitized by Google

population ouvrière et on ne la surprit plus à dire, comme au mois d'avril, que « peu lui importait quel maistre elle aurait, puisque, étant réduite à la dernière misère, elle ne pouvait pas être plus maltraitée. » Le 5 juillet, les 800 Suisses appelés par Chaulnes à remplacer la milice urbaine avaient déjà rejoint l'armée.

* * *

Si nous avons cru devoir raconter ce petit épisode, peu connu, de l'histoire d'Amiens, c'est qu'il nous semble intéressant à divers titres. D'abord, nous possédons assez peu de documents sur la vie populaire à cette époque. Ensuite, il est curieux de voir comment, sous le gouvernement de Louis XIII, les différentes autorités se comportaient en face d'une situation que notre temps voit trop fréquemment se répéter, et comment un conflit administratif pouvait naître de la coopération des divers pouvoirs. Cette page est l'illustration vivante d'une étude sur l'opposition à la politique européenne de Richelieu. L'on ne peut pas comprendre nos revers des premières campagnes de la guerre de Trente Ans, sans connaître l'impopularité que cette guerre rencontra dans tous les milieux de la nation, impopularité que nous avons déjà signalée dans ses manifestations pamphlétaires. Ce n'est pas seulement contre les restes de la féodalité que Richelieu dut lutter avec l'ardeur et le succès que l'on sait ; le peuple lui-même, atteint par des impôts nouveaux et croissants, fut un moment un obstacle à son œuvre.

H. DE MONTBAS.

(1) M. P. Bonassieux a publié en 1883, dans la *Revue générale d'administration*, un article sur les *Grèves sous l'Ancien Régime*, mais il s'y occupe d'une région et d'une époque différentes.

Digitized by Google

NOMENCLATURE

des Ouvrages de Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Lithographie, se rapportant à l'HISTOIRE DE PARIS et qui ont été exposés depuis l'année 1673 *jusqu'à nos jours, dressée d'après les Livrets officiels.*

LVIIIe LIVRET

Exposition au Musée Royal des Arts le 1er mars 1838.

(Suite)

SARAZIN DE BELMONT (Mlle), 11, rue Saint-Germain-des-Prés.

1927 Vue de Paris prise de la galerie d'Apollon.
1928 Vue du cimetière du Père-Lachaise.
Sur la droite on voit le tombeau de Mme Demidoff et sur le second plan, celui du général Foy.

SCHEFFER (Ary), 7, rue Chaptal.

1944 Portrait du Roi.
1945 Idem de S. A. R. le prince de Joinville.

SCHEFFER (H.), 7, rue Laborde.

1947 Portrait de M. Marjolin, professeur à l'Ecole de Médecine.

SCHOPIN, 14, rue de Madame.

1959 Charles IX signant le massacre de la Saint-Barthélemy.
1962 Portrait de M. Jules Janin.

Digitized by Google

[1835]

SEMAH, 25, rue Neuve-des-Bons-Enfans.

1975 Vue d'un fond de Paris.

SERRET (Mlle), 32, rue de l'Arcade.

1980 Portrait du docteur Fossati.

SINGRY (Mlle), 33, rue Coquenard.

1985 Un cadre de miniatures, parmi lesquelles on remarque les portraits de :
Mme S. Flahaut.
M. F. Davin.

SOINARD, 25, rue Louis-le-Grand.

1986 * L'aqueduc d'Arcueil.

SUISSE (Ch.), 4, quai des Orfèvres.

2004 Portrait de M. Charlet.

THÉNOT, 6, place des Victoires.

2021 Vue du boulevart des Italiens, prise de la rue de la Paix ; aquarelle.

VALTON, 56, rue de Grenelle-Saint-Germain.

2074 Portrait de M. J. Dulaure, homme de lettres.
2075 Idem de M. Auguis, député.
2077 Idem de M. le comte Rambourg, maréchal de camp.

VERNET (J.), rue Joubert.

2110 Portraits en miniature de différens artistes des théâtres de Paris, *même numéro.*
On y remarque ceux de MM. Bouffé, Lafond, et de MMmes Georges, Montessu, L. Volnys, Jenny Colon, Déjazet et Allan.

VILLENEUVE (Paul), 43, rue Hauteville.

2134 Vue de la butte Montmartre du côté de la barrière blanche.

VILLERET, 11, rue du Caire.

2136 Intérieur de l'église Saint-Etienne-du-Mont ; aquarelle.
(Appartient à M. Jeanne).

Digitized by Google

[1835]

VINCHON, 11, rue Bleue.

2137 Boissy-d'Anglas.

Le 1er prairial an III (20 mai 1795), une troupe d'hommes et de femmes armés se portèrent vers les Tuileries où siégeait la Convention Nationale. Après en avoir enfoncé les portes, ils se rendirent maîtres de la salle des séances. Boissy d'Anglas prit alors le fauteuil de président qu'André Dumont venait de quitter pour donner l'ordre de faire évacuer les tribunes. Le jeune Féraud, à la tête de plusieurs députés et de quelques gardes de la Convention, repousse deux fois les assaillants ; mais, à la troisième attaque, la Convention est envahie ; la plus grande partie des députés protégés par quelques gardes, se réfugient sur des bancs supérieurs. Féraud est frappé d'un coup de pistolet au moment où il s'élançait à la tribune pour défendre le président. Transporté dans la salle de la Liberté, sa tête est coupée par une jeune fille nommée Aspasie Migelli qui, bientôt après, rentre dans la salle des séances, revêtue de l'écharpe du jeune représentant, marchant devant sa tête portée au bout d'une pique et tenant encore le couteau dont elle s'était servie. Le désordre était alors au comble. Les agens de l'étranger soudoyaient les assassins, on déchirait les procès-verbaux. Un jeune officier, fils du député Mailly, percé de trois blessures, tombait au pied de la tribune. C'en était fait de la représentation nationale... Mais c'est en vain qu'on menace Boissy d'Anglas, qu'on lui présente la tête sanglante de son collègue, il refuse de rouvrir la séance ; et, ferme à son poste, résigné à la mort, son courage en impose encore à ces hommes égarés.

VOGT, 25, rue Croix-des-Petits-Champs.

2146 Portraits dessinés, parmi lesquels on voit ceux de : Mme Crété ; l'auteur ; Mlle Ennora Collart ; M. Auguste Mabille ; M. Auguste Piot ; M. A. Vidal ; M. A. Gruelle.

Digitized by Google

[1835]

Sculpture.

AUVRAY (L^s), 41, rue Sainte-Marguerite.

2176 Buste en plâtre de M. J. Saly, statuaire.

BAUCHERY (Roland), 28, rue des Gravilliers.

2180 Médaillon en bronze de M. Michel Masson.

BOUGRON, 154, rue du Faubourg Saint-Denis.

2187 Le maréchal d'Estrées, vice-amiral ; buste en marbre.

(M. d. R.)

2188 M. le duc de la Rochefoucault-Liancourt ; buste en marbre.

BOVY, passage Dauphine.

2190 Médaille du jubilé de la réformation ; modèle en plâtre.

CAQUÉ, quai Conti, à la Monnaie Royale.

2192 Modèle en plâtre d'Henri III.

CUMBERWORTH, 8, rue du Paon.

2200 Buste en plâtre de M. Collard.

DANTAN aîné, 3, quai Malaquais.

2204 Buste en marbre de M^lle H. Vernet.

2206 Buste idem de M. Dantan père.

DANTAN jeune, 40, rue Saint-Lazare.

2207 Buste en marbre de Jean-Bart.

(M. d. R.)

2208 Statue en plâtre de Boïeldieu.

2209 Buste en plâtre de M. Laubert.

DESBŒUFS, 18, rue de Larochefoucault.

2213 Buste de M. le chevalier Geoffroy Saint-Hilaire, membre de l'Institut ; buste en marbre.

2214 Buste en plâtre de feu M. Arnault, membre de l'Académie française.

Digitized by Google

[1835]

DESPREZ, 3, rue de l'Abbaye.

2216 Le Puget ; buste en bronze.

DIEUDONNÉ, 4 *bis*, rue Plumet, faubourg Saint-Germain.

2218 Gaston de Foix ; buste en marbre.

(M. de R.)

DUSEIGNEUR (J.), 16, rue de l'Ouest.

2221 Buste en plâtre de M. Villenave, homme de lettres.

DUTHOIS (Alcide), 31, quai de Valmy.

2222 Buste en plâtre de M. Victor Descelle.

ELSHOECT (Carle).

2224 L'abbé Suger ; buste en marbre.

(M. I.)

2225 M. Choron : buste en plâtre.
2226 M. Petit ; idem.
2227 M. Julien ; buste en bronze.

ETEX, 48, rue de l'Ouest.

2232 M. le docteur Rostan ; buste en marbre.
2233 M^me^ Le Normant ; idem.

FAROCHON, 26, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois.

2236 Buste en plâtre de M. Verner.

GAYRARD père, à l'Institut.

2263 Le baron Chaptal ; buste en plâtre.

GAYRARD fils, 66, rue d'Enfer.

2266 Buste de M^lle^ Plessis, de la Comédie-Française ; plâtre.

KLMANN, 22, rue du Buisson-Saint-Louis.

2284 M. Prosper Gothi, artiste dramatique ; médaillon en plâtre.
2285 Jehan Froissart ; petite figure en bronze.

LEGENDRE-HERAL, à Lyon, palais des Arts.

2287 Le Puget ; buste en marbre.

(M. d. R.)

Digitized by Google

[1835]

LEQUIEN, 8, rue Basse-Saint-Pierre.

2290 Buste en plâtre de M. le général vicomte de Rumigny, aide-de-camp du Roi.

MATTE, 61, rue du Faubourg-Saint-Martin.

2297 Buste en plâtre de feu Meynier, peintre d'histoire, membre de l'Institut.

MERCIER, 7, rue de l'Université.

2299 S. A. R. M. le prince de Joinville; buste en marbre. (Appartient à S. A. R. Madame Adélaïde).

2300 S. A. R. M. le duc de Montpensier; buste en marbre.

2301 M. Ed. de Perthuis; buste en marbre.

MERLIEUX (Parfait), 25, quai Bourbon.

2302 Buste en plâtre de feu Latreille, membre de l'académie des sciences.

PIGALLE, 17, rue du Faubourg-Montmartre.

2308 Buste en plâtre de M. le comte Alexandre de Laborde.

2309 Buste en plâtre de M. Lepère, architecte.

POTTIER (H^te), 23, quai d'Anjou.

2310 Buste en plâtre de M. Ponce Camus.

2311 Id. de la fille de l'auteur.

ROBINET (Pierre), 3, rue Childebert.

2315 Buste en marbre de M. Buhot.

ROGAT (E.), 13, rue d'Anjou-Dauphine.

2317 Un cadre contenant le modèle de la médaille de M. Salverte.

SUC, 19, Haute-Grande rue, à Nantes.

2324 Médaillon de M. Ghys, violon; plâtre.

2325 Id. de M. Menard, chroniqueur breton; plâtre.

2326 Médaillon de M. Martin; plâtre.

Digitized by Google

[1835]

YSABEAU, 11, rue de Lille.

2329 Médaillon en plâtre de M. Poinsinet de Syvry.

Architecture.

BALTARD.

2331 Colonne de Louis-Philippe Ier, à ériger sur la place de la Concorde.

BRUNET-DEBAINES, 59, rue Saint-Nicolas-d'Ant.

2334 Restauration et réunion des Tuileries au Louvre.

FRECHOT, 30, rue Saint-Guillaume.

2345 Projet d'ouverture de guichet, devant le nouveau pont du Louvre.
2346 Coupe de ce projet.
2347 Vue perspective d'une partie de la place et de l'avenue.
2348 Détails.

GIRARD (A.), 48, rue de Sèvres.

2349 * Un cadre contenant :
1° Le plan de l'état actuel du Conservatoire des Arts.
2° Le projet d'un édifice destiné aux expositions permanentes des produits des arts et de l'industrie, en addition aux dépendances du Conservatoire des Arts et Métiers, et en regard des anciens modèles.
2350 Vue perspective de la salle marquée A dans le projet.

GLAUDIEU, 4, rue Castiglione.

2351 Etudes d'architecture dans le style du moyen-âge, appliquées à la restauration de la salle du Cirque Olympique.

LASSUS, 14, rue des Cannettes.

2353 Sainte-Chapelle du Palais, telle qu'elle était à la fin du XVe siècle.

Digitized by Google

[1835]

Ces dessins font partie d'un travail sur l'ensemble de constructions du Palais de Justice (même époque).

MARLY, 14, rue de Bussy.

2354 Plan pour l'esquisse d'un projet, à l'instar des voies antiques, pour l'avenue des Champs-Elysées et la place de la Concorde.

MONVOISIN, 52, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève.

2355 Projet de lavoir public pour le faubourg Saint-Antoine, alimenté en partie par les eaux du puits artésien, foré carrefour de Montreuil.

PERIAUX, 48, rue de Seine-Saint-Germain.

2356 Projet d'embellissement de la place Vendôme, en mémoire des conquêtes des armées françaises, sous Napoléon, et des grands hommes qui ont illustré son règne.

VIOLLET-LEDUC (B.), aux Tuileries.

2358 Vue de l'escalier neuf du château des Tuileries, prise du vestibule.

(M. d. R.)

2359 Vue de la salle des Maréchaux et du jardin des Tuileries.

(M. d. R.)

2360 Vue de l'escalier du château des Tuileries, prise du petit salon des Maréchaux.

(M. d. R.)

Gravure.

BARRE père, 14, rue du Marais-Saint-Germain.

2364 Un cadre contenant :

1° Projet de médaille. — Le roi refuse pour son fils la couronne des Belges.

2° Médaille destinée à récompenser les actions de dévouement.

(M. I.)

Digitized by Google

[1835]

BAUCHERY, 28, rue des Gravilliers.

2365 Médaille de Béranger.

BEIN, 20, rue de l'Ouest.

2366 Portrait de S. M. Louis-Philippe Ier, roi des Français.

2367 Billets de loge d'Opéra.
(Gravure exécutée pour S. A. R. le duc d'Orléans).

BOVY, passage Dauphine.

2373 Médailles en bronze de Cuvier, et du monument à J.-J. Rousseau.

BRENET, 13, cour de la Sainte-Chapelle.

2375 Médaille pour la prestation de serment des villes de France à Louis-Philippe Ier, Roi des Français ; modèle.

2376 Médailles représentant les deux statues de Napoléon placées sur la colonne en 1810 et en 1833.

CHOLLET, 33, quai de la Cité.

2381 Portrait de Mlle Léontine Fay, dans le rôle de Malvina, d'après M. Dubufe.

GARNIER, 25, quai des Augustins.

2393 Portrait de M. Odilon-Barrot, d'après M. A. Scheffer.

JAZET, 7, rue de Lancry.

2404 Le duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume, se rendant à l'Hôtel de Ville, le 31 juillet 1830, d'après M. H. Vernet.

LAUGIER, chez M. Sauvé, 14, rue des Mathurins-Saint-Jacques.

2415 Portrait de Napoléon, d'après David.
Ce portrait a été gravé à l'eau-forte par M. Vallot, et achevé par Laugier.

LEROUX, 11, rue de Fourcy-Saint-Marcel.

2419 Portrait de M. P. S. Ballanche, d'après M. P.-J. David ;

Digitized by Google

[1835]

Portrait de M. Beclart, d'après le même ;
Id. de Racine, d'après le même ;
Id. de Corneille, d'après le même ;
Id. de M. Miel, d'après M. Dupré.

MONTAGNY, 11, rue des Juifs.

2434 Médaille de la Société libre des Beaux-Arts.

RICHOMME, 11, rue de Savoie.

2446 Henri IV et ses enfans, d'après M. Ingres.
Henri IV, jouant avec ses enfans, surpris par l'ambassadeur d'Espagne, lui dit: « M. l'ambassadeur, êtes-vous père? » Et sur sa réponse affirmative, il ajouta : « Je vais donc continuer le tour de la chambre. »

ROGAT, 13, rue d'Anjou-Dauphine.

2447 Médailles, entr'autres celle de M. Salverte, même numéro.

SIXDENIERS, 23, rue de la Montagne.

2451 Groupe de Louis XVI, d'après M. Bosio.

Lithographie.

FLECHEY, 17, rue Jacob.

2479 Perspective du pont Louis-Philippe, d'après le dessin de l'auteur.

GSELL, passage Dauphine, escalier H.

2480 J.-J. Rousseau ; d'après M. Pradier.

LASALLE, 9, rue Folie-Méricourt.

2495 Monumens d'après nature.
(Promenades pittoresques au Père Lachaise et autres cimetières de Paris).

LLANTA, 20, rue Cassette.

2504 Déclaration de la chambre des députés au duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume (août 1830), d'après M. Heim.

Digitized by Google

[1835]

2505 Portrait de Philippe, duc d'Orléans, régent, d'après Santerre.
(Histoire lithographiée du *Palais-Royal*).

PIDOUX, 23, rue Vivienne.

2519 Portrait de M. Albin Michel.

VITASSE (J.-L.-N.), 161, rue Saint-Jacques.

2525 Vue perspective de la place de la Concorde, et projet d'aigle colossal en bronze pour le couronnement de l'arc de triomphe de l'Etoile, par M. Jarey.

WEBER, 178, rue du Faubourg-Saint-Denis.

2529 Le duc d'Orléans prenant possession du Palais-Royal en 1814 ; d'après M. Gosse.
(*Histoire du Palais-Royal*).

(A suivre).

Lucien GILLET.

Digitized by Google

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

D'UNE

FAMILLE NOBLE DE PROVINCE

Pendant le XVIII^e^ siècle

(*Suite*)

Année 1720.

Sommaire : Détails sur le brigandage en Dauphiné et la fuite de Paris du financier Law.

Lettre de M. Rambion brigadier des armées du Roi à M. de Jovyac.

A Tournon ce 24 septembre 1720.

J'ay vu, Monsieur, avec bien du plaisir..... que la tranquilité règne toujours dans vos cantons..... Suivant la lettre que je viens de recevoir de M. le duc de Roquelaure, par laquelle il me fait l'honneur de me mander qu'il y a un nombre de scellerats répandus en Provence et Dauphiné qui cherchent à jouir de leur butin qu'ils ont fait dans la ville de Marseille (1), dont les deux forçâts échapés du Montelimart sont du nombre, et comme il me fait celuy de me recommander de redoubler d'attention pour que ces brigands ne nous arrivent dans ce pays, j'escris à ce sujet à M^rs^ les officiers qui commendent sur les bords du Rône.... Les dernières nouvelles que nous avons de Marseille nous assurent que la maladie a baissé

(1) Pendant la fameuse peste probablement.

Digitized by Google

considérablement, mais le fâcheux est qu'elle a gaigné la campagne allant du costé de Toulon.....

RAMBION (1).

Lettre de M. de Courten au même.

Paris, 29 décembre 1720.

..... Vous aures sçeu tous les changements qui se sont fait icy dans les affaires depuis le départ de M. Law (2) qui, selon les bruits qui courent icy, doit estre présentement en Hollande. Sa femme et sa fille sont encore icy occupées à y vendre leurs meubles pour payer leurs dettes, ce qui fait juger qu'il ne reviendra pas dans ce royaume, ce que le publique craignoit et que la plus part des Mississipiens espéroient. Il y a lieu de croire que le changement du ministère dans les finances en produira la circulation par la supression totalle du papier dont les actionnaires courent risque de perdre entièrement leurs actions. Je ne vous feray point icy le détail de tout ce qui s'est fait à ce sujet, mais je me félicite pour ainsy dire de la perte que j'ay faite de toutes les miennes par les inquiétudes et les chagrins où se trouvent tous ceux qui en sont porteurs ! Quand à ce qui me regarde par raport au sujet de mon voyage en cette ville, la Régence est tellement occupée à trouver des remèdes aux maux et aux désordres que le sistème a causé, que je n'ay pû encore obtenir de S. A. R. l'audiance qui m'a été promise. On me flatte cependant qu'avec un peu de patience et d'assiduité à la cour, je pourrois en obtenir quelque satisfaction, d'autant plus que je ne demande que des honneurs que je crois avoir mériteez.....

COURTEN.

(1) M. de Rambion, brigadier des armées du Roi (A. d. F. et d. J. 10 lettres).

(2) Jean Law, célèbre financier, né en 1671, mort à Venise en 1729.

Digitized by Google

Année 1721.

Sommaire : Mesures préventives contre la peste.

Lettre du duc de Roquelaure à M. de Rambion à Tournon.

A Montpellier, ce 22 aoust 1721.

Ayant reçeu, Monsieur, les ordres du Roy pour faire faire des feux de joye dans l'étendue de cette province au sujet de la convalescence de Sa Majesté, je vous prie d'ordonner qu'on fasse les réjouissances accoutumées en pareil cas le jour que l'on chantera le Te Deum à Tournon.

LE DUC DE ROQUELAURE.

Lettre du duc de Roquelaure à M. de Jovyac.

A Montpellier, le 8 septembre 1721

Vous trouverés cy joint, Monsieur, des exemplaires de l'ordonnance que je viens de rendre pour défendre sous peine de la vie aux habitants de cette province qui sont en deça des lignes formées sur les rivières du Tarn et de l'Allier, de recevoir chés eux aucunes personnes n'y marchandises du Gévaudan et de leur donner aucune retraite sous quelque prétexte que ce puisse être ; tenés, je vous prie, la main à ce qu'elle soit exécutée ponctuelement dans tous les lieux de votre département....

LE DUC DE ROQUELAURE.

Année 1722.

Sommaire : Même sujet que l'année précédente.

Lettre de M. Leblanc à M. de Jovyac.

A Paris, le 30 mars 1722.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous avés pris la peine

Digitized by Google

de m'escrire le 13 de ce mois ; je vous remercie de vostre attention à m'informer des nouvelles du Gévaudan, du Vivaretz et du Comtat par raport à l'estat présent des maladies.....

LEBLANC (1).

Lettre du duc de Roquelaure à M. de Jovyac, commandant en Vivaretz.

Montpellier, le 12 avril 1722.

..... Je vous prie, en même temps, de faire sçavoir aux commandans particuliers, et aux consuls des lieux dont les habitants sont accoutumé de faire la pêche aux alauzes, que je veux bien la leur permettre, à condition que ce sera avec des lignes ou des filets, qui seront tenus et jettés par les personnes qui auront toujours le pied à terre.....

LE DUC DE ROQUELAURE.

Année 1723.

Sommaire : Mort de M. de Jovyac.

Au commencement de 1723, le colonel de Jovyac étant mort, le comte de la Fare, le prince de Rohan, M. Duché fermier général, le duc d'Uzès, etc. etc., adressèrent à la famille leurs condoléances.

Voici, mais à titre de document simplement, l'article que La Chesnaye-des-Bois consacre à M. de Jovyac dans le *Dictionnaire de la Noblesse*, tome XIII, pages 457 et suivantes :

« Le marquis de Jovyac commandoit encore en Vivarais pendant la peste de 1723, lorsque la mort vint anéantir l'espérance des graces bien méritées qui lui étoient annoncées de toutes parts, et terminer une carrière de cinquante-six ans de services non interrompus et honorés des éloges les plus

(1 Claude Leblanc, homme d'Etat, né en 1669, mort en 1728 (A. d. F. et d. J., deux lettres).

Digitized by Google

glorieux. Ces éloges sont consignés dans une multitude de lettres du duc du Maine, gouverneur du Languedoc, des maréchaux de Broglie, de Montrevel, de Villars, de Berwick, de Roquelaure, qui ont successivement commandé en chef dans cette province ; du maréchal de Médavy, du comte de Grignan, commandant en chef en Dauphiné et en Provence, du cardinal Gualterio, vice-légat d'Avignon, de M. de Basville, intendant de Languedoc, et d'un grand nombre de personnes de distinction de la cour qu'il seroit trop long de nommer, mais dont les lettres sont conservées, comme autant de témoignages de son mérite ».

Lettre de l'abbé de La Fare au marquis de Jovyac fils.

A Compiègne, ce 12 may [1723].

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire au sujet de ma nomination avec toute la reconnoissance possible ; je voudrois trouver les occasions de vous prouver le sincère.....

De Lafare, évêque de Viviers. (1)

Année 1724.

Sommaire : Lettre de la Marquise de Gramont.

Lettre de madame la Marquise de Gramont au Marquis de Jovyac.

Grenoble, le 16 décembre 1724.

Je vous rens mille grâces, Monsieur, de la lettre pleine de politesse que m'avez écrite ; j'y suis parfaitement sensible, et à l'espérance que vous me donnez que j'auray un peu de part à l'honneur de votre amitié que je désire fort ; je vous prie d'avance d'être bien persuadé de la mienne ; on ne peut vous la refuser, Monsieur, veu toutes les louanges que le public

(1) Etienne-Joseph de Lafare, évêque de Viviers, de février 1723 à novembre 1723 (A. d. F. et d. J., une lettre).

Digitized by Google

vous donne. J'ay toujours souhaité passionnément le mariage de ma nièce de Chabrillan avec vous, ne doutant pas de son bonheur ; elle peut vous dire que je vous ay toujours donné la préférence sur tous les autres partys qui se sont présentés pour elle. J'ay grande opinion de la douceur de votre mariage, veu celle de l'humeur de ma nièce, de sa vertu, de son esprit et de son mérite...

VIRIVILLE GRAMONT. (1)

Année 1725.

Sommaire : Mariage de M. de Jovyac.

Le 15 janvier 1725 (2), messire Jacques IV d'Hilaire de Jovyac, fils de feu messire Jacques, colonel d'infanterie, commandant pour le Roy en Vivarais, et de dame de La Nielle, (3) épousa dans la chapelle du château de Saint Gervais Anne-Françoise-Josèphe de Moreton de Chabrillan, fille d'Antoine, marquis de Chabrillan, lieutenant de Roy en Dauphiné, et de défunte Antoinette de Groslée-Vivirille (4). (Extrait des registres de la paroisse de Saint Gervais ; Brugière curé).

A l'occasion de cette union, madame de Senozan née Groslée-Viriville, le maréchal de Tallard (5), etc. adressèrent leurs compliments.

Année 1728.

Sommaire : Signalement d'un banquier en fuite.

Signalement du nommé d'Arrau, bourgeois et banquier de Réalmont dans le haut Languedoc; c'est un assez grand homme, très gros, visage rond, et fort plein.

Il est party du dit Réalmont le 18 ou le 19 de ce mois,

(1) (A. d. F. et d. J. deux lettres).

(2) Dans le Dictionnaire de la Noblesse, La Chesnaye-des-Bois donne la date du 25 janvier.

(3) Le même dit Laignel.

(4) Le même oublie d'indiquer la date du décès d'Antoinette de Groslée.

(5) Camille d'Hostun, marquis de la Beaume, duc et maréchal de France (A. d. F. et d. J. quatre lettres).

Digitized by Google

et s'en va à Genève par la routte de Lyon, accompagné de sa femme et d'une petite fille agée d'environ 11 à 12 ans, et emporte à ce qu'on dit avec luy 60,000 livres en espèces.

Je prie Monsieur le marquis de Jovyac et en son absence M. d'Hilaire de faire veiller sur l'homme dont le signalement est cy dessus et d'arrêter les personnes y énoncées.

A Tournon, 27 mars 1728.

LA DEVÈZE. (1)

Année 1730

Sommaire : Préparatifs pour la guerre en Italie.

Lettre de M. de La Devèze au marquis de Jovyac

Tournon, le 11 avril 1730.

Je suis toujours sensible, mon cher Jovyac, à l'honneur de votre souvenir, M. le marquis de La Fare a passé à Thein le vendredy saint et j'eus l'honneur de luy donner un souper du jour ; il alla disner le samedy à Vienne avec M. l'archevêque (2). Vous sçavés que le régiment de Guerre et celui de Soissonnois doivent venir en Vivarez... L'embarquement est assuré ; c'est M. de Mizon qui commendera l'infanterie françoise qui doit passer en Italie ; il faut que tout soit d'accord, puisqu'il n'y va qu'une brigade. M. le prince de Pons en est ; M. le commendeur de Laubépin commande les troupes marines qui débarqueront ; voilà, mon cher Jovyac, comme vont les affaires du tems...

LA DEVÈZE.

Année 1738

Sommaire : Faits divers.

Lettre de M. de La Devèze au marquis de Jovyac

Tournon, le 8 novembre 1738.

... Je n'ay pas eu des nouvelles de M. le duc de Richelieu

(1) Pierre Paul de Clerc de La Devèze, commandant en Languedoc, lieutenant général des armées du Roy (1745) (A. d. F. et d. J. 46 lettres).
(2) Henry Oswald, cardinal de La Tour d'Auvergne.

Digitized by Google

depuis le 17 du mois dernier qu'il me faisoit l'honneur de me mander de sa main qu'ayant conféré avec M. le marquis de La Fare et quelques évêques du Languedoc, ils avoint trouvé que ne voulant pas faire des grandes journées il conviendroit de partir tard de Lyon, ou après avoir parcouru la ville et fait quelques emplètes, de là aller coucher chés le cardinal d'Auvergne à Vienne, le landemain à Valence, ou M. l'evêque (1) l'a fort pressé de s'arrêter, ensuite au Pont-Saint-Esprit, Uzès et Montpelier. Il me marque que si dans cet arrengement, il me convenoit de venir à Valence, il seroit charmé d'y souper et causer avec moy...

LA DEVÈZE.

Année 1739

Sommaire : Faits divers.

Lettre de M. de La Devèze au marquis de Jovyac

Tournon, 4 septembre 1739.

... Je vous remercie des nouvelles que vous m'avés envoyé. Si les Turcs font le siège de Bellegrade, il vous paroitra comme à moy que le second avantage qu'on dit que les Impériaux ont eu à la seconde bataille n'est pas aussy grand qu'on a voulu le faire... (2)

LA DEVÈZE.

Lettre du duc de Tallard au même

Fontainebleau, 4 novembre 1739.

Je suis bien sensible Monsieur (*déchiré*)... que vous me faites l'honneur de prendre à mes malheurs, et c'est avec toute la reconoissance possible que je reçois les nouvelles preuves de vostre amitié dans la triste occasion qui s'en présente. Soyés...

Le duc DE TALLARD (3).

(1) Alexandre Milon, évêque de Valence (A. d. F. et d. J. une lettre).

(2) L'Autriche fut forcée, cette année 1739, de conclure le traité de Belgrade qui replaça momentanément la Turquie au rang d'où le traité de Carlowitz l'avait fait déchoir.

(3) Marie-Joseph d'Hostun, duc de Tallard, fils du maréchal de ce nom

Digitized by Google

Année 1741

Sommaire : Une lettre de remerciements.

Lettre du maréchal de Maillebois au marquis de Jovyac

A Bastia, le 9 mars 1741.

On ne peut estre plus sensible que je le suis, Monsieur, à la part que vous me marquez prendre à la grace que le Roy vient de me faire ; je saisiray avec plaisir les occasions qui se présenteront de vous en marquer ma reconnoissance.

Le maréchal DEMAILLEBOIS (1).

Année 1742

Sommaire : Indication des avantages faits aux pages de la chambre du Roi.

Lettre de M. de La Devèze au marquis de Jovyac

Tournon, le 11 septembre 1742.

..... Avés-vous quelqu'enfant en état d'être page de la chambre du Roy ? Sçavés-vous quelque gentilhomme de vos cantons qui voulût y envoyer quelqu'un ? M. le duc de Richelieu m'a écrit que M. le duc de Gesvres l'a prié de luy en chercher ; c'est pour le premier janvier prochain qu'il le faut. Il en coûte véritablement mil écus aux parents, mais ils sont seurs d'être bien élevés et d'avoir au bout de leur terme des employs dans la cavalerie, dragons ou autres troupes à leur choix et gratis...

LA DEVÈZE.

(A. d. F. et d. J. une lettre). Il venait de perdre son fils unique, Louis-Charles, duc d'Hostun, mort le 19 septembre 1739, un mois après sa femme, et sans postérité.

(1) Jean-Baptiste-François Desmarets, marquis de Maillebois, créé maréchal de France en 1741 (A. d. F. et d. J. huit lettres).

Digitized by Google

Lettre du même au même

A Tournon, 14 novembre 1742.

... Monteils-Saint-Quentin a perdu un de ses fils qui est mort de maladie à l'armée de Maillebois ; nous le regretons parceque il étoit un fort joli enfant. Dieu veuille conserver les nôtres et nos amis, car je vous avoue que c'est une bien triste guerre...

LA DEVÈZE (1).

Année 1743

Sommaire : Avis concernant la charge de Lieutenant des maréchaux de France.

Lettre de M. de La Devèze au marquis de Jovyac

7 octobre 1743, Montpellier.

..... Vous me demandez mon conseil sur la charge de lieutenant des maréchaux de France (2) qu'on vous propose d'acheter ; je ne vous conseille pas d'y mettre votre argent car c'est dans cette province comme ailleurs un apoticaire

(1) En 1742 la marquise de Jovyac, mère du marquis, étant décédée, le comte de Marsane, Madame de Rochefort abbesse de Bagnols, le comte de Rochefort, M. de La Devèze, le duc de Richelieu, le comte d'Entraigues, etc., dont les lettres sont conservées aux archives de Jovyac, adressèrent leurs condoléances.

(2) Voici à titre de document un jugement de Lieutenant des Maréchaux de France (A. d. F. et d. J., quatre pièces) :

Nous Louis de Clermont, comte de Thoury, lieutenant de Nos Seigneurs les Maréchaux de France [à Amiens], sur le démellé d'entre le sieur de Mézicourt et le sieur marquis de S^{t}-Blimont, veu la requête du dit sieur de Mézicourt du vingt deux avril dernier, tendante à se faire rendre par le sieur de S^{t}-Blimont les papiers qu'il a retiré en son absance, et en vertu du pouvoir qu'il luy a envoié, notre ordonnance. ... le tout bien considéré et examiné, et attendu qu'il s'agit du point d'honneur, le dit sieur de S^{t}-Blimont n'aiant point comparu ; Nous ordonnons qu'il sera tenu de remettre au sieur de Mézicourt, huit jours après la signification des présentes, les papiers qu'il luy demande, à quoi il sera contraint par saisies de ses effets mobiliaires, et par emprisonnement de sa personne ; le condamnons aux dépens que nous avons fixé à sept livres dix sols pour l'archer qui a donné les dites assignations ; deffendons aux parties les voies de fait directes ou indirectes sous les peines portées par les édits, déclarations du Roy et règlement de nos dits seigneurs les Maréchaux de France. Fait ce vingt huit may mil sept cent vingt trois.

LOUIS DE CLERMONT, COMTE DE THOURY.

Digitized by Google

sans sucre ; je suis persuadé que M. le marquis de Chabrillan sera de mon avis.....

LA DEVÈZE.

Année 1744

Sommaire : Nouvelles concernant la guerre.

Lettre du maréchal de Maillebois au marquis de Jovyac

Marly, ce 21 janvier 1744.

..... Je suis bien fâché de ne pouvoir faire ce que vous désirés pour le jeune homme dont vous me parlez, mais tous les emplois au régiment Dauphin sont remplis il y a longtems ; je souhaite trouver d'autres occasions de vous prouver les sentimens avec lesquels je fais profession d'être, Monsieur.....

Le maréchal DEMAILLEBOIS.

Lettre du marquis de La Fare au même

Strasbourg, 15 aoust 1744.

..... M. le maréchal de Noailles nous a joint icy les deux jours passés ; toute la cavalerie et l'infanterie qu'il a amené de Flandre y sont arrivées avant-hier. La maison du Roy et son artillerie y arrivent aujourd'huy. Nous avons construit deux ponts sur le Rhin au-dessus de Kell ; ainsi il paroist qu'il ne manque plus pour faire de bonne besogne que l'arrivée du Roy, qui par malheur est retenu à Metz par une indisposition qui dure plus longtems que l'on n'auroit cru d'abord... Le Roy de Prusse s'est déclaré pour l'Empereur (1) ; ses troupes sont en marche au nombre de 115.000 hommes, et il doit entrer en mesme temps en Bohême et en Moravie le 26 de ce mois ; le manifeste qu'il a fait est déjà publié à Francfort et nous en avons reçu icy des exemplaires ; je suis fâché de n'en avoir pas assez pour vous en envoyer.....

LA FARE LAUGERRE (2).

(1) C'est-à-dire pour l'Électeur de Bavière, dont la France appuyait les prétentions à l'Empire.

(2) Philippe-Charles, marquis de La Fare, célèbre général du règne de

Digitized by Google

Lettre de M. de La Devèze au même

A Montpellier, le 6 octobre 1744.

..... Je vous dirai succintement que le Roi de Sardaigne, qui nous avoit attaqué, a été repoussé par trois fois et qu'il a été obligé de se retirer; nous attendons d'un moment à l'autre un plus grand détail.....

LA DEVÈZE.

Année 1745

Sommaire : Détails concernant la guerre sur les bords du Rhin et narration de la victoire du roi de Prusse en Bohème.

Lettre du marquis de La Fare au marquis de Jovyac

Au camp de Fleirsheim, le 28 may 1745.

..... Me voilà enfin tout à fait chargé personnellement d'une partie de la besogne, M. le prince de Conty m'ayant laissé de ces côtés cy avec 43 bataillons et 48 escadrons, moyennant quoy je suis devenu tout à fait général ; j'espère que par nos manœuvres qui sont bien concertées, nostre situation sera bonne, quoyque je sois persuadé que le Roy voudra que je fasse partir un détachement pour la Flandre, dont il est question depuis longtemps. Jusqu'à présent nous ne voyons pas bien clair dans les projets de Messieurs d'Aremberg et de Traun, mais cela ne pourra pas estre longtemps sans se développer ; quand il y aura quelque chose qui en vaudra la peine je vous en feray informer.....

LA FARE.

Lettre du même au même

Au camp de Welmiltheim, le 7 juillet 1745.

..... Quoyque le Grand-Duc soit arrivé à l'armée des ennemys, je n'en ay point d'autres à vous mander, si non que sur le mouvement qu'elle fit avant-hier pour s'aprocher d'Hanau,

Louis XV, maréchal de France (1746) (A. d. F. et d. J., soixante deux lettres).

Digitized by Google

M. le prince de Conty (1) a jugé à propos de me faire raprocher de luy de près d'une lieue et demie, mais cela n'empêche pas que je soutienne et ne communique toujours avec Aschaffembourg, en mesme temps que je garde en force tous les gués qui sont d'icy à Stochstatt, où je conserve des détachements de cavalerie qui vont et viennent du moins jusqu'à présent au dit Aschaffembourg en toute sûreté.

LA FARE.

Lettre du même au même

Au camp d'Oggersheim, le 27 juillet 1745.

..... Je vous ay mandé ce qui s'est passé lorsque nous avons repassé le Rhin ; il n'y a rien eu depuis, et ce n'est que d'hier que l'armée des ennemys s'est portée tout à fait sur le Necker à Ladenbourg et à Heidelberg, et nous sommes venus icy pour estre à mesme hauteur qu'eux ; s'ils remontent, nous remonterons, et si, comme cela pourroit bien estre, leur intention étoit seulement de fatiguer dans le moment présent l'Électeur Palatin, pour le faire venir à ce qu'ils désirent de luy, nous resterons à portée de le rassurer et de le secourir, car ce prince se trouveroit dans une position bien critique si nous ne luy donnions plus la main.....

LA FARE.

Lettre du même au même

Au camp de Mutterstatt, le 9 aoust 1745.

J'ai reçu ce matin les deux lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 29 et du 31 du mois dernier, avec les relations et nouvelles qui y estoient jointes, dont je vous remercie. Pour nous, sur les mouvements que les ennemys ont fait depuis deux jours, M. le prince de Conty en a fait faire un aujourd'hui à son camp, et nous sommes rapprochés de Spire, S. A. S^me^ voulant estre plus à portée de son principal objet et ne pas se trouver comme l'année dernière dans le cas d'estre séparé de l'Alsace n'y d'estre inquiété par ses derrières.....

LA FARE.

(1) Louis-François de Bourbon, prince de Conti.

(*A suivre*).

Comte DE SAINT-POL.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Monuments historiques. — Depuis le dernier numéro de notre Revue, nous sommes heureux de pouvoir constater ici que l'Administration des Beaux-Arts a continué avec un zèle auquel il nous faut rendre un juste hommage, son œuvre de protection et de sauvegarde.

Le Conseil d'Etat a, en effet, sur sa demande, établi un projet de décret portant classement de l'Eglise de Genouillé, malgré le refus de la municipalité.

Cette Eglise, sans être une des plus belles de la région, si riche en monuments religieux, est cependant un spécimen très intéressant de l'architecture romane en Saintonge. Construite au XII^e^ siècle, elle offre certaines particularités très intéressantes tant au point de vue archéologique qu'architectural, entre autres, un escalier pratiqué dans l'épaisseur de la muraille et conduisant à une petite chambre de défense munie de trois barbacanes protégées par des volets mobiles.

La Commission des Monuments historiques vient aussi de classer un des derniers vestiges d'architecture militaire du XV^e^ siècle en Franche-Comté, le Château du Pin (Jura).

L'Administration des Beaux-Arts est en train de négocier l'acquisition d'un curieux monument situé à Saint-Maixent (Deux-Sèvres). C'est une petite crypte remontant au XI^e^ siècle, mais qu'il est difficile de dater de façon plus certaine.

Cette crypte se trouve sous les ruines d'une église du XV^e^ siècle, placée sous le vocable de Saint-Léger. Elle appartient à l'heure au bureau de bienfaisance de la localité à qui elle a été dévolue en vertu de la loi de séparation.

Vient aussi d'être classé le palais abbatial de Saint-Mihiel, vaste monument épargné par la Révolution et arrivé intact dans son ensemble, jusqu'à nos jours. De l'époque romane il ne subsiste qu'une tour. Le reste de l'édifice date du XVIII^e^ siècle et est du style Louis XIV.

Vient également d'être classé, le calvaire de Guéhenno (Morbihan), un des plus beaux et des plus complets des calvaires bretons, puisqu'il comprend outre le calvaire proprement dit peuplé d'une multitude de statues, une église et un ossuaire. Ce

Digitized by Google

calvaire est daté de 1550 et porte le nom de son maître imagier, J. Guillouic.

Enfin l'administration des Beaux-Arts vient d'arrêter une de ses tentatives qui se multiplient si souvent et qui, si on n'y mettait un frein, dépouillerait petit à petit la France de ses plus beaux monuments.

Après le château de Montal qui avait été dépecé et qui, grâce à la générosité de M. Fenaille, a reconquis sa splendeur première, c'est la belle église abbatiale de Longues dans le Calvados qui allait être morcelée et dirigée vers l'Amérique.

Cette église, un des plus beaux vestiges de l'architecture du XIIIe siècle, présente l'intérêt le plus vif, en effet elle reproduit en petit la disposition intérieure de la cathédrale de Bayeux, disposition qu'aucune église du Calvados n'accuse aussi nettement.

Fouilles archéologiques. — Les fouilles d'Alesia sont continuées avec plus d'acharnement que jamais.

Parmi les découvertes les plus importantes de ces derniers temps : On vient de ramener au jour plusieurs caves et sous-sols en parfait état ; en les déblayant il a été recueilli deux morceaux importants ; une inscription sur marbre rappelant la construction d'un édifice orné de statues aux frais d'un habitant et de son fils et un groupe en pierre représentant deux divinités assises.

Enfin il a été découvert tout dernièrement dans une cave toutes les pièces de fer et de bronze d'un char gallo-romain, une collection d'outils de menuisier et de charpentier, une crémaillère, cent douze pièces de monnaie, une tête de Jupiter en marbre et différents autres objets.

— MM. Germain de Montauzan et Philippe Fabia, professeurs à la Faculté des Lettres de Bordeaux, ont découvert à Fourvières au cours de fouilles entreprises sur l'emplacement de Lugdunum, une riche habitation dont la mosaïque de plusieurs pièces est en parfait état de conservation, l'ensemble couvre environ 88 mètres carrés de dessins géométriques d'une composition et d'un coloris très harmonieux. Parmi les débris recouvrant cette mosaïque, il a été trouvé un document épigraphique très curieux : un congé de libération accordé par l'empereur Commode en mars 192 à un Lyonnais, soldat à la 13e Cohorte urbaine. Ce document se trouve gravé sur deux plaques de bronze reliées par un cordon métallique.

Informations diverses. — Les habitants du quartier du Louvre n'ont pas été peu surpris, au mois d'octobre, de voir surgir tout à coup, derrière les immeubles que font démolir, dans la

Digitized by Google

rue Saint-Honoré, les Magasins du Louvre en vue de leur agrandissement, des fenêtres ogivales qui provenaient certainement d'un édifice du moyen âge. Ce sont les débris de l'église Saint-Honoré, dont l'origine remonte au début du XIIIe siècle, et qui, agrandie en 1579, avait eu sa façade reconstruite au XVIIIe siècle.

Le cardinal Dubois y avait été inhumé, son mausolée a été transporté à la Révolution au musée des Petits-Augustins ; la statue, œuvre de Coustou, se trouve aujourd'hui à Saint-Roch.

On avait retrouvé déjà en 1854, en démolissant une maison du cloître, quelques débris de l'église ; ces différents éléments, joints aux minutes de Verniquet, ont permis à M. Taxil, ancien géomètre en chef de la Ville de Paris, de reconstituer l'état ancien de l'édifice, d'en dresser le plan et d'en faire une monographie. Ces différents documents doivent être joints au procès-verbal de la séance de la Commission du Vieux-Paris du 5 décembre 1913. Une des fenêtres doit être reconstituée le long des murs du nouveau square du Parc-Royal, inauguré récemment derrière l'orangerie de l'hôtel Lepelletier de Saint-Fargeau, occupée, comme on le sait, par la bibliothèque de la Ville.

— L'église de Collemiers (Yonne), possède un vitrail du XVIe siècle attribué à Jean Cousin. De ce chef-d'œuvre il ne reste plus rien, car il a été lapidé par les enfants qui l'ont pris pour cible. Que dire d'une municipalité qui a laissé commettre un tel acte ?

— M. Maurice Roy de la société d'archéologie de Sens vient de découvrir que les cartons des tapisseries possédées par la cathédrale de Langres et qu'on attribuait à Raphaël sont de Jehan Cousin. M. Roy vient de publier dans le bulletin de la Société d'archéologie de Sens l'acte notarié qui prouve sans aucun doute que ces tapisseries sont l'œuvre du grand artiste senonais.

— Les Sociétés normandes et bretonnes songent à créer au Mont-Saint-Michel, dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, un musée officiel qui recueillerait tous les documents historiques et artistiques relatifs à ce glorieux monument. Un vrai musée au Mont-Saint-Michel c'est la solution la plus élégante pour mettre fin à la comédie lamentable qui eut lieu cet été.

— Le musée de Reims vient d'être enfin installé dans un local digne de lui. On vient de le transférer dans l'ancienne abbaye de Saint-Denis, construite au XVIIIe siècle par Bonhomme, où ses précieuses collections dispersées jusqu'alors dans l'Hôtel de Ville et l'ancien archevêché, pourront être admirés dans leur ensemble.

J. R.

P.-S. — Au moment de mettre sous presse, nous avons le regret d'apprendre que l'administration des Beaux-Arts ne donne pas suite à son projet d'acquisition de l'abbaye de Longues, malgré la bonne volonté de l'acquéreur actuel. L'abbaye va être dépecée et

Digitized by Google

vendue morceau par morceau. C'est vraiment lamentable à notre époque que l'Etat laisse commettre de tels actes de vandalisme.

Société nationale des Antiquaires de France. — *Séance du 5 Novembre 1913.* — M. le Président donne connaissance à la Société d'une circulaire de la Société Archéologique d'Avranches et Mortain demandant que la société des Antiquaires s'associe à plusieurs vœux concernant la fondation et l'organisation d'un Musée au Mont Saint Michel.

M. Jean Andrieu est nommé associé correspondant national à Albi.

M. Dieudonné lit une étude sur la date des consulats de Philippe le Père et de Philippe le fils d'après des monnaies d'Antioche.

Séance du 12 Novembre 1913. — M. P. Monceaux communique plusieurs documents chrétiens qui ont été découverts à Carthage par le R. P. Delattre entre autres un fragment de vase en terre cuite orné d'un monogramme et plusieurs plombs de bulle byzantine.

M. le baron de Baye lit une étude très intéressante de M. le comte de Bobrinskoy, président de la Commission impériale d'archéologie à Saint-Pétersbourg, sur le trésor de Poltava découvert en 1912. Ce trésor se compose de beaucoup d'objets en vermeil, argent et or tels que plats vases divers, aiguières, gobelets à pied, boucles de ceinture, étriers, amphore, assiette, soucoupe, cuillers, rhyton, bracelets, anneau, fourreau d'épée, etc. Il comprenait en outre de nombreuses monnaies byzantines et 250 feuilles d'or.

A la suite de la lecture de cette étude une discussion très intéressante s'est engagée parmi plusieurs membres de la société MM. P. Monceaux, Prou, Martroye, De Baye, Héron de Villefosse, Babelon.

La société des Antiquaires décide de s'associer aux vœux exprimés par la Société archéologique d'Avranches concernant la fondation d'un Musée au Mont Saint-Michel.

Séance du 19 Novembre 1913. — M. Michon donne des indications complémentaires sur plusieurs pièces du Trésor de Poltava dont il a été question dans la précédente séance, à propos de ces pièces il ajoute diverses précisions fort importantes.

Monseigneur Battiffol met en lumière les renseignements curieux que renferme sur l'histoire et la topographie de Toulouse à l'époque visigothique, la messe mosarabe qui se célébrait au moyen âge à l'occasion de la *Translatio* de Saint Saturnin ou Sernin.

M. Chénon donne des renseignements sur des peintures murales récemment découvertes dans l'église Notre-Dame la Petite de

Digitized by Google

Chateaumeillant (Cher). Ces peintures sont toutes relatives à la vie de la Vierge. M. Chénon décrit les scènes d'aujourd'hui visibles et en donne l'interprétation.

M. Heron de Villefosse signale un objet faux copié sur une inscription des environs de Rome, objet qui fut jadis présenté comme provenant de Syrie. Il signale également une lame de glaive fausse ornée sur une de ses faces de représentations figurées sur l'autre d'une inscription mal copiée sur un texte épigraphique découvert en Arménie.

M. l'abbé Corbierre fait une communication sur un sceau de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny au XII[e] siècle, qui paraît être le plus ancien sceau aujourd'hui connu.

Séance du 26 Novembre 1913. — M. J. Toutain étudie trois inscriptions bilingues, latines et libyques trouvées jadis dans la région des frontières de l'Algérie et de la Tunisie. Il propose d'y retrouver la mention d'une tribu indigène d'ailleurs inconnue dont le nom se lit sur ce document *Ib*, *Iriba*, *Iribu*.

M. Maurice Roy étudie l'histoire des tapisseries de S[t]-Mammès de Langres. Aux termes d'un marché du 14 juillet 1543 qu'il a retrouvé les patrons de ces tapisseries d'un très beau caractère ont été commandés à Jehan Cousin père par le cardinal de Givry évêque de Langres. Plusieurs membres de la Société, entre autres MM. le comte Durrieu et Guiffrey insistent sur l'importance de la découverte de M. Roy pour l'histoire de la peinture et celle de la tapisserie.

M. P. Monceaux communique à la Société, de la part du R. P. Delattre plusieurs plombs de bulles byzantines récemment trouvées à Carthage.

Séance du 3 Décembre 1913. — M. le Président annonce la mort de M. Emile Travers correspondant de la Société à Caen et exprime les regrets de la Société.

La Société procède à l'élection de son bureau pour 1914.

Sont élus :

Président : M. Noël Valois.

Vice-présidents : M. Paul Girard.

M. Lefèvre-Pontalis.

Secrétaire : M. Marquet de Vasselot.

Secrétaire-adjoint : M. le Comte de Loisne.

Trésorier : M. Henry Martin.

Bibliothécaire archiviste : M. Espinas.

M. le Comte de Lasteyrie est élu membre honoraire de la Société.

M. de Marcheville est élu associé correspondant national de la Société.

M. Boinet étudie le célèbre flabellum de Tournus conservé au

Digitized by Google

Musée national de Florence. Il essaie de démontrer que la partie peinte sur parchemin de ce vénérable monument est une œuvre de l'Ecole de Tours qui date du milieu du IXe siècle.

Séance du 10 Décembre 1913. — M. Prou présente l'image et donne la description d'un couteau, récemment acquis par le Musée de Cluny, et trouvé dans une sablière de Voulême (arrondissement de Civray, Vienne). Le manche du couteau est décoré d'une série d'animaux, dans laquelle on reconnaît un dragon, des lévriers de chasse, etc. Il porte en outre une inscription qui se lit : *U. Favre de Paris mei fesit*, dont M. Prou explique et commente les diverses expressions. Il en donne l'interprétation suivante : *Un fèvre de Paris me fit*. Ce serait donc un produit signé de l'orfèvrerie parisienne, si fameuse au moyen âge.

MM. Henry Martin, Marquet de Vasselot, de Mély, de Baye, Dieudonné, Mayeux prennent part à la discussion soulevée par la communication de M. Prou.

M. P. Monceaux communique à la Société et explique plusieurs plombs de bulles récemment découverts à Carthage par le R. P. Delattre.

M. Maurice lit une note sur l'Edit de Milan, en particulier sur un préambule qui se trouve dans Eusèbe, mais qui n'est pas donné dans le texte de Lactance. Ce préambule n'a été publié que dans les provinces soumises à Constantin.

Monseigneur Battiffol, MM. P. Monceaux et Martroye étudient et discutent avec M. Maurice diverses questions de détail relatives à ce sujet.

Séance du 17 Décembre 1913. — M. Héron de Villefosse entretient la société d'une inscription latine originaire des environs d'Auxerre et dont l'authenticité n'a pas été admise par les éditeurs du *Corpus inscriptionum latinorum*. D'après un texte récemment trouvé à Ostie, M. de Villefosse démontre que l'inscription d'Auxerre est bien authentique. Elle mentionne un personnage qui porte le titre de *procurator* de plusieurs cités gallo-romaines.

M. Prinet étudie un vitrail qui se trouvait dans l'église Sainte-Geneviève-du-Mont de Paris et dont l'image noire a été conservée par Millin. Il pense que le donateur qui y était représenté doit être identifié avec Guillaume Le Duc, abbé de Sainte-Geneviève de 1517 à 1534.

M. E. Clouzot communique à la société un procès-verbal du mois de mai 1582 relatif au lac Saint-Laurent ou d'Orsans en Dauphiné. Ce document démontre que ce lac était non pas un lac permanent d'origine glaciaire qui aurait disparu, mais un lac intermittent formé par l'obstruction du lit de la Romanche.

M. Serbat signale à la société des tablettes d'ivoire du XIVe siècle remarquables par l'exiguïté de leurs dimensions, par le nombre

Digitized by Google

de leurs feuillets, par les sujets religieux représentés sur les plaquettes de garde et surtout par l'étui de cuir dans lequel elles sont encore enfermées et qui montre comment au moyen âge ces tablettes se portaient suspendues à la ceinture.

M. Michon décrit plusieurs têtes appartenant à divers musées ou collections représentant des impératrices byzantines suivant toute apparence du VI^e^ siècle.

Séance du 24 Décembre 1913. — M. F. Martroye entretient la société de la légende de saint Antide où se retrouvent des traditions de l'époque des invasions barbares dans les Gaules au III^e^ siècle.

M. Héron de Villefosse communique et étudie le texte d'une inscription romaine récemment découverte dans le Cher, à La Celle Bruère. C'est une dédicace au Numis Augusti et à un Apollon Gaulois, Apollo Bassoleduletanus. Le surnom du dieu est nouveau.

M. Héron de Villefosse montre ensuite qu'un sujet figuré au fond d'une des patères d'argent du Trésor de Bernay représente Omphale endormie sur la peau du lion de Némée tué par Hercule.

M. P. Monceaux communique et explique plusieurs plombs de bulles byzantines recueillis à Carthage par le R. P. Delattre.

M. L. Mirot entretient la société du voyage de Nicolas d'Este, marquis de Ferrare en France au début du XIV^e^ siècle. Un récit fort intéressant de ce voyage jusqu'à présent presque complètement inconnu a été retrouvé par M. Mirot dans les Archives de Modène.

Séance du 31 Décembre 1913. — M. Et. Michon entretient la société d'un vase en verre peint récemment découvert dans les fouilles de Kertch, l'ancienne Pantecapie (Crimée). Le décor de ce vase se compose d'une double branche d'olivier et d'une vigne aux rameaux luxuriants et aux pampres abondants. Il rappelle le motif dont est orné un bol en verre trouvé dans l'Afrique du Nord à Khamissa (Thubursicum Numidarum) et qui fut étudié en 1873 par M. Héron de Villefosse.

M. J. Maurice montre que la vie de Constantin par Eusèbe est l'œuvre beaucoup moins d'un véritable historien que d'un panégyriste sans scrupule.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Président du Conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu l'article 55 de la loi de finances du 25 février 1901 ;

Vu la loi de finances du 29 décembre 1876 et le décret du 31 décembre de la même année ;

Vu la loi de finances du 30 juillet 1913 ;

DÉCRÈTE :

ART. 1er. — Le nombre des chaires du Collège de France est ramené de quarante-trois à quarante. Les suppressions de chaires auront lieu au fur et à mesure des vacances.

ART. 2. — Le traitement annuel des quarante professeurs du Collège de France est fixé à 12,000 fr.

ART. 3. — Le préciput de l'administrateur est élevé de 2,000 à 3,000 fr. à dater du 1er janvier 1913.

ART. 4. — Par mesure transitoire, les dispositions de l'article 2 ne seront appliquées qu'au fur et à mesure des suppressions de chaires et dans la limite des crédits votés par le Parlement.

ART. 5. — Le Président du Conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 22 septembre 1913.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil,
Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Louis BARTHOU.

Le Ministre des Finances,
Charles DUMONT.

(*Journal Officiel* : 28 septembre 1913).

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Président du Conseil, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu l'article 55 de la loi de finances du 25 février 1901 ;

Digitized by Google

Vu la loi de finances du 30 juillet 1913 ;

Vu les décrets des 14 août 1901, 4 mars 1906 et 9 avril 1907 fixant les traitements du personnel du secrétariat et de la bibliothèque de l'Institut de France ;

Sur la proposition de la commission administrative centrale de l'Institut de France,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. — A dater du 1er janvier 1913, le cadre et les traitements du personnel de la bibliothèque de l'Institut de France sont fixées ainsi qu'il suit :

Un conservateur de 5,000 à 8,000 fr. (par avancements successifs de 1,000 fr.).

Trois bibliothécaires de 2,500 à 6,000 fr. (par avancements successifs de 500 fr.).

Un gardien chef (choisi parmi les gardiens) de 2,000 à 2,800 fr. (par avancements successifs de 200 fr.).

Trois gardiens de 1,400 à 2,000 fr. (par avancements successifs de 100 fr. jusqu'à 1,600 fr., et de 200 fr., de 1,600 à 2,000 fr.).

ART. 2. — Les dispositions contraires au présent décret sont et demeurent abrogées.

ART. 3. — Le Ministre des Finances et le Président du Conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 22 septembre 1913.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil,
Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Louis BARTHOU.

Le Ministre des Finances

Charles DUMONT.

(*Journal Officiel* : 28 septembre 1913).

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Président du Conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu l'ordonnance du 31 décembre 1846 ;

Vu l'article 55 de la loi de finances du 25 février 1901 ;

Vu la loi de finances du 30 juillet 1913,

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. — Le traitement des deux chargés de cours de l'école des chartes est porté de 3,000 à 3,750 fr. à dater du 1er janvier 1913.

ART. 2. — Les intéressés ne pourront bénéficier des dispositions de l'article précédent qu'au fur et à mesure du vote, par le Parlement, des crédits nécessaires.

ART. 3. — Le Ministre des Finances et le Président du Conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 22 septembre 1913.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil,
Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Louis BARTHOU.

Le Ministre des Finances,

Charles DUMONT.

(*Journal Officiel* : 28 septembre 1913).

Par décret rendu sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 27 décembre 1913, M. Vidier, archiviste-paléographe, conservateur-adjoint à la Bibliothèque Nationale, a été nommé inspecteur général des bibliothèques et des archives.

Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 30 décembre 1913, M. Vidier, inspecteur général des bibliothèques et des archives, a été nommé membre de la Commission supérieure des archives nationales.

Par arrêté du préfet des Hautes-Alpes, en date du 24 octobre 1913, M. Faucher (Benjamin), a été nommé archiviste du département.

Par arrêté du préfet du Pas-de-Calais, en date du 31 octobre 1913, M. Flament (Pierre) a été nommé archiviste du département.

Par arrêté du préfet de l'Allier, en date du 6 décembre 1913, M. Fazy (Max) a été nommé archiviste du département.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Pierre CHAMPION. — **François Villon, sa vie et son temps,** 2 vol. in-8°, Champion.

Après les travaux si remarquables d'Auguste Longnon et de Marcel Schwob, M. Pierre Champion a voulu condenser en deux beaux volumes tout ce qu'on savait de la vie du poète, il nous fait successivement connaître son enfance, sa jeunesse et ses relations, ainsi que ses amours. Pour le meurtre de Philippe Sermoise, il excuse Villon, qui se trouvait en état de légitime défense, il nous explique également les circonstances dans lesquelles s'est accompli le vol du collège de Navarre et est d'avis qu'il y a de graves présomptions relatives à son affiliation à la bande des Coquillards. Le dernier chapitre est consacré à son testament, dont il montre les beautés.

Mais le chapitre magistral de l'ouvrage est celui qu'a consacré l'auteur au Paris du XV^e^ siècle. Il nous fait revivre l'Université, la Cité, la Ville et les faubourgs pendant cette curieuse époque. Nous parcourons avec Villon les rues, les places et les monuments, nous étudions avec lui les mœurs de ses contemporains. Il y a là un tableau rétrospectif du plus haut intérêt, que nous sommes reconnaissants à M. Pierre Champion de nous avoir donné, à l'aide de chroniques, de plans et de documents iconographiques dont il met plusieurs sous nos yeux. C'est ainsi qu'on peut suivre le poète, le comprendre et l'excuser.

Un appendice termine l'ouvrage et donne, d'après des documents contemporains, la biographie des principaux personnages qu'il a connus. E. M.

Bonaparte à Ancône. — Un vol. in-16 avec 2 cartes hors texte. — Paris, Alcan, Bibliothèque d'histoire contemporaine, 1913.

Sous ce titre, M. Pierre Bodereau, docteur ès-lettres de l'Université de Paris, vient de publier, à la librairie Alcan, une étude sur la politique du Directoire et de Bonaparte dans l'Italie péninsulaire.

Dans une longue introduction, l'auteur rappelle que la nécessité de concentrer toutes ses forces contre les armées autrichiennes et

Digitized by Google

la crainte du « mauvais air » des vallées de l'Italie méridionale pendant une campagne d'été, empêchèrent Bonaparte de tenter, en 1796, l'expédition de Rome, et le poussèrent à signer avec le Saint-Siège l'armistice de Bologne.

Il examine ensuite les raisons militaires, financières et politiques qui rendirent la marche sur Rome nécessaire au début de 1797 : reconstitution des troupes pontificales, troubles dans l'Apennin, menace d'un débarquement autrichien à Ancône, besoins pressants d'argent et d'approvisionnements.

Il indique comment Bonaparte choisit pour cette campagne la route d'Ancône, les précautions qu'il prit, les avantages qu'il en retira pour l'entretien et la sécurité de son armée, les bénéfices financiers qu'il se procura par le traité de Tolentino, l'organisation qu'il donna aux Etats pontificaux occupés, la politique religieuse qu'il y suivit, et les procédés diplomatiques qu'il employa pendant les négociations de Tolentino, de Leoben et de Campo-Formio, pour conserver les Légations réunies en une République indépendante, et Ancône.

Cette étude est complétée par un exposé de la politique orientale de Bonaparte à cette époque : occupation des îles Ioniennes, concentration et armement, dans l'Adriatique, aux dépens de l'Arsenal de Venise, de l'escadre française de la Méditerranée et de la flotte vénitienne, utilisation du port d'Ancône pendant la campagne d'Italie et l'expédition d'Egypte.

Ce livre, illustré par de curieuses citations, fait connaître sous une forme attrayante des aspects nouveaux de la campagne d'Italie. Il est précédé d'une intéressante préface du Général de Lacroix dont nous donnons ci-dessous un extrait qui montrera l'importance de cet ouvrage conçu par un historien de valeur et écrit dans un style clair et coulant donnant au sujet un relief et une vie particulière, don précieux qui permet à l'écrivain de donner au lecteur l'impression qu'il a devant les yeux un récit vécu et non une sèche compilation de textes.

... En allant à Ancône, Bonaparte se conformait aux instructions du Directoire ; mais ces instructions étaient loin d'être la principale cause de sa détermination. Il était guidé par des motifs bien plus importants pour lui. Ses troupes allaient traverser un pays de blé et d'élevage où leur alimentation serait relativement facile. Ses vues s'étendaient encore beaucoup plus loin. Ancône est le seul port italien sur l'Adriatique, entre Venise et Brindisi ; Bonaparte y voyait une porte ouverte sur l'Orient ; l'occupation de Malte et l'expédition d'Egypte commençaient à naître dans ses projets ; à Ancône, il trouverait une population de marchands juifs et grecs tout désignés pour les intrigues. Attribuant à ce port plus de valeur qu'il n'en avait réellement, il pensait l'em-

Digitized by Google

ployer à maîtriser l'Adriatique, ce qui, dans son esprit, était le commencement de la maîtrise de la Méditerranée.

... Pendant que Victor se dirigeait vers Rome, à travers l'Apennin, par Macerata et la vallée du Chienti, Bonaparte régla l'organisation d'Ancône. Très habilement, il laissa l'administration, la justice et la police entre les mains d'habitants du pays, mais il désigna lui-même les membres de la municipalité et leur fit prêter serment à la République française. Il eut grand soin de ne pas mécontenter les populations ; l'exploitation du pays traversé par nos troupes fut également réglée avec modération ; la colonne de Victor reçut l'ordre de s'en tenir à ses stricts besoins ; le pays était riche, mais Bonaparte tenait à le ménager car il avait encore à y prélever les ressources nécessaires à ses troupes restées au nord du Pô et à la reconstitution des approvisionnements de la place de Mantoue.

Dans l'habile rédaction du traité de Tolentino, Bonaparte fut surtout guidé par des considérations militaires. Les coffres de l'armée étaient vides et il avait besoin d'argent pour commencer la marche sur Vienne : il obtint trente et un millions. Il était très important que les troupes pontificales, bousculées par Victor, ne pussent se réformer et servir de centre à une nouvelle insurrection en arrière de son armée : il exigea et obtint leur licenciement. Il attribuait une grande importance à Ancône et voulait y laisser une garnison ; aussi le traité n'en prévint-il pas l'abandon immédiat.

... A mon avis, on n'a pas, en général, accordé à cette épisode, à cet entr'acte, toute l'importance qu'il mérite. Les opérations militaires ont absorbé toute l'attention... Ce que je n'ai que résumé, il faut le lire en détails dans l'ouvrage de M. Pierre Bodereau, où on verra également comment les évènements ont fait écrouler tous les projets de Bonaparte et les résultats qu'il avait acquis. Par ses grandes qualités d'historien, l'auteur de *Bonaparte à Ancône*, a su rendre attrayante l'étude d'évènements trop peu connus.

Mémoires et Documents pour servir à l'Histoire du Commerce et de l'Industrie en France, publiés sous la direction de M. Julien Hayem. Troisième série. — Un volume in-8°, broché, 7 fr. 50. (Hachette et C^ie^, Paris.)

La troisième série des *Mémoires et Documents pour servir à l'histoire du Commerce et de l'Industrie en France*, publiés sous la direction de M. Julien Hayem, est la suite d'une collection dont l'intérêt croissant s'impose à l'attention des personnes curieuses des choses du passé.

Cette nouvelle série, beaucoup plus importante que les précédentes, contient des études tout à fait inédites sur :

Digitized by Google

La manufacture des toiles peintes d'Orléans.

La localisation des industries dans la généralité d'Orléans au XVIII^e siècle.

L'histoire de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture en Bas-Limousin à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e.

Les relations commerciales entre la France et les Etats-Unis de 1789 à 1815.

Les halles, les marchés et les foires de Paris sous l'Ancien Régime.

Toutes ces études émanent de travailleurs érudits, d'historiens et d'analystes consciencieux, dont les noms seuls inspirent la plus vive estime : MM. Garsonnin, Georges Hardy, Georges Mathieu, Georges Vauthier, le capitaine Cherrière.

Ainsi que l'a dit M. Paul Delombre dans la préface de la première série, l'entreprise de M. Julien Hayem est révélatrice d'un esprit nouveau : il ne s'agit plus de « l'histoire bataille », mais de l'histoire des paysans, des artisans, des marchands, de tous ceux qui ont travaillé obscurément mais sûrement à la grandeur et à la prospérité de notre pays.

Les collaborateurs de M. Julien Hayem se sont efforcés de faire revivre le passé et de reconstituer l'histoire de coutumes, de traditions et de faits trop longtemps ignorés ou négligés.

Comme vient de l'écrire, dans la préface de la troisième série, M. Edgar Depitre, professeur à la Faculté de Droit de Lille, ces recueils de « Mémoires et de Documents » seront bientôt la mine précieuse où devront puiser tous ceux qu'intéresse l'histoire du Commerce et de l'Industrie en France.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Souvenirs d'un Proscrit espagnol réfugié en Angleterre (1810), par M. *François Rousseau*..... 1, 81, 161, 241

Lettres de Princes et de Princesses appartenant à la Maison de Savoie (XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles), par M. *Louis Caillet* 32

Léonor Mérimée, par M. le commandant *Pinet* (suite et fin) 54

Extraits de la correspondance d'une famille noble de province pendant le XVIII^e^ siècle, par M. le comte *de Saint-Pol*..... 117, 194, 293

Richelieu et l'opposition pendant la guerre de Trente ans (1635-1638), par M. *H. de Montbas*..... 201

Episode de la guerre de Trente ans. Une émeute gréviste des sayeteurs d'Amiens (1^er^-3 avril 1636), par M. *H. de Montbas*..... 270

Nomenclature des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie, se rapportant à l'histoire de Paris qui ont été exposés depuis l'année 1673 jusqu'à nos jours, dressée d'après les livrets officiels, par M. *Lucien Gillet* (suite)..... 217, 282

Chronique..... 71, 144, 236, 308

Renseignements administratifs..... 79, 152, 240, 313

Bibliographie..... 80, 159, 316

Nécrologie..... 75, 142, 236

Le Gérant : Edouard CHAMPION.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google